

Études économiques et financières

Perspectives économiques régionales

Afrique subsaharienne

OCT 08



Études économiques et financières

Perspectives économiques régionales

Afrique subsaharienne



OCT 08

©2008 International Monetary Fund

Édition française
Traduction réalisée par les services linguistiques du FMI
sous la direction de Yannick Chevalier-Delanoue
Production : Martine Rossignol-Winner

Cataloging-in-Publication Data

Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne — [Washington] :
Fonds monétaire international, 2008.

p. cm. — (Études économiques et financières)

Octobre 08.

French translation of: Regional Economic Outlook : Sub-Saharan Africa

Includes bibliographical references.

ISBN 978-1-58906-776-9

1. Economic development — Africa, Sub-Saharan. 2. Inflation (Finance) — Africa, Sub-Saharan. 3. Africa, Sub-Saharan — Economic conditions — 1960- 4. Africa, Sub-Saharan — Economic policy. I. Title: REO. II. International Monetary Fund. III. Series (World economic and financial surveys)

HC800 .R44514 2008

Les commandes doivent être adressées à :
International Monetary Fund, Publication Services
700 19th Street, N.W., Washington, DC 20431, U.S.A.
Téléphone : (202) 623-7430 Télécopie : (202) 623-7201
Messagerie électronique : publications@imf.org
Internet : www.imfbookstore.org

Table des matières

Sigles et acronymes	v
Principaux messages	1
I. Vue d'ensemble.....	4
L'évolution récente de l'économie mondiale.....	4
Les facteurs internes.....	7
Enjeux macroéconomiques et actions engagées jusqu'à présent.....	15
Perspectives pour 2009 et risques	22
II. Le grand décollage de la croissance en Afrique subsaharienne : leçons et perspectives... 26	26
Vue d'ensemble	26
Le décollage de la croissance après 1995.....	27
Les leçons des succès africains.....	29
Croissance, inégalité des revenus et pauvreté en Afrique subsaharienne.....	47
Stratégies et politiques pour pérenniser la croissance	49
Appendice statistique	57
Groupes de pays.....	57
Méthodes d'agrégation	57
Composition des groupements régionaux en Afrique	58
Liste des tableaux.....	59
Bibliographie	85
Publications du Département Afrique du FMI, 2004-08	87
Encadrés	
1.1. Évolution des cours des produits de base et des prix dans les pays membres de la CAE	13
1.2. Mesures prises au Libéria et au Cameroun	18
1.3. Ciblage des mesures visant à protéger les pauvres de l'impact de la hausse des cours des produits de base : le cas du Sénégal	19
1.4. Comment la politique monétaire doit-elle réagir face à la flambée des cours des denrées alimentaires et des combustibles?.....	20
1.5. Expansion de la production agricole en Afrique subsaharienne	23
2.1. Distinction entre pays à croissance forte et faible	31
2.2. Enseignements des études récentes de la croissance.....	32
2.3. Évolution de la productivité en Afrique subsaharienne depuis le milieu des années 90	34
2.4. Mozambique : croissance soutenue après la stabilisation	36
2.5. L'expérience de la croissance tanzanienne.....	40
2.6. Croissance et transformation structurelle en Ouganda.....	43
2.7. Les miracles de la croissance mauricienne	52
2.8. Les producteurs de pétrole d'Afrique subsaharienne (AfSS) durant les épisodes d'expansion passés et actuel.....	54

Tableaux

1.1. Afrique subsaharienne : principaux indicateurs, 2004–09	5
1.2. Afrique subsaharienne : inflation et politique monétaire, 2007–08	9
1.3. Afrique subsaharienne : déficits primaires hors pétrole des pays exportateurs de pétrole.....	10
2.1. Afrique subsaharienne : croissance du revenu et démographie, 1995–2007	30

Graphiques

1.1. Croissance du PIB des pays clients de l'AfSS.....	4
1.2. Cours mondiaux des produits de base.....	4
1.3. Afrique subsaharienne : investissements directs étrangers.....	6
1.4. Afrique subsaharienne : taux d'inflation de divers pays.....	8
1.5. Afrique subsaharienne : taux d'intérêt réels de divers pays.....	9
1.6. Afrique subsaharienne : taux de change effectifs réels des pays exportateurs et importateurs de pétrole	12
1.7. Afrique subsaharienne : taux de change effectifs réels dans la zone franc	12
1.8. Afrique subsaharienne : croissance du PIB	24
1.9. Afrique subsaharienne : inflation.....	24
1.10. Afrique subsaharienne : soldes extérieurs courants.....	25
1.11. Afrique subsaharienne : perspectives de croissance.....	25
2.1. AfSS : la croissance diverge, sans être nécessairement découplée, de la croissance mondiale	28
2.2. Comparaisons internationales du PIB par habitant.....	28
2.3. AfSS : croissance du PIB par habitant, moyennes sur cinq ans	28
2.4. Fréquence des accélérations de la croissance en Afrique subsaharienne	28
2.5. Croissance du PIB réel par habitant en Afrique subsaharienne	29
2.6. Nombre de conflits en Afrique subsaharienne, 1989–2005.....	35
2.7. Croissance du PIB par habitant en Afrique subsaharienne après les conflits	35
2.8. Chocs sur les termes de l'échange	37
2.9. Investissements directs étrangers	37
2.10. Aide à l'Afrique subsaharienne.....	37
2.11. Aide et croissance en AfSS.....	38
2.12. Indicateurs macroéconomiques.....	39
2.13. Mesure de la surévaluation du taux de change.....	41
2.14. Ouverture et politique commerciale	41
2.15. Exportations de biens et de services en pourcentage du PIB.....	42
2.16. Industries de réseau et libéralisation financière en Afrique subsaharienne	42
2.17. Mesures EPIN des politiques structurelles et contraintes imposées au chef de l'exécutif.....	44
2.18. Institutions et gouvernance.....	45
2.19. Liens financiers.....	45
2.20. Investissement total et croissance	46
2.21. Taux de croissance.....	47
2.22. Réduction de la pauvreté	48
2.23. Croissance et inégalité	48
2.24. Indicateurs sociaux	49

Carte

1.1. AfSS : impact sur les soldes courants des variations des cours des produits de base en 2008.....	11
---	----

Sigles et acronymes

AfSS	Afrique subsaharienne
CAE	Communauté de l'Afrique de l'Est
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
COMESA	Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe
EPIN	Évaluation de la politique et des institutions nationales
FRPC	Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance
IADM	Initiative d'allègement de la dette multilatérale
IDE	Investissement direct étranger
IPC	Indice des prix à la consommation
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
PCD	Pays à croissance durable
PCEF	Projet sur la croissance économique en Afrique
PEM	<i>Perspectives de l'économie mondiale</i>
PPA	Parité de pouvoir d'achat
PPTTE	Pays pauvres très endettés
PTF	Productivité totale des facteurs
SACU	Union douanière d'Afrique australe
SADC	Communauté du développement de l'Afrique australe
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine

Les conventions suivantes sont utilisées dans la présente étude :

- Dans les tableaux, un blanc indique que la rubrique correspondante est en l'occurrence «sans objet», (...) indique que les données ne sont pas disponibles, et 0 ou 0,0 indique que le chiffre est égal à zéro ou qu'il est négligeable. Les chiffres ayant été arrondis, il se peut que les totaux ne correspondent pas exactement à la somme de leurs composantes.
- – entre des années ou des mois (par exemple 2005–06 ou janvier–juin) indique la période couverte, de la première à la dernière année ou du premier au dernier mois indiqué inclusivement; le signe / entre deux années (par exemple 2005/06) indique un exercice budgétaire (ou financier).
- Par «billion», il faut entendre mille milliards.
- Par «point de base», on entend un centième de point (de pourcentage). Ainsi 25 points de base équivalent à ¼ de point (de pourcentage).

Principaux messages

Évolution en 2008 et perspectives pour 2009

Dans un environnement mondial de plus en plus défavorable, la croissance économique de l'Afrique subsaharienne devrait ralentir en 2008 et 2009 pour s'établir autour de 6 %, contre 6½ % en 2007. Dans le même temps, l'inflation devrait atteindre 12 % en 2008 et 10 % en 2009. Les projections de croissance sont légèrement en retrait et les projections d'inflation nettement plus élevées par rapport à l'édition d'avril du rapport sur les *Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne*, surtout en ce qui concerne l'année 2008.

Cette dégradation de la situation macroéconomique tient aux forces contraires que constituent l'envolée des prix des denrées alimentaires et des carburants, le ralentissement de la croissance mondiale et les turbulences financières dans le monde. Jusqu'à présent, les effets des turbulences financières semblent s'exercer de façon indirecte, par le biais du ralentissement de la croissance mondiale et de la volatilité des cours des produits de base. L'aggravation récente des turbulences accroît toutefois les risques d'une diminution des flux de ressources en direction de l'Afrique sous forme de capitaux privés, d'envois de fonds des travailleurs émigrés et même d'aide publique au développement.

La flambée des cours des produits de base a poussé à la hausse l'inflation et les déficits extérieurs courants. En outre, le soutien des bailleurs de fonds n'a pas augmenté suffisamment pour couvrir le surcoût des importations dû à l'envolée des cours, obligeant les pays à opérer l'ajustement avec leurs ressources intérieures. Les réserves de change ont assez bien résisté au choc jusqu'à présent, mais on ne saurait s'attendre à ce qu'elles permettent d'absorber les conséquences à long terme de la flambée des prix de l'alimentation et de l'énergie. Ces préoccupations restent d'actualité malgré le reflux récent des cours du pétrole et, dans une moindre mesure, des prix alimentaires. Les cours des produits alimentaires et énergétiques demeurent très largement supérieurs à leurs niveaux de 2007, l'ajustement à cette hausse ne semble pas s'être complètement opéré, et il est possible que de fortes tensions inflationnistes subsistent dans de nombreux pays.

Les décideurs sont confrontés à trois enjeux : gérer l'ajustement à l'envolée des cours des produits alimentaires et énergétiques, préserver la stabilité économique et protéger les plus pauvres. Il est nécessaire de répercuter à terme la hausse des cours des denrées alimentaires et des carburants sur l'économie afin d'encourager l'ajustement. Étant donné que l'alimentation représente une grande partie des dépenses des ménages, la perte de pouvoir d'achat des pauvres qui en résulte est extrêmement préoccupante. Pour protéger les moins fortunés, les autorités ont en général eu tendance jusqu'à présent à abaisser les taxes et les droits de douane sur les carburants et les denrées alimentaires et à augmenter les subventions pour ces produits. Or, non seulement ces mesures ont en général bénéficié à un segment plus large de la population et, par conséquent, n'ont guère profité aux pauvres, mais elles sont aussi, à terme, coûteuses pour le budget de l'État. Les mesures visant à amortir l'impact de la hausse des prix des denrées alimentaires et des carburants sur les pauvres doivent donc être mieux ciblées et aussi mieux soutenues par les bailleurs de fonds. Les pays exportateurs de pétrole sont, pour leur part, confrontés à la tâche particulièrement délicate d'utiliser de façon avisée leurs recettes pétrolières en tenant compte de la capacité d'absorption de l'économie.

Un certain nombre de gouvernements ont peut-être «perdu pied» dans la lutte contre l'inflation. L'accélération de l'inflation tient non seulement à la flambée des cours du pétrole et des denrées alimentaires, mais aussi aux pressions de la demande dans certains pays. Par conséquent, dans beaucoup d'entre eux, il faudra sans doute durcir la politique monétaire pour préserver la stabilité des prix et la viabilité extérieure. Un resserrement budgétaire devrait appuyer cet effort, surtout lorsque les choix de politique monétaire sont limités par le régime de change et que les pressions budgétaires ont contribué à accroître l'inflation.

Des risques sans précédent pèsent sur les perspectives économiques de la région, et la vigueur de la croissance et de la stabilité macroéconomique du continent est mise à l'épreuve. Plus que jamais, les pays doivent être prêts à réagir rapidement aux chocs exogènes inattendus. La tâche est particulièrement difficile pour les pays qui subissent les effets inflationnistes du renchérissement des importations, la dégradation de leurs termes de l'échange ainsi que la diminution des envois de fonds des travailleurs émigrés et des flux de capitaux privés; dans ce contexte, un manquement de l'aide serait une épreuve supplémentaire difficile à surmonter. De façon plus générale, la volatilité récente nous rappelle avec force que les pays jouissant d'une situation favorable devraient constituer des réserves de change suffisantes pour amortir les chocs éventuels.

Décollage de la croissance

La phase de volatilité actuelle intervient alors que, pour la première fois depuis les années 70, un grand nombre de pays d'Afrique subsaharienne affichent des taux de croissance élevés de leur revenu par habitant. Il est crucial de maintenir ce rythme de croissance rapide et même de l'accélérer — et de l'étendre aux pays à faible croissance — pour que la région parvienne à son objectif économique primordial, qui est de relever le niveau de vie et d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Le chapitre II présente une analyse du décollage économique en cours, et il en ressort cinq grandes conclusions :

- *L'Afrique subsaharienne connaît un décollage économique remarquable depuis le milieu des années 90. Les taux de croissance moyens sont proches de ceux des autres pays en développement et l'expansion actuelle de la région est, à certains égards, plus durable que dans toute période antérieure de l'après-guerre. Rien n'indique qu'il existe une trappe de pauvreté inextricable. Les pays les plus dynamiques constituent un groupe hétérogène où l'on retrouve des pays riches en ressources naturelles et enclavés aussi bien que des pays dotés de peu de ressources naturelles et dont les termes de l'échange ne se sont pas sensiblement améliorés.*
- *Les pays à croissance durable ont bien assimilé les règles de base et évité les graves erreurs de politique économique. La plupart d'entre eux jouissent d'une stabilité macroéconomique, avec une inflation stable et faible ainsi qu'une dette soutenable, ont mené des politiques économiques saines et ont renforcé leurs institutions.*
- *Les succès récents de l'Afrique montrent également que les États doivent jouer un rôle dynamique, mais qu'il n'y a pas de recette simple pour assurer une croissance élevée. Les pays doivent adopter des politiques qui leur permettent de tirer parti de la conjoncture internationale, de préserver la stabilité macroéconomique, de promouvoir des investissements publics et privés efficaces, et de faire en sorte que tout le monde profite de la croissance, ce qui signifie progresser sur le front de la santé, de l'éducation, des autres domaines relevant des OMD ainsi que du revenu. Évoluer*

vers un modèle de croissance axé sur les exportations non traditionnelles et la valeur ajoutée — caractéristique de la plupart des pays à croissance durable des autres régions — n'est certes pas facile, mais n'en est pas moins réalisable.

- *L'augmentation de l'aide a joué un rôle dans les pays à forte croissance qui ne bénéficient pas d'importantes rentes de ressources naturelles, en permettant une augmentation des dépenses sociales et des investissements publics, tout en nourrissant ou du moins en accompagnant la croissance économique.* Mais, comme le fait remarquer le récent «Rapport sur la croissance» de la Commission sur la croissance et le développement, l'idée qu'un relèvement important de l'aide risque de pénaliser les exportations est «difficile à prouver, mais aussi difficile à réfuter» (page 77 du rapport, publié uniquement en anglais). Il importe donc que la répartition sectorielle de l'aide traduise les priorités nationales, en particulier les investissements qui améliorent la productivité.
- *La croissance forte ne peut être considérée comme acquise.* Dans le passé, les phases successives d'expansions et de récessions, les chocs exogènes et les conflits, et l'incapacité à mettre les ressources naturelles au service d'une expansion durable et d'investissements productifs ont contribué à l'échec de ce que l'on considérait comme des trajectoires de croissance prometteuses. La période actuelle renferme de nombreux défis, comme l'indique le chapitre I, mais l'amélioration des politiques et des fondamentaux devrait permettre d'entretenir la croissance. Ainsi, le gonflement des réserves de change devrait aider les importateurs de pétrole d'Afrique subsaharienne à absorber, au moins temporairement, la hausse des cours.

I. Vue d'ensemble

L'évolution récente de l'économie mondiale

Les pays d'Afrique subsaharienne affichent ces dernières années des taux de croissance qui sont parmi les plus élevés depuis des décennies, grâce à la fois à une conjoncture externe favorable et à l'amélioration des politiques internes. Cependant, fin 2007 et début 2008, la situation économique mondiale s'est dégradée, comme il avait été noté dans l'édition du printemps 2008 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*. Depuis lors, les conditions ont encore empiré. Les cours des produits alimentaires et énergétiques ont continué d'augmenter, les marchés financiers sont devenus plus turbulents, et on s'attend à ce que le ralentissement de l'économie mondiale s'accroisse. En particulier :

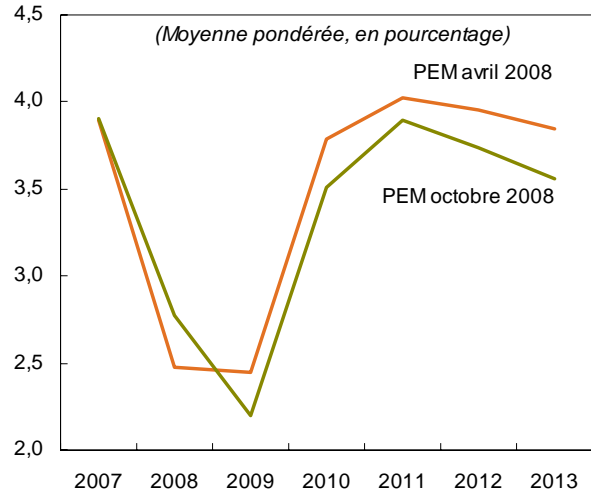
- Les projections laissent entrevoir une baisse de la croissance mondiale, qui devrait s'établir à 4 % en 2008 et à 3 % en 2009. Dans ces conditions, le marché des exportations de l'Afrique subsaharienne croîtra, selon les projections, de 3 % seulement en 2008 et de 2 % en 2009, contre 4 % en 2007 (graphique 1.1).
- D'après les projections et malgré la baisse récente, les cours des denrées alimentaires et des combustibles resteront nettement supérieurs à leurs niveaux de 2007 (tableau 1.1; graphique 1.2)¹. De ce fait, et bien que certains pays d'Afrique subsaharienne aient bénéficié de la hausse des prix de leurs exportations de produits non pétroliers, tels que l'aluminium, le coton et l'or, pour la première fois depuis

Note : Ce chapitre a été rédigé par John Wakeman-Linn et Hans Weisfeld, avec la collaboration de Gustavo Ramirez (assistant de recherche) et d'Emma Morgan (assistante de rédaction).

¹ À la mi-septembre, le cours du pétrole se situait autour de 100 dollars le baril, soit environ 40 % de moins que les niveaux records de la mi-juillet. De même, les cours des denrées alimentaires ont fléchi de 8 % par rapport au pic de juin.

Graphique 1.1. Croissance du PIB des pays clients de l'AfSS

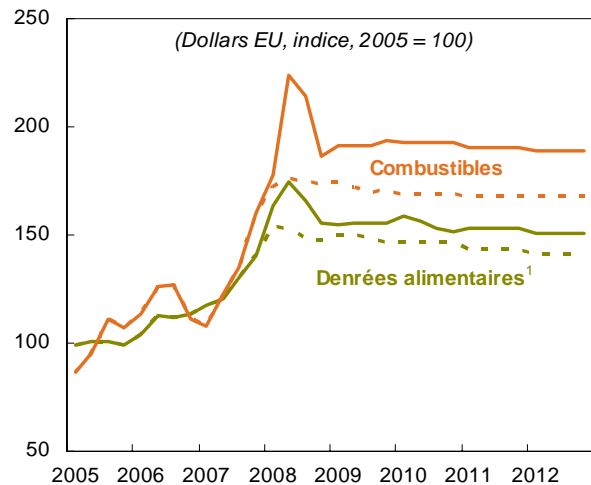
La demande des exportations de l'AfSS a baissé.



Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale (PEM)*.

Graphique 1.2. Cours mondiaux des produits de base

Les cours des denrées alimentaires et des carburants ont reflué récemment, mais ils restent nettement supérieurs à leurs niveaux de 2007.



Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : Lignes continues = projections actuelles; pointillées = projections d'avril 2008.

¹ Céréales, huiles végétales, viande, fruits de mer, sucre, bananes et oranges.

Tableau 1.1. Afrique subsaharienne : principaux indicateurs, 2004–09¹

	2004	2005	2006	2007	Projections 2008	Projections 2009
<i>Variation en pourcentage</i>						
PIB réel	7,0	6,2	6,3	6,7	5,9	6,2
<i>Dont</i> : Pays exportateurs de pétrole ²	11,2	7,8	7,5	8,9	8,1	8,8
Pays importateurs de pétrole	5,1	5,6	5,8	5,7	4,8	4,9
PIB réel hors pétrole	7,1	6,4	7,8	7,7	6,9	6,2
Prix à la consommation (moyenne)	7,3	8,8	7,3	7,1	11,7	9,5
<i>Dont</i> : Pays exportateurs de pétrole	14,9	14,7	8,2	5,7	9,9	9,0
Pays importateurs de pétrole	4,2	6,2	6,9	7,8	12,6	9,7
PIB par habitant	4,9	4,2	4,3	4,6	3,6	4,1
<i>Pourcentage du PIB</i>						
Exportations de biens et de services	34,4	36,8	38,0	38,2	41,5	39,5
Importations de biens et de services	33,0	33,9	34,7	36,4	37,5	37,3
Épargne intérieure brute	21,3	22,8	24,6	24,1	26,2	25,5
Investissement intérieur brut	20,3	20,2	21,6	22,2	22,2	23,2
Solde budgétaire (dons compris)	-0,2	1,7	5,0	1,6	2,2	1,5
<i>Dont</i> : Pays exportateurs de pétrole	4,5	8,2	11,7	5,0	7,1	5,5
Pays importateurs de pétrole	-2,1	-1,2	1,5	-0,2	-1,1	-1,3
Solde de la balance courante (dons compris)	-1,5	-0,4	0,5	-2,4	-0,3	-2,1
<i>Dont</i> : Pays exportateurs de pétrole	2,7	7,7	10,9	3,8	9,7	5,7
Pays importateurs de pétrole	-3,1	-4,0	-5,0	-5,8	-7,1	-7,6
Termes de l'échange (variation en %)	3,5	9,4	9,8	6,0	15,1	-2,8
<i>Dont</i> : Pays exportateurs de pétrole	15,6	32,4	16,6	8,0	38,1	-6,1
Pays importateurs de pétrole	-1,2	-0,9	6,3	4,9	-0,6	-0,4
Réserves (mois d'importations)	4,3	4,7	5,6	5,8	6,1	6,7
<i>Pour mémoire :</i>						
Prix du pétrole (dollars EU le baril)	37,8	53,4	64,3	71,1	107,3	100,5
Croissance du PIB des partenaires commerciaux (en %)	4,2	3,6	4,1	3,9	2,8	2,2

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique et des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : données au 3 octobre 2008; moyenne arithmétique des données des pays, pondérée sur le PIB.

¹ Hormis le Zimbabwe. Voir liste des pays d'Afrique subsaharienne au tableau AS MN 1 de l'appendice statistique.

² Angola, Cameroun, Gabon, Guinée équatoriale, Nigéria, République du Congo et Tchad.

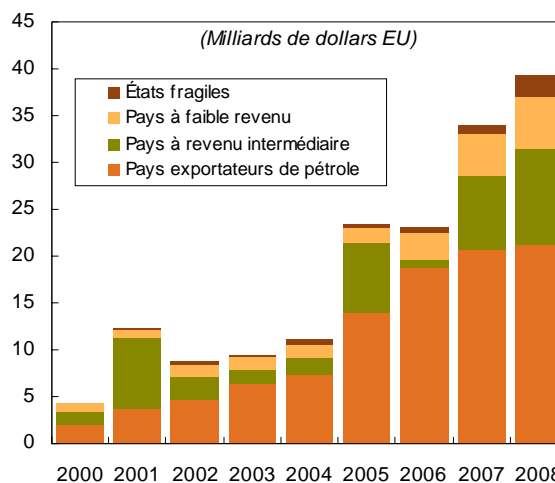
plusieurs années, la plupart des pays africains importateurs de pétrole devraient subir une dégradation marquée et durable des termes de l'échange par rapport à 2007². Cela dit, les projections concernant les prix des produits de base sont actuellement entachées d'un degré exceptionnel d'incertitude et on ne peut exclure une évolution très surprenante.

Jusqu'à présent, l'agitation persistante des marchés financiers mondiaux ne semble avoir eu que des effets limités sur l'Afrique subsaharienne. Si les turbulences ont freiné la croissance mondiale et quelque peu réduit la demande d'exportations subsahariennes, il semblerait que les investisseurs continuent à s'intéresser au continent, d'une part, parce que les taux de rendement sont élevés par rapport à ceux que procurent les marchés matures et, d'autre part, parce que l'Afrique subsaharienne offre des possibilités de diversification incomparables. Les investissements directs étrangers (IDE), en particulier, continuent à augmenter, de plus en plus au profit de pays non producteurs de pétrole. Les IDE sont attirés à la fois par le niveau élevé des cours des produits de base non pétroliers et par les possibilités d'investissement dans des services tels que les télécommunications (graphique 1.3). Une part importante et croissante des IDE provient de Chine et aussi, de plus en plus, des pays du Golfe.

Cependant, en 2008, les flux d'investissements de portefeuille se sont quelque peu restreints, pour diverses raisons : la liquidité mondiale s'est réduite; les taux de change et les marchés de capitaux sont plus volatils, de sorte qu'il paraît plus risqué d'investir dans des actifs libellés en monnaie locale; enfin, les investisseurs se soucient davantage de l'augmentation des aléas politiques et macroéconomiques et de la liquidité de leurs

actifs. Par exemple, les pays africains ont cessé, au premier semestre 2008, d'émettre des obligations libellées en monnaies étrangères, alors que les émissions de cette nature avaient doublé chaque année pour passer de 1,5 milliard de dollars EU en 2005 à 6,5 milliards en 2007. En outre, en raison de facteurs internes, mais aussi du changement d'attitude des investisseurs mondiaux, l'Afrique du Sud a vu les flux d'investissements de portefeuille s'inverser à partir de la fin de 2007, tandis que son marché boursier devenait plus volatil et le rand se dépréciait³. Au Nigéria également, durant les premiers mois de 2008, les investisseurs se sont détournés pendant quelque temps des titres de créances émis par l'État et les entreprises. Au Kenya, les incidents violents liés aux élections au début de l'année ont eu temporairement une incidence négative sur les flux de capitaux, mais les investissements sont revenus en avril lors de la privatisation d'un fournisseur de services de télécommunications.

Graphique 1.3. Afrique subsaharienne : investissements directs étrangers
Hausse continue des afflux d'IDE.



Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*.

² Comme dans les éditions précédentes des *Perspectives économiques régionales*, nous répartissons les pays d'Afrique subsaharienne entre exportateurs et importateurs de pétrole. Les pays importateurs sont en outre subdivisés entre pays à revenu intermédiaire, pays à faible revenu et États fragiles. On trouvera la classification complète à l'appendice statistique.

³ Les taux d'intérêt ont par ailleurs augmenté en Afrique du Sud par rapport à ceux des marchés matures. Cela tient avant tout au resserrement progressif de la politique monétaire de ce pays, et non à un changement de conjoncture sur les marchés financiers mondiaux.

L'intensification des turbulences financières mondiales en septembre a rendu les investisseurs encore plus friands d'actifs hautement liquides et d'actifs de haute qualité, ce qui pourrait influencer sur les flux de portefeuille à l'avenir. Si la plupart des pays africains financent l'essentiel de leurs besoins de balance des paiements au moyen de flux officiels, les pays qui ont commencé ces dernières années à recourir aux marchés financiers internationaux pour financer des déficits courants considérables sont particulièrement vulnérables à un retournement possible des flux de capitaux. Les gouvernements de ces pays devraient suivre des politiques macroéconomiques particulièrement prudentes pour conforter autant que possible la confiance des investisseurs. Une autre voie par laquelle les turbulences financières mondiales pourraient toucher l'Afrique est celle de la fragilisation des banques nationales. En particulier, la propriété étrangère des banques africaines pourrait constituer un facteur de vulnérabilité si les banques mères commençaient à retirer leurs fonds de leurs filiales africaines. Jusqu'à présent, toutefois, il semblerait que les banques africaines aient été peu touchées à cet égard. On n'a observé aucun retrait des banques mères, qui sont situées essentiellement en France, au Royaume-Uni et en Afrique du Sud. De plus, il est peu probable que les systèmes bancaires africains connaissent des turbulences comparables à celles des banques américaines, car en règle générale les banques d'Afrique qui accordent des prêts conservent ces créances, le marché interbancaire est peu étendu et le marché des instruments titrisés et des produits dérivés est étroit, voire inexistant.

Si les turbulences financières devaient freiner la croissance mondiale encore plus qu'on ne le prévoit actuellement, cela aurait des répercussions sur l'Afrique en provoquant une baisse encore plus prononcée de la demande d'exportations africaines et aussi, probablement, une diminution des cours des produits de base. En pareil cas, les investissements directs étrangers, l'aide sous forme d'investissements de portefeuille et les

envois de fonds des travailleurs émigrés pourraient aussi diminuer.

Les facteurs internes

Croissance du PIB

Bien que la croissance du PIB se soit légèrement amenue dans les pays d'Afrique subsaharienne, pour s'établir un peu en dessous de 6 %, il y a tout lieu de s'attendre à ce qu'elle soit relativement vigoureuse en 2008, poursuivant ainsi la tendance lourde des années précédentes. Cela signifie non pas que l'Afrique subsaharienne n'a pas ressenti les effets de l'évolution de la conjoncture ailleurs dans le monde, mais que d'autres facteurs sont aussi à l'œuvre :

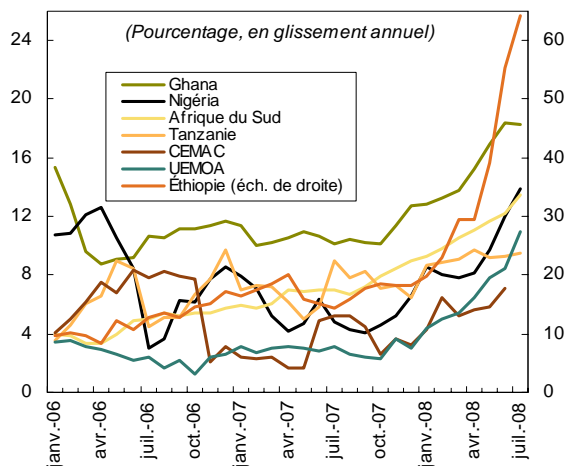
- Pour ce qui est des pays exportateurs de pétrole, il est à prévoir une baisse temporaire d'un demi-point du taux de croissance qui se situerait à 8 % en 2008, principalement pour les raisons suivantes : la production pétrolière serait plus faible que prévu dans le Delta du Niger, à cause des accès de violence qui s'y produisent à répétition; la production du principal gisement de Guinée équatoriale venant à maturité serait légèrement inférieure aux prévisions, et la croissance hors pétrole serait en baisse au Tchad en raison de l'insécurité qui y règne⁴.
- S'agissant des pays importateurs de pétrole, les projections font aussi état d'une baisse d'un demi-point du taux de croissance qui se chiffrerait à 5 %. Cette décélération est prévisible compte tenu de l'évolution de la conjoncture

⁴ Sauf indication contraire, les données se rapportant à l'Afrique subsaharienne dans son ensemble ou à des groupes de pays de la région sont pondérées par le PIB à parité de pouvoir d'achat ou en dollars EU, selon le cas (pour plus de détails, se reporter à l'appendice statistique).

mondiale⁵. L'un des facteurs influents non directement liés à l'envolée des cours mondiaux est l'augmentation continue des IDE. Par exemple, la République démocratique du Congo et Madagascar tirent profit des IDE dans le secteur minier, le Kenya des IDE dans les télécommunications, et le Sénégal des IDE dans les infrastructures et le tourisme. L'amélioration de la sécurité dans certaines contrées d'Afrique de l'Est a aussi favorisé la croissance (en dopant, par exemple, les exportations de l'Ouganda vers les pays voisins). En revanche, la croissance se ralentit en Afrique du Sud en raison de goulots d'étranglement dans le secteur énergétique, du ralentissement économique mondial et du durcissement de la politique monétaire. Les défaillances du secteur de l'énergie en Afrique du Sud ont en outre limité les livraisons d'électricité aux pays limitrophes, dont le Mozambique et le Swaziland, et entravé leur croissance. Enfin, l'économie du Kenya a subi une sévère contraction au cours des trois premiers mois de l'année en raison des violences qui ont suivi des élections contestées; elle ne pourra pas répéter en 2008 ses bonnes performances de 2007.

⁵ Il semble qu'une baisse d'un point de la croissance (et de la demande d'exportations) des partenaires commerciaux ait pour effet de réduire d'environ un demi-point la croissance du PIB de l'Afrique subsaharienne, en sus des effets éventuels de l'évolution des cours des produits de base (voir le chapitre I de l'édition d'avril 2008 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*). Il semble aussi qu'une diminution d'un point de la croissance du revenu induite par les termes de l'échange ait tendance à réduire la croissance de l'Afrique subsaharienne d'environ 0,05 point, en sus des effets éventuels de l'évolution de la conjoncture mondiale (voir Ndulu and O'Connell, 2007). Par conséquent, le ralentissement de 1,1 point du taux de croissance des partenaires commerciaux et la baisse du revenu de 1,3 % du PIB découlant de la dégradation des termes de l'échange des pays importateurs de pétrole qui ressortent des projections (sujets traités plus loin) tendraient à réduire la croissance de ces pays en 2008 de 0,6 % en moyenne.

Graphique 1.4. Afrique subsaharienne : taux d'inflation de divers pays
Hausse sensible de l'inflation en 2008.



Source : FMI, *Statistiques financières internationales*.

Inflation

Au cours des six premiers mois de 2008, le taux d'inflation moyen des prix à la consommation en Afrique subsaharienne est passé de 9 à 15 %, principalement parce que l'inflation des prix alimentaires a bondi de 10 à 20 % et celle des prix des combustibles de 12 à 19 % (tableau 1.2; graphique 1.4)⁶. Dans quelques pays, la pression de la demande a aussi alimenté l'inflation. Tel est, par exemple, le cas en Afrique du Sud, où l'écart de production est positif depuis plusieurs trimestres malgré la décélération récente de la croissance, et au Ghana et en Éthiopie, où les investissements publics dans les infrastructures augmentent à un rythme soutenu. L'accélération de l'inflation concerne tous les pays, quels que soient leur régime de change, leurs structures économiques et leur niveau de développement. Cependant, dans la zone franc, l'inflation s'est aussi accélérée, mais moins que dans la plupart des autres régions. Cela tient sans doute à la fois à l'ancrage des anticipations inflationnistes dans le régime de change fixe vis-à-vis de l'euro et à l'effet de freinage que l'appréciation de l'euro a exercé sur l'inflation au premier semestre de 2008. Dans bien des pays, le taux d'inflation dépasse désormais sensiblement le niveau visé par la banque centrale.

⁶ Il s'agit de moyennes non pondérées.

Tableau 1.2. Afrique subsaharienne : inflation et politique monétaire, 2007–08
(pourcentage, en glissement annuel)

	Déc. 2007	Dernière observation en 2008	Mois	Taux d'inflation ciblé (en %)	Politique monétaire ¹ (points)
Afrique du Sud	9,0	13,6	Août	3–6	+1,00
Éthiopie	18,4	61,6	Août	<10	+0,40
Ghana	12,7	18,1	Août	6–8	+3,50
Nigéria	6,6	12,4	Août	<10	+0,75
Tanzanie	6,4	9,8	Août	≤5	...
CEMAC	3,2	5,9	Mai	≤3	+0,25
UEMOA	3,0	7,9	Mai	≤3	+0,50
Afrique subsaharienne	8,7	15,0	Divers

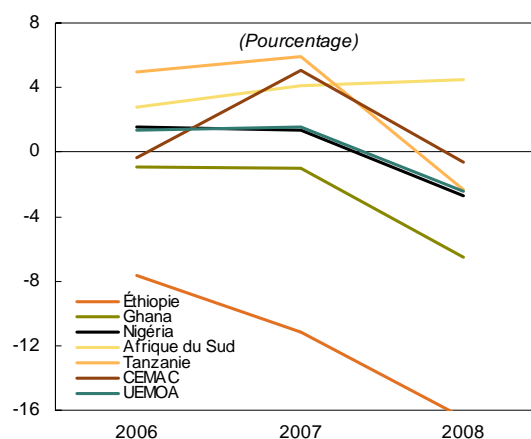
Sources : FMI, *Statistiques financières internationales* et base de données du Département Afrique.

¹ Modification du taux directeur entre décembre 2007 et août 2008.

Dans le même temps, des signes de possibles effets de second tour sont apparus, ce qui laisse à penser que l'inflation commence peut-être à dépasser le niveau justifié par la seule augmentation du prix relatif de l'alimentation et des carburants⁷. En particulier, l'inflation sous-jacente moyenne est passée en Afrique subsaharienne de 5 % à la fin de 2007 à 8 % en juin 2008⁸. L'inflation des salaires semble aussi s'être accélérée : dans 8 des 14 pays pour lesquels des données sont disponibles, le taux de croissance annuel des salaires nominaux est maintenant égal ou supérieur à 10 %⁹. Malgré cela, le durcissement de la politique monétaire a généralement été limité jusqu'à présent. Par exemple, les taux d'intérêt n'ont guère été relevés, ce qui a permis aux taux d'intérêt réels de diminuer dans de nombreux pays

(graphique 1.5)¹⁰. Dans ces conditions, les projections font entrevoir pour 2008 une inflation en hausse de 5 points, ce qui la situerait à 12 % et représente une progression sensiblement plus forte que dans les pays avancés.

Graphique 1.5. Afrique subsaharienne : taux d'intérêt réels de divers pays
Baisse des taux d'intérêt réels dans de nombreux pays.



Source : FMI, *Statistiques financières internationales*.

⁷ Par l'expression « effet de second tour », on entend une augmentation durable de l'inflation qui résulte d'une flambée ponctuelle des prix. Pour de plus amples explications, voir l'encadré 1.4.

⁸ L'inflation sous-jacente se définit ici comme l'inflation globale, à l'exclusion des denrées alimentaires et des combustibles. L'inflation sous-jacente ainsi définie ne reflète pas nécessairement les seuls effets de second tour. Elle peut aussi résulter indirectement d'effets de premier tour. Cependant, plus la durée pendant laquelle l'inflation sous-jacente reste élevée est longue, plus la présence d'effets de second tour est vraisemblable.

⁹ Dans la plupart des cas, les données sur les salaires se rapportent seulement aux salaires de la fonction publique.

¹⁰ Compte tenu de la difficulté de mesurer les taux d'intérêt réels, le graphique 1.5 donne uniquement une indication des tendances générales. Pour toute l'année 2007, les taux d'intérêt réels sont mesurés par la différence entre les taux directeurs de la banque centrale et le niveau observé de l'inflation globale. Pour 2008, ils sont mesurés par la différence entre les taux directeurs et le niveau projeté de l'inflation globale. Pour l'Afrique du Sud, les taux d'intérêt réels sont mesurés par la différence entre le taux directeur et un indicateur de l'inflation prévue tiré des rendements des obligations publiques nominales et indexées sur l'inflation.

Situations budgétaires

Pour ce qui est des pays exportateurs de pétrole, les excédents budgétaires, hors dons, grimperaient en 2008 à 7 % du PIB, sous l'effet d'un montant considérable de recettes pétrolières exceptionnelles. Le déficit primaire non pétrolier moyen rapporté au PIB non pétrolier, qui permet de mesurer le degré de dépense des recettes pétrolières, augmenterait légèrement en 2008 (tableau 1.3), ce qui signifie qu'une partie limitée des recettes pétrolières est dépensée. Comme on pouvait s'y attendre, il semble que la politique budgétaire alimente les tensions inflationnistes dans plusieurs pays exportateurs de pétrole, dont l'Angola, la Guinée équatoriale, le Nigéria et le Tchad¹¹.

La situation budgétaire des pays importateurs de pétrole se dégrade en raison de la baisse de la croissance de leur PIB et du coût des mesures prises par les pouvoirs publics pour atténuer l'impact de

l'envolée des cours pétroliers et alimentaires, coût estimé à 0,5 % du PIB en moyenne en 2008¹². Les déficits budgétaires, hors dons, se creuseraient de 1 % du PIB pour atteindre 3 % du PIB en 2008, et la dégradation des déficits, dons inclus, serait presque du même ordre, comprise entre près de 0 et 1 % du PIB. De manière peut-être surprenante, les apports de dons aux pays importateurs de pétrole n'ont guère été influencés par l'envolée des cours alimentaires et pétroliers. Le Rwanda et le Burundi sont au nombre des quelques pays faisant état d'une augmentation sensible de l'aide, grâce en partie à la Banque mondiale¹³. De façon plus générale, les flux d'aide publique au développement des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'Afrique subsaharienne (mis à part l'allègement de la dette du Nigéria et du Libéria) sont restés à peu près stationnaires depuis 2003, ce qui donne à penser que le doublement de l'aide à l'Afrique subsaharienne auquel le G-8

Tableau 1.3. Afrique subsaharienne : déficits primaires hors pétrole des pays exportateurs de pétrole¹
(en pourcentage du PIB hors pétrole)

	2005	2006	2007	2008 (proj.)	2009 (proj.)
Angola	62	50	57	51	41
Cameroun	1	1	3	6	6
Congo, Rép. du	30	51	56	43	40
Gabon	18	18	13	13	9
Guinée équatoriale	61	55	50	47	74
Nigéria	27	29	28	32	32
Tchad	5	15	22	25	18
Moyenne (pondérée)	33	33	33	35	34

Source : FMI, base de données du Département Afrique.

¹ Recettes non pétrolières hors dons, moins dépenses hors charges d'intérêts.

¹¹ Le fait que, dans le groupe des pays exportateurs de pétrole, l'inflation reste toutefois inférieure à celle des pays importateurs semble s'expliquer essentiellement par le régime de change fixe de la CEMAC.

¹² Sur la base de données pour 22 pays.

¹³ Jusqu'à présent, la Banque mondiale a approuvé des dons supplémentaires de 95 millions de dollars EU en réponse à la crise alimentaire, en faveur de neuf pays (Burkina Faso, Burundi, Érythrée, Ghana, Libéria, Madagascar, Rwanda, République Centrafricaine et Sierra Leone). La Banque mondiale compte approuver d'ici la fin de 2008 des dons totalisant 615 millions de dollars EU au bénéfice de 23 pays. Par ailleurs, plusieurs pays ont reçu un surcroît d'assistance du FMI sous forme de nouveaux programmes au titre de la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC) ou d'une augmentation des programmes existants. À la fin de juillet 2008, de nouveaux programmes FRPC (donnant accès à un montant d'assistance supérieur à celui qui était prévu initialement) avaient été approuvés en faveur du Burundi, du Mali et du Niger. Une majoration des montants des programmes de prêts en cours a été accordée au Bénin, au Burkina Faso, à la Guinée, à Madagascar, au Malawi et à la République Centrafricaine. Plusieurs autres demandes d'augmentation de prêts sont en cours d'examen.

s'était engagé lors du sommet de Gleneagles en 2005 n'est pas encore chose faite.

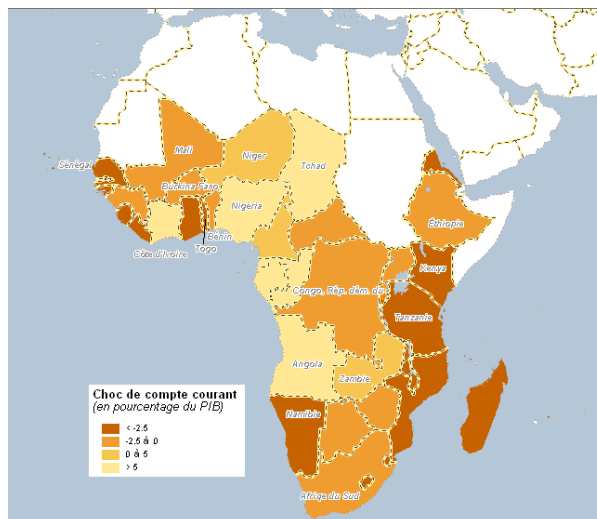
Termes de l'échange et situations extérieures

Du fait essentiellement de l'envolée des cours du pétrole, les projections laissent entrevoir une amélioration de 38 % des termes de l'échange des pays exportateurs de pétrole en 2008 et une dégradation de 4 % de ceux des pays importateurs de pétrole (hors Afrique du Sud).

Les termes de l'échange d'un pays ne sont toutefois pas un bon indicateur de l'incidence que les variations des cours internationaux sont susceptibles d'avoir sur la situation de ses comptes extérieurs (et sur le pouvoir d'achat de ses citoyens) et des ajustements qui s'imposent en conséquence. En effet, lorsque les prix des exportations et des importations d'un pays augmentent dans les mêmes proportions, les termes de l'échange demeurent inchangés, alors qu'il en résulte une dégradation de la balance commerciale, si elle est déjà déficitaire. En 2007, les pays importateurs de pétrole accusaient des déficits commerciaux prononcés, ce qui signifie que la dégradation des termes de l'échange sous-estime l'impact que les variations des cours ont eu sur leur situation extérieure. Une analyse fondée sur la méthode des volumes d'échange constants révèle qu'en 2008 la variation des termes de l'échange devrait avoir un effet positif de l'ordre de 24 % du PIB sur le solde courant des pays exportateurs de pétrole et un impact négatif de 4 % du PIB sur le solde courant des pays importateurs de pétrole (carte 1.1)¹⁴. Au nombre des pays à faible revenu dont le solde courant est négativement affecté, 17 sont particulièrement éprouvés : le Bénin, le Burkina Faso, le Burundi, les Comores, l'Érythrée, l'Éthiopie, la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau,

Carte 1.1. Afrique subsaharienne : impact sur les soldes courants des variations des cours des produits de base en 2008

Impact négatif pour beaucoup de pays importateurs de pétrole.



le Libéria, Madagascar, le Malawi, le Mali, la République Centrafricaine, la Sierra Leone, le Togo et le Zimbabwe¹⁵.

Compte tenu de l'évolution des taux de change réels (voir ci-après), les projections font ressortir une amélioration sensible des soldes extérieurs courants, dons compris, des pays exportateurs de pétrole, qui afficheraient un excédent de 10 % du PIB en 2008. Par contre, les soldes extérieurs courants, dons compris, des pays importateurs de pétrole se dégraderaient, tombant à 7 % du PIB, sous l'effet non seulement de l'envolée des cours des produits de base, mais aussi du resserrement limité de la politique monétaire et de la dégradation des finances publiques. Jusqu'à présent, l'impact négatif subi par les pays importateurs de pétrole semble n'avoir

¹⁴ Ces chiffres sont des moyennes non pondérées. On s'attend que la hausse des prix alimentaires ait un très faible impact positif seulement à Maurice, en Namibie et au Swaziland, et un impact négatif dans tous les autres pays. L'impact de la flambée des prix pétroliers est en général beaucoup plus marqué que celui des prix alimentaires.

¹⁵ Un pays est considéré comme particulièrement éprouvé lorsque l'impact sur le solde courant dépasse soit 50 % des réserves internationales initiales, soit 2,5 % du PIB. Le deuxième paramètre n'a été employé que dans le cas des pays de la zone CFA, pour lesquels un indicateur basé sur les réserves a moins de signification, ainsi que dans celui des pays ayant au départ des institutions particulièrement fragiles. Le Sénégal et le Ghana, qui auraient autrement pu faire partie du lot, en ont été exclus parce que d'autres facteurs influent sur leurs balances des paiements.

engendré qu'une perte limitée de réserves et n'a pas accru leurs dettes envers les créanciers officiels. Cependant, et nonobstant les entrées d'IDE anticipées, il n'est pas certain que le volant de réserves dont disposent actuellement tous les pays importateurs de pétrole sera suffisant pour faire face à une dégradation durable de leur solde courant.

Évolution des taux de change

Une hausse des cours des denrées alimentaires et du pétrole tend généralement à entraîner une appréciation du taux de change réel d'équilibre dans les pays dont le solde extérieur courant est positivement affecté, et une dépréciation lorsque l'impact sur le solde courant est négatif. En fait, les taux de change réels basés sur l'indice des prix à la consommation (IPC) des pays exportateurs de pétrole se sont quelque peu appréciés ces derniers mois (graphique 1.6)¹⁶. Au Nigéria, cela tient à la stabilité du taux de change effectif nominal et d'une forte inflation. Dans les pays producteurs de pétrole de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), l'appréciation réelle s'explique principalement par l'appréciation du taux effectif nominal sous l'effet du renforcement de l'euro, encore qu'en Guinée équatoriale et au Tchad, le taux élevé d'inflation y soit aussi pour beaucoup (graphique 1.7). En Angola, par contre, l'appréciation du taux nominal et une forte inflation ont maintenu le taux de change réel stable.

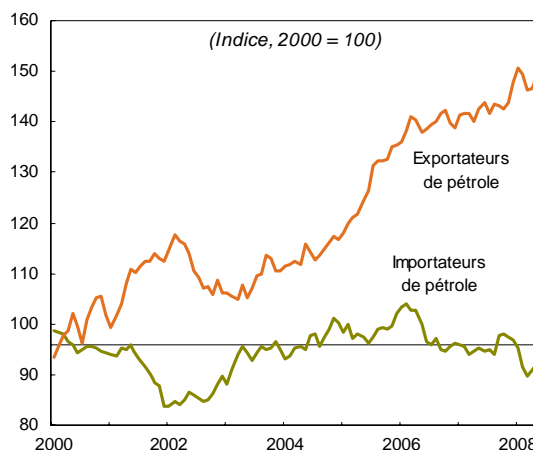
De même, les taux de change réels (base IPC) des pays importateurs de pétrole se sont quelque peu dépréciés. Cependant, les choses se sont passées très différemment selon les pays. L'Afrique du Sud, par exemple, a connu une dépréciation réelle calquée sur la dépréciation nominale du rand. La dépréciation du

¹⁶ On ne dispose pas pour les pays d'Afrique subsaharienne des chiffres correspondant aux taux de change réels calculés sur la base des prix relatifs des biens échangés et non échangés (sans doute le mode de calcul le plus pertinent dans les circonstances actuelles) : il a fallu calculer les taux de change réels en se basant sur les différences entre les taux d'inflation internes et étrangers (base IPC). Dans certaines conditions, toutefois, les taux de change réels basés sur l'IPC peuvent évoluer en sens contraire des taux de change réels basés sur les prix relatifs des biens échangés et non échangés.

rand a aussi permis une dépréciation dans d'autres pays d'Afrique australe, tels que le Botswana et le Swaziland, étant donné l'importance du rand pour leurs monnaies. Par contre, les pays membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), par exemple, ont connu une appréciation réelle du franc CFA.

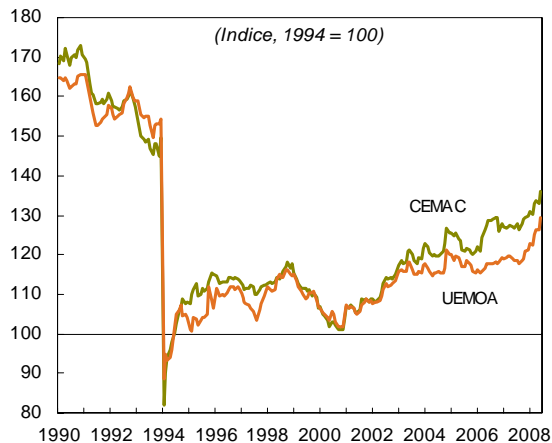
Graphique 1.6. Afrique subsaharienne : taux de change effectifs réels des pays exportateurs et importateurs de pétrole

Appréciation réelle dans les pays exportateurs, dépréciation réelle dans les pays importateurs.



Source : FMI, Système de notification des informations.

Graphique 1.7. Afrique subsaharienne : taux de change effectifs réels dans la zone franc
Appréciation réelle sensible dans la CEMAC et dans l'UEMOA ces derniers mois.



Source : FMI, Système de notification des informations.

Impact sur les pauvres

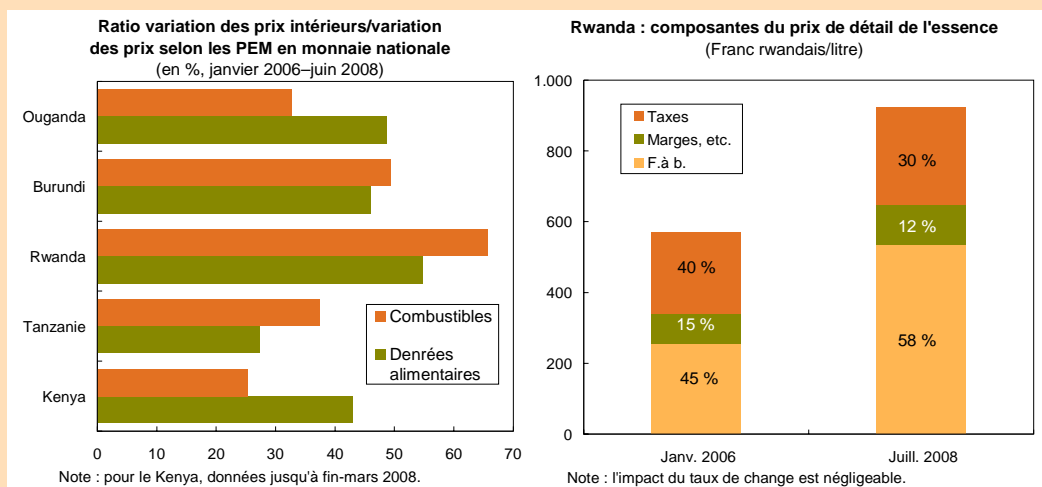
La hausse des cours des produits alimentaires et pétroliers pourrait aussi entraîner une augmentation sensible des taux de pauvreté dans un certain nombre de pays, surtout lorsque l'impact sur le solde extérieur courant est nettement négatif. Par exemple, au cours des sept premiers mois de 2008, le cours du riz sur les marchés mondiaux a augmenté de 111 %, celui du blé de 89 %, celui du maïs de 48 %, et les cours des combustibles de 64–82 % avant de redescendre récemment. L'impact de la hausse des prix des denrées alimentaires sur la pauvreté pourrait être particulièrement marqué en Afrique subsaharienne, étant donné que le ménage moyen dépense environ la moitié de son revenu en nourriture. Le renchérissement des combustibles aura vraisemblablement un impact direct moindre sur les pauvres, car en Afrique subsaharienne le

ménage type consacre moins d'un dixième (7 %) de son revenu à l'achat de ces produits. Néanmoins, l'effet ultime de la hausse des cours des combustibles sera sans doute bien plus prononcé que son effet direct, car les combustibles sont un intrant intermédiaire pour la plupart des autres biens.

D'après une étude récente (Ivanic and Martin, 2008), si les prix intérieurs des denrées alimentaires importantes échangées sur les marchés internationaux augmentaient dans les mêmes proportions que leurs cours mondiaux, le pourcentage de pauvres dans plusieurs pays à faible revenu du monde et d'Afrique pourrait s'en trouver majoré de 4 à 5 points. Heureusement, en règle générale, la hausse des cours mondiaux ne se répercute pas de façon tout à fait proportionnelle sur les prix intérieurs. L'encadré 1.1 décrit cet effet,

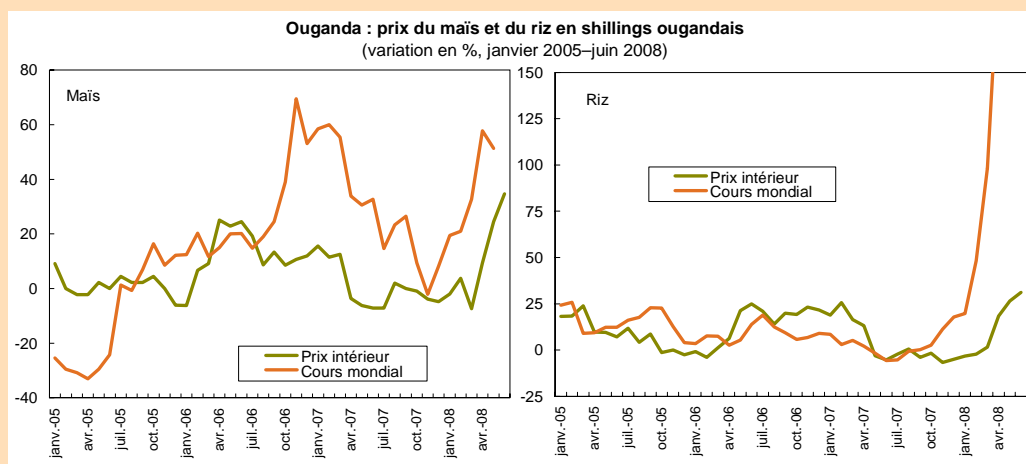
Encadré 1.1. Évolution des cours des produits de base et des prix dans les pays membres de la CAE

Les pays de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) illustrent bien l'impact de la hausse des cours mondiaux des denrées alimentaires et des combustibles sur les prix intérieurs. En moyenne, l'inflation globale (base IPC) dans la CAE est passée de 8 % en 2007 à 20 % en juin 2008. La hausse des cours mondiaux des produits de base a été perçue comme le principal coupable, mais les prix intérieurs de ces produits n'ont pas augmenté dans des proportions aussi fortes que leurs cours mondiaux.



Divers facteurs peuvent atténuer l'effet des cours mondiaux des produits de base sur les prix intérieurs, notamment la stabilité des coûts de main-d'œuvre, le niveau des bénéfices, la fiscalité et l'appréciation du taux de change. Le principal facteur limitant l'effet de la hausse des cours mondiaux des combustibles a été la fiscalité, sous forme d'une réduction des taux d'imposition implicite ou explicite (Ouganda, Tanzanie, Kenya, Rwanda). Dans certains pays, par ailleurs, les marges bénéficiaires des importateurs ont baissé. S'agissant des prix alimentaires, le principal facteur limitant l'effet de la hausse des cours mondiaux sur les prix intérieurs de l'alimentation a été la production intérieure de plusieurs denrées alimentaires, conjuguée à la déconnexion partielle des pays par rapport aux marchés mondiaux, due aux insuffisances

Encadré 1.1 (fin)



des infrastructures et aux barrières commerciales, telles que l'embargo sur les exportations récemment imposé par la Tanzanie. En conséquence, on constate une corrélation historiquement étroite du prix intérieur des denrées pour l'essentiel importées, comme le riz, avec les cours mondiaux, tandis que le prix des denrées produites principalement sur place, comme le maïs, est davantage fonction des conditions d'approvisionnement internes (encore que l'on constate une corrélation plus forte avec les cours mondiaux depuis quelques mois). En Ouganda et au Kenya, l'effet de la hausse des cours mondiaux sur les prix intérieurs a aussi été atténué par les variations des taux de change.

Il ressort de l'estimation économétrique de l'effet de la hausse des cours mondiaux sur l'inflation globale (base IPC) dans la CAE sur la période 1997–2007 qu'un relèvement de 10 % des cours des denrées alimentaires a en moyenne majoré le taux d'inflation globale de 0,7 point, l'effet d'une hausse de même ampleur des cours des combustibles étant de 0,4 point. D'après ces estimations, la hausse des cours mondiaux des produits alimentaires et pétroliers a contribué pour 1,5 point à l'inflation globale des prix à la consommation dans la CAE en 2007, et devrait avoir un impact plus marqué encore en 2008 (4,6 points).

Contribution estimée des prix mondiaux du pétrole et des aliments à l'inflation dans les pays de la CAE (Points de pourcentage)						
	Burundi	Kenya	Rwanda	Tanzanie	Ouganda	Moyenne CAE ¹
Répercussion estimée des prix mondiaux des aliments et du pétrole sur l'inflation ²						
Prix mondiaux des aliments	0,8	1,1		0,4	0,3	0,7
Cours mondiaux du pétrole	0,8	0,4	0,3	0,2	0,6	0,4
Contribution estimée à l'inflation moyenne, 2007 ³						
Inflation globale ⁴	8,3	9,8	9,1	7,0	6,8	8,3
Prix mondiaux des aliments	1,1	1,7	1,6	0,6	0,4	1,1
Cours mondiaux du pétrole	0,9	0,4	0,3	0,2	0,6	0,4
Contribution totale	2,0	2,1	1,9	0,8	1,0	1,5
Contribution estimée à l'inflation moyenne projetée, 2008 ⁵						
Inflation projetée ⁴	19,1	25,8	12,0	9,0	7,3	16,3
Prix mondiaux des aliments	2,4	3,5	3,3	1,2	0,8	2,2
Cours mondiaux du pétrole	5,4	2,4	1,8	1,2	3,8	2,3
Contribution totale	7,7	5,9	5,1	2,4	4,6	4,6

Sources : FMI, données présentées pour les *Perspectives de l'économie mondiale* ; estimations des services du FMI.

¹Moyenne pondérée, en utilisant le PIB nominal de 2005 en dollars EU comme pondération.

²Contribution à l'inflation globale d'une augmentation de 10 % de chaque variable.

³ multiples des coefficients de répercussion et des augmentations effectives des prix mondiaux des aliments et du pétrole.

⁴ Inflation annuelle moyenne effective et projetée présentée pour les *Perspectives de l'économie mondiale*.

⁵ Estimation à partir de l'augmentation des prix mondiaux des aliments et du pétrole projetée par les *Perspectives de l'économie mondiale* pour 2008.

Note : Cet encadré a été rédigé par by Michael Gorbanyov, Zuzana Murgasova, Manrique Saenz et Yuri Sobolev.

à partir de l'exemple de la Communauté de l'Afrique de l'Est. Il en ressort que la hausse des prix intérieurs des denrées alimentaires et des combustibles a été moins de la moitié de celle des cours mondiaux. Selon une autre étude (Wodon, 2008), si les prix intérieurs des denrées alimentaires échangées sur les marchés internationaux répercutaient la moitié de la hausse des cours mondiaux, les taux de pauvreté pourraient accuser une augmentation de l'ordre de 3 à 4 points en Afrique occidentale et centrale. Les deux études mettent en outre en évidence le fait que les pauvres vivant dans les villes sont les plus durement touchés par le renchérissement des denrées alimentaires et des combustibles, car ceux qui vivent dans les campagnes sont en général au moins en partie autosuffisants sur le plan alimentaire. Cependant, même les agriculteurs disposant d'un excédent alimentaire peuvent voir leur revenu diminuer du fait du renchérissement des denrées alimentaires et des combustibles si leurs coûts de production et de commercialisation augmentent plus vite que les prix de leurs produits.

Si les taux de pauvreté se modifiaient du fait du renchérissement des denrées alimentaires et des combustibles, cette variation viendrait s'ajouter à la révision à la hausse du nombre des pauvres dont la possibilité a été suggérée par Chen et Ravallion (2008). Selon ces auteurs, le seuil de pauvreté traditionnellement établi à 1 dollar EU par jour sous-estime probablement le coût du panier de consommation minimum.

Enjeux macroéconomiques et actions engagées jusqu'à présent

Les enjeux auxquels sont confrontés les décideurs sont triples : gérer l'ajustement face à l'envolée des prix des produits alimentaires et des combustibles, préserver la stabilité macroéconomique et éviter que le sort des pauvres ne s'aggrave. Pour ce faire, les décideurs de chaque pays doivent mettre en place un ensemble de mesures adaptées à la situation du pays. S'agissant des pays souffrant d'une dégradation persistante de leurs termes de l'échange qui n'est pas

compensée par une augmentation de l'aide qu'ils reçoivent, situation qui est celle de la plupart des pays importateurs de pétrole, l'ajustement passe par une action sur la demande, qu'il faut détourner des biens importés au profit de ceux qui sont produits localement, et par une réduction de l'absorption interne par rapport à la production¹⁷. Cela nécessitera en général un certain dosage de dépréciation du taux de change réel couplée à un durcissement de la politique macroéconomique. Le dosage dépréciation réelle/durcissement macroéconomique qui sera nécessaire dépendra, entre autres éléments, de l'élasticité du solde extérieur courant aux variations du taux de change, ainsi que de la viabilité extérieure et, partant, de la situation plus générale de la balance des paiements — c'est-à-dire de la possibilité de financer des déficits extérieurs courants plus prononcés grâce aux flux d'IDE, d'investissements de portefeuille, d'aide, etc. Il importera aussi de répercuter intégralement, à terme, les variations des cours, afin d'encourager les consommateurs et les producteurs à faire les ajustements nécessaires, d'éviter une augmentation permanente des subventions non ciblées et inefficaces, de maintenir l'endettement à un niveau viable et de veiller à ce que le peu de ressources disponibles soient affectées à des dépenses favorisant la croissance et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Dans le même temps, il importe de protéger les plus démunis à l'aide de mesures convenablement ciblées. Le

¹⁷ L'absorption est la somme de la consommation et de l'investissement publics et privés. Lorsqu'il faut réduire l'absorption, le secteur public et le secteur privé sont en général tous deux mis à contribution. Plus le secteur public réduit son train de vie, moins le secteur privé a d'efforts à fournir.

Comme déjà indiqué précédemment, la flambée des cours des denrées alimentaires et des combustibles sera, d'après les projections, pour une large part permanente, tout comme l'effet connexe sur les termes de l'échange, et l'analyse présentée dans ce rapport est centrée principalement sur l'ajustement à ce changement permanent. Une flambée temporaire exigerait bien moins d'ajustements, car elle mettrait moins en péril la stabilité des prix à long terme ainsi que la viabilité des comptes budgétaires et extérieurs. Il serait donc possible de faire face dans une plus large mesure à une flambée temporaire des cours en laissant la situation des finances publiques et des comptes extérieurs se dégrader.

dernier volet consiste à préserver la stabilité des prix à moyen terme, car une accélération de l'inflation aurait pour effet de peser sur les plus pauvres et de décourager les investissements¹⁸.

Il n'est pas toujours facile de déterminer et d'appliquer le bon dosage de mesures macroéconomiques, car les décideurs sont confrontés à des contraintes, à des incertitudes, à des arbitrages et à des conflits d'objectifs. Par exemple :

- *Contraintes* : Dans bien des pays, l'espace budgétaire disponible pour amortir l'impact de la hausse des cours sur les pauvres est limitée, il n'existe pas de mécanismes de transferts, et il faudrait du temps et des capacités administratives pour en mettre en place. Il importe donc de trouver d'autres solutions budgétairement abordables et raisonnablement bien ciblées. Un bon exemple serait un programme de repas gratuits pour les écoliers; une piste moins indiquée serait un relèvement des salaires de la fonction publique, mesure sans doute coûteuse et mal ciblée.
- *Incertitudes* : Les incertitudes pèsent, entre autres, sur la prévision de l'évolution des cours des produits de base et de leur impact sur les prix intérieurs et l'activité économique, sur l'évaluation de l'efficacité et de l'effet distributif des mesures de protection sociale, ou encore sur l'appréciation des retombées politiques que pourrait avoir un resserrement macroéconomique.
- *Arbitrages* : Les décideurs peuvent opter pour diverses combinaisons de mesures, mais ces choix impliquent des arbitrages. Par exemple, la mise en œuvre d'une politique monétaire restrictive pour éviter une inflation persistante aurait sans doute tendance à réduire l'activité économique privée et à

décourager l'investissement privé plus qu'un resserrement de la politique budgétaire visant à limiter la progression des salaires de la fonction publique. L'impact sur la pauvreté et, plus généralement, sur la distribution des revenus serait différent, de même que la faisabilité politique de chaque option. Les choix peuvent aussi influencer sur les perspectives à long terme. Par exemple, la réduction des dépenses peut aider à stabiliser l'économie, mais peut aussi, à plus long terme, jouer au détriment de l'accumulation de capital humain et physique, surtout si elle fait baisser les investissements publics.

- *Conflits d'objectifs* : La politique budgétaire est souvent confrontée à au moins deux objectifs apparemment contradictoires. Par exemple, si l'on cherche à amortir l'impact d'une flambée des prix sur les pauvres, la situation des finances publiques tend à se dégrader, alors que l'ajustement macroéconomique exige en général une politique de restriction budgétaire. De plus, les mesures visant à réduire au minimum les variations des prix intérieurs des produits alimentaires aident certes les consommateurs, mais elles font aussi diminuer les incitations aux réactions de l'offre à moyen terme que le gouvernement souhaitera encourager.

Dans les paragraphes qui suivent, nous formulons des recommandations spécifiques concernant les politiques budgétaires, monétaires, de change et structurelles, et nous évaluons les politiques en cours d'application à la lumière de ces recommandations.

Politique budgétaire

La politique budgétaire peut servir à amortir l'impact des chocs sur certains segments de la population et aider à contenir l'inflation et à réduire l'absorption lorsque c'est nécessaire pour préserver la stabilité économique. On peut poursuivre le premier objectif en réduisant la vitesse et le degré de répercussion de la hausse des cours mondiaux sur les prix intérieurs et en effectuant des transferts ciblés. S'il n'est pas possible de mettre immédiatement en place des

¹⁸ Voir l'encadré 2.1 de l'édition du printemps 2008 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*, qui traite du choix des objectifs d'inflation à moyen terme dans les pays à faible revenu.

mécanismes de transferts ciblés, le gouvernement peut envisager des mesures à court terme moins ciblées, telles que les réductions d'impôt ou le relèvement des subventions sur les biens consommés principalement par les pauvres. À terme, toutefois, il importe de renforcer les mécanismes de transferts — qui ne se limitent pas aux transferts en numéraire, mais incluent aussi des systèmes tels que les programmes de repas gratuits pour les écoliers ou de type nourriture-contre-travail — et en faire usage de plus en plus¹⁹. Pour déterminer à quel degré et pendant combien de temps il est souhaitable d'amortir les chocs, les décideurs devront se demander dans quelle mesure cette politique s'accorde avec l'objectif de préserver la stabilité de l'économie. Certains pays, par exemple, ont les moyens de prendre des mesures compensatoires sans compromettre la viabilité des finances publiques; d'autres devront ménager l'espace budgétaire requis pour couvrir le coût de ces mesures²⁰. Les pays qui ont du mal à ménager cet espace budgétaire seront contraints de limiter l'ampleur et la durée des soutiens budgétaires ou rechercher une aide extérieure.

Jusqu'à présent en 2008, les gouvernements des pays subsahariens ont pris diverses mesures pour amortir l'impact de la flambée des cours des denrées alimentaires et des combustibles sur leurs populations. Les plus courantes et les plus coûteuses pour les finances publiques ont été les réductions des taxes et droits de douane sur les denrées alimentaires et les combustibles, ainsi que l'élargissement du champ des subventions sur les denrées alimentaires et les combustibles. Parmi les mesures moins courantes, on peut citer la réglementation des prix, les embargos sur les exportations et les transferts ciblés.

¹⁹ Pour une analyse plus approfondie des mesures ciblées, voir «Food and Fuel Prices—Recent Developments, Macroeconomic Impact, and Policy Responses», étude effectuée par le Département des finances publiques, le Département de l'élaboration et de l'examen des politiques et le Département des études du FMI, à www.imf.org/external/np/pp/eng/2008/063008.pdf.

²⁰ La notion d'«espace budgétaire» est explicitée dans l'édition d'automne 2007 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*.

L'encadré 1.2 passe en revue quelques mesures prises au Libéria, qui est un pays importateur de pétrole pauvre, et au Cameroun, qui est un pays exportateur de pétrole nettement moins pauvre. Il en ressort que les pays exportateurs de pétrole ont eu tendance à répercuter sur les consommateurs une moindre part de la hausse des cours des denrées alimentaires et des combustibles que les pays importateurs de pétrole — en partie parce que, leur recettes pétrolières ayant augmenté, ils ont pu absorber plus facilement les coûts budgétaires résultant de leur décision. L'encadré 1.3 analyse le ciblage des mesures à partir de l'exemple du Sénégal. Globalement en Afrique subsaharienne, étant donné que les mesures les plus courantes — réductions des taxes et droits de douane sur les denrées alimentaires et les combustibles et élargissement du champ des subventions sur les denrées alimentaires et les combustibles — ne sont pas bien ciblées, leur efficacité et leur efficacité ont sans doute été limitées. Il sera important à l'avenir, d'une part, de répercuter l'intégralité de la hausse des cours mondiaux des denrées alimentaires et des combustibles et, d'autre part, de mieux cibler les mesures de protection. Comme on l'a vu plus haut, cela incitera le secteur privé à procéder aux ajustement requis, ce qui facilitera l'ajustement externe de l'économie dans son ensemble, limitera les ponctions sur les finances publiques et fournira une meilleure protection à ceux qui en ont le plus besoin.

Pour ce qui est du deuxième objectif — contenir l'inflation et réduire l'absorption interne pour maintenir la stabilité de l'économie —, la politique budgétaire n'a, semble-t-il, joué jusqu'à présent qu'un rôle mineur. En fait, le creusement des déficits budgétaires des pays importateurs de pétrole suggère un relâchement de la discipline budgétaire qui alimente sans doute l'inflation et les tensions sur le solde extérieur courant. Étant donné qu'il est difficile d'accroître les recettes et de réduire les dépenses en peu de temps, le creusement des déficits budgétaires était probablement, dans une certaine mesure, une conséquence inéluctable des efforts visant à protéger la population de l'impact des perturbations extérieures; il a peut-être même aidé à stabiliser la croissance à la suite de la flambée

Encadré 1.2. Mesures prises au Libéria et au Cameroun

Plusieurs pays ont adopté tout un arsenal de mesures — réformes de la fiscalité, dépenses de protection sociale et promotion de la production agricole — face à la hausse des cours des denrées alimentaires et des combustibles.

Au Libéria, pays importateur de pétrole dont le revenu annuel par habitant se chiffre à 136 dollars EU, la hausse des cours mondiaux a été rapidement répercutée sur l'économie nationale, en partie à cause de contraintes budgétaires. Il en a résulté une augmentation sensible des prix, notamment du riz, denrée de première nécessité qui compte pour la moitié de l'apport calorique des ménages et une part majeure des dépenses des ménages pauvres. Il est particulièrement difficile de réagir aux hausses des produits pour le Libéria, où près des deux tiers des habitants vivent en dessous du seuil de pauvreté, où l'État ne peut pas obtenir de nouveaux emprunts et où les réserves internationales représentent moins d'un mois d'importations. Le gouvernement a donc entrepris de mettre en œuvre une vaste stratégie de sécurité alimentaire visant les objectifs suivants :

- atténuer l'impact de la hausse du prix du riz et assurer l'approvisionnement interne : le gouvernement a suspendu temporairement les droits d'importation sur le riz, ce qui a eu un coût budgétaire de 0,9 % du PIB, et il recherche des accords d'approvisionnement à long terme;
- assurer aux ménages vulnérables l'accès à la nourriture grâce à des dispositifs de protection : l'État a lancé des programmes de repas gratuits pour les écoliers dans les zones urbaines, des programmes d'aide alimentaire pour les femmes enceintes et les enfants et des programmes nourriture-contre-travail et numéraire-contre-travail, le tout pour un coût annuel de 1,2 % du PIB, qui doit être financé en partie avec l'aide de bailleurs de fonds;
- promouvoir la production agricole locale : l'État encourage le développement de la production des petits cultivateurs en distribuant des semences, des engrais et des outils agricoles; en ouvrant des terres à l'agriculture et en promouvant la polyculture et en encourageant la culture commerciale du riz à grande échelle — le tout pour un coût annuel de 0,2 % du PIB, qui doit aussi être financé en partie avec l'aide de bailleurs de fonds.

Au Cameroun, pays exportateur de pétrole dont le revenu annuel par habitant est beaucoup plus élevé (693 dollars EU) et la situation budgétaire et des réserves plus confortable, la hausse des prix des denrées alimentaires et des combustibles a contribué au déclenchement de troubles sociaux dans les premiers mois de 2008, et les autorités ont décidé de répercuter la hausse des cours mondiaux de façon plus graduelle. Elles ont exempté de droits de douane certains produits alimentaires importés, ont maintenu constants les prix des combustibles et ont relevé les salaires des fonctionnaires, le tout pour un coût budgétaire de 1,5 % du PIB, qui doit être financé sur ressources internes.

Pour compenser en partie l'impact budgétaire de ces mesures, les autorités ont réduit les dépenses d'achats de biens et services. Les recettes pétrolières ayant augmenté, la situation budgétaire globale s'est améliorée, encore que le solde budgétaire non pétrolier ait baissé de 0,8 % du PIB. Aucun nouveau dispositif de protection sociale n'a été mis en place pour le moment.

Pour préserver la viabilité des finances publiques et mieux cibler les dépenses budgétaires, les autorités prévoient de supprimer progressivement les exemptions de droits et le gel des prix des combustibles et d'accroître les dépenses pour la santé, l'éducation et l'agriculture dans les budgets futurs.

Note : Cet encadré a été rédigé par Lodewyk Erasmus et Iacovos Ioannou.

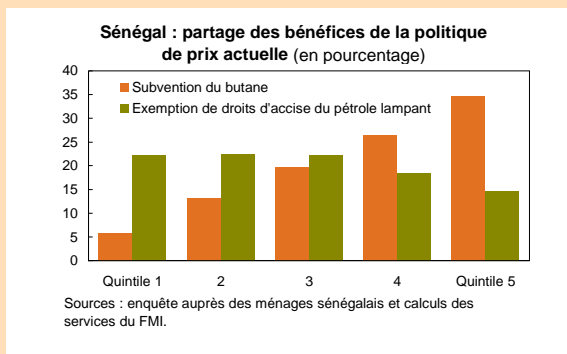
Encadré 1.3. Ciblage de mesures visant à protéger les pauvres de l'impact de la hausse des cours des produits de base : le cas du Sénégal

Le Sénégal a mis en place divers dispositifs pour protéger les plus démunis des effets de la hausse des cours de l'énergie et des produits alimentaires.

- Le prix de détail du butane en petites bouteilles a été maintenu constant, ce qui signifie qu'il a été davantage subventionné. Par ailleurs, le pétrole lampant est encore exempté de droits d'accise et les tarifs de l'électricité ont été maintenus au-dessous des coûts de production (ce qui engendre un montant considérable d'engagements quasi budgétaires).
- En juillet 2007, les taxes sur le riz, le blé, le lait en poudre et le pain ont été suspendues, et le prix du riz a été subventionné d'avril à août. Les prix du riz et du blé sont réglementés par l'État.

À l'heure actuelle, les ménages se situant dans les 40 % supérieurs de l'échelle des revenus recueillent plus de la moitié des bénéfices des subventions distribuées dans le pays. Une analyse d'impact social réalisée récemment par les services du FMI à la demande des autorités sénégalaises montre comment il serait possible de mieux cibler les subventions. Les mesures suivantes sont à différents stades de réalisation :

- Suppression progressive de la taxe spéciale à l'importation sur l'huile végétale, visant à protéger les raffineurs sénégalais de la concurrence. L'huile végétale est consommée principalement par les ménages à faible revenu.
- Réduction du subventionnement du butane. Si on le souhaite, les économies ainsi réalisées peuvent servir à accroître les subventions sur le pétrole lampant, qui est consommé principalement par les pauvres.
- Suppression du subventionnement de l'électricité, qui ne bénéficie guère aux habitants pauvres des campagnes, puisqu'ils n'ont pas l'électricité. Si on le souhaite, les économies ainsi réalisées peuvent servir à subventionner le tarif de l'électricité pour les petits consommateurs, afin d'aider les pauvres vivant dans les villes.
- Ciblage direct des segments vulnérables, au moyen, par exemple, de programmes de repas gratuits pour les écoliers ou de dons en espèces. Les dons en espèces pourraient être accordés sous conditions, par exemple scolarisation et accès des enfants aux soins de santé primaire. Le programme de dons pourrait être déployé progressivement, en fonction des capacités administratives.



Note : Cet encadré a été rédigé par Frank Lakwijk et Stéphane Roudet.

des cours des denrées alimentaires et des combustibles. Néanmoins, une politique budgétaire plus restrictive sera peut-être nécessaire dans un certain nombre de pays importateurs de pétrole pour appuyer l'ajustement macroéconomique. Ce sera en particulier un complément utile du durcissement de la politique monétaire auquel il

faudra procéder afin d'éviter que la hausse de l'inflation ne se pérennise (voir ci-après). Et même si les tensions inflationnistes s'apaisent sans resserrement de la politique budgétaire, il se pourrait qu'il faille tout de même lui donner un tour plus restrictif pour aider à réduire les déficits extérieurs courants. Si la rigueur passe par une

réduction des dépenses, il faudra prendre soin de ne réduire que les moins productives.

Pour les pays exportateurs de pétrole, les enjeux de politique budgétaire sont, par certains aspects, semblables à ceux auxquels sont confrontés les pays importateurs de pétrole et différents par d'autres. Étant donné que ces pays sont aussi soumis à des tensions inflationnistes du fait de la hausse des cours des denrées alimentaires et des combustibles, ils doivent aussi chercher à maintenir l'inflation à un niveau raisonnablement bas et à préserver le pouvoir d'achat des pauvres. À la différence des pays importateurs de pétrole, toutefois, les pays exportateurs de pétrole ont des comptes extérieurs

courants solidement positifs et bénéficient de recettes pétrolières exceptionnelles. Il se peut donc que la question qui se pose, surtout à ceux qui disposent encore de vastes réserves de pétrole, ne soit pas tant de savoir s'il convient de réduire leurs dépenses, et à quel rythme, mais plutôt s'il convient de les accroître, et à quel rythme. Les réponses dépendent des capacités administratives disponibles pour veiller à ce que les dépenses supplémentaires soient de haute qualité, de la capacité d'absorption de ces dépenses appréciation réelle excessive, minant la compétitivité du secteur non pétrolier, surtout s'il existe déjà des supplémentaires par l'économie et des tensions inflationnistes préexistantes. Si les dépenses dépassent

Encadré 1.4. Comment la politique monétaire doit-elle réagir face à la flambée des cours des denrées alimentaires et des combustibles?

La flambée des cours des denrées alimentaires et des combustibles crée une problématique difficile pour la politique monétaire en Afrique subsaharienne. Après plusieurs années durant lesquelles l'inflation a été stabilisée et les anticipations inflationnistes tempérées, les autorités courent le risque de perdre le terrain durement gagné.

La recommandation type est de permettre une augmentation de l'inflation si elle correspond aux effets de premier tour de la perturbation de l'offre, mais de prévenir — et combattre — une hausse du niveau général des prix si elle est causée par des effets de second tour.

- Les effets de premier tour sont l'impact direct de la hausse des cours mondiaux des denrées alimentaires et des combustibles sur l'indice des prix à la consommation et les effets indirects sur les prix à la consommation qui résultent de l'utilisation du pétrole comme intrant intermédiaire dans la fabrication des produits locaux. Parce que les effets de premier tour intègrent les variations des prix relatifs dans l'économie, leur impact sur l'inflation devrait être de courte durée.
- Les effets de second tour se traduisent par une hausse des prix en sus des effets de premier tour. Ils résultent en général des pressions visant à préserver le niveau des salaires réels.

Bien que cette règle concernant les effets de premier et de second tour soit relativement simple, elle a plusieurs corollaires qui peuvent en limiter l'applicabilité dans la pratique :

- Il se peut que les effets de second tour soient inévitables. Lorsque, en particulier, la politique gouvernementale est peu crédible et que les agents économiques échafaudent des anticipations inflationnistes sur la base de l'inflation observée, même une poussée d'inflation résultant des effets de premier tour suscite des anticipations inflationnistes et crée donc des tensions inflationnistes à long terme. L'expérience enseigne par ailleurs que, pour une perturbation donnée de l'offre, les effets de second tour sont en général plus amples si l'inflation était déjà élevée lorsque les prix se sont envolés.
- Il peut être difficile de démêler les effets de premier et de second tour, car ils peuvent se produire simultanément. En outre, pour les distinguer les uns des autres, il faut avoir une connaissance précise du panier de la ménagère et de la structure de l'économie.

Ces faiblesses sont particulièrement graves en Afrique subsaharienne. La crédibilité de la politique gouvernementale est limitée dans beaucoup de pays, en dépit de la désinflation réussie de ces dernières années; il existait déjà des tensions inflationnistes dans un certain nombre de pays lorsque les cours des produits de base se

les capacités administratives, elles n'amélioreront guère le potentiel de croissance de l'économie; si elles dépassent la capacité d'absorption macroéconomique, elles risquent fort de causer de l'inflation et une tensions inflationnistes. Même les pays exportateurs de pétrole doivent donc faire preuve de prudence budgétaire et devraient sans doute envisager de n'accroître les dépenses qu'une fois que les tensions inflationnistes se sont apaisées et seulement après que les capacités administratives ont été suffisamment renforcées pour garantir la qualité des dépenses, notamment sur le plan de la gestion des finances publiques. Il serait en outre prudent de plafonner les dépenses à un niveau constamment viable.

Politiques monétaires et de change

Face à la flambée des prix des produits alimentaires et énergétiques, les politiques monétaires et de change doivent viser i) à permettre que la hausse des prix des denrées alimentaires et des combustibles entraîne temporairement une inflation plus élevée pour faciliter l'ajustement des prix relatifs, mais éviter la pérennisation de l'inflation à ce niveau plus élevé, et ii) à œuvrer au maintien de la viabilité du solde extérieur courant en permettant l'ajustement du taux de change réel et en réduisant l'absorption interne en tant que de besoin. L'encadré 1.4 explique ce qui légitime le premier objectif et par quels moyens les

sont envolés, et les problèmes de chiffrage, dus par exemple au manque de tableaux entrées-sorties, font qu'il est difficile de démêler les effets de premier et de second tour.

Les banques centrales seraient donc bien avisées de résister même aux effets de premier tour dans une certaine mesure afin de réduire le risque qu'un resserrement plus draconien et plus prolongé soit nécessaire ultérieurement («Mieux vaut prévenir que guérir»). En particulier, si le resserrement est opéré tôt et avec détermination, il permettrait d'empêcher une hausse des anticipations inflationnistes du fait d'un manque de crédibilité.

Si les autorités décident qu'un durcissement de la politique monétaire s'impose spécifiquement dans leur pays à ce point, il importe de peser cette décision à la lumière d'autres considérations. Un recadrage rigoureux pourrait provoquer une forte contraction alors que l'économie est déjà sous le coup d'une perturbation de l'offre. Dans certains pays, le durcissement de la politique monétaire peut miner la stabilité du système financier intérieur. Par ailleurs, les pays peuvent avoir besoin d'une dépréciation du taux de change réel pour assurer l'équilibre de leurs comptes extérieurs, mais cela peut aller à l'encontre de la désinflation voulue si cela passe par une dépréciation nominale. Au vu de toutes ces considérations, il y a lieu de penser que l'action des pouvoirs publics devrait sans doute être plus graduelle qu'il ne serait souhaitable dans le meilleur des cas du seul point de vue des objectifs d'inflation, et que l'inflation devrait probablement rester pendant quelque temps au-dessus du niveau ciblé par la banque centrale.

Par ailleurs, la manière dont le resserrement est opéré est nécessairement fonction du cadre d'orientation adopté. Ainsi, les pays qui choisissent l'inflation comme objectif opérationnel devront relever leurs taux directeurs. Ceux qui, par contre, ciblent la masse monétaire devront faire preuve de souplesse : s'en tenir aux objectifs précédemment fixés pourrait être une politique excessivement rigoriste. Plus généralement, il faut que les encaisses monétaires réelles soient ramenées au-dessous du niveau programmé afin de contenir la demande globale et de réduire les tensions inflationnistes. Enfin, les pays ayant un régime de parité fixe ont une palette d'options limitée. Le peu de mobilité des capitaux peut leur permettre de restreindre la masse monétaire, mais au-delà, tout effort pour contenir l'inflation exigera sans doute un ajustement au niveau des finances publiques.

En tout cas, puisque l'inflation et les agrégats monétaires risquent de se situer au-dessus des niveaux ciblés par la banque centrale, la stratégie de communication de cette dernière est importante pour modeler les anticipations et contribuer à la stabilisation de l'inflation. Il faut donc expliquer pourquoi les objectifs fixés ont été manqués, quelle est la stratégie conçue pour faire ralentir l'inflation et ce que la banque centrale entend faire si l'inflation ne baisse pas comme prévu.

Note : Cet encadré a été rédigé par Rafael Portillo, Ali Alichy et Marshall Mills.

autorités peuvent le poursuivre. Il en ressort essentiellement que les banques centrales devraient combattre les effets de la flambée des denrées alimentaires et des combustibles de façon précoce et agressive lorsque la crédibilité est faible, que la connaissance de la structure et de l'état actuel de l'économie est limitée et que la pression de la demande nourrit déjà l'inflation. Certaines de ces conditions, voire toutes, sont réunies dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne.

Pour ce qui est du deuxième objectif, à savoir préserver la viabilité du solde extérieur courant en permettant un ajustement du taux de change réel et en réduisant au besoin l'absorption interne, les autorités doivent faire des arbitrages difficiles qui tiennent au rôle des variations du taux de change nominal : une dépréciation nominale peut aider à remédier au déséquilibre extérieur courant, mais peut aussi nourrir l'inflation. Le fait de maintenir le taux de change nominal stable ou même de le laisser s'apprécier aiderait à ralentir l'inflation, mais ne remédierait guère au déséquilibre extérieur. Dans un cas comme dans l'autre, il faudra pour juguler l'inflation une politique monétaire restrictive, appuyée dans l'idéal par une politique budgétaire suffisamment restrictive.

Bien que le reflux récent des prix de l'alimentation et de l'énergie ait réduit les tensions inflationnistes, un certain nombre de pays ont peut-être «perdu pied» dans la lutte contre l'inflation et les autorités devront sans doute durcir la politique monétaire à l'avenir, surtout lorsque l'inflation est montée en flèche. En effet, il se peut que, à la suite de l'envolée des prix des produits alimentaires et énergétiques, plusieurs pays connaissent encore de très fortes tensions inflationnistes et des pressions du côté de la demande. Par exemple, les prix intérieurs des carburants pourraient encore augmenter en cas de réduction des subventions sur ces produits. Un resserrement budgétaire devrait appuyer le durcissement de la politique monétaire, surtout lorsque les pressions budgétaires ont contribué à pousser l'inflation à la hausse et que les choix de politique monétaire sont limités par le régime de change.

Mesures structurelles

Outre que les gouvernements devraient intensifier leurs efforts pour amenuiser les obstacles à l'activité économique en général, la flambée des cours des denrées alimentaires a attiré l'attention sur la nécessité de promouvoir l'agriculture en particulier. Comme cela est indiqué dans l'encadré 1.5, une stratégie de promotion de l'agriculture doit comprendre quatre volets : renforcement de la gestion des terres et de l'eau; amélioration des infrastructures et de l'accès aux marchés; réduction des risques sur des marchés manquant souvent d'étendue et aide aux agriculteurs pour leur permettre d'adopter les techniques agricoles adaptées.

Perspectives pour 2009 et risques

Les projections pour 2009 paraissent relativement favorables, tant pour la croissance que sur le plan de l'inflation, mais les risques se sont nettement aggravés du fait que les perspectives mondiales sont devenues beaucoup plus incertaines.

- *Croissance* : Dans les pays exportateurs de pétrole, les projections donnent une croissance en progression de 1 point en 2009, l'hypothèse étant que les facteurs particuliers qui ont freiné la croissance en 2008 disparaîtront. Dans les pays importateurs de pétrole, le rythme de croissance serait inchangé. Au total, la croissance de l'Afrique subsaharienne s'accélélerait légèrement pour s'établir à un peu plus de 6 % en 2009 — soit un taux proche de la moyenne de ces dernières années, mais avec un clivage un peu plus marqué entre les pays exportateurs et importateurs de pétrole (graphique 1.8).
- *Inflation* : Le taux d'inflation tomberait, d'après les projections, à 10 % en 2009 (graphique 1.9). Cette prévision prend en compte la baisse attendue des prix des produits de base par rapport à 2008 et la

Encadré 1.5. Expansion de la production agricole en Afrique subsaharienne

Grâce à la diminution des conflits, à la plus grande stabilité économique et à l'allègement de la fiscalité, le taux de croissance annuel de la production agricole de l'Afrique subsaharienne est passé de 2,3 % du PIB au cours de la période 1980–89 à 3,8 % pour la période 2000–05. Les taux de pauvreté rurale ont commencé à baisser, mais il faut que l'agriculture se développe à un rythme plus élevé et soutenu pour que l'objectif du Millénaire pour le développement consistant à diviser par deux le nombre des pauvres à l'horizon 2015 puisse être atteint. Pour que la croissance s'accélère et perdure, il faudra compter plus sur des gains de productivité, car les possibilités d'expansion des cultures diminuent. Avec davantage de volonté politique et de ressources, il est possible de réaliser ces gains de productivité.

La nouvelle conjoncture mondiale peut tout à la fois entraver et favoriser le développement de l'agriculture en Afrique. En raison de la hausse du prix des engrais et de l'énergie dans le monde, le coût des intrants agricoles a augmenté. Par contre, la hausse des prix des denrées alimentaires peut faire gonfler les revenus des agriculteurs. Les gains de productivité peuvent améliorer les bénéfices. Pour accélérer la hausse de la productivité dans ce nouveau contexte mondial, il faudra investir dans les quatre domaines complémentaires mis en exergue par l'Union africaine dans le récent Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine : i) gestion des terres et de l'eau, ii) accès aux marchés, iii) gestion des risques et iv) techniques agricoles.

Gestion des terres et de l'eau : En Afrique subsaharienne, 18 % seulement des terres arables dont l'irrigation est possible sont en fait irriguées. Le taux d'application d'engrais est actuellement le dixième de celui de l'Asie du Sud — il ne suffit pas à inverser la baisse des éléments nutritifs des sols exploités depuis des décennies. Il faut de meilleures stratégies et des investissements pour étendre les superficies irriguées et améliorer la gestion des systèmes de cultures pluviales, renforcer les droits de propriété des terres et de l'eau, en particulier pour les femmes, et reconstituer les éléments nutritifs des sols.

Accès aux marchés : Les cultures vivrières de base constituent à l'heure actuelle le plus gros de la production et cela restera vrai dans le proche avenir. Les exportations non traditionnelles, qui représentent certes encore une petite fraction de la production, offrent un potentiel de croissance rapide. La réduction des pertes d'après-récolte et l'amélioration de l'efficacité peuvent beaucoup contribuer à la croissance. Les investissements en infrastructures matérielles, notamment les routes et les communications, et des investissements institutionnels pour améliorer la réglementation, les systèmes d'information des marchés et le fonctionnement des organisations de producteurs peuvent aider à renforcer ces marchés. Il faut aussi que les pays de l'OCDE et les grands pays émergents tels que la Chine, l'Inde et le Brésil ouvrent des débouchés commerciaux à l'Afrique.

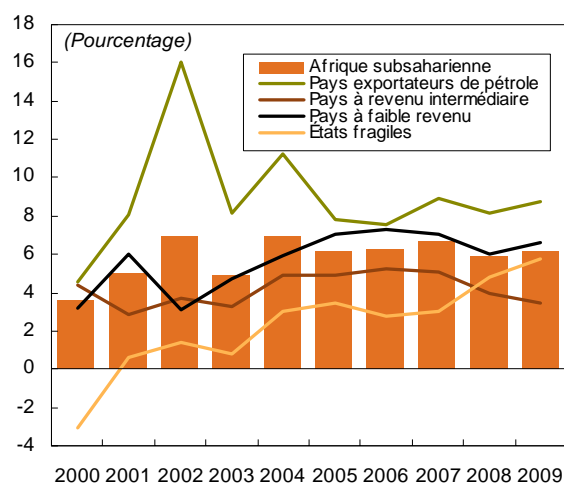
Gestion des risques : L'imprévisibilité des politiques publiques, le niveau élevé des coûts de transaction et les aléas climatiques accroissent la volatilité des prix, surtout sur des marchés étroits. Ces risques peuvent être atténués par des systèmes d'information plus performants et des actions de vulgarisation pour la commercialisation. D'autres outils, par exemple les instruments de garantie et des options, font l'objet de programmes expérimentaux pour des petits cultivateurs organisés dans quelques pays.

Techniques agricoles : La meilleure utilisation des variétés de semences actuelles et nouvellement adoptées peut doubler les rendements. Pour accélérer l'adoption des nouvelles variétés, il faut améliorer le système d'incitations, investir dans la recherche agricole et les systèmes de vulgarisation, ouvrir l'accès aux services financiers, et instituer des subventions « intelligentes » pour stimuler le marché des intrants. Étant donné la grande variété de systèmes de culture pluviale en Afrique subsaharienne, il importe d'adapter les techniques et les services aux conditions locales — à la différence de la démarche suivie durant la révolution verte en Asie du Sud. Enfin, il convient de faire monter en puissance les efforts de recherche internationaux et régionaux au travers du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale et du Forum pour la recherche agricole en Afrique.

Note : Cet encadré a été rédigé par Robert Townsend (Banque mondiale).

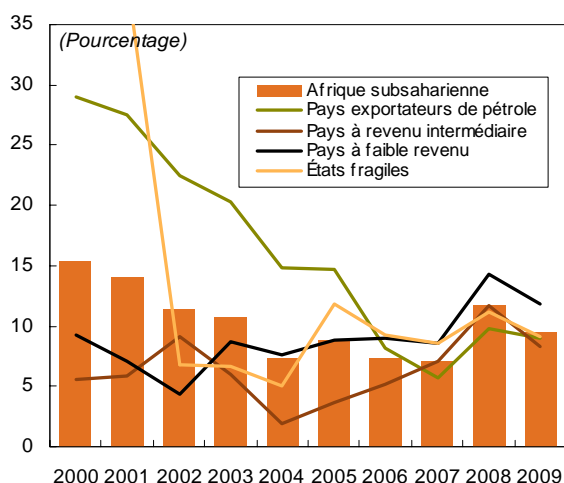
Graphique 1.8. Afrique subsaharienne : croissance du PIB

Expansion continue, surtout dans les pays exportateurs de pétrole.



Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

Graphique 1.9. Afrique subsaharienne : inflation
Accélération en 2008, mais ralentissement prévu en 2009.



Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

diminution connexe des tensions inflationnistes. Elle repose aussi sur l'hypothèse que la politique monétaire sera durcie là où la situation l'exigera.

- *Situation budgétaire* : Pour ce qui est des pays exportateurs de pétrole, les excédents budgétaires, hors dons, tomberaient en 2009 à 5 % du PIB, essentiellement du fait

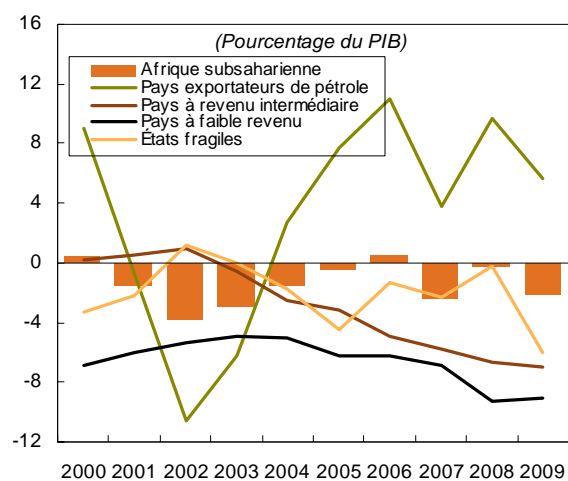
de la baisse des cours du pétrole et, par conséquent, des recettes pétrolières. Dans les pays importateurs de pétrole, les déficits budgétaires, hors dons, resteraient stationnaires à 3 % du PIB. Les dons ne varieraient guère.

- *Termes de l'échange et soldes extérieurs* : Les termes de l'échange des pays exportateurs de pétrole se dégraderaient de 6 % par rapport à 2008 du fait surtout de la baisse des cours prévue, tandis que ceux des pays importateurs de pétrole, hormis l'Afrique du Sud, diminueraient légèrement aussi (de 1 %), malgré la baisse prévue des cours du pétrole. Cela s'explique par la diminution prévue des cours d'importants produits non pétroliers tels que les métaux, le café, les fèves de cacao et les matières premières agricoles. Compte tenu de cette évolution, l'excédent extérieur courant, dons compris, des pays exportateurs de pétrole tomberait à 6 % du PIB, et le déficit extérieur courant des pays importateurs de pétrole, dons compris, se dégraderait encore, pour s'établir à 8 % du PIB (graphique 1.10).

Les risques que la conjoncture mondiale fait peser sur les perspectives pour 2009 se sont aggravés et sont orientés à la baisse. Comme on l'a déjà vu, un risque important réside dans la possibilité que les turbulences financières ralentissent la croissance de l'économie mondiale dans des proportions plus fortes et pendant une période plus longue que prévu, ce qui ferait sans doute diminuer la demande d'exportations africaines et entraînerait une dégradation des termes de l'échange des pays africains. Un ralentissement plus prononcé de l'activité mondiale aurait aussi pour effet de faire diminuer les investissements directs étrangers, l'aide sous forme d'investissements de portefeuille et les envois de fonds des travailleurs émigrés. Un autre risque important réside dans la possibilité que les cours des denrées alimentaires et des carburants remontent à des niveaux proches de ceux du milieu de l'année 2008. Cette évolution aurait un effet bénéfique sur les soldes budgétaires et extérieurs des

Graphique 1.10. Afrique subsaharienne : soldes extérieurs courants

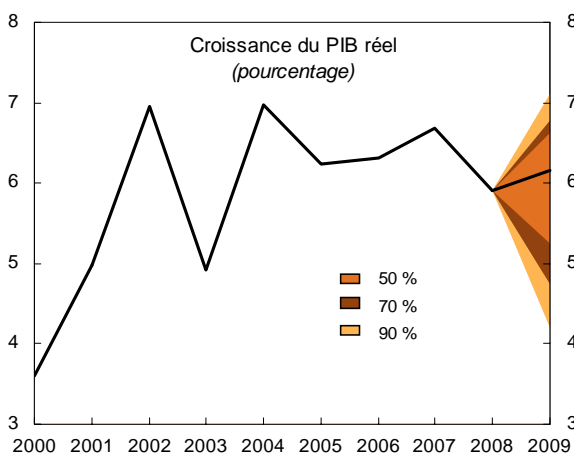
Dégradation des soldes extérieurs des pays importateurs de pétrole.



Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

Graphique 1.11. Afrique subsaharienne : perspectives de croissance¹

Une chance sur 5 que la croissance soit inférieure à 5 %.



Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

¹ Zimbabwe inclus.

pays exportateurs de pétrole, mais les pays importateurs de pétrole en pâtiraient, et la lutte contre l'inflation sur tout le continent pourrait alors s'en trouver compliquée.

Pour illustrer les incertitudes et risques que la conjoncture mondiale fait peser sur la prévision de croissance de l'Afrique subsaharienne, le graphique 1.11 montre les intervalles de confiance basés sur l'évaluation des risques mondiaux des *Perspectives de l'économie mondiale*. Ces intervalles intègrent à la fois la dépendance historique de la croissance de l'Afrique à l'égard de la croissance mondiale et la variabilité non moins historique de la croissance africaine. D'après la distribution des intervalles de confiance autour de la prévision centrale, il y a à peu près une chance sur cinq pour que la croissance de l'Afrique subsaharienne en 2009 tombe en dessous de 5 %. Pour entretenir la croissance et maîtriser l'inflation, les pays doivent être prêts à réagir aux changements soudains de la donne économique mondiale, en particulier aux variations brutales des cours des produits de base. Il leur faudra peut-être aussi envisager de constituer à terme un volant supplémentaire de réserves internationales pour mieux amortir les chocs exogènes.

Outre les risques découlant de l'évolution imprévue de la conjoncture mondiale, il existe des risques sur le plan intérieur. Le principal serait que les politiques n'entretiennent pas la dynamique de croissance et de réforme de ces dernières années, du fait qu'elles n'amortiraient pas suffisamment le choc pour les pauvres, ou ne préserveraient pas un degré suffisant de stabilité macroéconomique. Ce risque semble particulièrement sérieux dans plusieurs pays importateurs de pétrole à faible revenu durement touchés, mais d'autres pays ne semblent pas à l'abri. Le chapitre II place la situation actuelle dans le contexte plus large du décollage de la croissance de l'Afrique depuis le milieu des années 90 et situe dans une perspective plus longue les politiques requises pour préserver la croissance et lutter contre la pauvreté.

II. Le grand décollage de la croissance en Afrique subsaharienne : leçons et perspectives

Vue d'ensemble

Pour la première fois depuis les années 70, de nombreux pays d'Afrique subsaharienne présentent des taux élevés de croissance du revenu par habitant. Les épisodes de croissance donnent par ailleurs des signes d'une persistance inhabituelle. Pour que la région soit en mesure d'atteindre ses grands objectifs économiques — le relèvement des niveaux de vie et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) —, il est essentiel de poursuivre, voire d'accélérer, cette forte croissance et de faire en sorte qu'elle s'étende à l'ensemble des pays.

Ce chapitre décrit tout d'abord les caractéristiques du décollage actuel : dans quels types de pays la croissance s'est-elle accélérée? Est-elle entièrement attribuable à la mise en valeur des ressources naturelles? Pour en comprendre les ressorts — et donc ce qu'il faudrait éventuellement pour l'entretenir et la diffuser —, le chapitre examine ensuite de plus près les pays à croissance élevée. L'analyse est centrée sur cinq thèmes : i) le revenu initial, les dotations en ressources et la géographie; ii) les conflits et les graves échecs de gouvernance; iii) le contexte extérieur, avec l'évolution des termes de l'échange, les IDE et l'aide; iv) les politiques macroéconomiques; v) les réformes structurelles. Le chapitre examine également dans quelle mesure la croissance de l'Afrique subsaharienne a profité aux pauvres. Enfin, il donne un aperçu général des stratégies et des politiques économiques qui peuvent contribuer à maintenir une croissance élevée.

Il n'est pas ici question de présenter de nouvelles analyses statistiques de la croissance ou de procéder à un examen exhaustif des nombreux travaux de recherche sur ce sujet, mais plutôt de partir de

l'éclairage des études récentes pour expliquer le décollage actuel de la croissance. Il apparaît ainsi que :

- *L'Afrique subsaharienne connaît un décollage économique remarquable depuis le milieu des années 90. Les taux de croissance moyens sont proches de ceux des autres pays en développement et l'expansion actuelle de la région est, à certains égards, plus durable que dans toute période antérieure de l'après-guerre. Rien n'indique qu'il existe une trappe de pauvreté inextricable. Les pays les plus dynamiques constituent un groupe hétérogène où l'on retrouve des pays riches en ressources naturelles et enclavés aussi bien que des pays dotés de peu de ressources naturelles et dont les termes de l'échange ne se sont pas sensiblement améliorés.*
- *Les pays à croissance durable ont bien assimilé les règles de base et évité les graves erreurs de politique économique. La plupart d'entre eux jouissent d'une stabilité macroéconomique, avec une inflation stable et faible ainsi qu'une dette soutenable, ont mené des politiques économiques saines et ont renforcé leurs institutions.*
- *Les succès récents de l'Afrique montrent également que les États doivent jouer un rôle dynamique, mais qu'il n'y a pas de recette simple pour assurer une croissance élevée. Les pays doivent adopter des politiques qui leur permettent de tirer parti de la conjoncture internationale, de préserver la stabilité macroéconomique, de promouvoir des investissements publics et privés efficaces, et de faire en sorte que tout le monde profite de la croissance, ce qui signifie progresser sur le front de la santé, de l'éducation, des autres domaines relevant des OMD ainsi que du revenu. Évoluer vers un modèle de croissance axé sur les exportations non traditionnelles et la valeur ajoutée — caractéristique de la plupart des*

Note : Ce chapitre a été rédigé par Andrew Berg, Paulo Drummond et Chad Steinberg, avec la collaboration de Gustavo Ramirez (assistant de recherche) et d'Emma Morgan (assistante de rédaction).

pays à croissance durable des autres régions — n'est certes pas facile, mais n'en est pas moins réalisable.

naturelles doivent faire un effort particulier pour convertir la hausse du revenu en avancées vers les OMD.

- *L'augmentation de l'aide a joué un rôle dans les pays à forte croissance qui ne bénéficient pas d'importantes rentes de ressources naturelles, en permettant une augmentation des dépenses sociales et des investissements publics, tout en nourrissant ou du moins en accompagnant la croissance économique.* Mais, comme le fait remarquer le récent «Rapport sur la croissance» de la Commission sur la croissance et le développement, l'idée qu'un relèvement important de l'aide risque de pénaliser les exportations est «difficile à prouver, mais aussi difficile à réfuter» (page 77 du rapport, publié uniquement en anglais). Il importe donc que la répartition sectorielle de l'aide traduise les priorités nationales, en particulier les investissements qui améliorent la productivité.
- *La croissance forte ne peut être considérée comme acquise.* Dans le passé, les phases successives d'expansions et de récessions, les chocs exogènes et les conflits, et l'incapacité à mettre les ressources naturelles au service d'une expansion durable et d'investissements productifs ont contribué à l'échec de ce que l'on considérait comme des trajectoires de croissance prometteuses. La période actuelle renferme de nombreux défis, comme l'indique le chapitre I, mais l'amélioration des politiques et des fondamentaux devrait permettre d'entretenir la croissance. Ainsi, le gonflement des réserves de change devrait aider les importateurs de pétrole d'Afrique subsaharienne à absorber, au moins temporairement, la hausse des cours.
- *La croissance a profité aux populations défavorisées et réduit la pauvreté.* En moyenne, les revenus les plus modestes augmentent proportionnellement. Les pays progressent — pas encore assez toutefois — vers la réalisation des autres OMD. Mais ceux qui sont riches en ressources

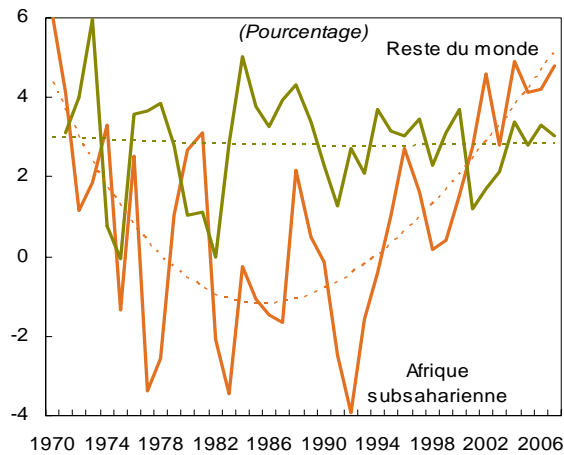
Le décollage de la croissance après 1995

La croissance économique de l'Afrique subsaharienne s'accélère sensiblement depuis le milieu des années 90. Dans l'ensemble de la région, le PIB réel a augmenté de 5 % en moyenne annuelle, de 1995 à 2007, et la hausse moyenne par habitant a été de 2 % environ. C'est un revirement remarquable par rapport aux années 80 et à la première moitié des années 90.

La reprise de la croissance de l'Afrique subsaharienne semble être plus qu'un effet secondaire de celle de la croissance mondiale. Comme celle des pays émergents, évoquée dans l'édition d'avril 2008 des *Perspectives de l'économie mondiale*, la croissance de l'Afrique subsaharienne n'est pas découplée de la croissance mondiale, puisque ses variations annuelles y sont corrélées (voir chapitre I); mais elle a *divergé* de la croissance mondiale, dans la mesure où la tendance à long terme est devenue plus élevée en Afrique (graphique 2.1). En matière de progression du PIB par habitant, l'Afrique subsaharienne a fait moins bien que toutes les autres régions du monde de 1985 à 1995, alors que, dans la période récente de croissance supérieure, elle est à peu près dans la moyenne (graphique 2.2).

L'aspect peut-être le plus prometteur est la persistance des accélérations récentes. En Afrique subsaharienne, il y a toujours eu des pays en expansion rapide, mais ces pays connaissaient une forte croissance pendant cinq ans, puis tendaient à marquer le pas durant les cinq années suivantes. Or, dans le grand nombre de pays à croissance rapide en 2000, celle-ci est restée solide de 2000 à 2005. Fait plus frappant — et contraire à l'expérience de la fin des années 70, époque où de nombreux pays connaissaient une forte croissance par habitant —, la période suivante (à partir de 2005) a vu également une expansion soutenue, et même plus rapide. Au graphique 2.3, chaque cercle représente des pays

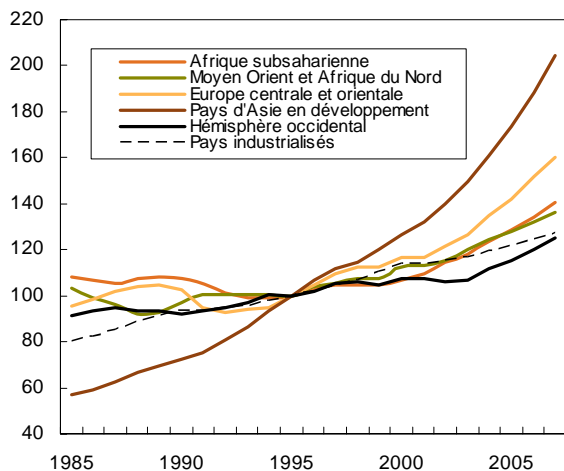
Graphique 2.1. AfSS : la croissance diverge, sans être nécessairement découplée, de la croissance mondiale



Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*.

Graphique 2.2. Comparaisons internationales du PIB par habitant

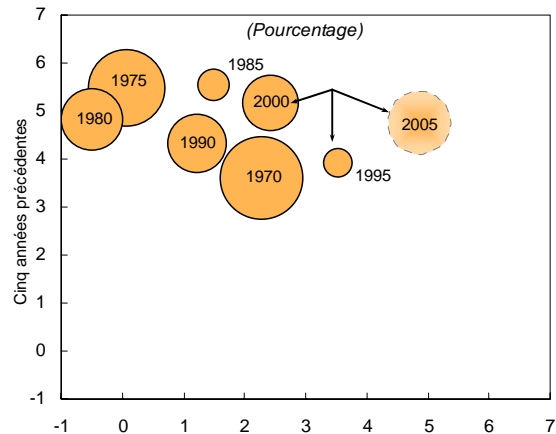
(indice 1995 = 100; montants en dollars EU réels)



Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*.

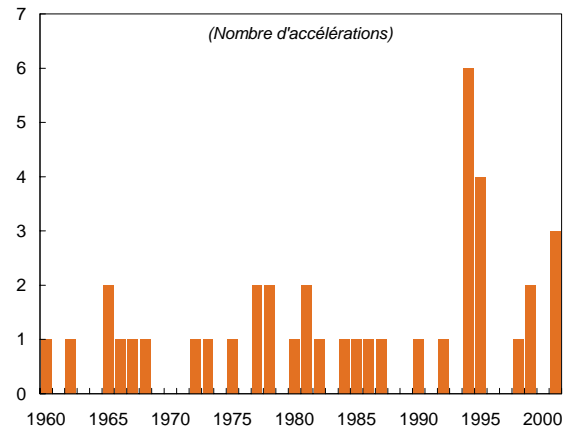
dont la croissance par habitant a dépassé 2¼ % pendant le quinquennat terminé l'année indiquée, la taille du cercle étant conforme au nombre de pays. L'ordonnée montre le taux de croissance des cinq années antérieures à l'année indiquée et l'abscisse celui des mêmes pays pendant les cinq années suivantes. On s'aperçoit que les pays à croissance rapide depuis 1995 ont un taux de croissance moyen très élevé et conservent une croissance solide dans la période suivante.

Graphique 2.3. AfSS : croissance du PIB par habitant, moyennes sur cinq ans



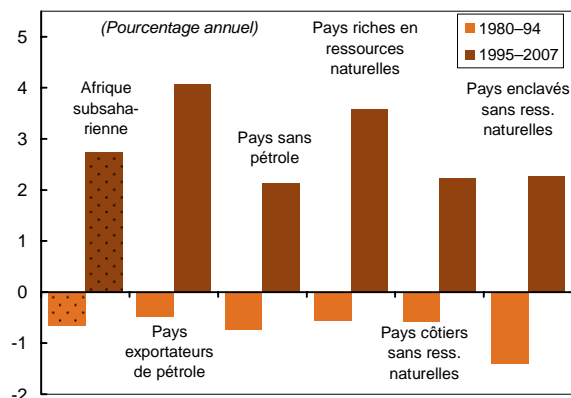
Note : Sont représentés les pays dont la croissance moyenne annuelle par habitant a dépassé 2¼ % par périodes de 5 ans, de 1965 à 2004 (axe vertical), ainsi que leur croissance annuelle moyenne par habitant pendant les 5 années suivantes (ou 4 ans, jusqu'à la croissance prévue pour 2008, dans le cas de la bulle de 2005) (axe horizontal). La taille de la bulle est fonction du nombre de pays dans chaque groupe. La Guinée équatoriale n'est pas prise en compte de 1995 à 2005, car, grâce au pétrole, sa croissance a été de 39,3 % par an de 1995 à 1999.

Graphique 2.4. Fréquence des accélérations de la croissance en Afrique subsaharienne



Source : Berg, Ostry, and Zettelmeyer (2008).

Il y a une autre manière de voir si un nouveau phénomène — plus durable — est à l'œuvre. Elle consiste à observer le nombre sans précédent de pays dont le taux de croissance du revenu par habitant («accélérations») a été notable et persistant dans les années 90 (graphique 2.4). «Notable» signifie que l'accélération est économiquement substantielle (au moins 2 % du PIB) et aussi statistiquement importante (trop forte pour pouvoir

Graphique 2.5. Croissance du PIB réel par habitant en Afrique subsaharienne

Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*.

s'expliquer par la variation aléatoire habituelle des taux de croissance nationaux). «Durable» signifie que la croissance a été d'au moins cinq ans. En même temps, les décélérations sont devenues rares, de sorte qu'un nombre sans précédent de pays connaît une expansion inhabituellement rapide.

Toutes les sous-catégories de pays ont connu une poussée de croissance malgré la diversité de leur situation (graphique 2.5). Le niveau de la croissance et son accélération par rapport à la période antérieure ont été les plus forts dans les pays producteurs de pétrole et riches en ressources naturelles, mais ils sont aussi évidents dans les autres pays.

Le succès récent de l'Afrique subsaharienne sur le plan de la croissance soulève plusieurs questions :

- Comment expliquer l'amélioration des performances ces dernières années?
- La progression du revenu moyen par habitant réduit-elle aussi la pauvreté?
- Que peuvent faire les responsables de la politique économique pour poursuivre et accélérer la croissance?

La suite de ce chapitre tente de répondre à ces questions en examinant les récents succès du continent et les conclusions de nombreuses études sur la croissance.

Les leçons des succès africains

Pour tirer les enseignements des réussites, il faut d'abord définir les pays à croissance rapide (encadré 2.1, tableau 2.1). En l'occurrence, les seuils retenus pour la progression du revenu par habitant sont essentiellement arbitraires : 2¼ % et plus pour les pays à croissance rapide, et ½ % ou moins pour un groupe comparatif de pays à croissance lente. Au rythme de 2¼ %, le revenu par personne double en quelque 32 ans. Chacune de ces deux catégories de pays représente un tiers environ des 44 pays de l'Afrique subsaharienne.

Il faut ensuite examiner l'expérience des pays à forte croissance et l'évolution de leurs caractéristiques économiques pendant, et dans certains cas avant, l'accélération et établir une comparaison avec les pays à croissance faible¹. L'analyse est structurée à partir de certains des principaux traits économiques des pays considérés à l'échelle mondiale (voir encadré 2.2) :

- La dotation initiale en ressources et la géographie.*
- Les conflits ou le dysfonctionnement grave de l'État.*
- La conjoncture économique, y compris l'évolution des termes de l'échange, la croissance des partenaires commerciaux, l'IDE et l'aide.*
- Les effets de la politique macroéconomique dans des domaines comme l'inflation, le budget, la dette, le taux de change, le commerce extérieur et les réserves internationales.*
- Les aspects structurels sur lesquels peuvent agir les politiques, comme la qualité du système juridique et des institutions économiques, la gouvernance, le cadre réglementaire, l'éducation, la politique sociale, les infrastructures physiques et les circuits financiers.*

Certaines réserves s'imposent. L'objectif visé — qui s'inscrit dans la ligne des rapports évoqués à l'encadré 2.2 — est d'appréhender la nature des succès récents et le lien avec les travaux entrepris en la matière, et notamment d'en tirer des

¹ Notre démarche s'inspire en partie de Gelb (2007).

Tableau 2.1. Afrique subsaharienne : croissance du revenu et démographie, 1995–2007

	Pays riches en ress. naturelles ¹	Pays enclavés	Années d'accélération ²	Croissance du PIB réel par habitant	Croissance du PIB réel	PIB réel par habitant PPP (en dollars constants de 2000)		PIB (millions de dollar EU) 2007	Croissance de la population	Population (en millions)
						1995	2007			
Croissance forte				5,2	8,2	1.890	3.785	37.382	2,6	26,3
Afrique du Sud			1995	2,3	3,6	6.199	8.167	282.630	1,3	47,9
Angola	X		1993	6,9	10,7	2.259	5.026	61.356	3,0	16,3
Botswana	X	X	1986, 1996	5,9	6,4	6.951	13.847	12.313	0,6	1,6
Burkina Faso		X	1983, 1998	3,3	6,1	728	1.081	6.977	2,7	13,7
Cap-Vert			1994, 2000	5,1	7,2	1.531	2.780	1.428	2,0	0,5
Éthiopie		X	1982, 1987	3,1	6,3	429	620	19.431	2,9	77,2
Ghana			1983	2,4	4,9	904	1.195	14.863	2,6	22,0
Guinée équatoriale	X		1995, 2001	26,6	36,1	792	13.412	10.485	5,4	1,2
Mali		X	...	2,5	4,9	646	874	6.745	2,4	13,1
Maurice			1984	3,1	4,2	6.431	9.301	6.959	1,0	1,3
Mozambique			1985, 1990, 1995	6,7	8,4	338	731	7.559	2,1	20,3
Nigéria	X		2000	4,0	6,4	1.100	1.766	166.778	2,8	143,9
Ouganda		X	1981, 1986	3,6	7,3	580	882	11.227	3,3	30,9
Rwanda		X	1994	2,5	10,0	609	816	3.320	5,4	9,4
São Tomé-et-Principe	X		...	2,4	4,2	1.026	1.364	144	1,9	0,2
Tanzanie			1994, 1999	3,4	5,6	724	1.079	16.184	2,3	39,0
Tchad	X	X	1981, 2001	3,9	6,9	883	1.401	7.095	3,1	9,5
Croissance moyenne³				1,6	3,8	2.146	2.645	8.153	2,3	10,7
Valeurs- <i>p</i> ⁴				0,0	0,0	0,40	0,23
Croissance faible³				-1,2	1,5	1.801	1.509	5.364	2,6	10,1
Valeurs- <i>p</i> ⁴				0,0	0,0	0,47	0,05
Moyenne de l'AfSS				2,1	4,8	1.941	2.724	18.559	2,5	16,6

Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

¹ Ndulu, O'Connell *et al.* (2007).

² Année du début de l'accélération depuis les années 80.

³ Les pays à croissance faible sont énumérés à l'encadré 2.1. Les pays à croissance moyenne sont le Bénin, le Cameroun, la Gambie, le Kenya, le Lesotho, Madagascar, le Malawi, la Namibie, le Niger, le Sénégal, les Seychelles, le Swaziland et la Zambie.

⁴ La croissance moyenne de la catégorie est statistiquement différente de celle de la catégorie à croissance forte (sur la base d'une valeur *p* pour un test de l'hypothèse nulle de non-différence entre les moyennes de deux catégories). Une valeur *p* faible signifie que l'on rejette l'hypothèse nulle.

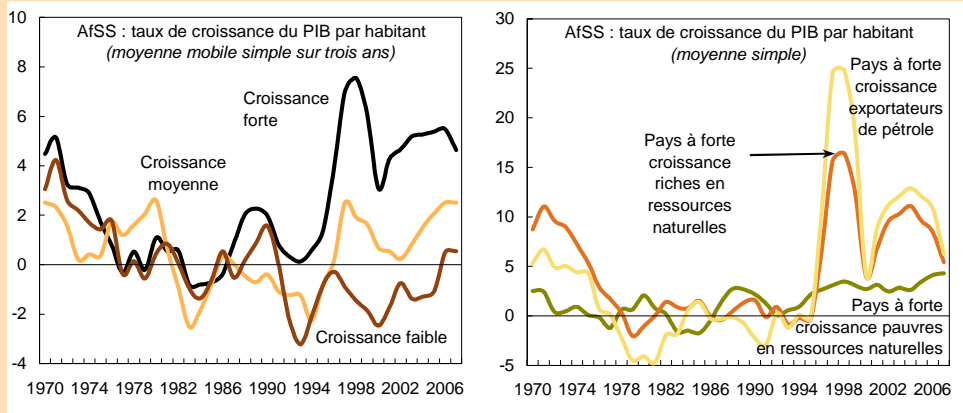
enseignements sur les moyens d'entretenir la croissance. À l'évidence, celle-ci dépend aussi du niveau de développement. L'analyse ci-dessous, qui s'appuie sur un vaste corpus d'études, ne cherche pas à distinguer statistiquement les causes et les effets. Elle ne prétend pas non plus utiliser ces exemples pour établir quelles théories de la croissance sont exactes. En général, nous faisons l'hypothèse que les facteurs les plus intéressants sont ceux qui sont sensibles aux politiques mises en œuvre. L'analyse appréhende des groupes de facteurs qui influent sur la croissance, mais il est évident que l'action de l'État et d'autres éléments interagissent selon des modalités compliquées, comme le montrent bien certaines des études de cas présentées dans les encadrés de ce chapitre.

La croissance des pays actuellement les plus performants doit beaucoup à la forte augmentation de la productivité totale des facteurs (PTF)

(encadré 2.3). Cela contraste avec l'expérience générale de l'Afrique jusqu'en 1995, où l'investissement ne se traduisait que par de faibles gains de productivité (Ndulu, Chakraborti *et al.*, 2007). De même, les données microéconomiques laissent penser qu'en Afrique les investissements ont eu de faibles taux de rendement dans le passé (Ndulu, O'Connell *et al.*, 2007). Les investissements, publics et privés, ont évidemment une importance cruciale. En outre, une distinction tranchée entre contributions de la PTF et de l'accumulation de facteurs est artificielle pour deux raisons : toute erreur de mesure de l'investissement se retrouve dans la PTF, tandis qu'il existe un lien réciproque entre croissance de la productivité et investissement. Néanmoins, les fortes augmentations de la PTF soulignent le rôle de politiques et de réformes solides dans l'accélération de la croissance de nombreux pays d'Afrique subsaharienne.

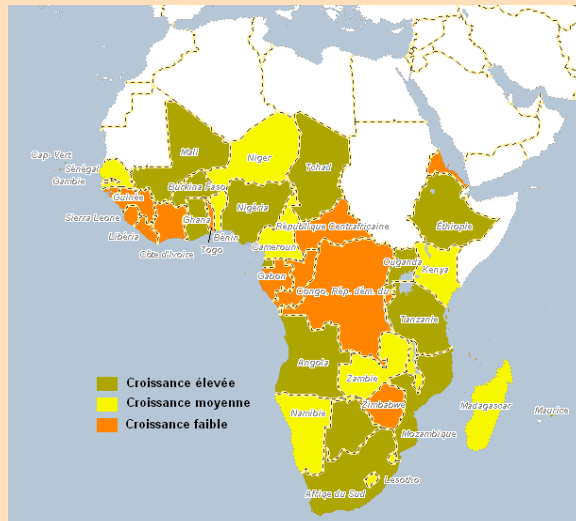
Encadré 2.1. Distinction entre pays à croissance forte et faible

Cette section étudie les caractéristiques des récentes réussites africaines et l'expérience des pays concernés. La démarche suivie n'a pas pour but d'établir des liens de causalité ou de tester des théories, mais de permettre une meilleure compréhension des fondements et mécanismes qui expliquent le récent décollage de l'Afrique. À cette fin, nous avons classé dans les pays à forte croissance ceux où l'augmentation annuelle moyenne du PIB réel par habitant a dépassé 2¼ % de 1995 à 2007¹. Ce groupe comprend 17 pays : 4 exportateurs de pétrole, 4 pays à revenu intermédiaire et 9 pays à faible revenu. Les sous-catégories particulièrement intéressantes sont les exportateurs de pétrole, les pays riches en ressources naturelles et les autres (le tableau 2.1 énumère les pays à forte croissance selon la définition donnée ci-dessus).



Les pays classés à croissance faible ont vu le PIB réel annuel par habitant progresser en moyenne de ½ % ou moins de 1995 à 2007. Il y en a 14 : 2 exportateurs de pétrole (Gabon et République du Congo) et 12 États fragiles (Burundi, Comores, Côte d'Ivoire, Érythrée, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, République Centrafricaine, République démocratique du Congo, Sierra Leone, Togo et Zimbabwe). Les pays non classés sont ceux à croissance moyenne.

Croissance du PIB par habitant en Afrique subsaharienne, 1995–2007



Note : Cet encadré a été rédigé par Paulo Drummond.

¹ Il peut sembler quelque peu arbitraire de choisir un repère spécifique dans un continent aussi divers, mais 1995 est la première année où, après une interruption de plusieurs années, la croissance du PIB par habitant a été positive dans l'ensemble de la région. De plus, c'est à peu près à ce moment que les accélérations sont devenues beaucoup plus fréquentes.

Encadré 2.2. Enseignements des études récentes de la croissance

Ce chapitre s'est beaucoup inspiré de cinq études récentes d'importance majeure qui, à elles toutes, font un bilan exhaustif de l'état actuel des connaissances sur la croissance et de ses conséquences pour l'Afrique.

Le ***Rapport sur la croissance*** a été produit par la **Commission sur la croissance et le développement (2008)**, qui se compose de 19 dirigeants, venant surtout de pays en développement, et de deux universitaires, Robert Solow et Michael Spence (président). Il fait la synthèse des opinions des membres de la commission sur les conditions de succès d'une stratégie de croissance. Sont analysées 13 économies qui depuis 1950 ont connu un taux de croissance annuel moyen d'au moins 7 % pendant 25 ans ou plus. L'accent est donc mis sur la durabilité de la croissance. Bien que la plupart de ces économies soient en Asie, le Botswana fait partie de la liste.

Le projet sur la croissance économique en Afrique (African Economic Growth Project, **Ndulu, O'Connell et al.**, 2007), que l'on dénommera **PCEF**, est une initiative commune du Consortium pour la recherche économique en Afrique et des universités Harvard et d'Oxford pour étudier la croissance en Afrique subsaharienne depuis l'indépendance. Il a abouti à un ouvrage en deux volumes qui intègre des études de cas nationales et des données économétriques transnationales.

Ndulu, Chakraborti et al. (2007) est un rapport de première importance de la Banque mondiale, qui fait le bilan des cinquante dernières années de croissance économique en Afrique et tire de cette expérience un ensemble de recommandations de politique économique.

Arbache, Go et Page (2008) s'intéressent à la récente accélération de la croissance en Afrique.

Enfin, **Pattillo, Gupta et Carey (2006)** étudient la croissance économique en Afrique subsaharienne jusqu'en 2003, en mettant l'accent sur la première phase de l'accélération en cours.

Ces cinq études permettent de répondre à deux grandes questions concernant l'Afrique subsaharienne.

Pourquoi l'Afrique s'est-elle développée beaucoup plus lentement que d'autres régions? Le PCEF analyse des données internationales. L'Afrique a hérité de son histoire coloniale et de sa géographie deux caractéristiques qui ont pénalisé la croissance : i) une proportion très élevée de la population se trouve dans des pays enclavés et peu pourvus de ressources naturelles; ii) de nombreux pays riches en ressources naturelles souffrent peut-être de la «malédiction» liée à ces ressources. Pourtant, la tenue de l'économie dépend aussi beaucoup de deux variables plus susceptibles d'évoluer, au moins à moyen terme : la démographie et l'action de l'État. En premier lieu, l'Afrique subsaharienne est la région où la population augmente encore très vite. Alors que les taux de mortalité — malgré l'incidence du VIH/SIDA — ont diminué dans le monde entier grâce à l'amélioration de la santé publique, les taux de fécondité sont restés à peu près constants en Afrique subsaharienne (mais ont baissé ailleurs). Il en résulte un rajeunissement de la population africaine et un ratio de dépendance démographique élevé. En second lieu, la médiocre croissance de l'Afrique est très corrélée à des variables de politique économique comme l'inflation et la consommation des administrations. Selon le PCEF, ces variables expliquent la moitié environ de la différence de performance.

Quels enseignements peut-on tirer pour accélérer et entretenir la croissance? Les conséquences grandissantes des limitations des régressions de croissance transnationales — surtout la difficulté à établir des liens de causalité entre variables — ont poussé les chercheurs sur une multiplicité de voies pour tenter de répondre à cette question, notamment en procédant davantage à des études de cas. Les études évoquées ont donc complété l'analyse statistique internationale par de vastes analyses spécifiquement nationales.

La première conclusion de ces travaux est que les pays doivent *éviter les erreurs importantes de politique économique*. Cela dit, aucune réforme ne peut suffire à elle seule à engendrer partout une croissance rapide. Les leçons à tirer sont de cinq sortes. Il faut :

- *Participer dans une certaine mesure à l'économie mondiale.* Celle-ci apporte des connaissances («il est plus facile d'apprendre que d'inventer») et un vaste marché pour les biens produits par les pays en développement.
- *Éviter l'instabilité macroéconomique.* La complémentarité des politiques budgétaire et monétaire est nécessaire à la stabilité macroéconomique, car une inflation qui reste fluctuante et élevée limite la capacité des acteurs du secteur privé à prendre de bonnes décisions d'investissement.
- *Adopter une certaine forme d'économie de marché.* Si le degré de réglementation peut varier selon les pays, tous doivent reconnaître que les prix du marché adressent des signaux importants pour la répartition des ressources.
- *Conduire une politique budgétaire responsable qui ne grève pas l'avenir de dettes.* Des gouvernements compétents doivent avoir une vision à long terme qui reconnaisse la nécessité de concilier les exigences des générations présente et futures. De même, les pouvoirs publics ne doivent pas céder à la tentation de redistribuer la richesse en fonction des préférences ethniques ou régionales de l'élite dirigeante.
- *Éviter la guerre civile.*

Un nombre étonnamment restreint d'économies subsahariennes a réussi à éviter la totalité de ces pièges depuis l'indépendance.

Une deuxième leçon importante de ces études est que, tout en se gardant de commettre de graves erreurs, *les gouvernements doivent être guidés par un programme fondamental et une profonde détermination*. Bien que les rapports diffèrent dans une certaine mesure, il y a des thèmes communs. Ainsi, les stratégies de croissance cohérentes, telles que les résume le Rapport sur la croissance, comprennent diverses mesures d'encouragement à une affectation efficace du capital et du travail, comme la création d'infrastructures adéquates et la pleine reconnaissance des droits de propriété ou l'instauration d'un contexte économique plus propice à l'innovation. Les mesures qui favorisent l'inclusion sont aussi importantes, notamment pour assurer la viabilité des réformes. La mise en place de stratégies de ce type exige un gouvernement crédible et déterminé. Tous les rapports donnent les grandes lignes d'un programme et soulignent que les détails doivent être adaptés au pays et au contexte.

Note : Cet encadré a été rédigé par Chad Steinberg.

Revenu initial, dotation en ressources naturelles et géographie

Les pays actuellement à croissance rapide sont partis de niveaux de revenus différents. Ils n'étaient pas toujours les plus pauvres, comme le voudrait un phénomène de «rattrapage». Mais ils n'étaient pas non plus les plus riches, comme on pourrait s'y

attendre si le principal problème des pays pauvres de la région était d'échapper aux trappes de pauvreté².

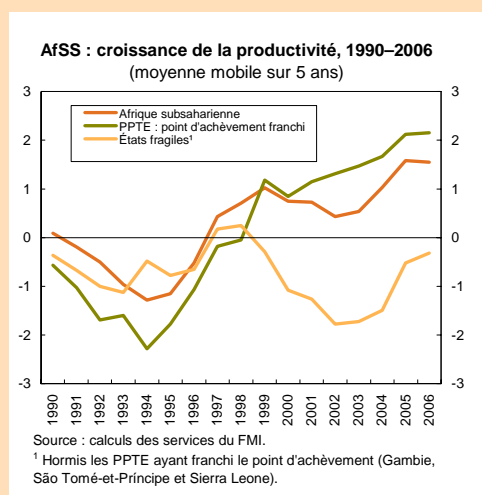
Bien que la géographie et les ressources naturelles aient été historiquement des déterminants importants des profils de croissance en Afrique, elles

² Pour le rôle des trappes de pauvreté, voir Sachs *et al.* (2004), Kraay and Raddatz (2007) ainsi que Banque mondiale et FMI (2005).

Encadré 2.3. Évolution de la productivité en Afrique subsaharienne depuis le milieu des années 90

Une décomposition de la croissance au moyen de données allant de 1985 à 2006 montre que :

- Jusqu'au milieu des années 90, la croissance de tous les groupes de pays de la région résultait surtout de l'accumulation des facteurs.
- Depuis une dizaine d'années environ, si l'accumulation des facteurs reste importante pour la croissance, l'amélioration de la productivité l'est encore plus (surtout dans les pays à forte croissance et dans les pays qui ont franchi le point d'achèvement dans le cadre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés).
- La croissance du PIB réel et celle de la PTF n'ont cessé de décélérer sur la période dans les États fragiles.



Origines de la croissance en AfSS : 1985-2006				
	1985-89	1990-94	1995-99	2000-06
AfSS				
Croissance du PIB réel	3,5	1,7	4,4	4,2
Accumulation des facteurs	3,2	3,0	3,3	3,0
Croissance PTF	0,3	-1,3	1,1	1,2
Pays à forte croissance				
Croissance du PIB réel	5,1	2,7	7,3	5,1
Accumulation des facteurs	4,0	3,9	4,8	3,3
Croissance PTF	1,1	-1,2	2,5	1,8
Pays à faible croissance				
Croissance du PIB réel	3,7	2,8	2,3	1,1
Accumulation des facteurs	2,5	2,9	2,7	2,2
Croissance PTF	1,2	-0,1	-0,4	-1,1
PPTe : point d'achèvement franchi				
Croissance du PIB réel	2,6	0,6	4,3	5,2
Accumulation des facteurs	3,2	2,9	3,1	3,4
Croissance PTF	-0,6	-2,3	1,2	1,8
États fragiles¹				
Croissance du PIB réel	2,3	1,7	1,7	0,8
Accumulation des facteurs	2,4	2,2	2,0	1,6
Croissance PTF	-0,1	-0,5	-0,3	-0,8

Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*; calculs des services du FMI.

¹ Hormis les PPTe ayant franchi le point d'achèvement (Gambie, São Tomé-et-Principe et Sierra Leone).

Note : Cet encadré a été rédigé par Dhaneshwar Ghura, Bernardin Akitoby et Priscilla Muthoora.

n'ont pas constitué, au cours de la dernière décennie, le facteur décisif du rythme de la croissance³. Parmi les 17 pays à croissance rapide d'Afrique subsaharienne (voir tableau 2.1), 6 sont bien dotés en ressources naturelles, 6 en sont mal dotés et sont des pays côtiers, tandis que 5 en sont mal dotés et sont des pays enclavés (Burkina Faso, Éthiopie, Mali, Ouganda et Rwanda). Dans les pays à croissance lente, il y a aussi

³ Cela contraste avec les explications de Ndulu, O'Connell *et al.*, entre autres, sur la croissance globale de l'Afrique subsaharienne depuis l'indépendance.

un partage égal entre ces trois catégories. Ainsi, l'expérience récente des pays africains en expansion rapide semble indiquer que les facteurs de croissance liés à la géographie et aux ressources naturelles ne peuvent à eux seuls expliquer les accélérations et ne sont pas des conditions nécessaires à une forte croissance. Les pays à croissance rapide enclavés et pauvres en ressources naturelles ont réussi à compenser ces deux désavantages. Toutefois, cela pourrait s'expliquer en partie par l'amélioration de la situation des pays voisins : les pays à croissance élevée (riches en ressources naturelles, ou côtiers et pauvres

en ressources naturelles) entraînent de plus en plus leurs voisins enclavés⁴.

Conflits et effondrement de l'État

Pendant la dernière décennie, les situations de conflit armé et d'effondrement de l'État se sont raréfiées dans la région (graphique 2.6). De fait, dans quatre des réussites actuelles (Angola, Mali, Mozambique et Rwanda), la croissance n'a débuté que lorsque les hostilités ont pris fin (graphique 2.7)⁵. (Voir encadré 2.4 sur la croissance du Mozambique après sa stabilisation.) Ces quatre pays ont connu une croissance particulièrement forte au cours des années qui ont suivi le conflit, mais, en se poursuivant, elle est devenue comparable à celle des pays en expansion rapide non touchés par des conflits. Toutefois, quatre autres pays où les hostilités se sont terminées pendant les 15 dernières années n'ont pu entretenir une croissance élevée (graphique 2.7), car plusieurs d'entre eux sont restés des États fragiles pendant la période postconflit.

Le groupe à croissance lente se compose largement de pays qui connaissent un conflit ou viennent d'en sortir. Ndulu, O'Connell *et al.* (2007) définissent les situations d'«effondrement de l'État» comme un syndrome administratif qui réduit considérablement la croissance dans les pays d'Afrique subsaharienne où il se manifeste. Il peut aussi avoir des retombées sur les pays voisins. L'expérience récente incite à penser que ce syndrome est en grande partie responsable des plus mauvaises performances en matière de croissance en Afrique subsaharienne.

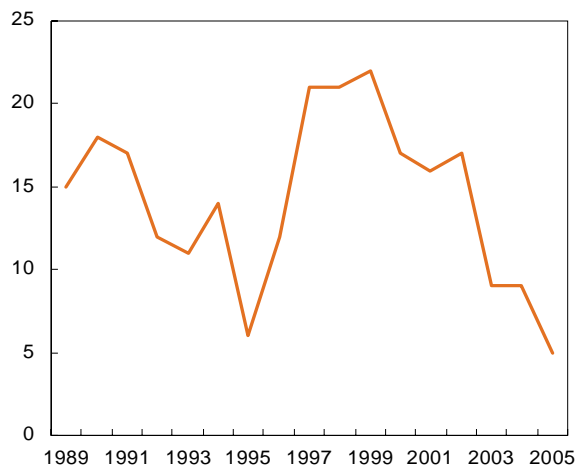
Le contexte économique extérieur

Quiconque n'estime pas durable la forte croissance que connaît aujourd'hui l'Afrique subsaharienne peut faire valoir que les termes de l'échange ont été exceptionnellement favorables ces dernières années. La dernière phase de croissance élevée, qui remonte aux années 60 et au début des années 70, coïncidait aussi avec une très nette amélioration des

⁴ Collier (2007), entre autres, souligne que la croissance des pays enclavés ayant peu de ressources naturelles dépend tout particulièrement de celle de leurs voisins.

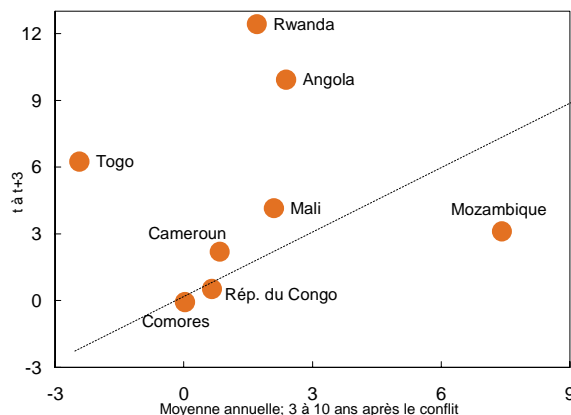
⁵ Voir Collier (1999).

Graphique 2.6. Nombre de conflits en Afrique subsaharienne, 1989–2005



Source : Programme de données sur les conflits de l'université d'Uppsala.

Graphique 2.7. Croissance du PIB par habitant en Afrique subsaharienne après les conflits



Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : t est l'année de la fin du conflit.

termes de l'échange; malheureusement, l'expansion a pris fin durant les années 80 et le début des années 90, sous l'effet d'une forte dégradation des termes de l'échange⁶. En ce qui concerne la durabilité de la croissance, les résultats les plus frappants des recherches sont que des chocs positifs des termes de l'échange peuvent avoir sur la production des effets favorables à court terme, mais

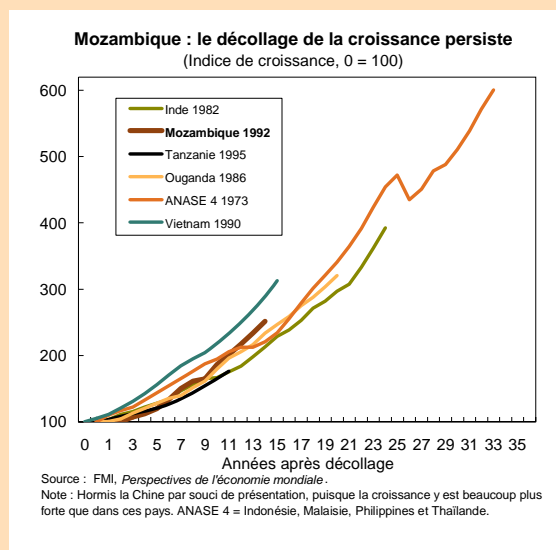
⁶ L'importance empirique pour l'Afrique des chocs sur les termes de l'échange est en général controversée. Deaton (1999) les juge cruciaux, alors que Ndulu, O'Connell *et al.* (2007) soutiennent qu'il est «notoirement» difficile d'en démontrer l'importance.

Encadré 2.4. Mozambique : croissance soutenue après la stabilisation

Depuis la signature d'un accord de paix en 1992, le PIB par habitant du Mozambique a progressé presque sans interruption, affichant un taux annuel moyen de 7,3 % au cours des 15 dernières années. La croissance s'est étendue à la quasi-totalité des secteurs, y compris l'agriculture, et l'indice de pauvreté a sensiblement régressé (passant de 69 % en 1997 à 54 % en 2003).

Après le conflit, tous les principaux facteurs de la croissance ont joué un rôle important, comme dans les pays d'Asie du Sud-Est où la croissance a été soutenue (voir tableau et aussi Jones, 2008). La sensible amélioration du capital humain s'est accompagnée d'un approfondissement substantiel du capital technique (dû surtout aux investissements privés) et d'une hausse de la productivité totale des facteurs (PTF), largement attribuable à une meilleure utilisation des capacités. La part de l'innovation technologique et d'autres changements est très supérieure à la moyenne de l'Afrique.

La stabilité politique, les réformes structurelles et une politique macroéconomique prudente ont contribué à entretenir la croissance. Au départ, le degré de réglementation était très élevé; mais l'application résolue d'une première vague de réformes, consistant à libéraliser les échanges, à privatiser les entreprises publiques ainsi qu'à supprimer les contrôles de prix et de taux de change, a stimulé les investissements directs étrangers, surtout en provenance de l'Afrique du Sud, dans les secteurs autres que l'agriculture. Une politique économique prudente et une meilleure gestion des finances publiques ont permis d'obtenir rapidement le soutien de donateurs pour investir dans l'éducation. Les investissements privés et les flux d'aide ont continué pendant la deuxième vague de réformes, qui visait à consolider la stabilité macroéconomique, à réduire le coût de la pratique des affaires et à améliorer la gouvernance. Il en est résulté un redéploiement structurel vers les secteurs non agricoles plus productifs, un recul de la population active agricole, des gains de productivité étendus et une croissance durable.



Comptabilité de la croissance comparée

		Taux de croissance de la production (en %)				
		Contributions à la croissance				
		Croiss.	PTF	Capital		
Physique	Humain			Travail		
1990-2000	Afrique	2,3	-0,5	-0,1	0,4	2,5
1990-2000	Asie orientale	5,7	0,5	2,3	0,5	2,4
1990-2000	Amérique latine	3,3	0,4	0,2	0,3	2,4
1990-2000	Asie du Sud	5,3	1,2	1,2	0,4	2,5
1992-1998	Mozambique	5,2	1,7	1,8	0,4	1,3
1999-2004	Mozambique	7,4	1,1	3,8	0,9	1,5

Sources : Bosworth and Collins (2003) pour les régions; Jones (2008) pour le Mozambique.

Note : Cet encadré a été rédigé par Victor Lledó. On trouvera dans l'étude de Clément et Peiris (2008) une analyse exhaustive de l'expérience de croissance du Mozambique, de la stratégie suivie et des leçons à en tirer.

défavorables à plus longue échéance (Collier and Goderis, 2007). De même, les chocs positifs des termes de l'échange sont plus fortement corrélés à des phases d'expansion de courte durée qu'à une croissance durable. Cela laisse penser que les

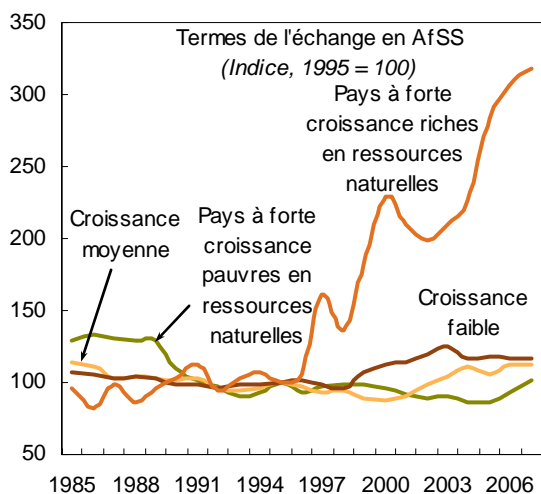
expansions induites par les termes de l'échange ont peut-être moins de chances de durer (Hausmann, Pritchett, and Rodrik, 2004).

Les pays à forte croissance ont connu des expériences diverses sur le plan des termes de

l'échange. Certains pays, en particulier ceux qui sont riches en ressources naturelles, ont bénéficié des gains en matière d'échanges tandis que d'autres ont affiché une croissance rapide en dépit d'une stabilisation, voire d'une dégradation, des termes de l'échange (graphique 2.8). Dans le même temps, les pays à croissance faible ont aussi connu des situations diverses : dans certains d'entre eux, l'activité a progressé lentement en dépit de très fortes améliorations des termes de l'échange, alors que, dans d'autres, la faiblesse de la croissance a coïncidé avec une dégradation des termes de l'échange. En résumé, si les termes de l'échange ont contribué à l'accélération de la croissance de nombreux pays, d'autres facteurs ont joué un rôle plus prépondérant dans d'autres pays.

Si les IDE peuvent concourir à entretenir une croissance élevée, ils ne constituent pas une condition préalable pour l'amorcer. En effet, les flux d'IDE ont augmenté sensiblement dans les pays à forte croissance riches en ressources naturelles, mais ils ont en général suivi le décollage au lieu de le précéder ou de l'accompagner (graphique 2.9). Néanmoins, la plupart des données internationales tendent à montrer que les IDE (qui s'accompagnent d'un savoir-faire technologique) peuvent être un facteur important du maintien de la croissance à plus long terme.

Graphique 2.8. Chocs sur les termes de l'échange

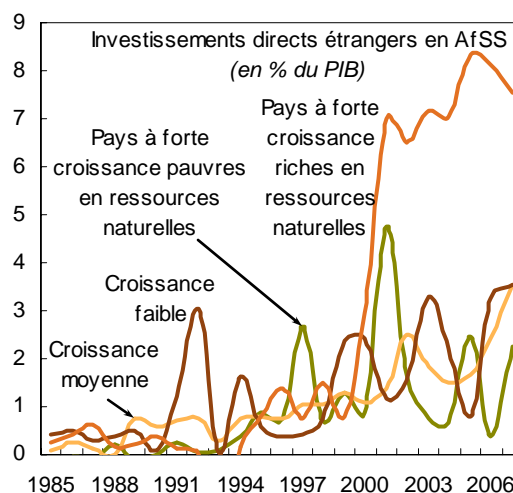


Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*.

L'aide étrangère augmente beaucoup depuis une dizaine d'années. Après avoir chuté à la fin de la guerre froide, l'aide à l'Afrique s'accroît depuis 2000, ce qui correspond à peu près à la période de plus forte croissance en Afrique subsaharienne (graphique 2.10). Cette reprise est plus marquée dans les pays à croissance forte et moyenne; elle l'est moins dans les autres.

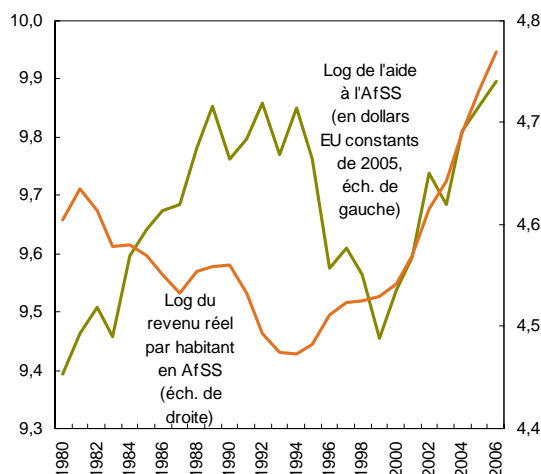
L'augmentation de l'aide est généralement allée de pair avec l'accélération actuelle, mais, ici encore, les expériences ont été diverses (graphique 2.11). Dans le groupe de pays à croissance élevée, certains pays

Graphique 2.9. Investissements directs étrangers



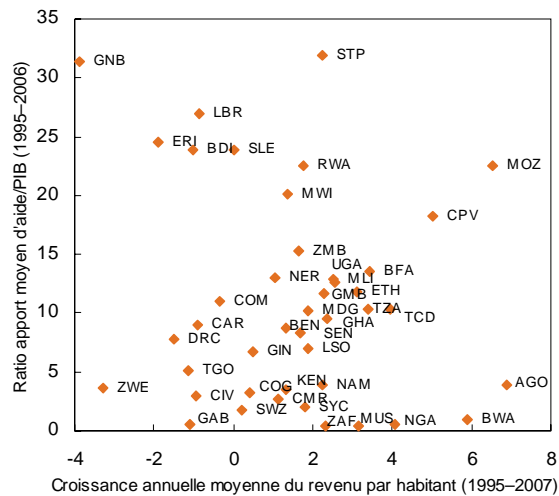
Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*.

Graphique 2.10. Aide à l'Afrique subsaharienne



Sources : Roodman (2006) et calculs des services du FMI.

Graphique 2.11. Aide et croissance en AfSS



Sources : Roodman (2006) et calculs des services du FMI.
 Note : Les abréviations utilisées pour les pays sont celles de la norme ISO Alpha-3.

reçoivent beaucoup d'aide et d'autres peu. Plusieurs pays bénéficiaires d'une aide importante comptent parmi les plus performants de la région (Mozambique, Cap-Vert et Burkina Faso), tandis que ceux qui en perçoivent peu sont souvent des pays riches en ressources naturelles, comme le Nigéria, le Botswana et l'Angola, qui n'ont pas de contrainte en matière de ressources. Dans les récentes accélérations, rien n'indique clairement que l'aide empêche une croissance soutenue. Au contraire, elle peut être un mécanisme utile pour atténuer l'insuffisance de moyens.

Les politiques macroéconomiques

L'amélioration des politiques macroéconomiques caractérise les pays qui connaissent actuellement une croissance durable (graphique 2.12).

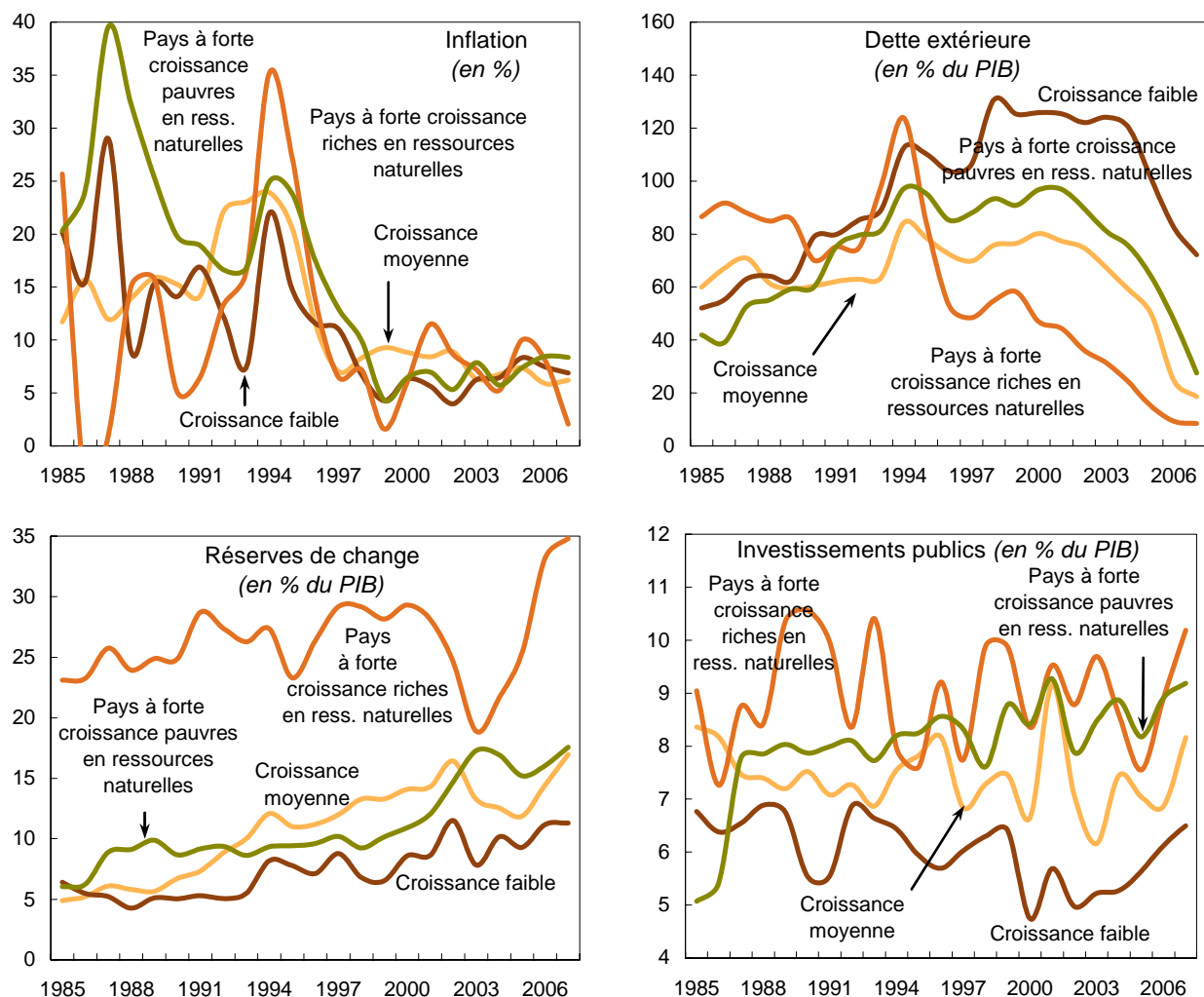
- *L'inflation, qui était très élevée, a sensiblement diminué ces dernières années, aussi bien dans les pays à croissance rapide que dans les autres, grâce, en partie, à de meilleures politiques macroéconomiques. Le recul de l'inflation coïncide approximativement avec le début de la période d'expansion dynamique. Le fait que les pays à forte croissance aient maintenu l'inflation à un rythme modéré va dans le sens de la plupart des études économiques, qui*

estiment que les pays à inflation limitée sont généralement les mieux à même de connaître des périodes prolongées de croissance élevée (Berg, Ostry, and Zettelmeyer, 2008). Par ailleurs, le fait que dans les autres groupes de pays l'existence d'une faible inflation n'ait pas déclenché la croissance rejoint l'idée bien établie selon laquelle une faible inflation n'est pas une condition suffisante pour accélérer l'activité.

- *Dans les pays à forte croissance, la fermeté de la politique budgétaire se manifeste sur plusieurs plans. La dette publique diminue dans tous les groupes depuis 2001 environ, sous l'effet des allègements au titre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTTE) et de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) ainsi que de la limitation des déficits (dons compris). La vigueur des investissements publics, dans un cadre de responsabilité budgétaire, a permis à ces pays de constituer des infrastructures dont ils avaient le plus grand besoin. L'encadré 2.5 sur la Tanzanie donne l'exemple d'une croissance soutenue par la stabilisation économique.*
- *Les vulnérabilités ont été réduites, notamment grâce à une accumulation substantielle de réserves de change et à la diminution de la dette publique. Cela illustre un argument plus général : même si les pays d'Afrique subsaharienne restent exposés à des chocs des termes de l'échange, l'amélioration des fondamentaux a renforcé leur capacité à les surmonter (sans préjuger pour autant du choc actuel).*

Les pays africains à croissance rapide ont souvent des régimes de change souples : 5 sur 17 pratiquent un régime de rattachement fixe. Cela s'explique peut-être par le fait qu'un régime de change souple permet d'éviter la surévaluation et de s'adapter aux chocs. Les études sur ce sujet concluent diversement et ne mettent pas en

Graphique 2.12. Indicateurs macroéconomiques



Source : FMI, base de données du Département Afrique.

Note : Les chiffres de l'inflation ne comprennent pas l'Angola, la République démocratique du Congo ni le Zimbabwe, qui étaient en situation d'hyperinflation au cours de la période considérée.

évidence de rapports clairs entre le régime de change et la croissance dans les pays en développement en général (Rogoff *et al.*, 2004) et en Afrique en particulier (Masson and Pattillo, 2004).

Le degré de surévaluation du taux de change réel est lié au régime de change bien qu'il s'en distingue. Dans les pays à forte croissance peu dotés en ressources naturelles, le taux de change réel a baissé pendant toute la période d'expansion rapide (voir graphique 2.13), au point d'être sous-évalué par rapport aux autres groupes — et jugé à peu près comparable à la moyenne des pays en

développement — depuis 2000 environ⁷. On ne s'étonnera pas que, dans les pays riches en ressources naturelles, le taux de change réel se soit apprécié ces dernières années, sous l'effet de l'amélioration des termes de l'échange et de découvertes de nouveaux gisements.

En ce qui concerne la politique commerciale, le fait le plus remarquable est la libéralisation vaste

⁷ Cela rejoint globalement les conclusions de Rodrik (2007) selon lesquelles la sous-évaluation du taux de change — mesurée comme dans le graphique 2.13 — est en rapport avec l'accélération de la croissance.

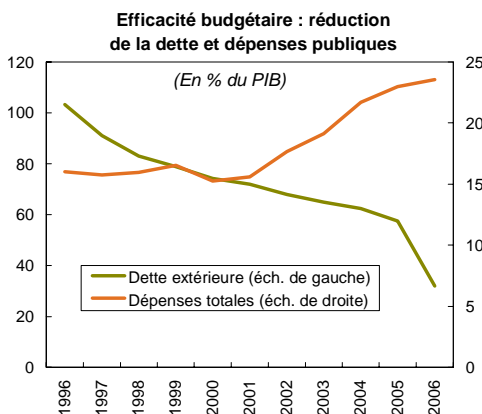
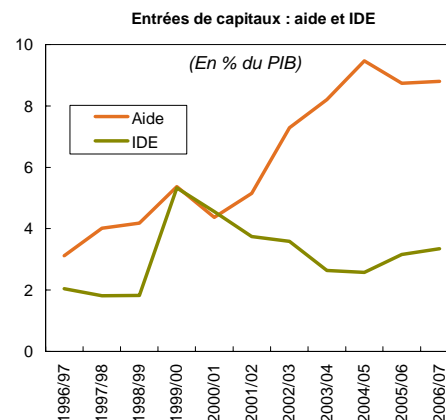
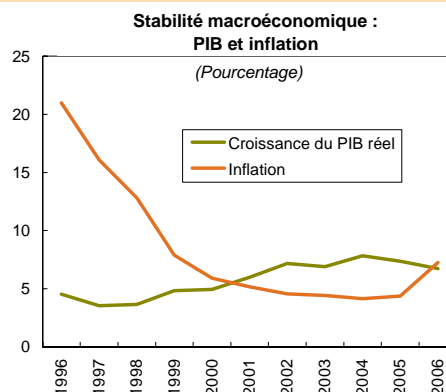
Encadré 2.5. L'expérience de la croissance tanzanienne

La croissance économique de la Tanzanie s'est nettement accélérée ces dernières années. La progression du PIB réel a repris au milieu des années 90, période où la stabilisation s'est affermie et où les réformes structurelles ont commencé à donner des résultats. Elle a continué à s'accélérer, atteignant en moyenne quelque 7 % l'an de 2001 à 2007, soit plus du double du taux moyen des années 80 et 90. Dans ces conditions, le revenu par habitant a presque doublé depuis 1995 et la pauvreté a reculé. Les principales réformes ont consisté à ouvrir l'économie aux échanges et aux investissements, à promouvoir le développement d'un système financier privé efficace et à assainir les finances publiques. Quand les réformes ont atteint une masse critique, elles ont déclenché un cercle vertueux de hausse des investissements privés, de croissance économique et de soutien des partenaires au développement. Mais, si l'augmentation de l'aide et l'IDE ont contribué à une augmentation sensible de la formation de capital, la récente accélération de la croissance doit beaucoup à l'amélioration durable de la PTF issue de la réussite des réformes.

Le FMI a soutenu ces réformes par des prêts concessionnels, un allègement de la dette, une assistance technique et des conseils de politique économique, mais c'est l'appropriation du processus par le pays qui lui a donné un caractère durable. La stratégie de développement de la Tanzanie est vraiment une initiative locale, issue d'un processus participatif intégrant la société civile et qui a pris la forme du document de stratégie pour la réduction de la pauvreté de deuxième génération, le MKUKUTA. Celui-ci adopte une conception axée sur les résultats, qui privilégie la croissance et la lutte contre la pauvreté, l'amélioration de la qualité de la vie et du bien-être social, la bonne gouvernance et la responsabilisation.

Tanzanie : contributions à la croissance du PIB réel (pourcentage)					
	1986-90	1991-95	1996-2000	2001-06	2007
Croissance du PIB réel	5,3	1,8	4,3	7,0	7,3
Population active	2,2	2,5	1,7	1,7	1,8
Capital	0,9	1,3	0,3	1,6	2,3
Productivité totale des facteurs	2,2	-2,0	2,3	3,7	3,2

Source : calculs des services du FMI.

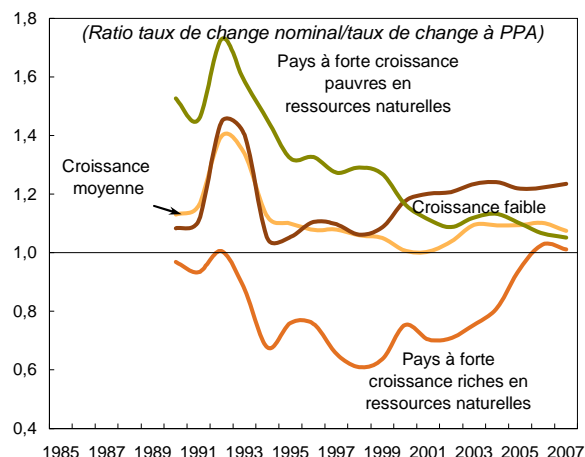


Sources : autorités tanzaniennes; FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*; estimations des services du FMI.

Note : Cet encadré a été rédigé par Yuri Sobolev à partir d'une étude du FMI à paraître (*Tanzania—The Story of an African Transition*).

et généralisée des échanges durant les années 90, parallèlement au décollage global de la croissance (voir graphique 2.14)⁸. Il n'en est pas résulté une accélération dans les pays à croissance lente, ce

Graphique 2.13. Mesure de la surévaluation du taux de change

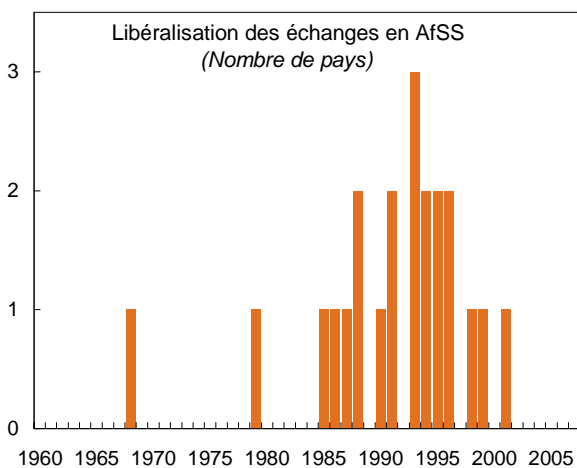


Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*; calculs des services du FMI.
 Note : ratio entre le taux de change nominal et le taux de change à parité de pouvoir d'achat.

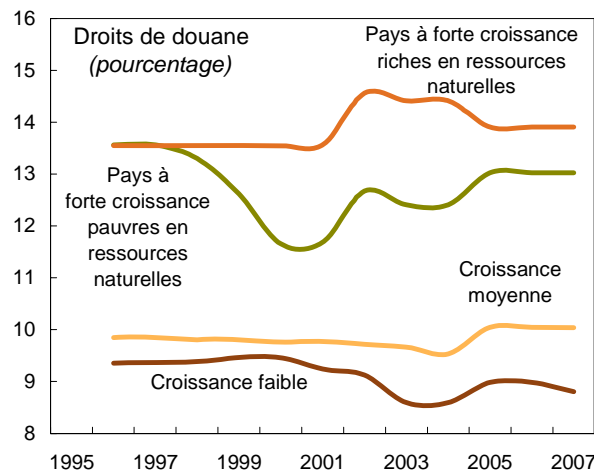
qui montre bien qu'une seule réforme ne suffit probablement pas à déclencher une croissance rapide en l'absence d'autres conditions, comme des infrastructures adéquates. Dans les pays pauvres en ressources naturelles, le décollage s'est aussi accompagné d'une certaine réduction des droits de douane.

Dans les économies à forte croissance, les exportations et les importations ont en général augmenté rapidement, mais les expériences varient selon la dotation en ressources naturelles (graphique 2.15). La diversification économique et la progression des exportations de produits manufacturés ont été en général limitées dans les pays pauvres en ressources naturelles de la région. Dans seulement une poignée de pays à croissance rapide (Afrique du Sud, Botswana, Cap-Vert, Maurice et Namibie), les produits manufacturés représentent au moins 10 % du total exporté (on notera que, sur ce point, les statistiques sont d'une qualité inhabituellement inégale).

Graphique 2.14. Ouverture et politique commerciale

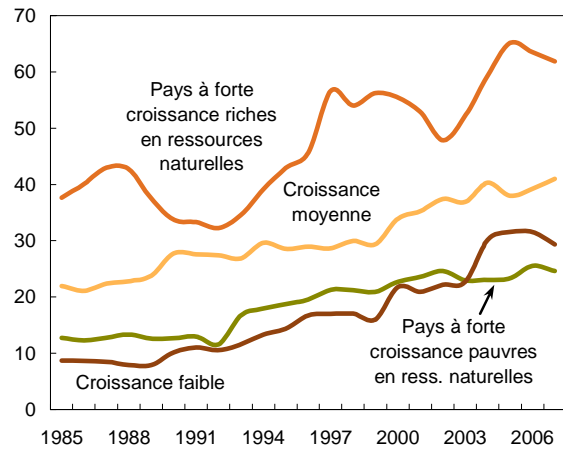


Sources : Wacziarg and Welch (2008); CNUCED.
 Note : Six des pays à forte croissance ont libéralisé leurs échanges dans les années 90.



⁸ En moyenne, les droits de douane restent relativement élevés en Afrique subsaharienne. À propos des résultats commerciaux de l'Afrique, on se reportera à l'étude de Carey, Gupta et Jacoby (2007). Les données sur la libéralisation des échanges s'appuient sur la série actualisée d'indicateurs de politique commerciale et de dates de libéralisation de Wacziarg et Welch (2008).

Figure 2.15. Exportations de biens et de services en pourcentage du PIB



Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*; calculs des services du FMI.

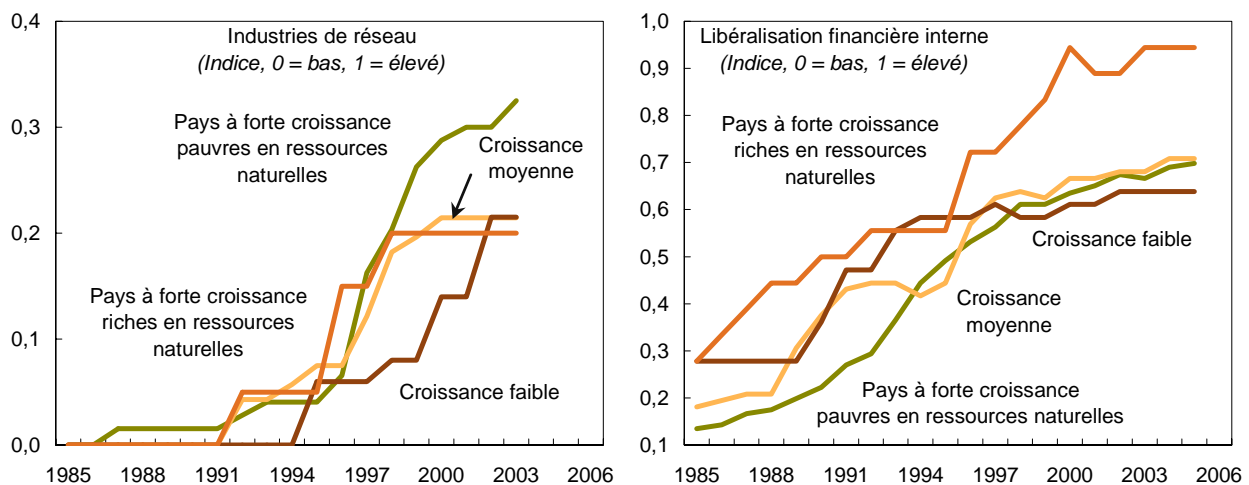
Le rythme de croissance relativement lent des exportations manufacturières et, plus généralement, de la diversification commerciale hors des produits primaires contraste avec l'expérience de la plupart des autres régions à croissance durable et rapide, comme le soulignent Johnson, Ostry et Subramanian (2007). Les données microéconomiques montrent qu'au moins autant qu'ailleurs les entreprises exportatrices d'Afrique subsaharienne ont un avantage de productivité (Mengistae and Pattillo, 2004). Il y a donc lieu de s'inquiéter que les pays africains n'aient

généralement pas suivi la voie des autres pays en développement rapide en élevant la productivité dans l'agriculture et en restructurant l'économie au profit des services et d'une diversification des exportations (Ndulu, Chakraborti *et al.*, 2007). L'encadré 2.6 illustre certains de ces aspects dans le cas de l'Ouganda, qui connaît l'une des croissances durables et rapides d'Afrique.

Les réformes structurelles et institutionnelles

Quand les pays à forte croissance, et la plupart des pays africains, sont arrivés au terme de la période d'ajustement structurel des années 80 et du début des années 90, ils s'étaient pratiquement affranchis de ce que Ndulu, O'Connell *et al.* (2007) appellent le syndrome réglementaire, à savoir un contrôle intense et généralisé par l'État caractéristique des économies d'Afrique subsaharienne durant les périodes antérieures. La libéralisation des télécommunications et des industries électriques ainsi que des systèmes financiers est un exemple des progrès réalisés durant la période d'ajustement structurel (graphique 2.16). Le fait que ces avancées n'aient pas déclenché partout une accélération de la croissance démontre encore une fois qu'il n'existe pas de recette simple pour réussir. Toutefois, l'examen des faits tend à confirmer que ces réformes fondamentales sont pratiquement une condition nécessaire.

Graphique 2.16. Industries de réseau et libéralisation financière en Afrique subsaharienne



Source : FMI (2008).

Encadré 2.6. Croissance et transformation structurelle en Ouganda

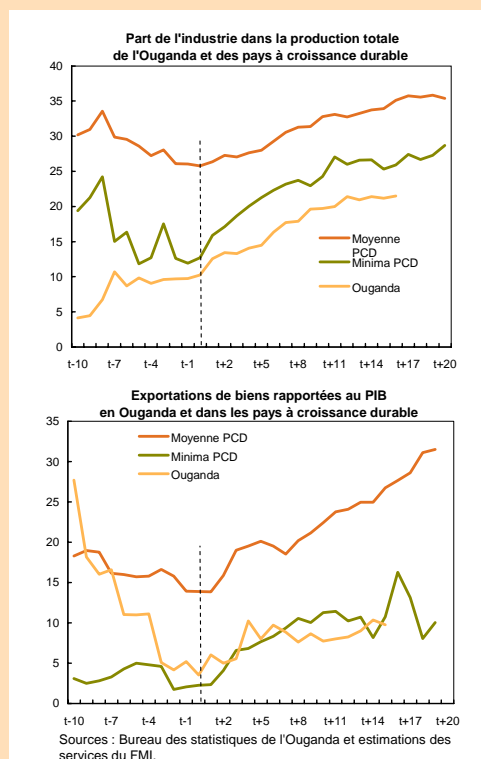
Sur la voie du développement, les pays africains doivent relever trois défis parallèles : *amorcer la croissance, l'entretenir et transformer leur économie*. L'Ouganda a bien réussi sur les deux premiers plans : l'économie en est à sa 20^e année d'expansion ininterrompue. Mais un point préoccupe les dirigeants : en dépit de la stabilité macroéconomique et du fonctionnement assez satisfaisant des marchés, la croissance n'a pas permis une transition suffisante de l'agriculture de subsistance vers des activités à productivité élevée. On peut le vérifier en comparant l'évolution d'éléments corrélés à la transformation économique (industrialisation, développement des circuits financiers, etc.) en Ouganda avec celle du petit groupe de «pays à croissance durable» (PCD) qui ont connu une croissance économique élevée et une profonde transformation au cours des dernières décennies. C'est ce que fait une étude du FMI à paraître.

Il ressort de cette étude qu'il s'est produit une transformation économique substantielle au cours des 20 dernières années dans ce groupe de pays, mais dans le cas de l'Ouganda en partant de plus bas et à un rythme plus lent. Ainsi, bien que l'industrialisation du pays (graphique du haut) ait nettement progressé, c'est seulement au bout de quelque 15 ans d'expansion que cet agrégat s'approche du niveau observé dans les PCD au début de leurs phases de croissance¹.

L'étude constate aussi la performance généralement faible du secteur des biens échangeables en Ouganda, comparativement aux PCD. Les mesures directes de la compétitivité ne révèlent pas de problèmes notables (au moins actuellement), mais les variables de revenu — critère ultime — montrent que les

déficits du commerce extérieur et des transactions courantes sont beaucoup plus importants qu'au début de la phase de croissance du pays. Cela découle en partie des résultats médiocres à l'exportation au fil des ans (voir graphique du bas), malgré une amélioration récente.

Les progrès réalisés par l'Ouganda depuis une vingtaine d'années sont tout à fait remarquables, compte tenu de la faiblesse des fondamentaux et des chocs importants. Le fait que l'industrialisation n'ait pas été aussi poussée que dans les PCD ne tient pas à une seule cause. La transformation économique se heurte à des obstacles de nature quantitative, dont l'insuffisance du capital humain et des infrastructures, mais il y a aussi des difficultés de type qualitatif : la qualité des institutions, de la gouvernance, de la réglementation — pour ne citer que quelques aspects — pourrait être meilleure. Comme l'État a des capacités limitées pour remédier à tous ces problèmes, ses interventions futures devraient être soigneusement centrées. L'étude à paraître qui a servi à la préparation de cet encadré (voir note) désigne trois actions prioritaires : améliorer les services d'infrastructures, concevoir une stratégie de croissance ciblée et renforcer la compétitivité des exportations.



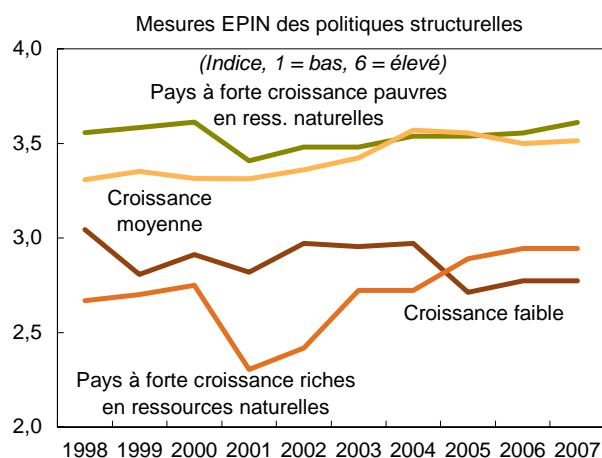
Note : Cet encadré a été rédigé par Abebe Aemro Selassie à partir d'un document de travail du FMI à paraître («Beyond Macroeconomic Stability: The Quest for Industrialization in Uganda»).

¹ Les pays à croissance durable, recensés par Johnson, Ostry et Subramanian (2007), comprennent le Chili, la Chine, la République de Corée, l'Égypte, l'Indonésie, la Malaisie, la République Dominicaine, Singapour, la province chinoise de Taiwan, la Thaïlande, la Tunisie et le Vietnam.

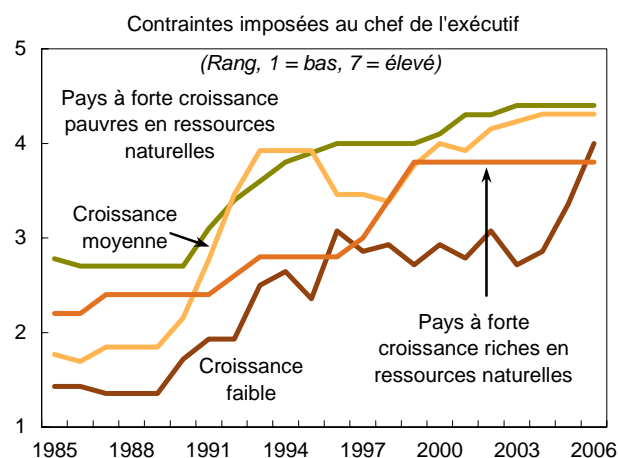
Les pays à forte croissance — au moins ceux qui ne sont pas riches en ressources naturelles — mènent, au moins depuis la fin des années 90, des politiques structurelles relativement bonnes, à certains égards. Ce facteur est difficile à quantifier, mais le système d'évaluation EPIN (évaluation de la politique et des institutions nationales) de la Banque mondiale tente de mesurer la qualité des politiques et institutions sous quatre angles : i) la gestion de l'économie; ii) les politiques structurelles; iii) les politiques d'inclusion et d'équité sociale; iv) la gestion et les institutions du secteur public. Sur tous ces points, les pays à forte croissance ont fait mieux que les autres, à l'exception notable de ceux qui sont riches en ressources naturelles : même quand ils connaissent une croissance rapide, ils ont des résultats relativement médiocres pour les quatre aspects précités. Une conclusion similaire se dégage d'une mesure tirée de la base de données Polity IV, qui évalue l'indépendance opérationnelle de fait du pouvoir exécutif d'un pays (le graphique 2.17 illustre les mesures EPIN des politiques structurelles et les contraintes imposées à l'exécutif)⁹.

Cependant, selon plusieurs indicateurs plus vastes des perceptions de la qualité des institutions, les pays à forte croissance d'Afrique subsaharienne n'étaient pas vraiment en situation satisfaisante quand leur décollage économique a commencé. Cette appréciation rejoint celle de Johnson, Ostry et Subramanian (2007), qui soulignent que les pays à forte croissance d'Asie et d'ailleurs ont démarré avec des institutions comparables à celles de beaucoup de pays africains aujourd'hui. Dans certains cas, il y a eu des améliorations pendant la période de croissance élevée, notamment en matière de responsabilisation démocratique (graphique 2.18). Mais, selon d'autres mesures de la qualité des institutions en rapport avec les performances économiques, comme la qualité de la bureaucratie ou les droits de propriété (ce dernier indicateur n'apparaît pas dans le graphique), il ne se dégage clairement aucune tendance générale d'amélioration. Les nombreuses données issues des études économiques incitent à penser que des institutions et une gouvernance solides font augmenter les revenus et la croissance, même si la causalité joue dans les deux sens. On peut aussi en conclure qu'une expansion rapide

Graphique 2.17. Mesures EPIN des politiques structurelles et contraintes imposées au chef de l'exécutif



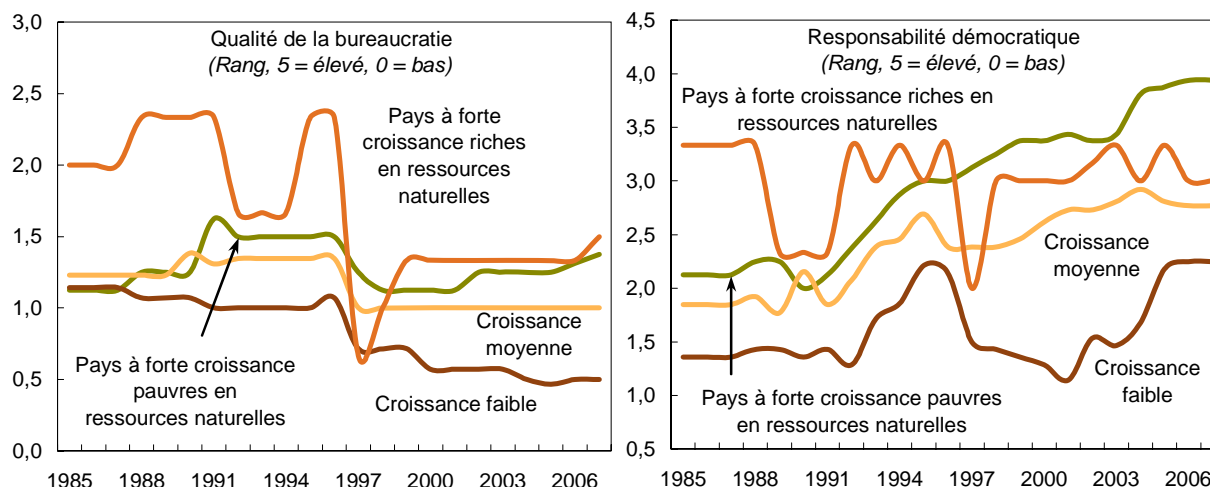
Source : Banque mondiale, Indice d'affectation des ressources IDA.



Source : Centre pour la paix systémique (CSP), base de données Polity IV.

⁹ On utilise beaucoup cette mesure dans les régressions multinationales et dans les régressions de la croissance sur données de panel, par exemple dans l'étude d'Acemoglu, Johnson et Robinson (2001).

Graphique 2.18. Institutions et gouvernance

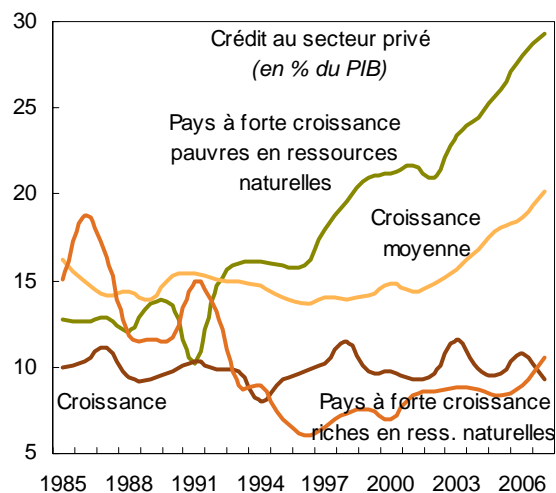


Source : *Guide international des risques nationaux*.

offre des possibilités de perfectionner les institutions et la gouvernance et, partant, de maintenir une forte expansion. Mais il est clair qu'une croissance accélérée ne génère pas automatiquement des progrès de ce type.

Les pays à forte croissance d'Afrique subsaharienne ont mieux mobilisé l'épargne et réparti les capitaux que les pays des autres groupes (graphique 2.19). L'accès au marché des capitaux et les réformes du secteur financier ont eu une incidence notable sur la progression du revenu par habitant dans plusieurs de ces pays (FMI, 2008).

Graphique 2.19. Liens financiers



Sources : FMI, *Statistiques financières internationales*; calculs des services du FMI.

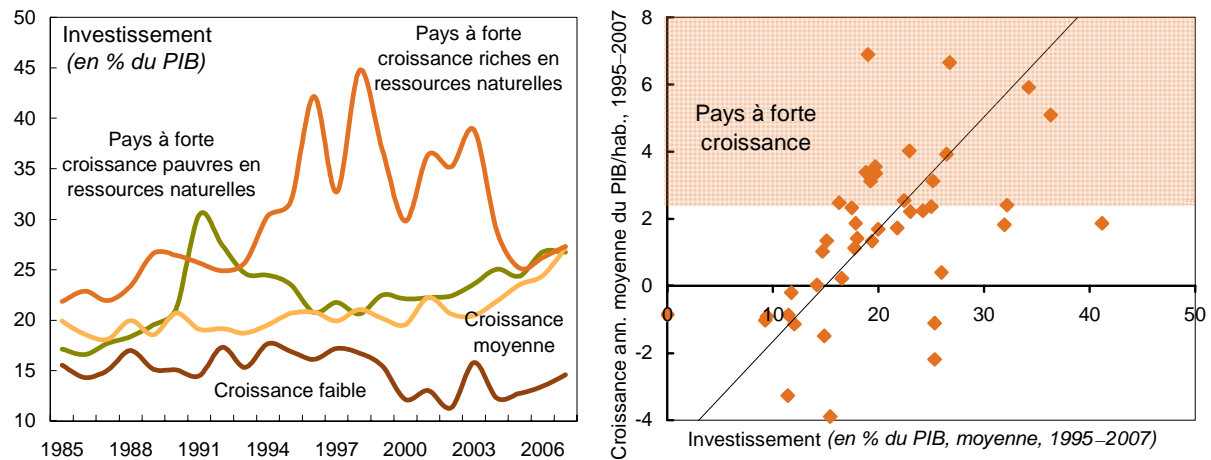
Grâce au développement du système financier et aux autres réformes évoquées ci-dessus, les économies à croissance forte ont généralement de meilleurs taux d'investissement total et d'investissement privé que les pays à croissance moyenne ou faible (graphique 2.20). Le ratio investissements privés/PIB de l'Afrique subsaharienne a en moyenne augmenté ces dernières années. Dans les pays à croissance rapide, il se rapproche de celui des autres économies en développement. Pourtant, l'épargne est relativement faible dans l'ensemble des pays d'Afrique subsaharienne — en partie parce que les services financiers restent peu développés — et il est essentiel de savoir si la contrainte de moyens freine l'investissement. Dans plusieurs pays à croissance élevée (Burkina Faso, Mozambique, Ouganda, Tanzanie), l'épargne étrangère est relativement abondante, ce qui semble atténuer la contrainte et permettre au taux d'investissement d'augmenter.

Synthèse

Le décollage de la croissance en Afrique subsaharienne depuis 1995 est lié à plusieurs facteurs et ne se prête pas à une interprétation simple. Néanmoins, l'examen des faits conduit à quatre grandes conclusions :

Graphique 2.20. Investissement total et croissance

Afrique subsaharienne : taux de croissance moyen du PIB par habitant et investissement



Sources : FMI, *Statistiques financières internationales*; calculs des services du FMI.

- Plusieurs conditions parfois considérées comme déterminantes pour une croissance durable — par exemple un accès direct à la mer ou des institutions économiques de niveau élevé — n'ont pas été nécessaires pour amorcer une période de croissance soutenue en Afrique subsaharienne durant ces dernières années.
- Il semblerait cependant que certaines conditions soient nécessaires pour assurer la pérennité de l'envol : l'absence de conflit, une situation macroéconomique stable fondée sur une inflation faible et un endettement viable, et une économie de marché opérationnelle. D'ailleurs, l'accélération de la croissance dans la région a généralement suivi une période d'ajustement structurel, marquée par une réduction des contrôles étatiques ainsi que par une libéralisation des échanges et des marchés financiers internes.
- Il ne ressort aucune série de conditions qui seraient suffisantes pour assurer une croissance rapide. Dans l'ensemble, les pays à croissance forte sont mieux parvenus à constituer des réserves de change, à maintenir un niveau élevé d'investissements publics et à éviter la surévaluation du taux de change réel. Ils

se sont également mieux comportés au regard de certains indicateurs de réformes générales, notamment les évaluations EPIN de la Banque mondiale (sur les deux derniers points, ce sont surtout les pays pauvres en ressources naturelles qui ont mieux réussi). Mais il n'y a pas causalité clairement marquée. En général, la croissance semble avoir réagi aux conditions spécifiques de chaque pays, eu égard à la conjoncture extérieure et aux orientations de politique économique.

- Dans de nombreux cas, la vigueur de la croissance était liée à une conjoncture économique plus favorable, caractérisée par une amélioration des termes de l'échange, une augmentation de l'aide et une vive progression des exportations. Mais beaucoup de pays ont connu une croissance forte, malgré une stabilisation, voire une dégradation, des termes de l'échange ou un faible montant d'aide. Les exemples présentés ici et dans les études économiques semblent indiquer la nécessité d'une stratégie souple et propre à chaque pays ainsi que d'un État dynamique soucieux de stimuler la croissance et d'en répartir largement les fruits.

Croissance, inégalité des revenus et pauvreté en Afrique subsaharienne

En 2004, l'Afrique subsaharienne était la région du monde où la pauvreté extrême était la plus répandue, la pauvreté ayant reculé de façon spectaculaire ailleurs du fait de la croissance de la Chine et de l'Inde. Alors que l'Afrique subsaharienne était mieux placée que l'Asie de l'Est et du Sud en 1980 au regard de la pauvreté, elle se situe désormais derrière. Il semblerait pourtant que l'inégalité des revenus au sein des pays diminue depuis une vingtaine d'années en Afrique subsaharienne (FMI, 2003), contrairement à ce que l'on observe dans la plupart des autres régions du monde. On pourrait en conclure que c'est la faiblesse de la croissance, et non une détérioration de la répartition des revenus, qui explique les difficultés qu'éprouve l'Afrique subsaharienne à réduire la pauvreté.

La croissance récente de l'Afrique subsaharienne a toutefois permis de diminuer la pauvreté dans la région. Le meilleur moyen d'examiner l'impact de la croissance sur la pauvreté serait d'observer l'évolution des revenus réels et de la pauvreté dans l'intervalle des enquêtes exhaustives auprès des ménages. Malheureusement, ces enquêtes sont trop rares pour permettre un suivi distinct des pays à forte croissance ou une comparaison avec les autres catégories de pays. Faute de quoi, le graphique 2.21 met en rapport la croissance annuelle moyenne du revenu perçu par les 20 % plus pauvres de la population (en ordonnée) et celle du revenu *moyen* par habitant (en abscisse), pour toutes les paires d'enquêtes sur les ménages disponibles de part et d'autre de 1995 dans un pays donné¹⁰. Dans un pays où la répartition des revenus est plus égale, les

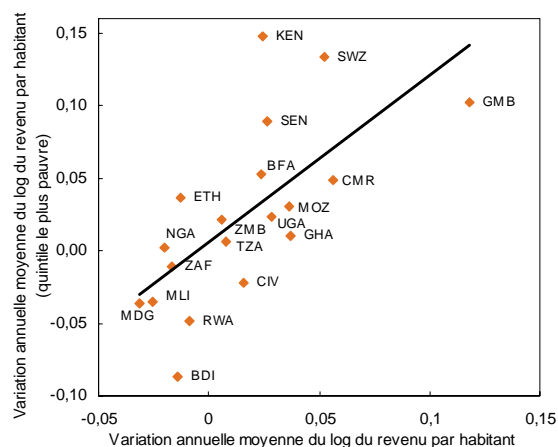
¹⁰ L'échantillon est limité aux pays d'Afrique subsaharienne pour lesquels l'on dispose d'observations avant et après 1995. De plus, il n'y a que deux observations par pays : l'année d'enquête la plus proche de 1990 est choisie comme point de départ et la plus récente comme point final. La tendance est similaire pour des échantillons élargis, comme le signalent Dollar et Kraay (2002). Elle l'est également si l'on s'en tient aux 16 cas de croissance forte, bien qu'il y ait très peu d'observations.

pauvres reçoivent une fraction supérieure du revenu total, et aussi de son augmentation due à la récente période de croissance. Mais, comme le montre le graphique, les revenus des pauvres ont tendance à progresser dans une proportion égale aux revenus moyens.

La reprise économique a donc fait baisser le pourcentage de la population qui vit en deçà d'un seuil de pauvreté fixe. Il ressort du graphique 2.22 qu'une augmentation de 1 % du PIB par habitant dans la région s'est accompagnée d'un recul de 0.5 point du taux de pauvreté, défini par un revenu quotidien de 1 dollar¹¹.

À plus long terme, le rôle de la croissance dans la diminution de la pauvreté tend à apparaître plus clairement. La lutte contre la pauvreté tient plus du marathon que du sprint : il faut persévérer sur un grand nombre d'années pour réaliser des progrès importants et durables. Et c'est seulement à cet horizon que l'effet cumulé de la progression

Graphique 2.21. Taux de croissance



Sources : Chen and Ravallion (2007); calculs des services du FMI.
Note : Les abréviations utilisées pour les pays sont celles de la norme ISO Alpha-3.

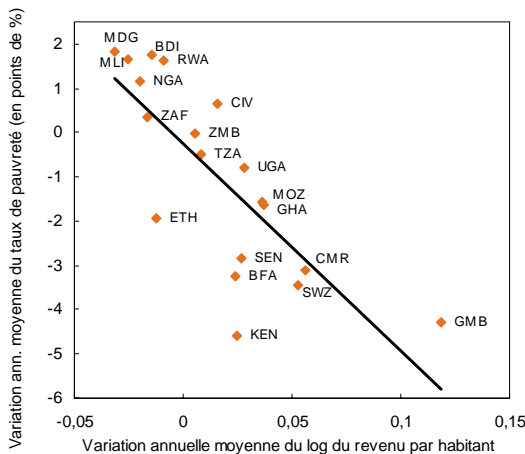
¹¹ Comparé aux élasticités estimées signalées par la Banque mondiale et le FMI (2007) pour d'autres régions, ce taux est assez bas. Même lorsque les pauvres bénéficient proportionnellement de la progression du revenu moyen, l'effet sur la réduction de la pauvreté d'un taux moyen de croissance donné dépendra de l'écart qui sépare les pauvres des revenus médians et du caractère égal de la répartition des revenus. Par exemple, une répartition plus inégale peut limiter les effets de la croissance sur la pauvreté (sur ce point, voir Ravallion, 1997).

du revenu moyen par habitant se fait davantage sentir. Le graphique 2.23 montre que, pendant les périodes inférieures à cinq ans, l'essentiel de la variation du revenu des pauvres est corrélé aux changements de la répartition, et non à ceux du revenu moyen. L'évolution de la répartition peut avoir des effets importants sur la pauvreté (comme le montre bien le choc actuel des prix alimentaires). Mais, à plus longue échéance, les changements de la répartition tendent à se

compenser, et l'incidence de la croissance moyenne sur le revenu des pauvres est clairement prépondérante.

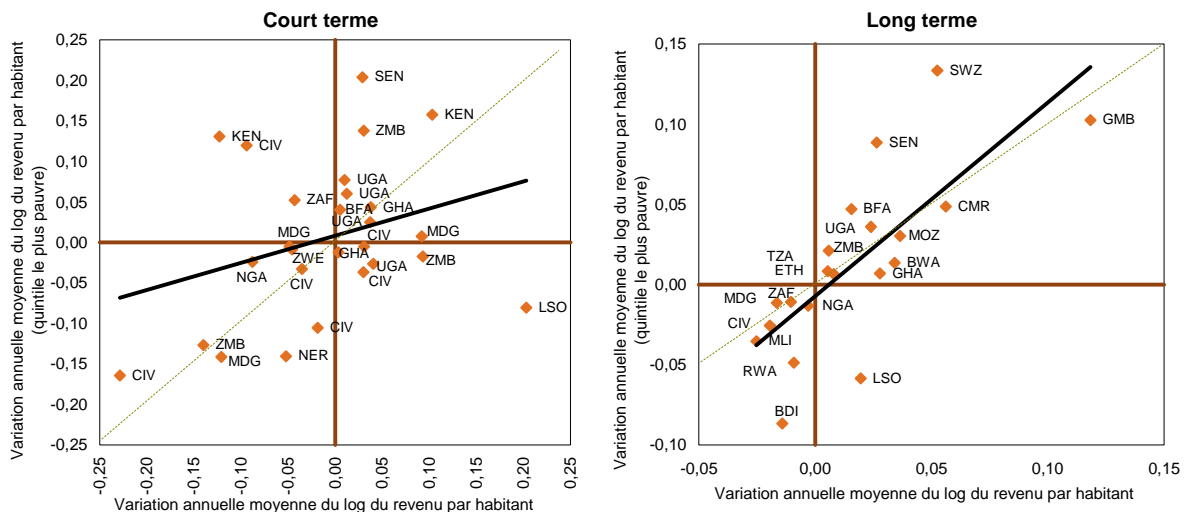
Les pays à forte croissance de la région, en particulier ceux qui sont pauvres en ressources naturelles, ont bien avancé dans la réalisation de plusieurs autres cibles des OMD en dehors de la pauvreté (voir graphique 2.24); mais les résultats sont souvent décevants — surtout dans les pays riches en ressources naturelles — et, sur la base des tendances actuelles, la majorité des pays, même ceux à croissance rapide, n'atteindra pas la plupart des OMD d'ici l'horizon fixé de 2015 (Commission sur la croissance et le développement, 2008). Il est important de progresser sur les domaines autres que la pauvreté relevant également des OMD afin de maintenir le rythme et la pérennité de l'envol actuel, et cela pour deux raisons : tout d'abord, ces progrès élèvent le niveau du capital humain et, partant, le potentiel de croissance; ensuite, en améliorant la cohésion sociale — et peut-être en réduisant l'inégalité —, ils pourraient concourir au soutien politique des mesures de réforme nécessaires¹².

Graphique 2.22. Réduction de la pauvreté



Sources : Chen and Ravallion (2007); calculs des services du FMI.
 Note : Les abréviations utilisées pour les pays sont celles de la norme ISO Alpha-3.

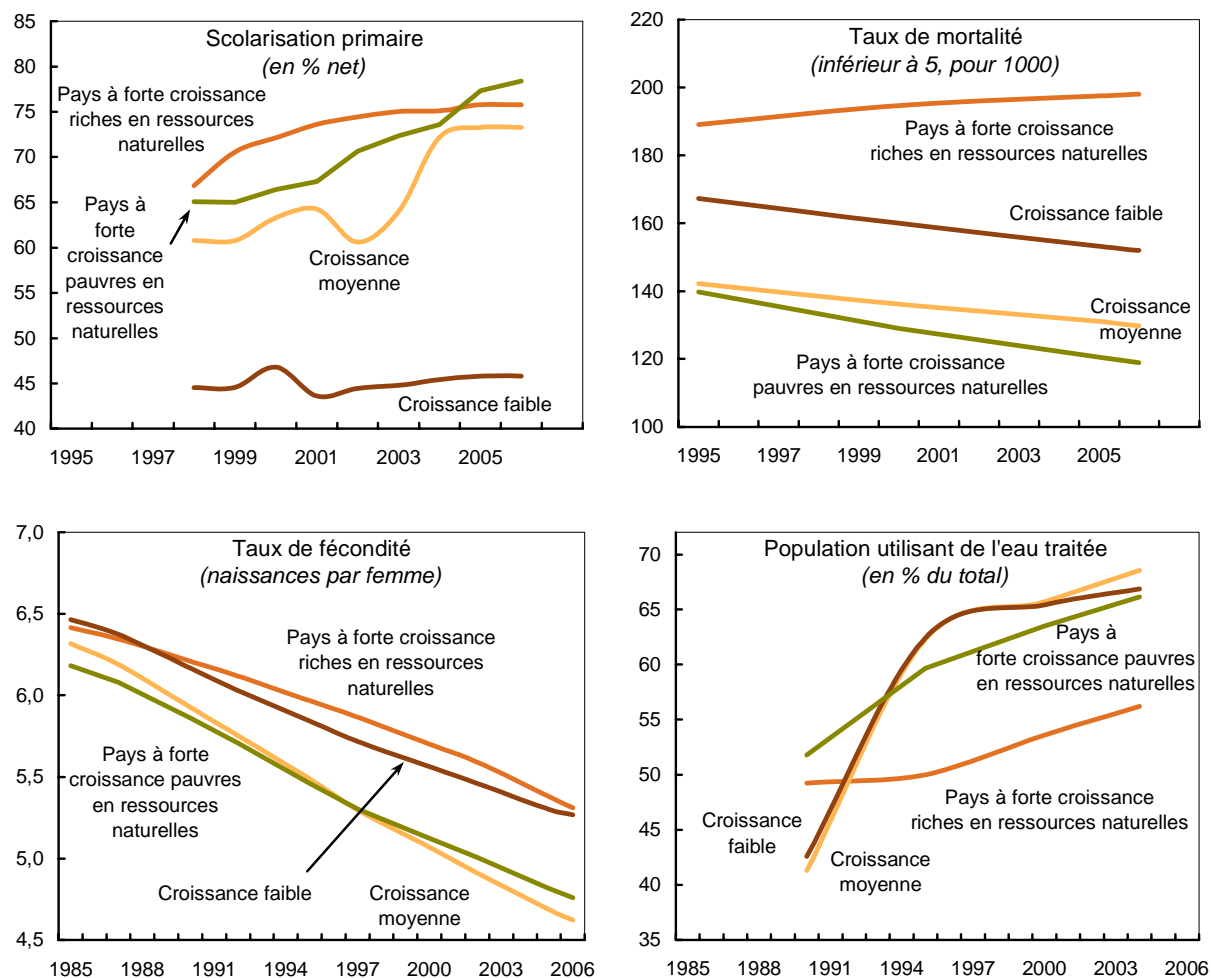
Graphique 2.23. Croissance et inégalité



Sources : Chen and Ravallion (2007); calculs des services du FMI.
 Note : Les abréviations utilisées pour les pays sont celles de la norme ISO Alpha-3.

¹² En général, les preuves empiriques de l'incidence de l'inégalité sur la croissance sont mitigées.

Graphique 2.24. Indicateurs sociaux



Source : Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde*.

En résumé, à la question de savoir si la croissance a profité aux pauvres en Afrique subsaharienne, l'examen des données donne deux réponses. En premier lieu, le niveau de vie moyen des pauvres s'est sensiblement amélioré du fait de la récente phase de croissance, et leurs revenus ont généralement augmenté au moins aussi vite que ceux des catégories plus favorisées. En second lieu, la croissance commence à exercer des effets bénéfiques : la proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté diminue et les conditions sociales progressent, surtout dans les pays à croissance rapide. Le fait que la croissance soit habituellement favorable aux pauvres ne signifie évidemment pas qu'elle l'est toujours : il faut que des politiques, par exemple en matière de dépenses de santé et d'éducation, diffusent ses

retombées. Dans beaucoup de pays riches en ressources naturelles, ce défi est manifestement plus difficile à relever.

Stratégies et politiques pour pérenniser la croissance

De nombreux pays d'Afrique subsaharienne ont mis un terme à des décennies de contre-performances, de trappes de pauvreté, de contraintes géographiques et de faiblesses institutionnelles pour parvenir, au cours des 10 à 15 dernières années, à augmenter sensiblement et durablement les revenus réels par habitant. Le décollage de cette région depuis 1995 signifie que, pour la première fois depuis les années 70, les revenus de la région ont commencé à se rapprocher de ceux des pays développés et se sont

maintenus au niveau de la plupart des autres régions en développement. Il importe de souligner que cette croissance a à la fois profité aux pauvres et aidé les pays à atteindre les autres OMD non liés à la pauvreté.

Les taux de croissance de la plupart des pays de la région sont généralement bien plus élevés que par le passé, mais ils restent trop bas, en particulier pour atteindre les OMD liés à la réduction de la pauvreté (Banque mondiale et FMI, 2008). En outre, avec une progression de 2¼ % du PIB par habitant (seuil utilisé ici pour définir les pays à forte croissance), les pays les plus pauvres resteraient loin derrière les pays à revenu intermédiaire dans 30 ans. Cette tendance représenterait néanmoins un progrès considérable par rapport au passé. Si elle se poursuivait, elle entraînerait un recul considérable de la pauvreté en une génération.

Ce niveau de croissance est-il durable? L'histoire de l'Afrique après l'indépendance incite à la prudence. L'expansion rapide des années 60 et 70 s'est interrompue dans la plupart des pays. Toutefois, il existe aujourd'hui des raisons d'être optimiste : le décollage en cours paraît déjà plus persistant et plus accentué que les autres périodes d'essor postérieures à l'indépendance pour lesquelles on dispose de données.

La nature du décollage donne d'autres motifs d'espoir. Tout d'abord, il ne dépend pas seulement de l'essor des produits de base ou de l'amélioration des termes de l'échange : beaucoup d'économies à forte croissance n'en ont pas bénéficié. Ensuite, dans la plupart des pays, il repose sur le redressement fondamental des politiques économiques opéré dans les années 90 et qui a continué. La poursuite de ces réformes conditionnera celle du décollage lui-même.

La principale réforme tient simplement à ce que ces pays ont en général évité les graves erreurs d'orientation qui avaient tant contribué à faire avorter les phases d'expansion du passé. L'essentiel est d'éviter l'« effondrement de l'État ». Dans beaucoup de pays, le décollage s'est produit après un conflit, et la plupart de ceux où la

croissance est plus lente connaissent un conflit ou n'en sont sortis que récemment — trop récemment pour faire déjà partie de la catégorie pays à forte croissance.

Le deuxième acquis majeur de la plupart des pays à croissance rapide est celui d'être parvenu à la stabilité macroéconomique et de l'avoir entretenue. L'inflation a diminué et reste modérée. La politique budgétaire — appuyée souvent par une augmentation de l'aide et des allègements de dette, et parfois par les recettes importantes tirées des ressources naturelles — a conduit à une diminution de l'endettement, tout en permettant une augmentation des dépenses sociales et les investissements publics. Ces politiques et l'accumulation de réserves de change qui s'y rattache ont rendu les pays moins vulnérables aux chocs.

Au début des années 90, les pays à forte croissance avaient généralement mis fin aux contrôles généralisés de l'État. Il est par ailleurs encourageant de constater, au vu de la diversité de leurs situations de départ, que le niveau minimum d'institutions nécessaire pour obtenir une croissance rapide est très bas. Certaines des tendances à long terme incitent à l'optimisme. La transition démographique vers une baisse des ratios de fécondité et de dépendance semble s'être amorcée, bien que progressivement; ce facteur important, mais certes lent, commence peut-être à contribuer à l'accélération de la croissance. De plus, on peut penser qu'avec l'extension de la démocratie davantage de gouvernements se montrent plus responsables et donc plus à l'écoute — même si, comme l'expliquent Ndulu, Chakraborti *et al.* (2007), les conséquences de cet état de fait sur la croissance ne vont pas de soi.

Malgré ces bonnes nouvelles, la poursuite et la généralisation du décollage actuel posent une série de problèmes de politique économique. Cette section a examiné les facteurs qui ont contribué à une croissance soutenue. Il serait utile d'en tirer une recette applicable à tous les pays d'Afrique subsaharienne, mais notre analyse rejoint la

conclusion de beaucoup d'autres travaux récents, selon laquelle les éléments nécessaires varient dans chaque cas. Cela dit, les données examinées ici et dans les études exhaustives résumées à l'encadré 2.2 aboutissent à une conclusion d'ordre général : les pays doivent s'intégrer à l'économie mondiale, préserver la stabilité macroéconomique et se servir des prix pour allouer les ressources.

Pour les stratégies de réforme et de croissance, le défi majeur n'est pas de définir les objectifs ultimes, mais de les atteindre.

- *Les stratégies de réforme doivent être propres au pays et au contexte.* Ce qui est efficace dans un pays peut ne pas l'être autant dans un autre, sauf si on l'adapte aux conditions locales (North, 1990; Hausmann, Rodrik et Velasco, 2005). Les économies sont arrivées à un niveau élevé de revenu grâce à des réformes de conceptions très diverses, des degrés différents d'intervention de l'État et des structures institutionnelles variées.
- *L'enchaînement des mesures est important* (FMI, 2008). Par exemple, libéraliser les échanges avant le compte de capital peut être plus porteur pour la croissance que l'inverse ou même qu'une libéralisation simultanée.
- *Les contraintes et les défis liés à la croissance évoluent.* La stratégie de réforme doit donc s'adapter au fil du temps (voir l'encadré 2.7 sur l'exemple de la croissance à Maurice).

L'amélioration du cadre institutionnel de l'Afrique est un axe fondamental de la politique économique. L'expérience plus générale du rôle des institutions dans la croissance et les études de cas évoquées ici montrent que les résultats en matière de réformes et de progrès institutionnels sont moins clairs ou répandus que l'on pourrait le souhaiter. Il arrive notamment que des réformes spécifiques de politique soient déconnectées des grands indicateurs, souvent d'ordre subjectif, qui sont corrélés à la croissance. Du reste, les mesures

à prendre sont trop nombreuses pour être facilement résumées. Néanmoins, comme l'indiquent, par exemple, Ndulu, Chakraborti *et al.* (2007), il est essentiel qu'un État puisse offrir des services de façon plus efficace, responsable et avec moins de corruption.

Grâce à l'allègement de la dette, à une meilleure politique économique et à l'intérêt accru des marchés de capitaux étrangers, de nombreux pays sont maintenant en mesure d'emprunter à l'extérieur, aux taux du marché, pour financer les investissements publics. Quand les autres sources d'espace budgétaire ont également été épuisées (hausse des recettes, aide et répartition plus efficace des dépenses), et quand on pratique une saine gestion des finances, des investissements et de la dette de l'État, cette possibilité d'emprunter à l'extérieur peut être hautement bénéfique. Mais à l'évidence les risques sont considérables : si le rendement des projets financés par l'emprunt est inférieur aux attentes ou si la croissance faiblit pour d'autres raisons, une récession ultérieure peut être aggravée et prolongée par une crise de la dette.

Les pays riches en ressources naturelles sont confrontés à un défi analogue : tirer le meilleur parti de la conjoncture ascendante. S'ils ne se servent pas de leur enrichissement pour renforcer leurs politiques et leurs institutions — y compris en améliorant la gestion des finances publiques et la transparence des recettes — et n'investissent pas judicieusement dans le capital humain et physique, la croissance prendra fin en même temps que l'essor des produits de base. Il est rassurant que les exportateurs de pétrole épargnent aujourd'hui une plus grande part de leurs gains exceptionnels (encadré 2.8). Toutefois, certains des faits examinés dans le présent chapitre, à propos notamment de l'EPIN des politiques structurelles et de l'utilisation de la hausse des revenus pour faire progresser les OMD, conduisent à penser que beaucoup reste à faire.

La transformation structurelle et les exportations de produits manufacturés représentent un autre

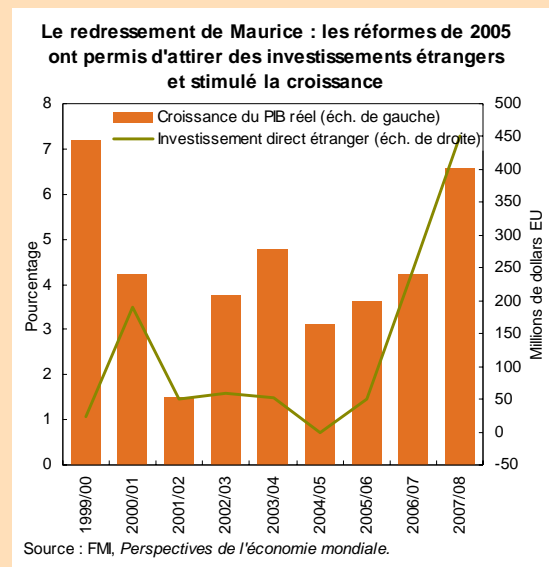
Encadré 2.7. Les miracles de la croissance mauricienne

Le premier miracle. Quand Maurice est devenue indépendante, les observateurs se sont interrogés sur les perspectives d'une société pluriethnique éloignée des marchés mondiaux, peu pourvue de ressources naturelles et dont l'économie se caractérisait par la monoculture (du sucre), un marché intérieur étroit et un dynamisme démographique. Pourtant, Maurice a réalisé un «premier miracle de la croissance» du milieu des années 70 à celui des années 90, en faisant passer le revenu par habitant de 200 dollars EU au moment de l'indépendance à 3.700 dollars EU en 1997. Ce résultat reposait sur les préférences commerciales accordées au secteur traditionnel du sucre et à une nouvelle industrie textile ainsi que sur le développement du tourisme haut de gamme. Le bon fonctionnement des institutions démocratiques a assuré la cohésion sociale indispensable à un État pluriethnique. D'autres pays tardaient à réformer quand ils subissaient des chocs, tels qu'une dégradation des termes de l'échange; en revanche, Maurice les a bien surmontés grâce à des institutions qui favorisent un consensus national, quelle que soit la philosophie politique du gouvernement au pouvoir.

Le défi des réformes et le second miracle. À partir de 2000, Maurice a commencé à souffrir de la suppression progressive des préférences commerciales. L'expiration, en décembre 2004, de l'Accord multifibres sur les produits textiles, la réduction de 36 % des prix d'achat du sucre par l'Union européenne de 2006 à 2010 et, dernièrement, la poussée des prix du pétrole et de l'alimentation ont entraîné un choc cumulé de près de 25 % sur les termes de l'échange. La croissance économique est passée de 5 % dans les années 90 à 3 % au début de la décennie actuelle.

En réaction à ce triple choc, le gouvernement a lancé en 2005 de vastes réformes qui portent maintenant leurs fruits. Ce dispositif, conçu par le biais de consultations, atteste la capacité des institutions mauriciennes à effectuer des réformes difficiles. Les échanges ont été libéralisés (l'objectif final est une «île zone franche»), certains contrôles de prix ont été supprimés et on a simplifié la réglementation de l'activité économique, ce qui a permis à Maurice de remporter en 2008 le titre de meilleur pays d'Afrique pour la pratique des affaires. Parallèlement, on a lancé une ambitieuse réforme fiscale, comportant notamment un impôt forfaitaire de 15 %, et une politique d'assainissement budgétaire sous forme d'une nouvelle loi sur la dette publique; l'objectif est de la ramener de 81 % du PIB en 2002/03 à quelque 50 % à moyen terme. La nomination, en 2007, du comité de politique monétaire a constitué un grand progrès dans ce domaine. À la suite de ces initiatives, la croissance est redevenue supérieure à 6 % et les investissements directs étrangers entrent dans le pays à un rythme sans précédent.

Les industries mauriciennes du sucre et du textile ont dû s'adapter aux réalités nouvelles. L'industrie sucrière se concentre et se restructure, tandis que des surfaces sont reconverties pour le tourisme et d'autres usages agricoles. Les producteurs se diversifient aussi dans des activités comme l'énergie à base de résidu de canne à sucre (bagasse), la fabrication d'éthanol et le raffinage du sucre. Après des années de restructuration et de déclin, l'industrie textile est redevenue prospère en 2007/08, en se concentrant sur l'approvisionnement «à flux tendu» de produits de qualité, ce qui permet aux entreprises mauriciennes de se différencier des producteurs à bas coût.



En outre, de nouvelles activités apparaissent. Le secteur financier «offshore» connaît une croissance rapide, qui repose sur les sociétés à licence d'activité mondiale : ce sont des entités immatriculées à Maurice qui canalisent des investissements dans d'autres pays, l'Inde en particulier. Dans le domaine de l'immobilier, grâce à l'initiative de promotion immobilière dite «Integrated Resort Schemes», des étrangers qui achètent des biens de haut de gamme peuvent obtenir le statut de résident. Cette initiative a attiré de considérables IDE. Maurice a également cherché à se positionner comme plate-forme des investissements chinois et indiens en Afrique de l'Est, mobilisant ainsi d'importantes entrées supplémentaires d'IDE.

A l'avenir, le problème posé aux autorités sera d'assurer la poursuite d'une croissance non inflationniste. L'économie est de plus en plus confrontée à des goulets d'étranglement en matière de main-d'œuvre et d'infrastructures. Le gouvernement étend les réformes structurelles pour stimuler l'efficacité et dégager des moyens budgétaires destinés aux infrastructures et à l'éducation publiques. Il a l'ambition de transformer Maurice en une plaque tournante régionale de la banque et des services. Pour y parvenir, il faudra continuer et approfondir les réformes audacieuses lancées en 2005, en accordant une attention particulière à la gestion des tensions sur la demande et à l'élimination des obstacles à l'accélération de la croissance.

Note : Cet encadré a été rédigé par Paul Mathieu et Patrick Imam.

enjeu. Comme le souligne l'encadré 2.2, les pays à croissance rapide ont partout été en mesure de profiter de la mondialisation, notamment en augmentant fortement leurs exportations. Celles-ci ont peu contribué aux succès africains actuels, même dans les pays peu dotés en ressources naturelles. Or, la Commission sur la croissance et le développement (2008) considère que les exportations, très souvent de produits manufacturés, conditionnent le processus de croissance. De même, Johnson, Ostry et Subramanian (2007) trouvent une douzaine de pays, où les revenus et la qualité institutionnelle étaient à un niveau similaire à celui de l'Afrique subsaharienne aujourd'hui, et qui ont réussi à entretenir des taux de croissance élevés (par exemple, l'Indonésie et la Thaïlande dans les années 60 ou le Vietnam et la Chine dans les années 80). Leur analyse révèle qu'une progression rapide des exportations manufacturières a caractérisé la quasi-totalité de ces pays à croissance forte (à la seule exception du Chili). Ils soutiennent qu'une expansion tirée par les exportations manufacturières se prête très bien à des progrès institutionnels en période d'essor, parce qu'ils sont nécessaires à sa poursuite. Ils soulignent le

contraste entre ce type de croissance et celle liée à une forte amélioration des termes de l'échange, que les données empiriques associent moins clairement à des progrès institutionnels. L'expérience récente des pays africains à croissance rapide relève globalement de cette description nuancée.

En partie à la lumière de ces constatations, de nombreux pays africains s'intéressent de plus en plus à des mesures favorisant une croissance tirée par le secteur privé et les exportations. Ici encore, le programme est vaste. Ndulu, Chakraborti *et al.* (2007) ainsi que Arbache, Go et Page (2008), entre autres, soulignent la nécessité pour l'État de ne pas se contenter d'éviter les graves erreurs d'orientation, comme les guerres et l'instabilité macroéconomique — même si les données présentées plus haut laissent penser que c'est indispensable — et de fournir des biens publics d'importance cruciale¹³. Il s'agit

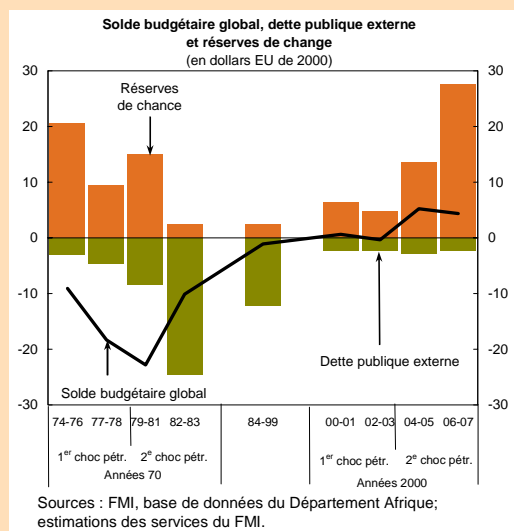
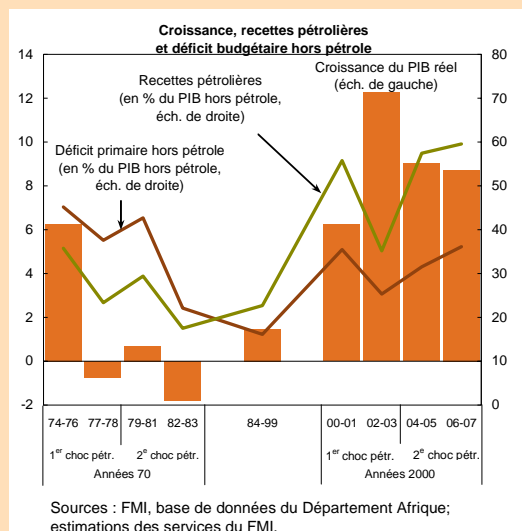
¹³ Ndulu, Chakraborti *et al.* (2007) rapportent que l'instabilité macroéconomique reste un sujet de préoccupation pour 43 % des entreprises répondant à une enquête en Tanzanie, 45 % en Ouganda et 51 % au Kenya, mais seulement 30 % en Chine.

Encadré 2.8. Les producteurs de pétrole d’Afrique subsaharienne (AfSS) durant les épisodes d’expansion passés et actuel

Les pays producteurs de pétrole d’AfSS¹ — bien qu’assez divers sur le plan de la taille, de l’organisation économique et de l’histoire politique — présentent des similitudes dans leur évolution économique. Les booms pétroliers des années 70 ont été caractérisés par de fortes fluctuations cycliques : une croissance initialement élevée — stimulée par des politiques budgétaires expansionnistes — était suivie d’une récession au moment où les recettes du pétrole diminuaient et où les dépenses publiques étaient brutalement réduites. Les déséquilibres macroéconomiques cumulés (dette extérieure élevée et faibles réserves) et les effets du « syndrome hollandais » provoquaient une stagnation prolongée pendant la phase ultérieure de bas tarifs pétroliers.

Dans le cadre du boom pétrolier actuel, depuis 2000, la croissance est forte et l’évolution macroéconomique plus favorable, sous l’effet de trois facteurs. D’abord, certaines mesures ont été prises, à la fin des années 90, pour remédier aux principaux déséquilibres macroéconomiques : la zone franc et le Nigéria ont dévalué, tandis que la dette extérieure a commencé à diminuer. Ensuite, la montée des prix et des recettes du pétrole étant plus progressive, elle a suscité une moindre volatilité des politiques budgétaires. Enfin et surtout, les politiques macroéconomiques ont atténué l’incidence de la hausse des recettes pétrolières. Bien que la gestion budgétaire soit restée procyclique, le solde public global est devenu excédentaire dans tous les pays producteurs de pétrole d’AfSS. Certains dispositifs, comme la règle budgétaire basée sur les prix du pétrole en vigueur au Nigéria et les dépôts des États auprès des banques centrales, ont modéré l’effet

sur la demande interne du gonflement des recettes pétrolières. Les recettes ont par ailleurs servi à rééquilibrer les finances publiques et la situation extérieure. Dans tous les pays producteurs d’AfSS, la dette extérieure a fortement diminué (en raison aussi des allègements) et les réserves de change ont sensiblement augmenté. Ces politiques ont amélioré les indicateurs macroéconomiques et — conjuguées aux programmes de réformes structurelles — créé les conditions d’une plus grande confiance à l’égard de ces pays et de la forte croissance actuelle hors pétrole.



¹ Les pays producteurs couverts dans le présent encadré sont l’Angola (depuis 2000 en raison des lacunes statistiques antérieures), le Cameroun (depuis 1979), la République du Congo, la Guinée équatoriale (depuis 2000), le Gabon et le Nigéria. La moyenne annuelle de ces pays est pondérée en fonction des PIB en dollars EU. Le Nigéria est prépondérant dans les chiffres du présent encadré, mais les évolutions sont à peu près similaires dans tous ces pays.

Note : Cet encadré a été rédigé par Christiane Roehler, en s’inspirant de travaux antérieurs de Valeria Fichera.

d'améliorer les infrastructures (routes, ports, électricité), relativement négligées depuis une vingtaine d'années d'abaisser le coût de la réglementation des affaires, d'assurer la stabilité des droits de propriété ainsi que de créer un système financier efficace et vaste. Un renforcement des liens intrarégionaux est nécessaire, surtout pour les transports et l'énergie. Certains succès récents des pays pauvres en ressources naturelles et enclavés sont peut-être imputables à la réussite de leurs voisins riches en ressources et côtiers. Il faut développer ces synergies positives.

Le Rapport sur la croissance (2008) de la Commission sur la croissance et le développement évoque l'éventualité de tensions entre ce programme axé sur les exportations et le rôle actuel de l'aide. Le relèvement substantiel de cette dernière a contribué à compenser la pénurie de ressources, mais, comme le relève le rapport, l'idée que l'aide puisse aussi compromettre les exportations est «difficile à démontrer, mais aussi difficile à réfuter» (page 77 du rapport en anglais). L'aide a été essentielle pour améliorer la santé, l'éducation et d'autres services sociaux. L'un de ses objectifs est de libérer des ressources internes pour produire des biens de consommation ou d'investissement, plutôt que de combler une insuffisance des réserves en devises, et une certaine appréciation du change peut être appropriée. Mais elle risque aussi d'être préjudiciable aux exportations non traditionnelles — au moins à court terme — jusqu'à l'apparition à plus long terme des avantages d'un meilleur niveau de santé et d'éducation de la population. Bourguignon et Sundberg (2006) analysent cet arbitrage éventuel et soulignent que des dépenses financées par l'aide et probablement productives à brève échéance — par exemple des investissements en infrastructures — peuvent permettre de soutenir le secteur des biens échangeables. Il importe de ce fait que la répartition sectorielle de l'aide traduise les priorités du pays et pas seulement celle des donateurs. De 1993 à 2004, la proportion de l'aide consacrée aux activités sociales dans la région s'est élevée de 27 à

43 %, alors que celle destinée aux activités productives est passée de 36 à 23 % (Ndulu, Chakraborti *et al.*, 2007).

Le dernier défi majeur est l'évolution de l'environnement international. Comme il est dit au chapitre I, la croissance des pays partenaires fléchit, les marchés financiers mondiaux sont moins accommodants, la hausse des prix de l'alimentation et du pétrole importés menace la stabilité économique et les cours des produits de base fluctuent énormément. En dépit des corrélations à court terme des croissances africaine et mondiale, on a observé une divergence à moyen terme, mais on ne peut en conclure que le continent soit à l'abri d'un ralentissement de la croissance mondiale.

Les récents chocs des termes de l'échange liés au renchérissement des produits alimentaires et pétroliers posent de difficiles problèmes de politique à court terme qui, s'ils étaient mal gérés, pourraient faire échouer l'effort global de réforme. Comme le souligne le chapitre I, des mesures de protection des plus vulnérables sont indispensables, mais la politique mise en œuvre ne doit pas mettre en péril la viabilité de la dette, la stabilité macroéconomique ou le programme général de réformes structurelles. L'intérêt à long terme des pays est d'éliminer les restrictions à la production agricole, d'investir dans les infrastructures, de renforcer les services de soutien à l'agriculture et de ne pas prendre de mesures, telles que les interdictions d'exporter et les contrôles de prix, qui réduisent l'incitation à produire (voir encadré 1.5). Heureusement, l'amélioration des politiques macroéconomiques dans le passé récent permet aux pays africains de mieux résister au choc actuel. En revanche, l'importance de la croissance des pays voisins est un sujet de préoccupation : de même que les résultats favorables de certains grands pays côtiers et riches en ressources naturelles, comme l'Afrique du Sud et le Nigéria, ont sans doute aidé leurs voisins ces dernières années, un retournement dans ces pays pourrait avoir des répercussions négatives importantes.

En raison de la nécessité de s'ajuster à ces chocs, il importe de s'assurer que les avantages de la réforme continuent à être largement diffusés. On peut conclure de récents travaux sur les déterminants d'une croissance durable qu'une répartition plus égalitaire des revenus en fait partie (Berg, Ostry, and Zettelmeyer, 2008), peut-être parce que des sociétés plus justes et

plus unies établissent de meilleures institutions (Easterly, Ritzen, and Woolcock, 2006) ou parce qu'elles gèrent mieux les chocs extérieurs (Rodrik, 1999). C'est pourquoi la capacité relativement limitée de beaucoup de pays riches en ressources naturelles à convertir l'augmentation du revenu en réalisation des OMD est doublement alarmante.

Appendice statistique

Sauf indication contraire, les estimations et projections utilisées dans ce rapport reposent sur les estimations des services du FMI au 3 octobre 2008 et correspondent à celles qui ont servi pour l'édition d'octobre 2008 des *Perspectives de l'économie mondiale*.

La base de données couvre 44 pays qui relèvent du Département Afrique. Elles obéissent, dans la mesure du possible, aux méthodes statistiques internationalement reconnues; toutefois, le manque de données limite dans certains cas la portée des comparaisons internationales.

Groupes de pays

Comme dans les éditions précédentes des *Perspectives économiques régionales*, les pays sont répartis en quatre groupes distincts : pays exportateurs de pétrole et pays non exportateurs de pétrole, eux-mêmes répartis entre pays à revenu intermédiaire, pays à faible revenu et États fragiles (voir les tableaux de l'appendice).

- Les sept pays exportateurs de pétrole sont les pays où les exportations nettes de pétrole représentent au moins 30 % des exportations totales. Hormis l'Angola et le Nigéria, ils appartiennent à la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale. Les pays exportateurs de pétrole sont classés comme tels même s'ils pourraient appartenir à un autre groupe.
- Les huit pays à revenu intermédiaire ne sont pas exportateurs de pétrole et leur revenu national brut par habitant dépassait 905 dollars EU en 2006, selon les calculs de la Banque mondiale.
- Les quinze pays à faible revenu ne sont pas exportateurs de pétrole et leur revenu national brut par habitant était égal ou inférieur à 905 dollars EU en 2006; ils ont obtenu une note supérieure à 3,2 dans l'évaluation de la politique et des institutions nationales (EPIN) de la Banque mondiale, suivant la classification du *Rapport de suivi mondial* de 2007.
- Les quatorze pays qui ne sont pas exportateurs de pétrole, dont le revenu national brut par habitant était égal ou inférieur à 905 dollars EU en 2006, et qui ont obtenu une note égale ou inférieure à 3,2 dans l'évaluation de la politique et des institutions nationales (EPIN) sont classés dans la catégorie des États fragiles.

En outre, les pays sont considérés comme riches en ressources naturelles si les rentes qu'ils tirent de ces matières premières dépassent 10 % du PIB. Les pays pauvres en ressources naturelles sont répartis entre pays côtiers et pays enclavés (tableau AS MN 1).

Enfin, les pays sont groupés en fonction des organes de coopération régionale auxquels ils appartiennent : zone franc, qui comprend l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC); la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE-5); la Communauté du développement de l'Afrique australe (SADC); le Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA); et l'Union douanière d'Afrique australe (SACU) (tableau AS MN 2).

Sauf indication contraire, les chiffres se rapportant aux divers groupes en prennent pas en compte l'Érythrée, le Libéria ni le Zimbabwe en raison de la mauvaise qualité des données. Les données agrégées relatives à la CAE-5 comprennent des données afférentes aux Rwanda et au Burundi, qui sont devenus membres en 2007. Les données relatives au COMESA ne prennent pas en compte le Soudan.

Méthodes d'agrégation

Pour les tableaux AS1-2, AS21 et AS22, les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne arithmétique des données de chaque pays, pondérée par le PIB calculé à parité de pouvoir d'achat (PPA) et exprimé en pourcentage du PIB du groupe de pays considéré. Les pondérations afférentes à la PPA sont tirées de la base de données des *Perspectives*.

Pour les tableaux AS3-4, AS6-12, AS14-20 et AS23-25, les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne arithmétique des données de chaque pays, pondérée par le PIB converti en dollars EU aux taux de change du marché et exprimé en pourcentage du PIB du groupe considéré.

Pour le tableau AS5, les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne géométrique des données de chaque pays, pondérée par le PIB calculé à parité de pouvoir d'achat et exprimé en pourcentage du PIB du groupe de pays

considéré. Les pondérations afférentes à la PPA sont tirées de la base de données des *Perspectives*.

Pour le tableau AS13, les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne

géométrique des données de chaque pays, pondérée par le PIB converti en dollars EU aux taux de change du marché et exprimé en pourcentage du PIB du groupe de pays considéré.

Tableau AS MN 1. Afrique subsaharienne — Groupes de pays

Pays riches en ressources naturelles		Pays pauvres en ressources naturelles	
Pays pétroliers	Pays non pétroliers	Pays côtiers	Pays enclavés
Angola	Botswana	Afrique du Sud	Burkina Faso *
Cameroun *	Côte d'Ivoire	Bénin *	Burundi
Congo, Rép. du	Guinée	Cap-Vert	Congo, Rép. dém. du
Gabon	Namibie	Comores	Éthiopie *
Guinée équatoriale	São Tomé-et-Príncipe	Gambie *	Lesotho *
Nigéria	Sierra Leone *	Ghana *	Malawi *
Tchad	Zambie *	Guinée-Bissau	Mali *
		Kenya	Niger *
		Madagascar *	Ouganda *
		Maurice	République Centrafricaine
		Mozambique *	Rwanda *
		Sénégal *	Swaziland
		Seychelles	Zimbabwe
		Tanzanie *	
		Togo	

L'astérisque (*) signale les pays qui ont atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE renforcée et remplissent les conditions requises pour bénéficier d'un allègement de dette au titre de l'IADM.

Tableau AS MN 2. Composition des groupements régionaux en Afrique

Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC)	Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA)	Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE-5)	Communauté du développement de l'Afrique australe (SADC)	Union douanière d'Afrique australe (SACU)
Bénin	Cameroun	Angola	Burundi	Afrique du Sud	Afrique du Sud
Burkina Faso	Congo, Rép. du	Burundi	Kenya	Angola	Botswana
Côte d'Ivoire	Gabon	Comores	Ouganda	Botswana	Lesotho
Guinée-Bissau	Guinée équatoriale	Congo, Rép. dém.	Rwanda	Congo, Rép. dém.	Namibie
Mali	République Centrafricaine	Djibouti	Tanzanie	Lesotho	Swaziland
Niger	Tchad	Égypte		Malawi	
Sénégal		Érythrée		Maurice	
Togo		Éthiopie		Mozambique	
		Kenya		Namibie	
		Madagascar		Seychelles	
		Malawi		Swaziland	
		Maurice		Tanzanie	
		Ouganda		Zambie	
		Rwanda		Zimbabwe	
		Seychelles			
		Soudan			
		Swaziland			
		Zambie			
		Zimbabwe			

Liste des tableaux

AS1. Croissance du PIB réel	60
AS2. Croissance du PIB réel, hors pétrole	61
AS3. Croissance du PIB réel par habitant	62
AS4. PIB réel par habitant	63
AS5. Prix à la consommation	64
AS6. Investissement total	65
AS7. Épargne intérieure	66
AS8. Solde budgétaire global, dons compris	67
AS9. Solde budgétaire global, hors dons	68
AS10. Recettes publiques, hors dons	69
AS11. Dépenses publiques	70
AS12. Masse monétaire au sens large	71
AS13. Expansion de la masse monétaire au sens large	72
AS14. Créances sur le secteur privé non financier	73
AS15. Exportations de biens et de services	74
AS16. Importations de biens et de services	75
AS17. Balance commerciale	76
AS18. Solde extérieur courant, dons compris	77
AS19. Solde extérieur courant, hors dons	78
AS20. Dons officiels	79
AS21. Taux de change effectifs réels	80
AS22. Taux de change effectifs nominaux	81
AS23. Dette extérieure envers des créanciers publics	82
AS24. Termes de l'échange	83
AS25. Réserves	84

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES : AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Tableau AS1. Croissance du PIB réel (Pourcentages)								
	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Pays exportateurs de pétrole	6,3	8,1	11,2	7,8	7,5	8,9	8,1	8,8
Hors Nigéria	5,7	4,9	12,1	11,2	9,3	12,7	10,4	9,6
Angola	4,9	3,3	11,2	20,6	18,6	21,1	16,0	12,8
Cameroun	4,5	4,0	3,7	2,3	3,2	3,5	3,8	4,6
Congo, Rép. du	2,7	0,8	3,5	7,8	6,2	-1,6	9,1	12,1
Guinée équatoriale	50,1	14,0	38,0	9,7	1,3	21,4	7,4	4,6
Gabon	0,0	2,4	1,1	3,0	1,2	5,6	3,9	7,0
Nigéria	6,8	10,3	10,6	5,4	6,2	5,9	6,2	8,1
Tchad	5,2	14,7	33,6	7,9	0,2	0,2	0,4	5,0
Pays à revenu intermédiaire	3,0	3,3	4,9	4,9	5,2	5,1	4,0	3,5
Hors Afrique du Sud	5,4	4,5	5,4	3,9	3,9	4,8	5,1	4,8
Afrique du Sud	2,7	3,1	4,9	5,0	5,4	5,1	3,8	3,3
Botswana	7,7	6,4	6,6	4,7	3,4	5,7	5,3	4,6
Cap-Vert	7,8	4,7	4,3	6,5	10,8	6,9	6,0	6,5
Lesotho	1,8	2,7	4,2	2,9	7,2	4,9	5,2	5,4
Maurice	5,0	3,8	4,8	3,1	3,6	4,2	6,6	6,2
Namibie	3,9	3,5	6,6	4,7	3,9	3,6	3,9	4,2
Seychelles	3,3	-5,9	-2,9	1,2	5,3	5,5	2,5	3,0
Swaziland	2,3	3,9	2,5	2,2	2,9	3,5	2,6	2,5
Pays à faible revenu	4,1	4,7	5,9	7,0	7,3	7,0	6,0	6,6
Bénin	5,1	3,9	3,1	2,9	3,8	4,6	5,1	5,7
Burkina Faso	5,7	7,3	4,6	7,1	5,5	3,6	4,5	5,6
Éthiopie	3,4	-3,5	9,8	12,6	11,6	11,4	8,4	6,5
Ghana	4,3	5,2	5,6	5,9	6,4	6,3	6,5	5,8
Kenya	1,9	2,8	4,6	5,9	6,4	7,0	3,3	6,4
Madagascar	1,7	15,3	3,3	4,7	6,6	6,4	2,1	7,5
Malawi	1,6	4,2	5,0	2,3	8,2	7,9	7,1	7,8
Mali	5,0	7,2	2,4	6,1	5,3	3,1	4,8	5,2
Mozambique	9,0	6,5	7,9	8,4	8,7	7,0	6,5	6,7
Niger	4,1	7,7	-0,8	7,4	5,2	3,2	4,4	4,5
Ouganda	6,1	6,6	6,8	6,3	10,8	7,9	9,8	8,1
Rwanda	9,7	0,3	5,3	7,1	5,5	6,0	6,0	5,6
Sénégal	4,0	6,7	5,9	5,6	2,3	4,8	4,3	5,8
Tanzanie	4,8	6,9	7,8	7,4	6,7	7,1	7,5	8,0
Zambie	2,6	5,1	5,4	5,3	6,2	6,3	5,8	6,4
États fragiles	0,8	1,2	3,3	3,7	3,0	3,3	5,1	6,0
Zimbabwe compris	0,7	0,8	3,1	3,4	2,8	3,0
Burundi	1,6	-1,2	4,8	0,9	5,1	3,6	4,5	5,0
Comores	2,7	2,5	-0,2	4,2	1,2	0,5	0,5	1,7
Congo, Rép. dém. du	-2,8	5,8	6,6	7,9	5,6	6,3	10,0	10,3
Côte d'Ivoire	1,0	-1,7	1,6	1,9	0,7	1,6	2,9	4,7
Érythrée	1,6	-2,7	1,5	2,6	-1,0	1,3	1,2	2,0
Gambie	4,3	6,9	7,0	5,1	6,5	6,3	5,5	6,0
Guinée	4,2	1,2	2,3	3,0	2,4	1,8	4,5	4,7
Guinée-Bissau	-2,1	-0,6	2,2	3,2	1,8	2,5	3,2	3,1
Libéria	...	-31,3	2,6	5,3	7,8	9,5	8,6	14,3
République Centrafricaine	2,8	-7,6	1,0	2,4	4,0	4,2	3,5	4,5
São Tomé-et-Príncipe	3,5	5,4	6,6	5,7	6,7	6,0	5,8	6,0
Sierra Leone	3,8	9,5	7,4	7,3	7,4	6,8	5,5	5,9
Togo	0,0	5,2	2,4	1,3	4,1	2,1	2,5	3,5
Zimbabwe	-2,7	-10,4	-3,6	-4,0	-5,4	-6,1
Afrique subsaharienne	4,1	5,0	7,0	6,2	6,3	6,7	5,9	6,2
Zimbabwe compris	4,0	4,9	7,0	6,2	6,3	6,7
Hors Afrique du Sud et Nigéria	4,1	4,3	7,2	7,4	7,0	8,0	7,2	7,3
Pays importateurs de pétrole	3,2	3,6	5,1	5,6	5,8	5,7	4,8	4,9
Hors Afrique du Sud	3,6	4,1	5,4	6,1	6,1	6,2	5,8	6,3
Zone franc	4,5	4,6	7,6	4,7	2,8	4,2	4,3	5,6
UEMOA	3,2	3,9	2,9	4,4	3,2	3,2	4,0	5,1
CEMAC	6,0	5,4	12,3	5,0	2,5	5,3	4,5	6,1
EAC-5	3,9	4,5	6,1	6,4	7,3	7,1	6,1	7,2
SADC	3,1	4,0	5,8	6,7	6,9	7,4	6,2	5,6
Union douanière d'Afrique australe	2,9	3,3	5,0	4,9	5,2	5,1	3,9	3,4
COMESA	3,3	3,4	7,1	10,0	10,3	11,2	9,2	8,6
Pays à forte intensité de ressources	5,7	7,0	9,8	7,0	6,7	8,0	7,5	8,1
Pétrolières	6,3	8,1	11,2	7,8	7,5	8,9	8,1	8,8
Non pétrolières	3,4	2,5	4,2	3,7	3,1	3,9	4,4	4,9
Pays à faible intensité de ressources	3,1	3,7	5,3	5,8	6,1	5,9	4,9	4,9
Pays côtiers	3,0	4,0	5,0	5,2	5,6	5,5	4,2	4,4
Pays enclavés	3,5	2,9	6,1	7,9	8,3	7,4	7,4	6,7
IADM	4,5	5,0	5,9	6,6	6,9	6,6	6,2	6,4
Régime de taux de change fixe	4,6	4,6	7,2	4,6	3,0	4,3	4,3	5,4
Régime de taux de change flottant	3,9	5,0	6,9	6,7	7,1	7,2	6,3	6,4

 Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (3 octobre 2008) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (3 octobre 2008).

Tableau AS2. Croissance du PIB réel, hors pétrole (Pourcentages)								
	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Pays exportateurs de pétrole	8,3	6,5	11,0	8,4	12,3	12,1	10,9	8,6
Hors Nigéria	6,9	7,2	7,9	10,3	16,1	15,3	13,1	9,8
Angola	8,4	10,3	9,0	14,1	27,5	20,4	19,4	11,2
Cameroun	4,9	4,9	4,9	3,2	2,9	4,1	4,6	5,0
Congo, Rép. du	2,8	5,4	5,0	5,4	5,9	6,6	6,9	7,3
Guinée équatoriale	28,3	13,9	28,4	22,8	29,8	47,2	17,6	26,0
Gabon	2,4	0,9	2,3	4,3	4,9	6,2	4,2	4,9
Nigéria	9,5	6,1	13,3	7,0	9,6	9,6	8,9	7,6
Tchad	4,6	6,0	2,1	11,0	4,7	3,1	3,0	4,8
Pays à revenu intermédiaire	3,0	3,3	4,9	4,9	5,2	5,1	4,0	3,8
Hors Afrique du Sud	5,4	4,5	5,4	4,0	4,0	4,9	5,2	4,8
Afrique du Sud	2,7	3,1	4,9	5,0	5,4	5,1	3,8	3,7
Botswana	7,7	6,4	6,6	4,7	3,4	5,7	5,3	4,6
Cap-Vert	7,8	4,7	4,2	7,3	10,8	6,9	6,0	6,5
Lesotho	1,8	2,7	4,2	2,9	7,2	4,9	5,2	5,4
Maurice	5,0	3,8	4,8	3,1	3,6	4,2	6,6	6,2
Namibie	3,9	3,5	6,6	4,8	4,1	4,4	4,7	4,5
Seychelles	3,3	-5,9	-2,9	1,2	5,3	5,5	2,5	3,0
Swaziland	2,3	3,9	2,5	2,2	2,9	3,5	2,6	2,5
Pays à faible revenu	4,1	4,4	6,5	7,0	7,2	7,0	6,3	6,6
Bénin	5,1	3,9	3,1	2,9	3,8	4,6	5,1	5,7
Burkina Faso	5,7	7,3	4,6	7,1	5,5	3,6	4,5	5,6
Éthiopie	3,4	-3,5	13,1	12,6	11,6	11,4	8,4	6,5
Ghana	4,3	5,2	5,6	5,9	6,4	6,3	6,5	5,8
Kenya	1,9	2,8	4,6	5,9	6,4	7,0	3,3	6,4
Madagascar	1,7	9,8	5,3	4,6	5,0	6,2	6,8	7,1
Malawi	1,6	4,2	5,0	2,3	8,2	7,9	7,1	7,8
Mali	5,0	7,2	2,4	6,1	5,3	3,1	4,8	5,2
Mozambique	9,0	6,5	7,9	8,4	8,7	7,0	6,5	6,7
Niger	4,1	7,7	-0,8	7,4	5,2	3,2	4,4	4,5
Ouganda	6,1	6,6	6,8	6,3	10,8	7,9	9,8	8,1
Rwanda	9,7	0,3	5,3	7,1	5,5	6,0	6,0	5,6
Sénégal	4,0	6,7	5,9	5,6	2,3	4,8	4,3	5,8
Tanzanie	4,8	6,9	7,8	7,4	6,7	7,1	7,5	8,0
Zambie	2,6	5,1	5,4	5,2	6,2	6,0	6,2	6,3
États fragiles	0,8	1,0	3,3	3,4	2,8	3,5	5,1	5,9
Zimbabwe compris	0,6	0,5	3,0	3,2	2,5	3,2
Burundi	1,6	-1,2	4,8	0,9	5,1	3,6	4,5	5,0
Comores	2,7	2,5	-0,2	4,2	1,2	0,5	0,5	1,7
Congo, Rép. dém. du	-2,8	5,8	6,6	7,9	5,6	6,3	10,0	10,3
Côte d'Ivoire	0,9	-2,2	1,6	1,3	0,0	2,1	2,8	4,4
Érythrée	1,6	-2,7	1,5	2,6	-1,0	1,3	1,2	2,0
Gambie	4,3	6,9	7,0	5,1	6,5	6,3	5,5	6,0
Guinée	4,2	1,2	2,3	3,0	2,4	1,8	4,5	4,7
Guinée-Bissau	-2,1	-0,6	2,2	3,2	1,8	2,5	3,2	3,1
Libéria	...	-31,3	2,6	5,3	7,8	9,5	8,6	14,3
République Centrafricaine	2,8	-7,6	1,0	2,4	4,0	4,2	3,5	4,5
São Tomé-et-Príncipe	3,5	5,4	6,6	5,7	6,7	6,0	5,8	6,0
Sierra Leone	3,8	9,5	7,4	7,3	7,4	6,8	6,5	6,5
Togo	0,1	5,2	2,4	1,3	4,1	2,1	2,5	3,5
Zimbabwe	-2,7	-10,4	-3,6	-4,0	-5,4	-6,1
Afrique subsaharienne	4,6	4,4	7,1	6,4	7,8	7,7	6,9	6,2
Zimbabwe compris	4,6	4,4	7,1	6,4	7,8	7,7
Hors Afrique du Sud et Nigéria	4,4	4,7	6,4	7,1	8,8	8,8	8,1	7,3
Pays importateurs de pétrole	3,2	3,5	5,3	5,5	5,7	5,7	5,0	5,1
Hors Afrique du Sud	3,6	3,8	5,8	6,0	6,0	6,2	6,0	6,3
Zone franc	4,4	4,3	5,0	5,9	5,2	7,0	5,2	6,6
UEMOA	3,2	3,7	2,9	4,2	3,0	3,3	4,0	5,0
CEMAC	5,8	5,0	7,2	7,7	7,5	10,7	6,4	8,3
EAC-5	3,9	4,5	6,1	6,4	7,3	7,1	6,1	7,2
SADC	3,4	4,5	5,6	6,0	7,9	7,3	6,9	5,6
Union douanière d'Afrique australe	2,9	3,3	5,0	4,9	5,2	5,1	3,9	3,8
COMESA	3,9	4,5	7,3	8,5	12,4	11,0	10,6	8,1
Pays à forte intensité de ressources	7,3	5,7	9,7	7,4	10,6	10,7	9,8	7,9
Pétrolières	8,3	6,5	11,0	8,4	12,3	12,1	10,9	8,6
Non pétrolières	3,4	2,4	4,2	3,5	2,9	4,1	4,6	4,9
Pays à faible intensité de ressources	3,1	3,6	5,5	5,8	6,1	5,9	5,0	5,1
Pays côtiers	3,0	3,8	5,1	5,2	5,5	5,5	4,4	4,7
Pays enclavés	3,5	2,9	7,1	7,9	8,3	7,4	7,4	6,7
IADM	4,6	4,8	6,6	6,7	6,8	6,7	6,6	6,4
Régime de taux de change fixe	4,6	4,4	5,1	5,6	5,0	6,6	5,1	6,2
Régime de taux de change flottant	4,7	4,4	7,6	6,6	8,5	8,0	7,3	6,2

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (3 octobre 2008) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (3 octobre 2008).

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES : AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Tableau AS3. Croissance du PIB réel par habitant (Pourcentages)								
	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Pays exportateurs de pétrole	3,3	5,0	8,2	4,9	4,6	6,0	5,2	5,8
Hors Nigéria	2,5	1,5	9,0	8,1	6,3	9,6	7,5	6,6
Angola	1,9	0,4	8,0	17,2	15,2	17,7	12,7	9,5
Cameroun	1,5	1,2	0,9	-0,5	0,4	0,7	1,0	1,7
Congo, Rép. du	-0,1	-2,0	0,6	4,7	3,2	-4,4	6,0	9,0
Guinée équatoriale	40,0	10,7	34,1	6,7	-1,6	18,0	4,4	1,6
Gabon	-2,4	-0,1	-1,4	0,5	-1,3	3,0	2,4	5,4
Nigéria	3,9	7,4	7,6	2,6	3,4	3,1	3,4	5,2
Tchad	2,6	4,8	30,4	5,3	-2,3	-2,3	-2,1	2,5
Pays à revenu intermédiaire	1,5	2,3	4,0	4,0	4,2	4,2	2,4	2,6
Hors Afrique du Sud	4,0	3,8	4,8	3,5	3,6	4,7	5,0	4,7
Afrique du Sud	1,2	2,1	3,8	4,0	4,3	4,1	2,0	2,3
Botswana	6,5	6,2	6,7	5,1	4,1	6,6	6,3	5,7
Cap-Vert	5,4	2,8	2,4	4,6	8,8	5,0	4,0	4,5
Lesotho	0,1	0,9	1,9	1,0	5,2	3,0	3,3	3,5
Maurice	3,9	2,8	3,8	2,0	2,9	3,6	5,7	5,4
Namibie	1,5	2,1	5,4	3,5	3,1	2,8	3,0	3,3
Seychelles	2,8	-7,7	-3,7	1,1	3,4	5,4	2,9	2,5
Swaziland	1,5	3,5	2,1	1,8	2,5	3,1	2,3	2,1
Pays à faible revenu	1,3	2,2	3,3	4,4	4,7	4,5	3,5	4,1
Bénin	1,7	2,0	0,1	0,0	0,8	1,4	1,8	2,4
Burkina Faso	2,9	3,9	1,5	4,6	3,1	1,2	2,1	3,2
Éthiopie	0,4	-6,1	6,8	9,6	8,5	8,4	5,7	3,8
Ghana	1,7	2,6	3,0	3,2	3,7	3,6	3,8	3,2
Kenya	-0,3	0,7	2,6	3,9	4,5	5,1	1,5	4,6
Madagascar	-1,2	12,1	0,5	1,9	3,7	3,6	-0,6	4,7
Malawi	-1,1	1,9	2,8	0,3	6,1	5,8	4,9	5,7
Mali	2,5	4,8	0,1	3,7	2,9	0,8	2,5	2,9
Mozambique	6,8	4,5	5,8	6,3	6,6	4,9	4,4	4,6
Niger	0,8	4,4	-3,8	4,2	2,0	0,1	1,3	1,4
Ouganda	2,8	3,0	3,2	2,7	6,9	4,1	6,0	4,3
Rwanda	3,9	-1,4	3,8	5,2	3,6	3,8	3,8	3,4
Sénégal	1,4	4,2	3,4	3,2	-0,1	2,3	1,9	3,3
Tanzanie	2,3	4,8	5,5	5,1	4,8	5,0	5,4	5,9
Zambie	0,3	2,7	2,9	2,8	3,7	3,8	3,3	3,9
États fragiles	-1,6	-1,1	1,0	1,2	0,7	1,0	2,7	3,6
Zimbabwe compris	-1,6	-1,5	0,8	1,1	0,6	0,8
Burundi	-0,7	-4,0	2,8	-1,1	3,1	1,5	2,5	2,9
Comores	0,7	0,4	-2,3	2,1	-0,8	-1,6	-1,6	-0,4
Congo, Rép. dém. du	-5,0	2,8	3,5	4,7	2,5	3,2	6,8	7,1
Côte d'Ivoire	-1,3	-3,2	0,1	0,1	-0,8	0,1	1,4	3,1
Érythrée	-1,9	-6,9	-2,8	-1,4	-7,1	-2,0	-1,9	-1,0
Gambie	0,9	4,2	4,3	2,5	3,8	3,6	2,8	3,3
Guinée	1,0	-2,0	-0,9	-0,2	-0,8	-1,4	1,3	1,4
Guinée-Bissau	-6,4	-3,4	-0,7	0,3	-1,1	-0,4	0,3	0,2
Libéria	...	-32,2	0,8	2,4	3,7	4,5	3,3	9,0
République Centrafricaine	0,8	-9,4	-1,0	0,4	2,0	2,2	1,5	2,5
São Tomé-et-Príncipe	1,6	3,0	4,1	3,3	4,3	7,6	4,1	4,3
Sierra Leone	1,1	6,7	4,6	4,5	4,7	4,1	2,9	3,2
Togo	-3,2	2,4	-0,3	-1,3	1,5	-0,4	0,0	0,9
Zimbabwe	-2,4	-11,3	-3,3	-4,0	-5,4	-6,1
Afrique subsaharienne	1,8	2,8	4,9	4,2	4,3	4,6	3,6	4,1
Zimbabwe compris	1,8	2,8	4,9	4,2	4,2	4,6
Hors Afrique du Sud et Nigéria	1,4	1,7	4,7	4,9	4,6	5,5	4,7	4,8
Pays importateurs de pétrole	1,2	1,9	3,5	3,9	4,1	4,0	2,9	3,3
Hors Afrique du Sud	1,1	1,8	3,1	3,8	3,9	4,0	3,6	4,1
Zone franc	1,6	1,6	4,9	2,1	0,4	1,7	1,8	3,1
UEMOA	0,5	1,5	0,6	2,0	0,9	0,9	1,7	2,8
CEMAC	2,8	1,8	9,3	2,3	-0,2	2,5	1,9	3,5
EAC-5	1,2	2,2	3,6	4,0	5,0	4,8	3,7	4,8
SADC	1,4	2,6	4,3	5,3	5,4	5,9	4,2	4,1
Union douanière d'Afrique australe	1,5	2,3	4,0	4,0	4,2	4,2	2,3	2,5
COMESA	0,6	0,9	4,6	7,3	7,6	8,5	6,6	6,0
Pays à forte intensité de ressources	2,9	4,2	7,1	4,4	4,1	5,4	4,9	5,5
Pétrolières	3,3	5,0	8,2	4,9	4,6	6,0	5,2	5,8
Non pétrolières	1,3	1,0	2,8	2,2	1,8	2,6	3,2	3,8
Pays à faible intensité de ressources	1,1	2,1	3,6	4,1	4,4	4,2	2,8	3,2
Pays côtiers	1,3	2,5	3,6	3,9	4,1	4,1	2,3	3,0
Pays enclavés	0,7	0,1	3,3	5,1	5,5	4,6	4,6	4,0
IADM	1,7	2,4	3,2	3,9	4,2	3,9	3,6	3,7
Régime de taux de change fixe	2,0	2,1	4,9	2,5	1,0	2,3	2,3	3,4
Régime de taux de change flottant	1,7	3,0	4,9	4,6	5,0	5,2	3,9	4,3

 Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (3 octobre 2008) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (3 octobre 2008).

Tableau AS4. PIB réel par habitant*(En dollars EU, aux prix de 2000, calculés aux taux de change de 2000)*

	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Pays exportateurs de pétrole	493	589	632	657	684	718	750	792
Hors Nigéria	747	791	845	902	949	1.028	1.095	1.161
Angola	700	766	828	970	1.117	1.315	1.481	1.623
Cameroun	649	673	679	675	678	683	690	701
Congo, Rép. du	1.109	1.114	1.120	1.173	1.211	1.158	1.228	1.338
Guinée équatoriale	1.465	2.572	3.449	3.679	3.620	4.272	4.461	4.534
Gabon	4.475	4.097	4.040	4.061	4.009	4.128	4.226	4.455
Nigéria	405	517	556	571	590	608	629	661
Tchad	197	224	293	308	301	294	288	295
Pays à revenu intermédiaire	2.830	3.037	3.155	3.278	3.414	3.554	3.637	3.728
Hors Afrique du Sud	2.067	2.300	2.396	2.468	2.545	2.646	2.758	2.869
Afrique du Sud	2.971	3.174	3.296	3.429	3.576	3.723	3.799	3.886
Botswana	3.780	4.564	4.870	5.117	5.327	5.677	6.036	6.382
Cap-Vert	1.187	1.365	1.398	1.462	1.590	1.668	1.734	1.813
Lesotho	411	411	419	423	445	459	474	491
Maurice	3.584	3.978	4.131	4.214	4.335	4.489	4.744	5.000
Namibie	1.805	1.944	2.049	2.122	2.187	2.248	2.316	2.393
Seychelles	7.669	7.118	6.854	6.931	7.164	7.553	7.774	7.969
Swaziland	1.505	1.611	1.645	1.674	1.716	1.769	1.809	1.847
Pays à faible revenu	249	264	272	284	297	310	321	334
Bénin	374	394	394	394	397	403	410	420
Burkina Faso	231	252	256	267	276	279	285	294
Éthiopie	125	120	128	141	153	166	175	182
Ghana	269	287	296	306	317	328	341	352
Kenya	413	413	424	440	460	484	491	514
Madagascar	232	235	236	240	249	258	256	269
Malawi	151	144	148	148	157	166	174	184
Mali	252	281	281	292	300	303	310	319
Mozambique	240	291	307	327	348	365	381	399
Niger	161	172	166	173	176	176	179	181
Ouganda	252	281	290	297	318	331	351	366
Rwanda	224	237	246	259	268	278	289	299
Sénégal	446	474	490	506	505	517	527	544
Tanzanie	304	344	363	382	400	420	443	469
Zambie	315	333	343	353	366	380	393	408
États fragiles	233	217	218	220	221	222	228	235
Zimbabwe compris	285	253	251	250	248	245
Burundi	111	104	107	105	109	110	113	116
Comores	374	380	371	379	376	370	364	363
Congo, Rép. dém. du	92	85	88	92	94	97	104	111
Côte d'Ivoire	639	574	575	575	571	571	579	598
Érythrée	222	190	185	182	169	166	163	161
Gambie	310	321	335	343	356	369	380	392
Guinée	389	388	385	384	381	375	380	386
Guinée-Bissau	169	134	133	134	132	132	132	132
Libéria	...	118	119	122	126	132	136	148
République Centrafricaine	253	225	222	223	228	233	236	242
São Tomé-et-Principe	560	622	648	669	698	751	782	816
Sierra Leone	151	202	212	221	232	241	248	256
Togo	245	227	227	224	227	226	226	228
Zimbabwe	720	577	558	536	507	476
Afrique subsaharienne	542	580	603	622	644	667	687	709,6
Zimbabwe compris	546	580	602	621	641	664
Hors Afrique du Sud et Nigéria	328	342	354	369	383	401	417	435
Pays importateurs de pétrole	560	577	592	609	629	648	663	678
Hors Afrique du Sud	284	293	301	311	321	332	343	356
Zone franc	465	473	488	497	498	507	517	532
UEMOA	360	356	357	363	365	368	373	383
CEMAC	708	737	783	798	799	820	838	866
EAC-5	305	325	337	350	368	385	400	419
SADC	908	953	984	1.021	1.063	1.108	1.142	1.174
Union douanière d'Afrique australe	2.819	3.023	3.142	3.267	3.403	3.543	3.623	3.710
COMESA	259	265	275	291	310	332	351	370
Pays à forte intensité de ressources	521	599	636	658	680	709	738	775
Pétrolières	493	589	632	657	684	718	750	792
Non pétrolières	626	636	650	659	665	676	691	710
Pays à faible intensité de ressources	553	570	586	604	625	645	660	675
Pays côtiers	975	1.019	1.049	1.082	1.121	1.159	1.183	1.210
Pays enclavés	163	167	172	180	189	197	206	214
IADM	252	270	278	288	300	312	323	335
Régime de taux de change fixe	549	565	583	595	599	611	623	641
Régime de taux de change flottant	540	583	607	629	654	680	702	726

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (3 octobre 2008) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (3 octobre 2008).

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES : AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Tableau AS5. Prix à la consommation
(Indice, 2000 = 100)

	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Pays exportateurs de pétrole	24,8	20,4	14,9	14,7	8,2	5,7	9,9	9,0
Hors Nigéria	50,0	30,2	14,6	10,6	8,0	5,9	8,5	6,5
Angola	193,9	98,3	43,6	23,0	13,3	12,2	12,1	9,3
Cameroun	3,5	0,6	0,3	2,0	5,1	0,9	4,1	2,1
Congo, Rép. du	3,7	1,5	3,8	2,5	4,7	-2,6	4,0	4,0
Guinée équatoriale	5,4	7,3	4,2	5,7	4,5	2,8	6,4	5,5
Gabon	0,9	2,1	0,4	1,2	-1,4	5,0	5,1	5,7
Nigéria	10,6	14,0	15,0	17,8	8,3	5,5	11,0	11,1
Tchad	3,8	-1,8	-5,4	7,9	7,9	-8,8	5,0	3,0
Pays à revenu intermédiaire	6,9	5,9	1,8	3,7	5,1	7,1	11,7	8,3
Hors Afrique du Sud	7,4	7,0	5,3	5,7	8,5	7,5	11,1	10,3
Afrique du Sud	6,8	5,8	1,4	3,4	4,7	7,1	11,8	8,0
Botswana	7,7	9,2	7,0	8,6	11,6	7,1	12,6	11,9
Cap-Vert	3,4	1,2	-1,9	0,4	4,8	4,4	5,7	4,9
Lesotho	8,4	7,3	5,0	3,4	6,1	8,0	11,2	9,5
Maurice	6,1	3,9	4,7	4,9	8,9	9,1	8,8	8,6
Namibie	8,9	7,2	4,1	2,3	5,1	6,7	8,7	8,0
Seychelles	3,7	3,3	3,9	0,8	-1,4	5,7	27,3	28,7
Swaziland	8,0	7,4	3,4	4,8	5,3	8,2	12,7	8,9
Pays à faible revenu	7,3	8,7	7,7	8,8	9,0	8,5	14,3	11,9
Bénin	3,4	1,5	0,9	5,4	3,8	1,3	8,8	6,5
Burkina Faso	2,2	2,0	-0,4	6,4	2,4	-0,2	9,5	5,0
Éthiopie	-0,7	15,1	8,6	6,8	12,3	15,8	25,3	40,8
Ghana	21,6	26,7	12,6	15,1	10,2	10,7	16,8	13,3
Kenya	7,0	9,8	11,6	10,3	14,5	9,8	25,0	6,5
Madagascar	8,8	-1,1	14,0	18,4	10,8	10,3	9,4	8,8
Malawi	26,3	9,6	11,4	15,5	13,9	7,9	8,2	7,9
Mali	2,0	-1,3	-3,1	6,4	1,9	2,5	2,5	2,5
Mozambique	8,4	13,5	12,6	6,4	13,2	8,2	10,1	8,4
Niger	2,5	-1,8	0,4	7,8	0,1	0,1	8,3	3,5
Ouganda	3,7	5,7	5,0	8,0	6,6	6,8	7,3	7,8
Rwanda	4,2	7,4	12,0	9,0	8,9	9,1	12,0	8,0
Sénégal	1,6	0,0	0,5	1,7	2,1	5,9	5,4	2,8
Tanzanie	8,9	4,4	4,1	4,4	7,3	7,0	9,2	6,5
Zambie	24,3	21,4	18,0	18,3	9,0	10,7	11,8	8,6
États fragiles	28,8	6,7	5,0	11,9	9,3	8,6	11,2	9,2
Zimbabwe compris	29,9	13,0	10,3	15,8	16,8	22,5
Burundi	13,2	10,7	8,0	13,4	2,8	8,3	24,3	15,4
Comores	3,1	3,7	4,5	3,0	3,4	4,5	5,9	5,6
Congo, Rép. dém. du	240,9	12,8	4,0	21,4	13,2	16,7	17,5	15,1
Côte d'Ivoire	3,2	3,3	1,5	3,9	2,5	1,9	5,6	5,7
Érythrée	12,2	22,7	25,1	12,5	15,1	9,3	11,0	10,5
Gambie	3,6	17,0	14,3	5,0	2,1	5,4	6,0	5,5
Guinée	4,4	11,0	17,5	31,4	34,7	22,9	17,9	9,3
Guinée-Bissau	11,7	-3,5	0,8	3,4	2,0	4,6	9,6	6,2
Libéria	...	14,2	10,3	3,6	6,9	7,2	11,4	19,9
République Centrafricaine	1,3	4,4	-2,2	2,9	6,7	0,9	8,5	6,7
São Tomé-et-Principe	25,4	9,8	13,3	17,2	23,1	18,5	25,9	19,8
Sierra Leone	13,8	7,5	14,2	12,1	9,5	11,7	15,3	13,9
Togo	2,5	-0,9	0,4	6,8	2,2	1,0	5,2	5,2
Zimbabwe	61,7	365,0	350,0	237,8	1.016,7	10.452,6
Afrique subsaharienne	13,3	10,8	7,3	8,8	7,3	7,1	11,7	9,5
Zimbabwe compris	13,4	11,2	7,7	9,0	7,7	7,9
Hors Afrique du Sud et Nigéria	19,2	13,3	8,9	9,4	8,7	7,7	11,9	9,8
Pays importateurs de pétrole	8,9	7,0	4,2	6,2	6,9	7,8	12,6	9,7
Hors Afrique du Sud	11,0	8,1	6,9	8,9	9,0	8,4	13,4	11,3
Zone franc	2,7	1,4	0,3	4,0	3,2	1,4	5,6	4,1
UEMOA	2,7	1,1	0,3	4,8	2,2	2,1	6,4	4,5
CEMAC	2,7	1,6	0,3	3,3	4,2	0,6	4,9	3,7
EAC-5	6,9	7,3	7,9	8,0	10,0	8,2	15,5	7,0
SADC	19,9	12,4	6,3	6,8	6,8	8,2	11,6	8,5
Union douanière d'Afrique australe	6,9	6,0	1,8	3,6	5,0	7,1	11,8	8,2
COMESA	37,7	23,9	15,7	13,2	11,5	11,3	15,6	13,5
Pays à forte intensité de ressources	20,9	17,9	13,4	13,8	8,4	6,0	9,9	9,0
Pétrolières	24,8	20,4	14,9	14,7	8,2	5,7	9,9	9,0
Non pétrolières	7,9	8,7	7,7	10,2	9,5	7,7	10,4	8,7
Pays à faible intensité de ressources	9,1	6,8	3,8	5,8	6,6	7,8	12,9	9,9
Pays côtiers	7,3	6,5	3,5	5,0	6,2	7,4	12,4	7,9
Pays enclavés	17,1	7,9	4,9	9,0	8,2	9,3	14,6	17,7
IADM	6,8	7,4	6,1	7,8	7,7	7,4	11,4	11,7
Régime de taux de change fixe	3,6	2,5	1,2	4,4	4,1	2,4	6,7	5,3
Régime de taux de change flottant	15,8	13,0	9,0	9,9	8,1	8,2	12,9	10,5

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (3 octobre 2008) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (3 octobre 2008).

Tableau AS6. Investissement total
(En pourcentage du PIB)

	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Pays exportateurs de pétrole	24,2	24,4	21,8	20,7	21,3	21,9	20,4	21,7
Hors Nigéria	23,3	22,9	19,3	17,5	17,4	19,1	15,5	16,5
Angola	21,4	12,7	9,1	8,1	11,3	13,9	11,0	11,4
Cameroun	18,3	17,5	18,9	19,1	16,8	18,2	17,5	19,2
Congo, Rép. du	24,8	26,1	22,5	21,6	22,9	26,2	18,0	15,7
Guinée équatoriale	70,3	59,7	43,7	39,9	32,5	35,3	24,6	34,1
Gabon	27,4	23,8	24,4	21,3	24,5	26,1	26,1	25,9
Nigéria	24,7	25,4	23,5	22,8	23,8	24,0	24,3	25,8
Tchad	27,8	55,7	25,8	21,4	21,4	19,3	14,5	13,1
Pays à revenu intermédiaire	17,6	18,0	20,0	19,9	22,2	22,7	23,4	24,5
Hors Afrique du Sud	30,3	32,4	31,4	30,3	29,7	31,9	35,3	36,6
Afrique du Sud	15,9	16,1	18,6	18,7	21,3	21,6	22,0	23,0
Botswana	38,7	43,4	43,2	38,8	37,9	40,5	44,5	46,8
Cap-Vert	34,8	31,2	39,7	41,0	43,0	42,5	43,5	43,2
Lesotho	46,2	33,2	31,4	28,0	24,3	27,9	30,5	30,8
Maurice	25,6	24,9	22,8	23,4	22,5	26,4	28,7	30,9
Namibie	22,0	29,8	25,7	26,1	25,6	24,9	29,3	30,6
Seychelles	31,4	10,4	12,7	30,2	42,5	62,1	58,3	59,3
Swaziland	18,0	18,8	19,2	18,6	16,7	16,2	17,4	17,7
Pays à faible revenu	17,5	19,5	21,4	22,6	23,3	24,4	25,5	25,2
Bénin	19,2	19,6	19,0	19,6	18,1	21,4	23,1	23,9
Burkina Faso	20,5	17,2	15,6	20,5	17,2	18,9	20,2	19,9
Éthiopie	17,1	21,6	25,5	23,0	24,2	25,0	22,7	20,6
Ghana	23,3	22,9	28,4	29,0	30,4	33,7	32,7	32,4
Kenya	13,4	13,1	14,4	16,4	19,0	18,6	21,6	21,7
Madagascar	15,1	15,4	22,7	21,5	24,1	26,4	36,0	33,1
Malawi	14,4	20,6	25,3	20,4	20,7	24,1	31,1	27,8
Mali	21,3	21,1	21,3	23,3	23,7	23,7	24,5	25,0
Mozambique	23,3	22,3	18,6	18,7	17,7	18,0	22,5	22,5
Niger	12,6	16,3	14,6	23,1	21,6	21,7	22,0	30,7
Ouganda	18,8	21,0	22,2	22,4	21,2	22,3	24,1	25,8
Rwanda	17,1	18,6	20,4	21,6	20,3	21,2	24,4	23,0
Sénégal	18,8	25,9	26,0	29,5	29,7	31,3	30,0	31,4
Tanzanie	15,3	19,2	22,6	25,1	27,6	28,0	27,4	27,2
Zambie	18,2	25,6	24,3	23,5	23,5	25,0	23,6	23,0
États fragiles	13,3	12,1	12,7	12,4	12,0	13,3	15,2	19,4
Zimbabwe compris	13,0	8,2	11,6	11,4	12,2	14,3
Burundi	6,3	10,6	13,3	10,8	16,3	17,5	19,9	21,0
Comores	10,4	10,3	9,4	9,3	9,2	10,4	12,6	16,0
Congo, Rép. dém. du	14,6	12,2	12,8	13,8	13,2	18,2	20,5	28,5
Côte d'Ivoire	12,1	10,1	10,8	9,7	9,3	8,6	10,3	13,8
Érythrée	31,3	26,5	20,3	20,3	13,7	11,5	10,9	10,7
Gambie	20,0	20,0	17,4	13,3	13,2	12,3	17,5	18,6
Guinée	18,1	20,2	22,5	23,3	20,2	24,5	26,2	27,2
Guinée-Bissau	15,0	12,6	13,2	14,6	12,2	14,2	15,2	13,6
Libéria
République Centrafricaine	9,5	6,1	6,8	9,8	10,1	9,9	12,5	12,5
São Tomé-et-Príncipe	...	41,6	41,6	35,0	51,8	31,4	31,5	39,5
Sierra Leone	6,1	14,3	10,8	17,4	15,5	13,5	15,2	16,1
Togo	12,0	10,9	11,1	11,8	13,0	10,9	13,6	15,4
Zimbabwe	11,5	-13,0	5,1	4,3	13,7	23,6
Afrique subsaharienne	18,7	19,6	20,3	20,3	21,6	22,3	22,2	23,2
Zimbabwe compris	18,6	19,2	20,2	20,1	21,5	22,3
Hors Afrique du Sud et Nigéria	19,4	20,7	20,8	20,6	20,6	22,0	21,2	22,1
Pays importateurs de pétrole	17,1	17,9	19,8	20,1	21,7	22,4	23,4	24,3
Hors Afrique du Sud	18,5	20,1	21,3	21,9	22,2	23,4	24,9	25,6
Zone franc	19,2	21,2	20,1	21,0	20,1	21,4	20,0	22,0
UEMOA	15,8	16,5	16,5	18,4	17,8	18,4	19,4	21,8
CEMAC	23,8	27,0	24,1	23,5	22,3	24,1	20,4	22,2
EAC-5	15,1	16,8	18,8	20,5	21,9	22,1	23,9	24,2
SADC	17,5	17,8	19,3	19,0	20,8	21,5	21,4	22,2
Union douanière d'Afrique australe	17,2	17,8	19,9	19,7	22,1	22,4	23,1	24,1
COMESA	17,4	17,6	17,8	17,1	18,1	19,5	19,0	19,4
Pays à forte intensité de ressources	23,0	24,2	22,2	21,0	21,3	22,0	20,9	22,3
Pétrolières	24,2	24,4	21,8	20,7	21,3	21,9	20,4	21,7
Non pétrolières	20,1	23,5	23,5	22,3	21,7	22,3	23,8	25,6
Pays à faible intensité de ressources	16,7	17,2	19,3	19,8	21,7	22,4	23,3	24,1
Pays côtiers	16,6	16,9	19,2	19,6	22,0	22,6	23,5	24,2
Pays enclavés	17,7	18,7	20,0	20,7	20,2	21,8	22,7	23,8
IADM	18,2	20,2	22,0	23,0	23,0	24,4	24,9	25,0
Régime de taux de change fixe	21,7	23,8	22,9	23,1	22,3	23,5	22,6	24,5
Régime de taux de change flottant	18,0	18,6	19,7	19,6	21,4	22,0	22,0	22,9

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (3 octobre 2008) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (3 octobre 2008).

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES : AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Tableau AS7. Épargne intérieure
 (En pourcentage du PIB)

	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Pays exportateurs de pétrole	28,2	28,5	35,4	39,5	41,4	38,7	41,6	38,5
Hors Nigéria	28,8	29,8	33,8	41,2	45,4	44,4	49,1	47,5
Angola	24,3	19,2	25,1	37,9	47,2	46,2	52,4	49,8
Cameroun	19,1	17,8	18,5	18,1	18,9	19,0	18,4	16,7
Congo, Rép. du	45,0	52,7	56,1	51,6	47,5	28,8	46,3	56,0
Guinée équatoriale	63,4	80,1	78,9	83,7	86,1	86,9	74,5	69,7
Gabon	48,6	48,0	54,6	58,3	57,4	55,0	58,3	58,9
Nigéria	27,8	27,7	36,5	38,3	38,7	34,5	35,5	31,5
Tchad	-3,0	19,1	16,9	28,6	26,2	26,3	29,5	21,9
Pays à revenu intermédiaire	19,3	19,7	19,4	18,9	19,3	19,7	19,6	20,3
Hors Afrique du Sud	24,9	29,7	29,0	27,8	29,8	29,9	29,6	29,6
Afrique du Sud	18,6	18,4	18,2	17,9	18,0	18,5	18,3	19,1
Botswana	48,0	48,9	50,0	52,1	55,1	55,3	54,2	53,8
Cap-Vert	-6,0	-7,2	-5,7	2,9	4,8	1,1	3,0	2,2
Lesotho	-24,0	-20,0	-15,4	-21,6	-22,8	-24,1	-28,8	-28,1
Maurice	24,4	25,8	23,3	19,0	15,6	15,4	18,2	18,9
Namibie	13,8	22,6	21,6	22,5	28,4	27,8	29,1	29,6
Seychelles	18,8	15,1	8,0	7,8	25,3	28,0	23,9	28,5
Swaziland	4,8	20,8	17,6	3,6	3,8	5,9	-2,5	1,8
Pays à faible revenu	7,1	8,6	9,5	9,5	10,5	10,1	9,8	10,3
Bénin	7,1	6,7	6,7	10,2	6,8	9,2	8,0	10,6
Burkina Faso	6,1	4,2	1,8	4,8	3,3	4,5	2,8	3,9
Éthiopie	6,6	3,6	5,0	3,0	3,7	5,6	4,3	3,6
Ghana	6,4	10,9	7,3	3,3	5,7	7,2	4,7	4,4
Kenya	6,0	6,2	6,6	7,4	8,3	6,5	8,3	9,9
Madagascar	8,3	6,9	8,3	7,8	13,4	10,3	10,6	11,0
Malawi	2,2	5,4	8,3	-4,1	-3,3	2,6	6,3	4,8
Mali	13,4	14,0	13,0	14,8	19,0	15,3	15,0	16,4
Mozambique	6,0	5,0	8,9	7,6	10,3	10,1	12,2	13,5
Niger	4,1	6,3	3,6	8,7	8,4	10,5	8,9	8,8
Ouganda	7,7	7,2	11,1	11,7	8,1	8,9	6,6	7,1
Rwanda	-0,8	0,4	4,4	5,1	2,7	2,8	1,5	1,7
Sénégal	11,1	13,8	13,4	14,1	12,2	11,1	9,9	11,9
Tanzanie	7,6	14,9	16,2	16,2	13,9	14,9	13,8	14,1
Zambie	8,3	13,2	20,0	22,3	32,1	28,1	28,8	29,7
États fragiles	14,4	10,4	9,2	5,9	7,7	11,1	13,1	14,2
Zimbabwe compris	13,4	5,6	7,4	4,3	7,9	12,3
Burundi	-4,4	-8,7	-11,0	-18,3	-22,2	-22,6	-17,9	-12,9
Comores	-7,2	-3,4	-8,5	-12,2	-15,2	-16,5	-17,9	-11,8
Congo, Rép. dém. du	15,5	10,0	8,8	2,4	8,1	14,6	20,1	17,8
Côte d'Ivoire	19,9	12,9	11,7	8,9	11,3	14,3	16,0	18,4
Érythrée	-22,5	-34,6	-33,8	-28,4	-17,8	-17,7	-16,0	-15,4
Gambie	13,5	10,7	-3,6	-9,5	-4,0	-4,1	-1,0	-0,2
Guinée	14,6	20,2	20,2	20,8	17,5	21,6	18,9	21,7
Guinée-Bissau	-7,8	-1,6	-3,5	-2,3	-21,6	-5,8	-11,8	-8,6
Libéria
République Centrafricaine	4,8	1,6	0,6	1,0	2,2	2,5	3,8	4,6
São Tomé-et-Príncipe	...	4,9	3,9	-4,0	-17,6	-26,3	-23,6	-16,6
Sierra Leone	-4,1	-3,3	-0,4	4,2	7,9	6,1	5,1	9,0
Togo	-1,0	-3,1	-3,9	-5,0	-6,6	-9,7	-12,8	-10,6
Zimbabwe	9,0	-21,1	-3,7	-6,6	9,1	23,1
Afrique subsaharienne	18,1	19,0	21,3	22,8	24,6	24,1	26,2	25,5
Zimbabwe compris	18,0	18,5	21,1	22,5	24,5	24,1
Hors Afrique du Sud et Nigéria	14,8	16,4	18,3	20,5	23,4	23,7	27,0	26,6
Pays importateurs de pétrole	15,1	15,6	15,9	15,3	15,8	16,0	15,7	16,3
Hors Afrique du Sud	11,3	12,3	12,7	11,7	12,9	13,1	13,0	13,5
Zone franc	20,1	20,7	22,5	26,0	26,8	26,5	28,9	29,8
UEMOA	12,9	10,3	9,2	9,5	9,9	10,7	10,4	12,2
CEMAC	29,4	33,6	37,2	42,2	42,7	41,4	44,2	43,8
EAC-5	6,3	8,7	10,2	10,5	8,9	8,6	8,8	9,6
SADC	18,0	18,4	19,0	19,7	22,1	22,9	25,5	25,6
Union douanière d'Afrique australe	19,3	19,7	19,4	19,0	19,4	19,9	19,7	20,4
COMESA	11,1	11,5	14,1	17,0	22,8	23,5	28,5	27,2
Pays à forte intensité de ressources	26,6	27,1	32,8	36,5	39,0	36,9	39,6	37,3
Pétrolières	28,2	28,5	35,4	39,5	41,4	38,7	41,6	38,5
Non pétrolières	22,2	22,8	23,7	23,9	27,9	27,9	28,1	29,4
Pays à faible intensité de ressources	14,2	14,7	14,9	14,2	14,3	14,6	14,1	14,7
Pays côtiers	15,6	16,1	16,3	15,8	15,9	16,0	15,7	16,5
Pays enclavés	6,8	6,3	6,7	4,8	5,3	7,2	7,0	6,8
IADM	8,9	10,3	11,3	11,0	12,0	11,9	11,1	11,2
Régime de taux de change fixe	21,0	22,6	24,0	26,7	27,9	27,7	29,4	30,2
Régime de taux de change flottant	17,4	18,1	20,7	21,8	23,9	23,3	25,5	24,5

 Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (3 octobre 2008) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (3 octobre 2008).

Tableau AS8. Solde budgétaire global, dons compris
(Administration centrale; en pourcentage du PIB)

	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Pays exportateurs de pétrole	-3,1	-0,7	4,5	8,2	11,7	5,0	7,1	5,5
Hors Nigéria	-4,3	-0,2	1,8	8,2	17,9	10,0	11,3	12,2
Angola	-13,0	-6,4	-0,5	7,3	14,8	11,2	11,0	11,9
Cameroun	-0,8	1,2	-0,5	3,6	33,1	4,5	2,2	0,9
Congo, Rép. du	-7,1	0,4	3,6	15,6	17,1	11,1	27,6	37,2
Guinée équatoriale	4,0	11,8	12,3	20,6	23,5	17,8	17,8	6,4
Gabon	1,2	7,4	7,6	8,6	9,2	8,5	10,9	12,4
Nigéria	-2,3	-1,1	6,3	8,1	7,6	1,4	3,7	0,3
Tchad	-5,1	-6,3	-3,0	-0,4	2,4	3,5	2,1	11,3
Pays à revenu intermédiaire	-2,3	-2,2	-1,7	-0,4	0,8	1,1	0,4	-0,4
Hors Afrique du Sud	-2,6	-3,5	-2,1	1,1	4,6	3,3	1,3	0,3
Afrique du Sud	-2,2	-2,0	-1,6	-0,6	0,4	0,9	0,3	-0,5
Botswana	1,4	-1,0	0,9	6,7	10,6	7,1	4,1	3,1
Cap-Vert	-10,6	-4,3	-3,8	-6,3	-4,9	-0,7	-3,9	-4,7
Lesotho	-3,5	-0,4	5,6	4,8	13,4	11,6	11,0	13,4
Maurice	-5,1	-6,2	-5,3	-5,0	-5,4	-4,2	-3,6	-3,7
Namibie	-3,3	-6,5	-4,3	-1,2	2,5	2,8	0,5	-1,3
Seychelles	-12,3	0,6	-1,0	2,1	-7,7	-6,7	-1,2	-7,2
Swaziland	-1,3	-2,9	-4,9	-1,6	10,8	6,6	1,8	2,2
Pays à faible revenu	-3,2	-3,1	-2,6	-2,6	3,7	-3,3	-3,8	-4,3
Bénin	-0,2	-1,9	-1,0	-2,5	-0,5	1,6	-1,3	-1,3
Burkina Faso ¹	-3,5	-2,9	-4,3	-5,1	16,7	-5,7	-5,4	-4,9
Éthiopie	-5,9	-7,0	-3,0	-4,4	-3,9	-3,1	-4,3	-3,2
Ghana	-7,5	-3,8	-4,6	-1,7	-7,0	-8,4	-10,2	-10,0
Kenya	-1,3	-1,7	-0,1	-1,8	-2,5	-3,5	-4,9	-4,4
Madagascar	-4,0	-4,0	-4,8	-4,5	35,9	-2,6	-4,2	-4,5
Malawi	-6,2	-4,7	-4,8	-1,1	-1,3	-3,1	-3,8	-2,6
Mali ¹	-3,4	-1,3	-2,6	-3,2	32,0	-3,7	-3,6	-3,3
Mozambique	-3,5	-3,7	-4,4	-2,8	-4,1	-3,0	-5,6	-3,8
Niger ¹	-3,7	-2,8	-3,6	-2,0	41,1	-0,9	1,9	-4,2
Ouganda	-3,3	-4,1	-1,6	-0,5	0,1	-1,0	-1,9	-3,7
Rwanda	-2,0	-2,1	-0,2	0,6	-0,4	-1,5	-0,8	-4,4
Sénégal	-0,6	-1,9	-2,7	-3,5	-6,4	-4,1	-5,5	-4,2
Tanzanie	-0,9	-1,2	-2,7	-2,8	-4,7	-3,7	0,1	-4,9
Zambie ¹	-4,5	-6,0	-2,9	-2,7	19,8	-0,2	-1,0	-1,8
États fragiles	-2,9	-3,4	-3,0	-2,5	-1,2	1,0	-0,2	4,8
Zimbabwe compris	-3,9	-2,9	-3,6	-3,2	-1,3	0,7
Burundi	-4,2	-6,2	-4,9	-5,1	-1,4	1,0	-0,2	71,1
Comores	-3,1	-3,4	-1,7	0,1	-2,6	-2,0	2,0	-2,6
Congo, Rép. dém. du	-4,6	-4,7	-4,9	-3,5	-1,1	-0,6	1,4	3,8
Côte d'Ivoire	-1,4	-2,2	-1,7	-1,7	-1,8	-0,4	-0,6	-1,6
Érythrée	-30,6	-13,5	-16,6	-21,2	-12,0	-10,0	-8,3	-8,1
Gambie	-5,3	-4,7	-5,7	-8,6	-7,1	0,1	-3,0	-4,0
Guinée	-3,1	-6,5	-5,4	-1,6	-3,2	0,3	-1,0	39,0
Guinée-Bissau	-11,1	-12,9	-15,0	-11,9	-9,7	-10,3	1,1	-12,6
Libéria	...	-1,2	1,0	0,0	0,0	5,3	4,8	-6,2
République Centrafricaine	-1,0	-3,3	-2,2	-4,5	9,0	1,6	-0,6	-0,5
São Tomé-et-Principe	-16,2	-10,5	-15,8	37,1	-13,9	120,2	41,5	-4,8
Sierra Leone	-8,9	-6,7	-3,5	-2,7	9,3	25,2	-2,5	-3,8
Togo	-2,5	2,4	1,0	-3,5	-3,8	-1,9	-2,2	-2,0
Zimbabwe ¹	-7,7	-0,2	-7,6	-8,0	-2,0	-1,8
Afrique subsaharienne	-2,6	-2,1	-0,2	1,7	5,0	1,6	2,2	1,5
Zimbabwe compris	-2,7	-2,1	-0,3	1,6	5,0	1,6
Hors Afrique du Sud et Nigéria	-3,2	-2,5	-1,4	1,0	7,8	2,4	2,8	3,4
Pays importateurs de pétrole	-2,6	-2,5	-2,1	-1,2	1,5	-0,2	-1,1	-1,3
Hors Afrique du Sud	-3,0	-3,2	-2,6	-2,0	3,0	-1,6	-2,5	-2,1
Zone franc	-1,4	0,0	0,1	2,8	13,8	3,4	5,1	5,4
UEMOA	-1,9	-2,0	-2,3	-2,9	6,8	-2,1	-2,4	-3,0
CEMAC	-1,0	2,5	2,9	8,3	20,3	8,6	11,4	12,1
EAC-5	-1,7	-2,1	-1,3	-1,8	-2,5	-2,9	-2,6	-3,1
SADC	-2,8	-2,6	-1,9	0,0	3,2	2,1	2,2	1,7
Union douanière d'Afrique australe	-2,1	-2,0	-1,6	-0,3	1,0	1,3	0,5	-0,3
COMESA	-4,8	-4,7	-2,3	0,2	6,8	2,7	2,9	3,6
Pays à forte intensité de ressources	-2,6	-1,4	3,1	6,6	10,8	4,7	6,1	5,0
Pétrolières	-3,1	-0,7	4,5	8,2	11,7	5,0	7,1	5,5
Non pétrolières	-1,9	-3,5	-2,0	0,3	6,4	2,8	0,4	1,9
Pays à faible intensité de ressources	-2,7	-2,4	-2,1	-1,4	0,9	-0,6	-1,3	-1,7
Pays côtiers	-2,4	-2,1	-1,9	-1,1	-0,2	-0,4	-1,1	-1,8
Pays enclavés	-4,1	-4,0	-3,0	-2,7	6,9	-1,7	-2,0	-1,0
IADM	-3,2	-2,7	-2,7	-1,9	8,9	-1,9	-2,8	-3,6
Régime de taux de change fixe	-1,5	-0,5	-0,1	2,8	12,5	3,8	4,7	4,8
Régime de taux de change flottant	-2,9	-2,5	-0,3	1,4	3,4	1,2	1,7	0,8

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (3 octobre 2008) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (3 octobre 2008).

¹ Pour 2005-07, les ratios représentent la somme des flux mensuels déflatés, divisée par le PIB réel annuel. Les flux annuels calculés selon la méthode classique par rapport au PIB nominal sont faussés en situation d'hyperinflation.

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES : AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Tableau AS9. Solde budgétaire global, hors dons (Administration centrale; en pourcentage du PIB)								
	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Pays exportateurs de pétrole	-3,5	-1,1	4,3	8,0	9,5	4,9	7,0	5,4
Hors Nigéria	-5,2	-1,2	1,3	7,7	12,5	9,7	11,0	11,9
Angola	-15,0	-7,2	-1,0	7,1	14,8	11,2	10,9	11,9
Cameroun	-1,0	0,7	-0,8	3,0	4,7	3,3	1,2	0,0
Congo, Rép. du	-7,4	-0,1	3,3	15,4	16,9	10,7	27,3	36,9
Guinée équatoriale	3,7	11,8	12,3	20,6	23,5	17,8	17,8	6,4
Gabon	1,2	7,4	7,5	8,6	9,2	8,5	10,8	12,3
Nigéria	-2,3	-1,1	6,3	8,1	7,6	1,4	3,7	0,3
Tchad	-10,5	-14,0	-6,0	-3,7	0,5	2,0	0,7	9,9
Pays à revenu intermédiaire	-2,4	-2,2	-1,8	-0,5	0,7	1,1	0,8	0,4
Hors Afrique du Sud	-3,3	-4,1	-2,9	0,4	3,9	2,6	0,3	-0,6
Afrique du Sud	-2,2	-2,0	-1,6	-0,6	0,4	0,9	0,8	0,6
Botswana	1,0	-1,2	0,3	6,4	10,1	6,4	3,4	2,4
Cap-Vert	-19,3	-9,8	-12,8	-12,7	-10,4	-5,5	-8,3	-9,3
Lesotho	-6,5	-3,1	3,0	2,7	12,3	10,3	6,6	8,6
Maurice	-5,2	-6,4	-5,7	-5,3	-5,6	-4,4	-4,6	-4,6
Namibie	-3,4	-6,6	-4,5	-1,3	2,4	2,4	0,3	-1,5
Seychelles	-12,8	0,6	-1,2	0,8	-9,4	-7,1	-1,3	-7,3
Swaziland	-2,2	-3,9	-5,6	-2,7	9,9	6,3	1,4	1,8
Pays à faible revenu	-6,9	-7,7	-7,3	-7,4	-7,9	-8,0	-8,8	-8,8
Bénin	-2,8	-3,7	-3,7	-4,6	-2,7	-1,4	-4,1	-4,2
Burkina Faso	-10,2	-8,2	-8,8	-9,7	-11,3	-12,2	-11,5	-10,9
Éthiopie	-9,0	-13,6	-7,6	-8,7	-7,4	-8,1	-8,4	-6,9
Ghana	-10,2	-8,5	-10,9	-6,9	-12,5	-14,5	-15,1	-14,0
Kenya	-2,2	-3,6	-1,3	-3,0	-3,6	-4,6	-6,2	-5,7
Madagascar	-7,7	-8,8	-12,7	-10,1	-9,8	-6,7	-9,3	-8,6
Malawi	-11,5	-4,7	-4,8	-9,9	-14,8	-16,0	-15,7	-17,4
Mali	-7,9	-5,7	-6,6	-7,3	-7,7	-9,2	-7,9	-7,4
Mozambique	-13,1	-13,0	-11,7	-8,8	-12,0	-12,3	-18,0	-16,2
Niger	-8,7	-7,7	-9,4	-9,6	-6,9	-6,9	-5,7	-10,9
Ouganda	-9,1	-10,3	-10,1	-8,0	-5,3	-5,6	-7,2	-8,1
Rwanda	-9,4	-9,8	-11,3	-12,1	-11,3	-13,8	-14,9	-16,4
Sénégal	-2,7	-3,8	-4,8	-5,1	-7,9	-6,6	-7,9	-6,1
Tanzanie	-4,1	-6,4	-7,7	-9,2	-9,7	-8,3	-6,3	-10,0
Zambie	-11,1	-13,0	-8,4	-8,3	-6,2	-4,8	-6,0	-6,8
États fragiles	-4,3	-5,2	-5,0	-5,3	-5,6	-2,8	-3,6	-3,5
Zimbabwe compris	-5,1	-4,4	-5,4	-5,4	-5,8	-2,6
Burundi	-6,9	-13,8	-19,7	-16,8	-19,3	-19,9	-23,2	-22,2
Comores	-9,0	-5,7	-4,5	-4,2	-7,6	-9,7	-9,3	-8,5
Congo, Rép. dém. du	-4,7	-6,7	-6,8	-8,7	-9,1	-3,9	-3,0	-0,8
Côte d'Ivoire	-2,0	-2,8	-2,6	-2,8	-2,4	-1,0	-2,2	-2,7
Érythrée	-41,7	-32,4	-31,7	-30,6	-16,1	-12,5	-10,3	-9,8
Gambie	-7,5	-7,2	-10,2	-10,3	-8,3	-1,1	-5,1	-7,1
Guinée	-5,7	-9,4	-6,5	-2,3	-4,8	-0,5	-2,9	-2,0
Guinée-Bissau	-21,4	-23,3	-32,2	-24,6	-21,6	-26,3	-20,4	-20,0
Libéria	...	-1,2	0,2	-0,3	0,0	5,2	4,6	-6,2
République Centrafricaine	-6,7	-4,8	-5,6	-8,7	-4,4	-2,5	-5,2	-4,9
São Tomé-et-Principe	-36,8	-30,1	-35,0	20,0	-29,9	0,2	1,8	-12,7
Sierra Leone	-13,9	-14,4	-12,4	-12,8	-11,0	-6,8	-8,9	-9,0
Togo	-3,4	1,9	0,2	-4,6	-5,2	-3,6	-5,0	-6,0
Zimbabwe ¹	-8,4	-0,4	-7,6	-5,9	-7,2	-0,5
Afrique subsaharienne	-3,7	-3,3	-1,3	0,5	1,8	0,5	1,2	0,4
Zimbabwe compris	-3,8	-3,3	-1,4	0,5	1,8	0,4
Hors Afrique du Sud et Nigéria	-5,6	-5,3	-4,1	-1,7	0,2	-0,4	0,2	0,4
Pays importateurs de pétrole	-4,0	-4,1	-3,5	-2,8	-2,3	-2,0	-2,8	-3,1
Hors Afrique du Sud	-5,8	-6,6	-6,1	-5,7	-5,7	-5,5	-6,7	-6,8
Zone franc	-3,2	-1,7	-1,4	1,1	2,4	1,6	3,3	3,8
UEMOA	-4,3	-4,3	-4,8	-5,5	-5,7	-5,1	-5,8	-6,0
CEMAC	-1,8	1,5	2,3	7,6	10,0	7,9	10,7	11,5
EAC-5	-4,7	-6,2	-5,9	-6,7	-6,4	-6,6	-7,2	-8,3
SADC	-3,6	-3,4	-2,6	-0,9	1,1	1,4	1,4	1,4
Union douanière d'Afrique australe	-2,2	-2,1	-1,6	-0,3	1,0	1,3	1,0	0,6
COMESA	-7,2	-7,6	-5,1	-2,8	0,8	0,4	0,5	0,9
Pays à forte intensité de ressources	-3,4	-2,1	2,6	6,1	7,9	4,1	5,7	4,3
Pétrolières	-3,5	-1,1	4,3	8,0	9,5	4,9	7,0	5,4
Non pétrolières	-3,5	-5,2	-3,6	-1,5	-0,3	0,2	-1,8	-2,7
Pays à faible intensité de ressources	-4,0	-3,9	-3,5	-2,9	-2,5	-2,3	-3,0	-3,1
Pays côtiers	-3,2	-3,1	-2,8	-2,0	-1,7	-1,4	-2,0	-2,2
Pays enclavés	-8,1	-8,6	-7,7	-8,3	-7,1	-7,2	-7,6	-7,3
IADM	-7,0	-7,1	-7,2	-6,6	-6,9	-7,1	-7,9	-8,2
Régime de taux de change fixe	-3,1	-2,1	-1,6	1,3	3,1	2,1	3,0	3,3
Régime de taux de change flottant	-3,9	-3,6	-1,3	0,4	1,5	0,1	0,7	-0,2

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (3 octobre 2008) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (3 octobre 2008).

¹Pour 2005-07, les ratios représentent la somme des flux mensuels déflatés, divisée par le PIB réel annuel. Les flux annuels calculés selon la méthode classique par rapport au PIB nominal sont faussés en situation d'hyperinflation.

Tableau AS10. Recettes publiques, hors dons
(En pourcentage du PIB)

	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Pays exportateurs de pétrole	23,3	21,3	23,9	27,3	27,9	25,5	25,7	24,4
Hors Nigéria	26,6	26,3	26,8	31,3	37,2	37,0	34,6	35,1
Angola	42,4	37,2	37,5	40,4	46,4	45,1	39,4	38,7
Cameroun	14,6	16,1	15,2	17,6	19,3	18,8	19,6	18,9
Congo, Rép. du	26,9	29,7	30,0	38,6	44,3	42,7	46,3	51,9
Guinée équatoriale	22,6	27,5	29,8	34,7	40,8	38,3	33,3	32,1
Gabon	32,5	30,1	30,1	31,3	31,7	29,5	29,3	29,3
Nigéria	20,9	18,1	21,9	24,7	21,7	17,2	18,4	15,9
Tchad	7,8	7,8	8,5	9,4	16,9	22,9	20,0	25,9
Pays à revenu intermédiaire	24,4	24,2	24,9	26,3	27,4	27,9	27,8	27,6
Hors Afrique du Sud	31,3	31,2	31,7	33,0	35,3	34,1	33,0	31,6
Afrique du Sud	23,5	23,2	24,1	25,6	26,5	27,2	27,2	27,1
Botswana	39,2	38,2	37,3	39,0	39,9	36,8	35,0	33,8
Cap-Vert	20,9	21,5	23,0	23,5	23,6	25,2	23,7	24,0
Lesotho	43,1	42,2	46,7	48,7	58,4	60,7	64,5	63,3
Maurice	19,4	20,0	19,9	19,8	19,9	19,2	20,6	19,9
Namibie	32,1	29,2	29,9	31,7	33,9	35,5	34,5	33,5
Seychelles	42,1	47,2	50,0	50,2	52,5	49,7	40,8	36,1
Swaziland	26,1	27,4	32,1	33,2	43,5	40,6	39,6	39,2
Pays à faible revenu	14,6	15,5	16,4	16,4	16,5	17,2	17,5	17,3
Bénin	15,2	17,0	16,4	16,5	16,8	20,6	19,3	19,8
Burkina Faso	12,1	12,0	13,0	12,8	13,0	13,6	13,5	14,1
Éthiopie	15,1	16,2	16,1	14,6	14,8	12,8	12,8	12,7
Ghana	17,6	20,2	22,4	23,8	21,9	22,5	23,0	23,6
Kenya	20,2	19,7	21,4	21,2	21,1	22,5	22,4	21,5
Madagascar	10,2	9,8	11,7	10,6	10,7	11,1	12,3	12,7
Malawi	17,0	23,9	27,1	21,4	16,8	20,1	19,0	18,7
Mali	13,9	16,4	17,4	17,9	17,7	17,7	17,2	17,6
Mozambique	11,1	13,3	13,1	14,1	15,0	16,0	15,8	16,9
Niger	9,7	10,2	11,4	10,8	13,2	15,5	18,4	13,1
Ouganda	11,2	11,5	11,9	12,2	12,5	12,7	13,3	13,9
Rwanda	11,1	12,8	12,8	13,6	12,9	11,6	13,8	11,3
Sénégal	16,5	18,1	18,3	19,2	19,9	20,9	20,2	20,7
Tanzanie	10,0	10,1	10,4	11,1	11,8	13,1	14,9	15,3
Zambie	18,8	18,0	18,2	17,4	16,9	19,3	20,3	20,1
États fragiles	13,5	13,8	14,6	15,2	16,1	16,8	17,2	18,6
Zimbabwe compris	15,7	15,5	17,3	18,8	20,2	24,8
Burundi	17,7	21,1	20,1	20,0	18,9	18,7	18,3	18,0
Comores	12,9	15,8	15,6	15,7	13,6	12,7	12,4	12,6
Congo, Rép. dém. du	5,8	7,7	9,5	11,3	12,8	14,1	16,7	19,5
Côte d'Ivoire	17,7	16,8	17,5	17,0	18,4	19,6	18,6	20,0
Érythrée	28,9	32,6	23,4	25,9	23,0	22,8	23,5	23,8
Gambie	17,6	15,7	20,9	19,7	21,2	21,6	21,1	21,1
Guinée	11,3	11,0	11,5	14,5	14,8	14,3	15,6	16,5
Guinée-Bissau	15,0	15,2	17,2	17,6	19,6	15,6	20,4	17,6
Libéria	...	13,4	11,2	14,9	14,6	18,6	23,8	24,2
République Centrafricaine	9,2	8,1	8,3	8,2	9,5	10,2	10,4	11,5
São Tomé-et-Principe	16,7	15,6	16,9	64,0	21,1	40,2	34,6	18,3
Sierra Leone	9,4	12,4	12,3	11,9	11,8	10,8	11,8	12,3
Togo	13,6	17,0	16,8	15,7	16,9	17,0	16,6	17,0
Zimbabwe ¹	24,0	24,9	33,7	42,9	50,8	97,4
Afrique subsaharienne	21,1	20,8	22,4	24,1	24,9	24,4	24,4	23,7
Zimbabwe compris	21,2	20,9	22,5	24,3	25,1	24,8
Hors Afrique du Sud et Nigéria	18,8	19,7	20,8	22,5	25,1	25,5	25,3	25,4
Pays importateurs de pétrole	20,3	20,7	21,8	22,7	23,3	23,7	23,4	23,3
Hors Afrique du Sud	16,8	17,6	18,6	18,8	19,3	19,6	19,5	19,4
Zone franc	17,4	18,0	18,5	20,6	23,1	23,5	23,9	25,2
UEMOA	15,6	16,0	16,6	16,5	17,4	18,6	18,1	18,4
CEMAC	19,8	20,6	20,7	24,6	28,6	28,1	28,6	30,5
EAC-5	14,7	14,7	15,6	15,8	16,3	17,3	17,8	17,5
SADC	23,1	23,2	24,3	26,0	27,9	28,6	28,4	28,2
Union douanière d'Afrique australe	24,5	24,2	25,0	26,4	27,5	28,1	28,0	27,8
COMESA	20,3	21,1	22,9	24,4	27,5	28,0	27,3	26,5
Pays à forte intensité de ressources	23,3	21,7	23,8	26,7	27,3	25,4	25,4	24,3
Pétrolières	23,3	21,3	23,9	27,3	27,9	25,5	25,7	24,4
Non pétrolières	22,9	22,9	23,4	24,2	24,5	24,8	23,8	23,9
Pays à faible intensité de ressources	20,0	20,4	21,6	22,5	23,2	23,6	23,4	23,2
Pays côtiers	21,2	21,4	22,5	23,7	24,4	25,0	24,9	24,8
Pays enclavés	13,4	14,7	16,0	15,7	16,4	16,1	16,4	16,3
IADM	13,6	14,8	15,4	15,7	16,0	16,5	16,9	16,8
Régime de taux de change fixe	21,0	21,4	21,9	23,7	26,2	26,1	25,8	26,7
Régime de taux de change flottant	21,2	20,7	22,5	24,2	24,6	24,0	24,0	23,1

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (3 octobre 2008) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (3 octobre 2008).¹Pour 2005-07, les ratios représentent la somme des flux mensuels déflatés, divisée par le PIB réel annuel. Les flux annuels calculés selon la méthode classique par rapport au PIB nominal sont faussés en situation d'hyperinflation.

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES : AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Tableau AS11. Dépenses publiques (Administration centrale; en pourcentage du PIB)								
	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Pays exportateurs de pétrole	26,8	22,4	19,5	19,4	18,3	20,6	18,7	19,0
Hors Nigéria	31,8	27,5	25,5	23,6	24,8	27,3	23,6	23,2
Angola	57,4	44,3	38,5	33,3	31,6	33,9	28,5	26,8
Cameroun	15,6	15,4	16,0	14,6	14,5	15,6	18,4	19,0
Congo, Rép. du	34,3	29,8	26,7	23,2	27,4	32,0	19,0	15,0
Guinée équatoriale	18,9	15,7	17,5	14,1	17,3	20,5	15,5	25,7
Gabon	31,3	22,8	22,6	22,8	22,5	21,0	18,5	17,0
Nigéria	23,2	19,2	15,6	16,6	14,1	15,8	14,8	15,7
Tchad	18,3	21,9	14,4	13,1	16,5	20,9	19,4	16,0
Pays à revenu intermédiaire	26,7	26,4	26,7	26,8	26,6	26,8	27,2	27,6
Hors Afrique du Sud	34,6	35,2	34,7	32,6	31,4	31,5	32,7	32,3
Afrique du Sud	25,7	25,2	25,7	26,2	26,1	26,2	26,5	27,0
Botswana	38,2	39,4	37,0	32,6	29,8	30,5	31,6	31,4
Cap-Vert	40,1	31,3	35,8	36,2	34,0	30,7	32,0	33,3
Lesotho	49,5	45,3	43,7	45,9	46,2	50,4	57,9	54,7
Maurice	24,6	26,4	25,6	25,1	25,5	23,6	25,2	24,5
Namibie	35,5	35,9	34,4	33,0	31,5	33,1	34,3	35,0
Seychelles	54,9	46,6	51,2	49,4	61,9	56,8	42,1	43,4
Swaziland	28,3	31,3	37,7	35,9	33,5	34,3	38,2	37,4
Pays à faible revenu	21,6	23,1	23,7	23,7	24,4	25,2	26,3	26,1
Bénin	18,0	20,6	20,1	21,1	19,5	22,0	23,4	24,1
Burkina Faso	22,3	20,2	21,7	22,4	24,3	25,8	25,0	25,0
Éthiopie	24,1	29,7	23,7	23,3	22,3	20,8	21,3	19,6
Ghana	27,8	28,8	33,3	30,7	34,4	37,0	38,1	37,6
Kenya	22,3	23,4	22,7	24,2	24,8	27,0	28,7	27,2
Madagascar	17,9	18,7	24,4	20,7	20,5	17,8	21,6	21,2
Malawi	28,5	28,6	31,9	31,3	31,6	36,1	34,7	36,1
Mali	21,8	22,1	24,0	25,2	25,4	26,8	25,0	25,0
Mozambique	24,1	26,3	24,8	22,9	27,0	28,2	33,8	33,1
Niger	18,5	17,9	20,8	20,4	20,1	22,3	24,0	24,0
Ouganda	20,3	21,8	22,0	20,2	17,8	18,3	20,5	22,0
Rwanda	20,6	22,6	24,1	25,7	24,2	25,4	28,7	27,8
Sénégal	19,2	21,9	23,1	24,3	27,8	27,5	28,1	26,8
Tanzanie	14,1	16,4	18,1	20,3	21,6	21,4	21,2	25,3
Zambie	29,9	30,9	26,6	25,7	23,1	24,1	26,3	26,9
États fragiles	17,8	19,0	19,7	20,5	21,7	19,7	20,8	22,0
Zimbabwe compris	20,8	20,0	22,6	24,2	26,0	27,4
Burundi	24,6	34,9	39,8	36,8	38,2	38,5	41,5	40,2
Comores	21,9	21,5	20,1	19,9	21,2	22,3	21,6	21,1
Congo, Rép. dém. du	10,5	14,4	16,3	20,0	21,9	18,1	19,8	20,3
Côte d'Ivoire	19,7	19,6	20,1	19,9	20,8	20,5	20,8	22,7
Érythrée	70,6	64,9	55,1	56,5	39,1	35,3	33,8	33,7
Gambie	25,1	22,9	31,1	30,0	29,6	22,7	26,2	28,2
Guinée	17,0	20,4	17,9	16,9	19,6	14,8	18,5	18,5
Guinée-Bissau	36,4	38,5	49,4	42,2	41,2	41,9	40,8	37,6
Libéria	...	14,6	11,0	15,1	14,6	13,5	19,2	30,4
République Centrafricaine	15,9	12,9	13,9	16,9	13,9	12,7	15,6	16,3
São Tomé-et-Príncipe	53,5	45,7	51,9	44,0	51,0	40,0	32,7	31,0
Sierra Leone	23,4	26,7	24,8	24,6	22,7	17,6	20,7	21,2
Togo	17,1	15,2	16,6	20,4	22,1	20,6	21,6	23,0
Zimbabwe ¹	32,4	25,3	41,3	48,8	58,0	97,8
Afrique subsaharienne	24,9	24,1	23,7	23,6	23,1	23,9	23,2	23,5
Zimbabwe compris	25,0	24,2	23,9	23,8	23,3	24,3
Hors Afrique du Sud et Nigéria	24,5	25,0	24,9	24,3	24,9	25,8	25,2	25,0
Pays importateurs de pétrole	24,3	24,8	25,3	25,5	25,6	25,7	26,3	26,6
Hors Afrique du Sud	22,7	24,2	24,7	24,6	25,0	25,1	26,2	26,2
Zone franc	20,6	19,8	20,0	19,5	20,8	21,9	20,6	21,4
UEMOA	19,9	20,3	21,4	22,0	23,1	23,7	23,9	24,4
CEMAC	21,6	19,1	18,5	17,0	18,6	20,2	17,9	19,0
EAC-5	19,3	21,0	21,4	22,5	22,7	23,8	25,0	25,8
SADC	26,7	26,6	26,8	26,8	26,8	27,2	27,0	27,2
Union douanière d'Afrique australe	26,6	26,3	26,6	26,8	26,5	26,7	27,2	27,6
COMESA	27,5	28,7	28,0	27,2	26,6	27,6	26,7	25,6
Pays à forte intensité de ressources	26,7	23,8	21,2	20,6	19,4	21,3	19,7	20,0
Pétrolières	26,8	22,4	19,5	19,4	18,3	20,6	18,7	19,0
Non pétrolières	26,4	28,0	27,0	25,7	24,8	24,6	25,7	26,6
Pays à faible intensité de ressources	24,0	24,3	25,1	25,5	25,7	25,8	26,4	26,6
Pays côtiers	24,5	24,5	25,3	25,7	26,1	26,3	26,9	27,3
Pays enclavés	21,4	23,4	23,7	24,0	23,5	23,3	24,0	23,6
IADM	20,6	21,9	22,6	22,4	23,0	23,5	24,9	25,0
Régime de taux de change fixe	24,1	23,4	23,5	22,4	23,1	24,0	22,8	23,4
Régime de taux de change flottant	25,1	24,3	23,8	23,9	23,1	23,8	23,3	23,5

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (3 octobre 2008) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (3 octobre 2008).

¹Pour 2005-07, les ratios représentent la somme des flux mensuels déflatés, divisée par le PIB réel annuel. Les flux annuels calculés selon la méthode classique par rapport au PIB nominal sont faussés en situation d'hyperinflation.

Tableau AS12. Masse monétaire au sens large
(En pourcentage du PIB)

	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Pays exportateurs de pétrole	18,6	20,1	17,7	16,6	18,5	21,4	23,4	26,5
Hors Nigéria	15,1	16,0	15,1	14,8	16,7	19,1	16,6	17,2
Angola	19,4	17,3	16,4	16,2	19,0	21,8	18,4	19,4
Cameroun	14,1	17,7	18,1	17,9	18,3	20,5	20,6	20,2
Congo, Rép. du	14,3	14,0	13,4	14,0	16,4	19,5	14,0	11,9
Guinée équatoriale	6,4	9,0	7,5	6,4	6,3	7,5	7,2	9,8
Gabon	14,0	15,5	16,1	17,1	18,9	18,9	16,6	16,7
Nigéria	21,0	22,7	19,4	17,8	19,6	23,1	28,9	33,7
Tchad	12,0	11,5	8,1	8,0	9,1	11,9	11,9	11,9
Pays à revenu intermédiaire	57,2	62,3	63,9	69,3	76,5	82,5	86,2	89,8
Hors Afrique du Sud	45,2	49,3	50,9	51,1	68,2	73,3	74,2	76,8
Afrique du Sud	58,8	64,1	65,5	71,5	77,5	83,5	87,7	91,4
Botswana	25,6	28,4	28,7	27,3	38,2	42,4	44,4	44,4
Cap-Vert	65,8	72,0	77,1	81,4	81,0	81,4	81,7	82,1
Lesotho	31,3	29,2	27,8	28,6	34,7	34,3	34,3	34,3
Maurice	77,6	92,4	98,4	103,4	161,0	177,2	169,2	169,2
Namibie	38,6	40,3	43,4	43,7	48,1	51,0	52,5	54,6
Seychelles	90,6	110,8	125,0	123,1	117,8	97,2	80,5	76,1
Swaziland	21,4	21,6	22,2	21,6	24,0	25,9	25,5	16,5
Pays à faible revenu	24,7	28,5	28,3	27,7	29,3	30,9	31,1	30,6
Bénin	28,0	29,4	26,5	29,8	32,4	31,7	30,6	30,0
Burkina Faso	21,9	26,8	23,5	21,0	21,9	25,2	25,2	25,2
Éthiopie	35,5	44,3	39,0	38,0	36,1	33,3	29,5	23,4
Ghana	25,9	32,0	33,4	31,3	36,3	40,7	42,9	43,8
Kenya	38,3	39,5	40,1	39,3	40,3	42,9	44,1	45,0
Madagascar	19,6	20,4	20,6	17,4	18,3	19,5	21,4	22,2
Malawi	15,1	14,9	16,0	15,4	14,2	16,7	16,6	16,2
Mali	22,1	30,5	29,4	29,7	28,8	30,3	27,8	29,2
Mozambique	22,4	29,1	26,6	28,6	29,7	32,4	33,8	34,6
Niger	8,9	12,6	15,2	14,2	15,4	18,0	18,1	19,2
Ouganda	14,6	19,1	18,5	17,5	18,0	18,3	20,9	21,0
Rwanda	17,6	17,5	16,5	16,5	15,4	20,5	19,4	20,1
Sénégal	23,4	32,1	34,1	33,9	36,1	36,9	40,2	40,6
Tanzanie	16,2	18,2	18,6	20,5	24,0	24,8	26,1	27,3
Zambie	20,5	21,8	22,4	18,0	21,6	23,4	23,4	23,5
États fragiles	18,0	18,6	20,4	20,7	22,0	24,5	24,7	24,8
Zimbabwe compris	23,3	24,7	23,6	28,9	33,6	99,1
Burundi	19,8	27,0	27,7	29,9	31,7	31,2	28,6	27,3
Comores	20,5	22,4	20,7	20,0	20,2	19,3	19,2	19,6
Congo, Rép. dém. du	6,0	6,2	8,7	8,4	10,4	11,9	12,6	13,8
Côte d'Ivoire	23,7	22,1	23,7	24,1	25,3	29,9	29,9	30,8
Érythrée	127,0	146,2	129,0	129,3	123,9	123,8	118,7	113,9
Gambie	34,0	45,8	45,1	46,6	54,4	51,7	51,8	51,9
Guinée	10,7	15,8	18,2	19,0	22,1	19,6	20,3	20,1
Guinée-Bissau	38,7	22,0	30,5	33,0	34,3	40,6	44,4	44,1
Libéria	...	8,2	15,2	18,8	21,3	23,5	26,1	25,9
République Centrafricaine	16,5	14,6	16,4	18,0	15,9	14,4	12,5	12,5
São Tomé-et-Principe	19,0	30,1	28,0	36,0	39,2	41,9	39,0	36,9
Sierra Leone	16,5	20,5	19,6	21,5	21,3	22,7	23,2	23,1
Togo	24,7	27,6	31,1	28,9	33,9	38,9	40,0	35,7
Zimbabwe ¹	36,6	58,7	43,7	83,4	119,8	776,1
Afrique subsaharienne	37,9	41,0	41,5	42,4	44,5	47,4	46,5	48,3
Zimbabwe compris	37,9	41,2	41,6	42,7	45,1	51,7
Hors Afrique du Sud et Nigéria	24,0	26,6	26,4	25,6	28,3	30,1	28,2	28,4
Pays importateurs de pétrole	43,4	48,4	50,7	53,9	58,4	61,9	62,4	63,8
Hors Afrique du Sud	26,2	29,8	30,5	30,2	33,9	35,7	35,6	35,5
Zone franc	18,8	21,1	20,7	20,1	21,1	23,1	21,9	22,0
UEMOA	22,8	25,8	26,4	26,3	27,8	30,5	30,8	31,2
CEMAC	13,6	15,3	14,5	14,0	14,8	16,2	14,6	14,6
EAC-5	25,2	27,5	27,6	27,6	29,7	31,5	32,5	33,2
SADC	49,0	53,2	55,0	58,1	62,3	65,9	64,2	66,3
Union douanière d'Afrique australe	56,4	61,3	62,8	68,3	74,5	80,3	84,2	87,6
COMESA	29,5	31,7	31,5	29,4	32,0	33,2	30,0	30,0
Pays à forte intensité de ressources	20,1	21,3	19,7	18,4	20,5	23,4	24,8	27,4
Pétrolières	18,6	20,1	17,7	16,6	18,5	21,4	23,4	26,5
Non pétrolières	23,7	25,2	26,8	26,2	30,2	33,1	33,2	33,7
Pays à faible intensité de ressources	45,9	51,4	53,7	57,2	61,9	65,4	66,2	67,5
Pays côtiers	50,9	56,3	58,6	63,0	68,8	73,3	75,4	78,2
Pays enclavés	20,0	24,0	23,3	22,8	23,1	23,8	23,0	21,4
IADM	20,6	24,9	24,7	24,4	25,8	27,3	27,5	26,9
Régime de taux de change fixe	21,9	24,2	24,1	23,4	25,4	27,3	25,9	25,8
Régime de taux de change flottant	41,8	45,3	45,8	46,8	48,7	51,8	51,3	53,3

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (3 octobre 2008) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (3 octobre 2008).

¹ Le ratio masse monétaire au sens large/PIB est calculé en utilisant le PIB nominal aux prix de fin de période.

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES : AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Tableau AS13. Expansion de la masse monétaire au sens large
 (Pourcentages)

	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Pays exportateurs de pétrole	36,7	22,9	17,9	23,5	38,5	32,6	38,1	24,5
Hors Nigéria	51,3	21,1	23,9	35,5	36,5	35,0	21,1	17,2
Angola	252,1	67,5	49,8	59,7	59,6	49,4	25,1	18,9
Cameroun	16,2	-0,9	7,3	4,2	9,3	18,6	9,2	2,9
Congo, Rép. du	10,9	-2,4	15,9	36,3	47,9	7,4	11,4	11,9
Guinée équatoriale	36,4	56,7	33,5	34,7	14,1	41,3	38,3	44,3
Gabon	7,7	-0,3	11,8	27,6	21,0	11,0	8,8	9,5
Nigéria	28,0	24,1	14,0	16,0	39,9	30,9	53,7	30,6
Tchad	7,5	-3,1	3,3	32,0	20,0	33,4	16,2	10,3
Pays à revenu intermédiaire	13,9	13,2	13,3	19,4	25,1	23,6	21,0	16,7
Hors Afrique du Sud	14,8	15,9	14,4	10,5	48,7	23,0	16,1	11,9
Afrique du Sud	13,8	12,9	13,1	20,5	22,5	23,6	21,6	17,3
Botswana	21,8	17,6	13,9	10,6	67,4	31,2	22,2	17,6
Cap-Vert	10,9	8,6	10,5	15,5	17,7	10,6	14,0	11,8
Lesotho	8,7	6,0	3,3	9,1	35,4	10,4	12,9	12,7
Maurice	12,2	24,3	18,3	13,6	68,5	23,8	9,5	14,3
Namibie	13,0	9,6	16,2	9,7	29,8	18,8	16,7	17,0
Seychelles	15,4	6,0	14,0	1,7	3,0	-8,0	8,0	25,4
Swaziland	10,9	14,1	10,4	5,9	25,1	21,4	10,6	-28,2
Pays à faible revenu	15,1	22,0	12,8	12,6	21,9	21,8	20,1	17,1
Bénin	13,3	6,6	-6,7	21,8	16,3	5,2	8,4	8,4
Burkina Faso	5,2	54,0	-7,2	-3,8	10,2	22,9	9,8	8,6
Éthiopie	8,9	14,7	10,9	19,6	17,4	19,7	21,2	18,3
Ghana	37,7	38,1	25,9	14,3	38,8	36,3	30,5	21,9
Kenya	6,1	11,5	13,4	9,1	17,1	19,1	20,0	19,8
Madagascar	15,6	6,4	19,4	4,6	24,9	24,2	22,7	21,2
Malawi	31,1	29,3	29,8	14,3	17,4	36,1	15,1	13,9
Mali	12,4	25,5	-2,4	9,5	7,1	11,8	4,3	14,1
Mozambique	28,2	18,7	5,9	27,1	23,4	25,3	18,2	16,3
Niger	6,5	42,2	20,3	6,6	16,2	24,1	14,5	14,5
Ouganda	18,9	23,3	9,0	8,7	16,4	17,4	31,1	17,4
Rwanda	14,2	15,2	12,1	17,2	10,7	54,4	11,7	17,9
Sénégal	10,3	31,5	12,9	7,4	12,7	12,7	21,8	9,4
Tanzanie	14,3	22,7	18,0	25,5	31,6	20,7	22,7	21,0
Zambie	32,0	23,4	30,2	0,4	45,1	26,3	17,7	15,6
États fragiles	33,2	-1,0	23,0	15,3	22,7	25,1	16,8	15,1
Zimbabwe compris	38,2	27,2	40,3	43,6	65,3	132,3
Burundi	15,8	23,3	16,7	27,1	16,4	10,1	18,4	15,7
Comores	11,4	-1,1	-6,3	3,1	4,3	1,1	6,9	10,4
Congo, Rép. dém. du	225,5	57,3	59,9	26,4	48,5	49,6	38,7	31,4
Côte d'Ivoire	10,2	-26,6	9,5	7,4	10,3	23,6	8,0	10,0
Érythrée	#N/A	15,1	11,7	10,7	5,7	8,6	7,7	8,4
Gambie	22,5	43,4	18,3	13,1	26,2	6,7	12,2	12,1
Guinée	14,9	35,3	37,0	37,2	59,4	4,7	24,1	14,7
Guinée-Bissau	34,7	-65,3	44,0	20,6	5,3	25,5	20,7	8,5
Libéria	...	8,3	49,3	35,7	34,4	40,1	28,3	22,3
République Centrafricaine	-2,7	-8,0	14,2	16,5	-4,2	-3,7	-6,3	8,0
São Tomé-et-Príncipe	34,5	43,9	7,4	45,9	39,3	36,4	21,0	22,0
Sierra Leone	28,8	26,2	18,9	32,8	18,9	25,9	20,5	15,1
Togo	3,3	11,4	18,3	1,4	22,1	18,2	10,0	-6,2
Zimbabwe	67,7	413,5	222,6	520,0	1.416,6	64.113,0
Afrique subsaharienne	20,3	16,5	15,0	19,1	28,8	26,5	27,2	19,9
Zimbabwe compris	20,9	18,6	16,1	20,7	31,1	31,1
Hors Afrique du Sud et Nigéria	24,4	17,2	17,3	19,1	29,2	26,7	19,8	16,5
Pays importateurs de pétrole	16,0	14,3	13,9	17,1	24,0	23,2	20,3	16,7
Hors Afrique du Sud	18,6	16,0	15,0	12,7	25,8	22,6	19,0	16,1
Zone franc	10,8	3,8	9,0	14,1	15,0	19,3	13,8	12,6
UEMOA	9,3	4,4	6,2	7,3	11,8	17,8	11,0	9,6
CEMAC	12,7	3,1	12,1	21,1	18,2	20,8	16,1	15,0
EAC-5	11,7	17,6	14,0	14,6	20,5	20,8	22,5	19,5
SADC	22,7	17,6	16,8	22,3	30,0	27,7	22,1	17,7
Union douanière d'Afrique australe	14,0	13,0	13,1	19,6	24,3	23,7	21,4	16,8
COMESA	38,7	26,4	25,1	23,0	36,3	32,4	22,9	18,3
Pays à forte intensité de ressources	30,2	16,7	17,6	20,7	37,8	31,1	34,6	23,0
Pétrolières	36,7	22,9	17,9	23,5	38,5	32,6	38,1	24,5
Non pétrolières	15,6	-0,8	16,6	9,8	34,1	23,7	15,4	14,1
Pays à faible intensité de ressources	16,0	16,4	13,6	18,0	22,8	23,1	21,0	17,1
Pays côtiers	14,1	14,5	13,5	18,9	23,4	22,9	21,2	17,3
Pays enclavés	27,6	28,2	14,2	12,9	19,2	24,2	19,9	16,2
IADM	17,1	20,0	11,9	12,1	20,9	21,9	18,6	14,9
Régime de taux de change fixe	11,7	5,6	9,8	13,1	20,0	19,9	14,4	12,3
Régime de taux de change flottant	22,5	19,5	16,3	20,5	30,9	28,0	30,4	21,6

 Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (3 octobre 2008) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (3 octobre 2008).

Tableau AS14. Créances sur le secteur privé non financier
(En pourcentage de la masse monétaire au sens large)

	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Pays exportateurs de pétrole	58,1	55,4	57,5	60,8	57,8	76,4	77,5	78,5
Hors Nigéria	51,5	48,6	44,3	41,6	43,6	46,5	48,3	49,7
Angola	21,1	32,2	35,2	34,7	42,0	50,0	53,0	53,9
Cameroun	60,3	61,0	56,9	59,7	55,7	51,1	48,9	49,0
Congo, Rép. du	53,5	28,2	25,4	18,9	14,1	14,1	21,6	25,1
Guinée équatoriale	62,5	33,2	30,3	33,6	40,6	40,8	45,7	54,0
Gabon	80,9	75,5	61,3	53,6	53,7	56,8	56,1	57,1
Nigéria	62,7	59,7	66,1	73,8	67,1	98,1	101,4	101,0
Tchad	50,2	53,8	49,3	43,9	45,7	30,3	27,7	27,2
Pays à revenu intermédiaire	104,1	100,9	102,0	101,6	102,5	100,5	98,8	97,1
Hors Afrique du Sud	68,3	79,9	83,2	85,4	70,4	67,3	68,2	75,1
Afrique du Sud	108,7	103,7	104,4	103,5	106,3	104,4	102,5	99,9
Botswana	57,2	66,5	72,3	70,1	50,3	47,8	50,2	52,5
Cap-Vert	48,9	50,9	50,3	47,5	52,4	54,8	55,1	56,4
Lesotho	57,3	23,8	25,7	31,3	26,3	30,9	30,9	30,9
Maurice	70,5	88,3	80,2	74,9	52,3	47,5	54,8	61,6
Namibie	102,4	123,6	128,2	139,7	125,5	118,5	114,9	112,7
Seychelles	19,3	23,8	27,2	30,8	28,7	42,3	48,5	49,9
Swaziland	59,2	75,7	89,3	102,0	98,9	99,1	100,7	164,6
Pays à faible revenu	50,9	45,7	48,9	54,7	56,7	59,0	59,0	61,9
Bénin	33,0	49,2	55,0	54,5	51,9	53,7	53,6	54,0
Burkina Faso	53,5	50,7	61,2	79,2	82,0	67,2	68,3	71,3
Éthiopie	49,5	34,3	34,5	45,7	50,6	55,0	61,6	56,7
Ghana	52,8	48,9	49,2	58,8	59,6	72,0	73,5	80,4
Kenya	71,0	58,9	64,6	65,4	63,6	66,5	61,2	70,4
Madagascar	47,2	41,2	47,2	55,9	52,8	49,9	52,9	54,4
Malawi	36,3	35,6	37,9	46,8	62,6	61,1	68,1	65,5
Mali	33,0	61,4	65,1	74,8	91,3	97,7	59,7	57,8
Mozambique	66,8	44,4	39,5	48,8	51,2	47,1	47,8	55,8
Niger	53,5	42,8	43,3	48,7	55,2	53,5	56,4	59,6
Ouganda	42,2	36,1	39,6	41,2	45,7	48,1	56,1	56,5
Rwanda	56,3	60,5	59,5	60,3	66,9	52,4	59,3	62,6
Sénégal	71,4	61,3	59,3	68,7	63,5	62,2	56,7	57,6
Tanzanie	24,7	29,9	37,1	37,3	38,5	43,6	51,4	55,7
Zambie	50,0	33,7	38,4	45,2	46,2	53,8	55,5	60,6
États fragiles	50,6	47,9	46,4	45,5	44,1	44,1	48,6	50,3
Zimbabwe compris	60,0	53,5	48,8	43,6	42,9	46,1
Burundi	95,7	94,5	85,0	60,9	65,4	65,6	77,0	78,7
Comores	42,4	36,1	35,0	33,5	29,4	30,5	28,2	28,1
Congo, Rép. dém. du	14,6	16,3	20,2	24,9	26,7	30,7	42,3	43,6
Côte d'Ivoire	67,3	61,8	60,6	57,2	56,3	54,0	56,2	57,4
Érythrée	31,6	22,2	23,5	24,4	23,5	23,4	23,9	24,6
Gambie	38,0	43,0	30,9	32,2	32,2	34,2	34,5	34,8
Guinée	48,4	40,9	32,2	34,6	29,7	28,6	28,1	28,4
Guinée-Bissau	19,0	8,8	5,2	6,4	11,5	15,1	15,0	16,2
Libéria	...	63,6	56,7	47,1	47,9	45,9	39,3	39,3
République Centrafricaine	37,0	51,2	50,0	42,1	45,9	49,9	58,1	59,0
São Tomé-et-Principe	20,1	27,6	56,9	55,4	58,7	73,7	70,6	...
Sierra Leone	15,9	20,3	24,5	21,7	21,7	24,1	23,7	25,3
Togo	63,0	62,2	54,9	60,6	49,9	54,8	57,3	70,3
Zimbabwe ¹	84,1	84,8	63,9	31,4	34,2	64,5
Afrique subsaharienne	77,1	73,4	76,0	76,9	75,2	80,7	79,6	79,9
Zimbabwe compris	77,3	73,6	75,9	76,6	74,9	80,6
Hors Afrique du Sud et Nigéria	53,0	50,9	51,6	53,0	52,3	53,7	54,4	56,9
Pays importateurs de pétrole	82,6	79,9	83,1	84,1	84,5	83,1	81,1	80,9
Hors Afrique du Sud	53,4	51,6	54,1	57,9	56,5	57,5	58,3	61,5
Zone franc	60,2	57,0	54,2	54,5	54,2	52,3	49,7	51,3
UEMOA	58,9	57,5	58,6	63,0	64,0	62,2	57,7	59,3
CEMAC	62,1	56,4	49,2	46,2	45,0	43,0	43,2	44,9
EAC-5	50,8	45,8	50,9	51,3	53,2	55,7	57,4	63,0
SADC	89,9	87,0	89,5	88,2	87,7	86,2	83,4	82,6
Union douanière d'Afrique australe	105,7	101,8	103,0	102,6	104,1	102,1	100,2	98,5
COMESA	51,2	48,9	51,6	53,1	53,0	56,0	57,9	60,2
Pays à forte intensité de ressources	59,6	57,5	59,4	62,1	58,1	73,4	74,8	76,1
Pétrolières	58,1	55,4	57,5	60,8	57,8	76,4	77,5	78,5
Non pétrolières	63,7	64,0	66,3	67,4	59,8	58,3	58,8	60,7
Pays à faible intensité de ressources	85,1	82,0	85,2	86,1	87,5	86,2	84,0	83,5
Pays côtiers	93,0	89,1	91,8	92,0	93,1	91,8	89,3	88,9
Pays enclavés	43,3	41,5	44,7	51,7	56,6	56,9	59,1	60,0
IADM	48,2	45,6	47,4	53,3	55,0	56,3	57,0	58,5
Régime de taux de change fixe	61,6	61,0	60,1	61,0	58,1	55,9	53,1	55,5
Régime de taux de change flottant	81,0	76,6	79,9	80,7	79,0	86,2	85,8	85,3

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (3 octobre 2008) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (3 octobre 2008).

¹ Le ratio crédit/PIB est calculé en utilisant le PIB aux prix de fin de période.

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES : AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Tableau AS15. Exportations de biens et de services (En pourcentage du PIB)								
	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Pays exportateurs de pétrole	46,0	47,0	49,4	53,9	51,6	49,9	52,6	49,2
Hors Nigéria	51,9	52,9	56,9	64,9	65,2	63,3	68,1	66,2
Angola	75,0	69,6	69,7	79,3	73,8	71,3	75,8	73,0
Cameroun	24,7	24,0	22,7	24,5	28,1	24,2	28,3	25,0
Congo, Rép. du	77,2	80,8	78,6	82,0	81,9	80,3	80,8	85,9
Guinée équatoriale	98,5	96,8	90,1	87,4	86,8	81,9	77,5	73,0
Gabon	58,3	55,2	62,2	64,7	65,0	64,7	69,2	68,8
Nigéria	42,2	43,2	44,4	46,5	42,6	40,3	40,0	35,9
Tchad	16,8	24,6	51,4	54,6	56,0	54,0	55,2	46,1
Pays à revenu intermédiaire	30,7	30,7	29,5	30,1	32,2	34,1	37,9	36,6
Hors Afrique du Sud	53,0	50,8	51,7	52,4	53,8	54,9	54,0	52,1
Afrique du Sud	27,8	28,1	26,7	27,5	29,6	31,6	36,0	34,6
Botswana	49,8	44,3	45,2	50,1	48,0	47,4	45,3	43,6
Cap-Vert	26,9	31,6	32,2	36,5	41,6	43,1	46,4	47,6
Lesotho	34,4	50,0	58,7	49,3	50,8	55,0	57,1	55,4
Maurice	61,2	58,4	55,5	57,2	60,5	60,8	60,7	55,4
Namibie	45,0	37,2	40,6	39,6	46,0	49,0	52,5	51,6
Seychelles	72,1	87,4	89,7	99,6	110,7	123,8	114,1	137,9
Swaziland	75,4	86,8	90,1	76,0	72,9	76,9	66,9	64,6
Pays à faible revenu	20,1	21,2	23,7	23,4	24,8	24,5	23,8	23,2
Bénin	14,9	13,7	14,3	12,9	11,3	11,8	11,9	11,4
Burkina Faso	10,1	8,4	10,9	9,9	11,5	10,5	10,2	11,6
Éthiopie	12,6	14,2	14,9	15,1	13,9	12,8	12,2	10,7
Ghana	39,1	40,7	39,3	36,1	40,2	39,8	43,2	42,8
Kenya	22,3	23,7	26,9	28,4	25,1	25,4	26,0	24,9
Madagascar	23,9	22,0	31,7	26,1	28,5	28,6	26,7	26,5
Malawi	25,5	19,5	20,6	19,6	18,8	23,7	24,2	25,0
Malï	25,6	26,0	24,6	25,6	31,2	28,2	25,1	23,6
Mozambique	18,2	29,0	32,1	32,9	39,9	37,6	34,8	34,3
Niger	17,9	15,7	17,9	16,5	16,9	19,9	20,7	20,1
Ouganda	11,5	11,4	13,7	13,1	15,3	17,0	15,0	14,3
Rwanda	7,5	7,9	10,1	10,3	9,6	10,0	10,0	9,9
Sénégal	28,2	26,6	27,1	27,1	25,9	23,5	27,1	27,7
Tanzanie	13,0	14,7	18,0	19,7	21,7	21,2	20,2	21,8
Zambie	29,2	29,1	38,4	35,1	38,2	42,7	34,4	35,6
États fragiles	31,7	35,8	37,7	40,6	42,3	40,5	45,4	44,3
Zimbabwe compris	31,3	33,0	38,4	40,8	41,6	38,2
Burundi	7,7	8,4	9,6	11,5	10,1	8,3	10,7	7,1
Comores	15,2	17,5	15,1	14,3	14,2	14,8	14,4	14,4
Congo, Rép. dém. du	22,0	26,1	30,2	33,4	35,6	46,0	51,9	50,3
Côte d'Ivoire	42,2	45,8	48,6	51,1	52,7	46,6	52,3	50,8
Érythrée	13,4	6,4	5,8	6,2	6,9	6,8	6,9	7,4
Gambie	45,3	47,3	49,4	44,4	43,7	36,0	32,4	31,8
Guinée	22,9	25,1	23,5	32,4	40,3	29,1	34,0	36,6
Guinée-Bissau	25,1	30,0	31,0	31,4	23,8	23,5	27,4	27,2
Libéria	...	36,8	31,3	28,8	35,6	38,3	44,0	84,4
République Centrafricaine	19,2	13,5	13,2	12,6	14,0	14,8	13,9	14,0
São Tomé-et-Principe	17,9	17,7	14,1	13,9	13,0	7,6	9,6	9,4
Sierra Leone	15,7	23,2	23,0	24,1	24,9	20,9	18,9	20,2
Togo	32,7	43,5	41,3	40,3	42,3	42,0	43,8	45,1
Zimbabwe	29,1	17,6	42,5	42,0	36,3	17,1
Afrique subsaharienne	31,6	33,3	34,4	36,8	38,0	38,2	41,5	39,5
Zimbabwe compris	31,6	33,1	34,4	36,8	38,0	38,1
Hors Afrique du Sud et Nigéria	32,3	34,5	38,0	41,3	43,0	42,5	45,8	44,3
Pays importateurs de pétrole	27,5	28,4	28,6	29,1	30,8	31,7	33,9	32,6
Hors Afrique du Sud	27,4	28,8	31,2	31,3	32,3	31,8	31,6	30,6
Zone franc	35,2	36,3	39,8	43,0	45,0	42,3	46,4	45,7
UEMOA	30,2	30,3	31,5	31,9	32,9	29,9	32,1	31,5
CEMAC	41,7	43,7	49,0	53,9	56,4	53,9	58,2	57,1
EAC-5	16,1	17,4	20,3	21,3	21,1	21,4	21,0	20,6
SADC	30,9	31,7	31,8	34,1	36,9	39,2	44,3	43,0
Union douanière d'Afrique australe	29,6	29,7	28,6	29,2	31,3	33,2	37,1	35,8
COMESA	32,6	34,9	39,2	43,1	43,8	45,2	48,7	46,2
Pays à forte intensité de ressources	44,1	45,2	47,8	52,1	50,6	49,0	51,5	48,5
Pétrolières	46,0	47,0	49,4	53,9	51,6	49,9	52,6	49,2
Non pétrolières	39,3	39,6	42,3	44,6	46,0	44,2	44,5	43,8
Pays à faible intensité de ressources	26,0	27,0	26,9	27,2	28,9	30,1	32,5	31,2
Pays côtiers	27,4	28,1	27,6	28,2	30,1	31,4	34,5	33,5
Pays enclavés	18,6	20,3	22,5	21,4	22,3	23,6	22,9	21,5
IADM	20,3	21,2	23,0	22,8	25,2	24,3	24,0	23,1
Régime de taux de change fixe	38,2	38,7	41,9	44,5	46,3	44,2	47,2	46,5
Régime de taux de change flottant	30,0	31,9	32,5	34,9	36,2	36,9	40,2	38,0

 Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (3 octobre 2008) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (3 octobre 2008).

Tableau AS16. Importations de biens et de services
(En pourcentage du PIB)

	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Pays exportateurs de pétrole	41,1	43,1	36,0	35,2	31,6	33,5	31,4	32,4
Hors Nigéria	46,3	46,4	42,9	41,3	37,4	38,7	34,6	35,1
Angola	72,2	63,1	53,7	49,4	37,9	39,0	34,5	34,5
Cameroun	23,2	23,4	25,0	26,4	27,5	27,5	27,4	27,6
Congo, Rép. du	57,1	59,8	45,0	52,0	57,3	77,6	52,5	45,5
Guinée équatoriale	105,3	76,4	55,0	43,6	33,1	30,3	27,6	37,4
Gabon	37,3	31,0	32,0	27,7	32,1	35,8	37,1	35,8
Nigéria	37,6	41,0	31,4	31,0	27,8	29,7	28,8	30,3
Tchad	47,7	61,1	60,3	47,3	51,2	47,0	40,2	37,3
Pays à revenu intermédiaire	28,9	28,8	30,0	30,9	35,1	37,1	41,9	40,9
Hors Afrique du Sud	58,2	51,5	53,4	53,3	53,4	57,4	61,0	59,9
Afrique du Sud	25,1	25,8	27,1	28,3	32,9	34,7	39,6	38,5
Botswana	41,0	33,6	37,2	33,7	31,3	35,4	41,1	41,0
Cap-Vert	61,7	67,8	70,1	64,3	67,0	71,8	72,3	73,5
Lesotho	100,7	103,2	105,4	99,0	97,8	107,0	116,4	114,3
Maurice	62,3	57,4	55,0	61,6	67,4	71,8	71,2	67,3
Namibie	53,2	44,3	44,6	43,2	43,2	46,0	52,8	52,3
Seychelles	84,3	82,7	94,5	122,0	127,9	157,9	148,5	168,7
Swaziland	88,6	84,7	91,7	91,0	85,7	87,2	86,8	80,5
Pays à faible revenu	30,5	31,6	34,7	36,2	37,2	38,4	39,8	38,2
Bénin	27,0	26,5	26,6	22,3	22,6	24,0	27,0	24,8
Burkina Faso	24,5	21,5	24,7	25,5	25,5	24,8	27,6	27,6
Éthiopie	23,6	29,2	31,5	35,5	36,6	32,2	30,6	27,8
Ghana	56,0	52,7	60,3	61,7	65,0	66,3	71,2	70,9
Kenya	28,0	28,2	32,9	35,9	35,0	35,9	39,3	36,7
Madagascar	30,7	30,5	46,1	39,8	39,3	44,6	52,1	48,6
Malawi	38,1	34,8	37,6	44,1	42,8	45,3	49,0	48,0
Malï	33,6	33,2	32,9	34,2	35,9	36,7	34,7	32,2
Mozambique	34,6	45,2	40,7	42,3	45,7	44,3	43,9	42,1
Niger	26,4	25,8	28,8	30,9	30,1	31,0	33,7	42,0
Ouganda	22,6	25,2	25,8	25,3	28,0	29,9	29,0	29,3
Rwanda	25,4	26,1	26,0	26,8	27,2	28,3	32,9	31,2
Sénégal	36,2	38,7	39,8	42,5	43,3	43,7	47,1	47,3
Tanzanie	22,1	20,8	23,2	27,0	32,6	34,1	34,7	35,9
Zambie	40,4	41,5	42,6	36,2	29,6	39,6	36,8	33,9
États fragiles	30,1	33,5	37,1	43,1	42,6	42,6	47,5	49,6
Zimbabwe compris	30,1	31,5	39,0	44,4	42,4	40,2
Burundi	18,3	27,7	33,9	40,6	48,7	48,4	47,9	43,6
Comores	34,3	31,2	33,0	35,8	38,6	41,6	45,0	42,1
Congo, Rép. dém. du	21,2	28,4	34,3	44,9	40,7	49,5	52,2	61,0
Côte d'Ivoire	33,2	34,9	39,4	43,6	42,4	40,9	46,6	46,1
Érythrée	66,8	67,6	59,8	54,9	38,4	36,0	32,8	31,3
Gambie	51,8	56,5	70,4	67,1	60,9	52,3	51,0	50,5
Guinée	26,4	25,2	25,8	34,9	42,9	32,1	41,3	42,1
Guinée-Bissau	47,9	44,1	47,8	48,2	57,6	43,5	54,4	49,5
Libéria	...	47,6	70,9	75,7	90,2	77,5	125,4	140,9
République Centrafricaine	24,0	18,0	19,4	21,4	21,9	22,3	22,5	21,8
São Tomé-et-Principe	50,5	54,4	51,8	52,9	82,4	65,2	64,7	65,5
Sierra Leone	28,4	40,8	34,2	37,2	32,6	28,3	28,9	27,2
Togo	45,7	57,5	56,3	57,2	61,8	62,6	70,2	71,2
Zimbabwe	29,4	20,7	51,2	52,9	40,9	17,6
Afrique subsaharienne	32,0	33,5	33,0	33,9	34,7	36,4	37,5	37,3
Zimbabwe compris	32,0	33,3	33,2	34,1	34,7	36,3
Hors Afrique du Sud et Nigéria	36,8	37,8	39,6	40,5	39,6	40,8	40,3	40,0
Pays importateurs de pétrole	29,5	30,1	31,9	33,3	36,3	38,0	41,7	40,7
Hors Afrique du Sud	34,4	35,1	38,4	40,2	40,6	41,9	44,0	43,0
Zone franc	34,0	35,3	36,2	36,7	37,2	37,8	37,4	38,0
UEMOA	32,7	33,5	35,8	37,8	37,9	37,6	41,1	41,0
CEMAC	35,8	37,6	36,6	35,5	36,4	38,0	34,4	35,5
EAC-5	24,7	25,1	28,0	30,6	32,8	34,0	35,6	34,7
SADC	30,6	31,0	32,0	33,2	35,5	37,8	40,5	39,9
Union douanière d'Afrique australe	27,5	27,6	29,0	29,8	34,0	35,9	40,8	39,7
COMESA	38,7	40,3	42,3	43,1	39,1	40,9	39,4	38,5
Pays à forte intensité de ressources	39,9	41,3	36,6	36,0	32,5	34,4	33,1	33,7
Pétrolières	41,1	43,1	36,0	35,2	31,6	33,5	31,4	32,4
Non pétrolières	37,1	35,9	38,7	39,3	37,2	39,2	43,1	42,1
Pays à faible intensité de ressources	28,5	29,3	31,0	32,6	36,2	37,8	41,5	40,6
Pays côtiers	28,3	28,8	30,4	31,8	36,0	37,7	42,3	41,2
Pays enclavés	29,5	32,1	35,1	37,6	37,6	38,2	38,0	37,9
IADM	29,9	31,0	33,5	34,8	36,2	37,3	38,2	37,1
Régime de taux de change fixe	38,6	38,2	39,6	39,5	39,6	40,7	40,7	41,0
Régime de taux de change flottant	30,4	32,3	31,4	32,6	33,6	35,4	36,8	36,5

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (3 octobre 2008) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (3 octobre 2008).

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES : AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Tableau AS17. Balance commerciale								
<i>(En pourcentage du PIB)</i>								
	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Pays exportateurs de pétrole	17,5	15,0	24,2	29,3	27,8	25,1	29,3	24,6
Hors Nigéria	23,2	22,3	30,5	40,1	41,0	39,1	46,9	44,1
Angola	36,4	28,9	38,6	51,4	49,3	47,3	55,8	52,5
Cameroun	3,7	1,9	-0,4	0,3	3,0	-0,1	3,3	0,5
Congo, Rép. du	47,5	50,6	53,0	56,5	52,6	41,7	55,7	62,8
Guinée équatoriale	41,1	53,8	59,0	60,8	65,3	62,7	58,9	45,7
Gabon	34,7	35,2	41,9	47,4	44,4	42,6	45,7	45,9
Nigéria	13,7	10,3	20,1	21,9	19,2	15,0	15,1	9,3
Tchad	-15,4	-8,4	27,9	36,8	32,9	32,6	35,1	26,6
Pays à revenu intermédiaire	2,1	1,5	-0,4	-0,6	-2,3	-2,3	-3,3	-3,7
Hors Afrique du Sud	-5,2	-3,0	-3,2	-2,6	-1,6	-4,8	-10,6	-11,9
Afrique du Sud	3,0	2,1	-0,1	-0,4	-2,4	-2,0	-2,4	-2,6
Botswana	11,8	10,8	8,5	16,7	17,3	13,1	4,4	2,9
Cap-Vert	-35,8	-38,1	-41,3	-34,7	-38,5	-46,0	-46,6	-47,8
Lesotho	-65,4	-49,8	-44,9	-46,1	-44,7	-49,9	-56,5	-57,3
Maurice	-7,7	-5,8	-6,3	-11,3	-13,2	-17,4	-19,8	-21,7
Namibie	-5,9	-10,3	-5,0	-4,2	1,4	1,4	-1,0	-1,7
Seychelles	-29,6	-12,6	-22,2	-41,4	-37,4	-59,9	-61,2	-68,7
Swaziland	-4,8	5,7	4,0	-10,2	-9,4	-8,5	-19,3	-15,3
Pays à faible revenu	-8,5	-8,9	-10,2	-12,0	-11,8	-13,3	-14,8	-14,3
Bénin	-10,4	-11,3	-11,0	-8,6	-10,4	-11,6	-14,3	-12,8
Burkina Faso	-10,4	-8,8	-9,2	-10,2	-8,4	-8,9	-11,9	-10,6
Éthiopie	-12,8	-17,1	-19,8	-22,6	-23,7	-20,3	-19,3	-18,2
Ghana	-15,1	-10,3	-17,1	-23,7	-23,7	-25,7	-27,0	-28,3
Kenya	-7,7	-7,7	-10,1	-11,4	-14,4	-15,8	-16,4	-15,2
Madagascar	-3,1	-3,3	-9,8	-11,5	-9,5	-13,0	-19,3	-16,3
Malawi	-4,7	-9,1	-10,7	-17,4	-17,7	-16,9	-20,0	-18,3
Malï	0,6	-1,3	-2,4	-2,7	1,3	-2,7	-4,2	-4,4
Mozambique	-15,4	-14,9	-9,3	-11,0	-7,4	-8,4	-9,7	-8,2
Niger	-2,9	-5,2	-5,1	-8,7	-6,5	-3,8	-5,5	-13,4
Ouganda	-7,0	-9,4	-9,3	-9,1	-9,3	-8,4	-9,6	-11,1
Rwanda	-9,9	-10,2	-9,0	-9,5	-10,4	-12,1	-14,1	-13,2
Sénégal	-7,6	-11,8	-12,3	-15,1	-17,1	-19,8	-20,6	-20,3
Tanzanie	-7,1	-5,6	-6,7	-8,0	-11,8	-14,7	-16,5	-16,7
Zambie	-5,0	-6,9	-0,3	1,6	11,9	8,7	1,8	5,3
États fragiles	7,5	8,5	6,5	3,5	5,7	3,6	4,7	1,8
Zimbabwe compris	6,2	7,0	4,8	1,9	4,7	3,2
Burundi	-7,3	-15,3	-15,2	-16,6	-20,3	-25,1	-24,1	-23,1
Comores	-15,3	-11,7	-16,4	-20,7	-22,4	-24,9	-27,9	-26,0
Congo, Rép. dém. du	6,1	2,1	0,9	-5,6	0,1	2,0	7,5	-1,5
Côte d'Ivoire	15,7	18,5	16,6	14,6	17,5	12,6	13,3	12,3
Érythrée	-50,0	-54,0	-49,6	-44,2	-29,2	-27,2	-24,6	-22,6
Gambie	-12,7	-10,5	-26,4	-30,9	-27,2	-26,7	-27,3	-27,0
Guinée	3,2	6,8	3,1	4,0	4,7	2,8	-0,3	1,4
Guinée-Bissau	-9,7	-3,6	-3,2	-5,5	-19,7	-12,3	-19,0	-15,1
Libéria	...	-4,7	-28,8	-34,7	-39,7	-26,9	-54,8	-30,7
République Centrafricaine	2,4	0,9	-1,7	-3,2	-3,1	-2,5	-3,7	-3,2
São Tomé-et-Principe	-23,1	-26,0	-28,3	-30,4	-50,2	-39,9	-41,3	-42,6
Sierra Leone	-6,1	-14,8	-8,3	-12,1	-6,6	-6,0	-7,5	-4,7
Togo	-10,2	-9,4	-13,1	-16,4	-19,1	-20,0	-26,2	-26,3
Zimbabwe	1,1	-1,0	-6,5	-8,5	-3,1	-0,2
Afrique subsaharienne	3,5	3,3	4,9	6,6	6,7	5,7	8,1	6,2
Zimbabwe compris	3,4	3,2	4,8	6,5	6,7	5,6
Hors Afrique du Sud et Nigéria	1,0	1,8	3,9	6,6	8,5	7,3	11,6	10,1
Pays importateurs de pétrole	-0,6	-0,9	-2,5	-3,5	-4,5	-5,2	-6,5	-6,9
Hors Afrique du Sud	-4,6	-4,4	-5,7	-7,6	-7,1	-9,0	-10,8	-11,2
Zone franc	8,8	9,1	12,2	15,1	16,6	13,8	17,5	16,2
UEMOA	2,4	1,6	0,4	-1,4	-0,3	-3,2	-4,6	-5,2
CEMAC	17,1	18,4	25,2	31,4	32,6	29,8	35,7	33,2
EAC-5	-7,4	-7,6	-8,9	-9,9	-12,6	-14,0	-15,0	-14,8
SADC	2,7	2,2	1,6	3,2	3,7	4,3	7,5	6,8
Union douanière d'Afrique australe	2,7	1,9	-0,1	-0,2	-1,8	-1,6	-2,5	-2,8
COMESA	-0,8	-1,0	1,8	5,9	9,0	9,6	15,8	13,7
Pays à forte intensité de ressources	14,7	13,2	20,5	25,3	25,2	22,5	25,9	22,0
Pétrolières	17,5	15,0	24,2	29,3	27,8	25,1	29,3	24,6
Non pétrolières	7,7	7,8	7,5	8,8	12,5	9,1	5,6	5,8
Pays à faible intensité de ressources	-1,7	-2,0	-3,7	-4,9	-6,6	-6,9	-8,0	-8,4
Pays côtiers	-0,6	-0,9	-2,8	-3,7	-5,7	-6,2	-7,4	-7,5
Pays enclavés	-7,0	-8,3	-9,4	-12,6	-11,5	-10,9	-11,1	-12,7
IADM	-6,9	-7,5	-8,7	-10,4	-9,3	-11,0	-12,1	-12,3
Régime de taux de change fixe	6,1	6,7	9,1	12,0	13,6	10,9	13,4	12,2
Régime de taux de change flottant	2,8	2,4	3,9	5,4	5,2	4,5	6,9	4,8

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (3 octobre 2008) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (3 octobre 2008).

Tableau AS18. Solde extérieur courant, dons compris
(En pourcentage du PIB)

	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Pays exportateurs de pétrole	-3,7	-6,3	2,7	7,7	10,9	3,8	9,7	5,7
Hors Nigéria	-6,5	-6,6	-0,7	8,6	13,1	6,2	14,0	12,1
Angola	-12,7	-5,2	3,5	16,8	23,3	11,3	18,0	15,9
Cameroun	-3,1	-1,8	-3,8	-3,4	0,6	-1,9	1,3	-1,1
Congo, Rép. du	-8,0	-4,1	12,7	5,3	2,3	-19,3	10,7	21,4
Guinée équatoriale	-33,9	-33,3	-21,6	-6,2	7,1	4,3	12,5	2,8
Gabon	7,0	9,5	11,2	22,9	18,7	14,8	17,0	18,1
Nigéria	-1,7	-6,1	5,0	7,1	9,5	2,1	6,2	0,6
Tchad	-28,2	-47,8	-16,7	3,1	-10,6	1,7	10,0	-1,8
Pays à revenu intermédiaire	-0,3	-0,5	-2,6	-3,1	-4,9	-5,7	-6,7	-7,0
Hors Afrique du Sud	1,4	3,6	2,5	4,5	7,9	7,2	3,6	2,3
Afrique du Sud	-0,5	-1,1	-3,2	-4,0	-6,5	-7,3	-8,0	-8,1
Botswana	8,5	5,6	3,6	14,8	17,6	15,9	9,3	7,6
Cap-Vert	-10,6	-11,2	-14,4	-3,4	-5,0	-9,1	-10,6	-10,9
Lesotho	-21,8	-12,3	-5,6	-7,3	4,4	3,6	0,1	-1,4
Maurice	0,6	2,4	0,8	-3,5	-5,3	-8,0	-4,7	-6,6
Namibie	3,4	6,7	8,2	5,5	16,0	18,2	14,0	12,4
Seychelles	-15,7	0,4	-7,0	-23,6	-17,2	-37,0	-38,3	-35,1
Swaziland	-2,1	6,8	3,1	-4,1	-7,4	-1,4	-5,3	-2,0
Pays à faible revenu	-6,5	-4,9	-5,0	-6,2	-6,2	-6,9	-9,3	-9,0
Bénin	-7,0	-8,3	-7,2	-5,5	-5,7	-6,7	-9,8	-8,1
Burkina Faso	-9,8	-8,7	-10,6	-11,7	-9,6	-8,3	-12,7	-12,1
Éthiopie	-3,7	-1,4	-4,0	-6,0	-9,1	-4,5	-5,0	-5,2
Ghana	-7,4	1,7	-2,8	-7,0	-9,0	-10,9	-13,1	-13,2
Kenya	-2,1	-0,2	0,1	-0,8	-2,3	-3,1	-6,1	-4,5
Madagascar	-5,3	-4,7	-8,8	-10,6	-8,4	-13,9	-23,1	-21,2
Malawi	-7,4	-5,8	-7,3	-10,1	-6,4	-2,1	-8,2	-5,4
Malï	-7,5	-6,2	-8,4	-8,3	-3,7	-7,2	-6,6	-6,9
Mozambique	-16,1	-15,5	-8,9	-11,4	-9,2	-9,5	-13,6	-13,3
Niger	-6,7	-8,3	-7,8	-9,3	-8,6	-7,7	-10,7	-20,6
Ouganda	-6,0	-5,5	-3,0	-4,5	-3,5	-2,8	-3,4	-5,8
Rwanda	-8,5	-12,4	-1,9	-1,1	-7,3	-5,0	-9,3	-12,4
Sénégal	-4,9	-6,1	-6,1	-7,8	-9,4	-10,4	-11,1	-11,4
Tanzanie	-6,5	-4,2	-3,6	-4,1	-7,7	-9,0	-9,8	-10,0
Zambie	-14,7	-14,7	-11,7	-10,0	-0,7	-7,1	-9,5	-6,6
États fragiles	-2,8	0,4	-0,7	-3,4	-0,7	-2,4	-1,1	-6,0
Zimbabwe compris	-2,6	-0,1	-1,7	-4,4	-1,3	-2,3
Burundi	-4,7	-4,6	-8,4	-1,2	-14,5	-16,0	-21,9	-14,8
Comores	-5,4	-3,2	-4,6	-7,2	-6,1	-6,7	-8,1	-9,5
Congo, Rép. dém. du	-4,0	1,0	-2,4	-10,4	-2,4	-1,8	-1,9	-12,6
Côte d'Ivoire	-0,4	2,1	1,6	0,2	2,8	-0,7	3,8	-0,6
Érythrée	-5,5	9,7	-0,7	0,3	-3,6	-3,7	-3,0	-2,1
Gambie	-2,5	-5,1	-6,1	-15,1	-11,5	-12,5	-13,9	-12,5
Guinée	-5,7	-0,2	-1,9	-0,6	0,5	-2,0	-6,3	-6,7
Guinée-Bissau	-12,7	-2,8	1,8	-5,1	-13,9	-2,2	0,2	-11,6
Libéria	...	-36,6	-24,3	-24,4	-36,9	-17,6	-67,3	-44,8
République Centrafricaine	-2,5	-2,2	0,4	-6,2	-2,7	-4,4	-6,3	-5,9
São Tomé-et-Principe	-17,5	-13,9	-16,8	-10,3	-41,3	-30,2	-29,6	-34,5
Sierra Leone	-3,1	-4,8	-5,8	-7,1	-3,5	-3,8	-6,3	-4,2
Togo	-6,9	-4,2	-3,0	-5,3	-6,0	-6,4	-9,6	-8,5
Zimbabwe	-1,7	-2,9	-8,3	-11,0	-6,1	-1,4
Afrique subsaharienne	-2,7	-2,9	-1,5	-0,4	0,5	-2,4	-0,3	-2,1
Zimbabwe compris	-2,7	-2,9	-1,5	-0,5	0,5	-2,4
Hors Afrique du Sud et Nigéria	-4,9	-3,5	-2,3	-0,2	2,1	-0,6	1,7	0,4
Pays importateurs de pétrole	-2,4	-1,7	-3,1	-4,0	-5,0	-5,8	-7,1	-7,6
Hors Afrique du Sud	-4,5	-2,5	-2,9	-4,0	-3,1	-4,1	-6,1	-7,0
Zone franc	-4,3	-5,2	-3,5	-1,1	0,1	-2,4	2,5	0,7
UEMOA	-4,3	-3,7	-4,1	-5,2	-3,9	-5,6	-5,4	-7,6
CEMAC	-4,4	-7,1	-2,8	2,8	3,9	0,7	9,1	7,3
EAC-5	-4,6	-3,1	-1,9	-2,6	-4,6	-5,0	-7,0	-6,9
SADC	-2,0	-1,6	-2,6	-2,0	-1,7	-3,6	-2,5	-3,1
Union douanière d'Afrique australe	-0,2	-0,6	-2,6	-3,1	-4,9	-5,6	-6,6	-6,9
COMESA	-5,0	-2,5	-1,0	1,2	5,2	1,7	3,8	2,4
Pays à forte intensité de ressources	-2,8	-4,5	2,3	6,7	10,2	3,8	8,6	5,0
Pétrolières	-3,7	-6,3	2,7	7,7	10,9	3,8	9,7	5,7
Non pétrolières	-0,7	1,0	0,6	2,5	6,7	3,8	2,0	0,6
Pays à faible intensité de ressources	-2,6	-2,1	-3,5	-4,8	-6,4	-7,0	-8,3	-8,6
Pays côtiers	-2,0	-1,7	-3,3	-4,4	-6,5	-7,5	-8,8	-8,7
Pays enclavés	-6,0	-4,2	-4,8	-7,2	-6,0	-4,4	-5,9	-8,2
IADM	-6,8	-5,3	-5,7	-6,7	-6,0	-6,9	-8,4	-8,8
Régime de taux de change fixe	-3,1	-3,3	-2,2	0,4	2,2	0,1	3,0	1,4
Régime de taux de change flottant	-2,6	-2,8	-1,3	-0,6	0,2	-2,9	-1,0	-2,9

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (3 octobre 2008) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (3 octobre 2008).

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES : AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Tableau AS19. Solde extérieur courant, hors dons								
<i>(En pourcentage du PIB)</i>								
	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Pays exportateurs de pétrole	-3,9	-6,4	2,6	7,6	10,9	3,7	9,7	5,6
Hors Nigéria	-7,1	-7,2	-1,0	8,1	13,0	6,0	13,9	12,0
Angola	-13,8	-5,9	3,4	16,7	23,7	11,6	18,2	16,1
Cameroun	-3,4	-2,4	-4,0	-3,9	0,0	-2,8	0,4	-2,0
Congo, Rép. du	-8,2	-4,3	12,5	4,3	2,1	-19,7	10,2	21,0
Guinée équatoriale	-35,4	-33,9	-22,0	-6,5	7,1	4,3	12,5	2,8
Gabon	6,8	10,2	11,9	23,5	18,7	14,8	16,9	18,0
Nigéria	-1,5	-5,9	5,0	7,2	9,6	2,1	6,3	0,6
Tchad	-31,1	-52,0	-20,4	-0,8	-13,1	-0,6	8,1	-3,9
Pays à revenu intermédiaire	-0,3	-0,6	-2,5	-2,8	-4,9	-5,9	-6,8	-7,1
Hors Afrique du Sud	-4,0	-1,4	-3,9	-2,6	-0,8	-3,0	-5,8	-6,4
Afrique du Sud	0,1	-0,5	-2,4	-2,9	-5,4	-6,2	-6,9	-7,2
Botswana	4,6	2,1	-1,8	8,4	9,7	6,7	0,9	-0,2
Cap-Vert	-17,9	-17,3	-20,2	-8,0	-9,1	-13,5	-12,4	-12,7
Lesotho	-38,9	-27,8	-23,7	-27,6	-20,5	-25,8	-32,1	-32,1
Maurice	0,5	1,9	0,4	-3,6	-5,5	-8,1	-5,5	-7,3
Namibie	-7,7	-3,1	-3,2	-4,9	2,6	3,3	0,3	-0,2
Seychelles	-17,6	-1,1	-9,0	-26,8	-20,2	-39,3	-40,6	-37,8
Swaziland	-10,2	-1,2	-6,2	-17,5	-21,6	-22,2	-26,4	-22,9
Pays à faible revenu	-9,7	-8,5	-8,8	-10,1	-9,5	-10,3	-12,6	-12,0
Bénin	-9,8	-11,6	-10,4	-7,5	-8,7	-9,5	-12,5	-10,8
Burkina Faso	-13,0	-12,9	-13,6	-15,0	-12,6	-12,6	-16,2	-14,9
Éthiopie	-7,6	-8,8	-9,6	-12,4	-14,8	-10,6	-10,3	-9,7
Ghana	-10,7	-3,5	-8,9	-12,4	-12,8	-15,1	-16,5	-16,9
Kenya	-2,3	-0,6	0,1	-0,8	-2,6	-3,3	-6,1	-4,5
Madagascar	-6,2	-7,2	-12,5	-11,8	-9,6	-14,3	-24,1	-21,9
Malawi	-14,7	-11,1	-14,2	-19,3	-19,7	-16,1	-20,1	-19,7
Malï	-9,3	-8,8	-10,4	-10,5	-6,5	-9,1	-8,5	-8,2
Mozambique	-21,6	-20,4	-14,6	-16,8	-15,4	-15,9	-21,3	-20,4
Niger	-9,4	-11,2	-10,3	-12,6	-10,9	-9,0	-14,1	-23,0
Ouganda	-12,5	-12,8	-12,3	-12,5	-8,1	-7,4	-8,2	-10,4
Rwanda	-17,6	-18,2	-15,9	-15,7	-15,9	-15,9	-20,8	-19,2
Sénégal	-6,9	-7,9	-7,8	-9,2	-10,0	-11,7	-12,6	-12,5
Tanzanie	-10,6	-7,3	-6,8	-8,2	-11,2	-12,0	-13,0	-12,7
Zambie	-16,5	-15,8	-12,1	-11,8	-2,6	-9,7	-11,8	-8,7
États fragiles	-5,1	-2,2	-3,0	-5,9	-3,8	-5,2	-4,9	-8,4
Zimbabwe compris	-4,6	-2,3	-3,8	-6,7	-4,2	-4,9
Burundi	-11,5	-21,1	-25,8	-29,1	-36,3	-37,7	-33,6	-33,7
Comores	-7,7	-3,2	-4,7	-7,7	-7,6	-9,5	-14,1	-10,1
Congo, Rép. dém. du	-8,7	-6,3	-7,9	-15,8	-10,1	-7,0	-4,3	-15,3
Côte d'Ivoire	-0,8	1,9	1,7	0,4	3,0	-1,6	-0,9	-2,0
Érythrée	-15,0	-9,2	-15,7	-9,0	-7,7	-6,2	-5,0	-3,9
Gambie	-10,5	-13,6	-14,7	-20,2	-14,7	-13,7	-15,9	-15,6
Guinée	-6,7	-0,7	-2,2	-1,0	-0,1	-2,5	-6,8	-6,9
Guinée-Bissau	-24,0	-9,7	-9,9	-12,7	-27,3	-12,2	-18,9	-13,9
Libéria	...	-41,3	-65,6	-74,4	-71,8	-58,0	-101,9	-77,1
République Centrafricaine	-6,1	-5,0	-5,8	-8,7	-8,0	-7,9	-9,2	-8,3
São Tomé-et-Principe	-36,1	-36,4	-37,8	-39,5	-66,3	-52,1	-49,5	-50,1
Sierra Leone	-10,8	-10,7	-13,1	-14,2	-8,8	-7,3	-10,1	-7,0
Togo	-9,3	-4,8	-3,7	-6,5	-7,4	-8,1	-12,4	-12,4
Zimbabwe	-2,6	-3,3	-8,8	-11,6	-7,2	-1,9
Afrique subsaharienne	-3,7	-3,9	-2,3	-1,2	-0,2	-3,3	-1,1	-2,9
Zimbabwe compris	-3,7	-3,9	-2,4	-1,3	-0,3	-3,3
Hors Afrique du Sud et Nigéria	-7,6	-6,3	-5,2	-3,3	-0,6	-3,5	-1,0	-1,9
Pays importateurs de pétrole	-3,6	-3,0	-4,2	-5,1	-6,2	-7,2	-8,6	-8,9
Hors Afrique du Sud	-7,8	-6,1	-6,8	-8,1	-7,2	-8,4	-10,3	-10,6
Zone franc	-5,5	-6,5	-4,6	-2,2	-0,9	-3,6	0,7	-0,4
UEMOA	-6,0	-5,5	-5,6	-6,6	-5,2	-7,4	-8,7	-9,4
CEMAC	-5,0	-7,8	-3,4	2,0	3,2	0,0	8,4	6,7
EAC-5	-7,9	-6,2	-5,7	-6,8	-7,5	-7,8	-9,7	-9,4
SADC	-2,7	-2,3	-3,1	-2,3	-2,2	-4,2	-3,1	-3,7
Union douanière d'Afrique australe	-0,2	-0,6	-2,5	-2,7	-4,8	-5,7	-6,7	-7,0
COMESA	-8,2	-6,1	-4,6	-2,4	2,1	-1,4	1,5	0,2
Pays à forte intensité de ressources	-3,8	-5,3	1,5	5,9	9,5	2,9	7,8	4,4
Pétrolières	-3,9	-6,4	2,6	7,6	10,9	3,7	9,7	5,6
Non pétrolières	-3,6	-1,6	-2,5	-1,0	2,5	-1,1	-3,6	-3,6
Pays à faible intensité de ressources	-3,7	-3,2	-4,5	-5,6	-7,2	-7,9	-9,2	-9,6
Pays côtiers	-2,2	-2,0	-3,4	-4,1	-6,2	-7,3	-8,7	-8,6
Pays enclavés	-11,2	-10,5	-11,2	-14,2	-12,7	-11,1	-11,7	-13,5
IADM	-10,1	-8,9	-9,5	-10,7	-9,4	-10,5	-11,9	-12,0
Régime de taux de change fixe	-5,6	-5,7	-4,7	-2,3	-0,6	-3,3	-0,4	-1,3
Régime de taux de change flottant	-3,3	-3,5	-1,8	-0,9	-0,1	-3,3	-1,3	-3,2

 Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (3 octobre 2008) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (3 octobre 2008).

Tableau AS20. Dons officiels
(En pourcentage du PIB)

	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Pays exportateurs de pétrole	0,2	0,2	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Hors Nigéria	0,7	0,6	0,3	0,5	0,1	0,2	0,2	0,1
Angola	1,0	0,7	0,0	0,1	-0,3	-0,3	-0,2	-0,2
Cameroun	0,3	0,6	0,2	0,5	0,6	1,0	0,9	0,9
Congo, Rép. du	0,2	0,2	0,2	1,0	0,2	0,4	0,5	0,4
Guinée équatoriale	1,5	0,6	0,4	0,2	0,0	0,0	0,0	-0,1
Gabon	0,2	-0,7	-0,7	-0,6	0,0	0,0	0,1	0,1
Nigéria	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	0,0	0,0
Tchad	2,9	4,2	3,7	3,9	2,5	2,3	2,0	2,0
Pays à revenu intermédiaire	0,1	0,0	-0,1	-0,3	-0,1	0,1	0,0	0,0
Hors Afrique du Sud	5,3	4,9	6,3	7,0	8,5	9,9	9,2	8,5
Afrique du Sud	-0,6	-0,6	-0,8	-1,2	-1,1	-1,0	-1,1	-1,0
Botswana	3,9	3,5	5,3	6,4	7,9	9,2	8,4	7,8
Cap-Vert	7,2	6,0	5,8	4,6	4,1	4,4	1,8	1,9
Lesotho	17,1	15,5	18,0	20,3	24,9	29,5	32,2	30,7
Maurice	0,1	0,5	0,4	0,2	0,2	0,1	0,9	0,7
Namibie	11,1	9,8	11,4	10,4	13,4	14,9	13,6	12,6
Seychelles	2,0	1,5	2,0	3,2	3,0	2,3	2,3	2,7
Swaziland	8,0	8,0	9,3	13,5	14,2	20,8	21,0	20,9
Pays à faible revenu	3,1	3,5	3,7	3,8	3,2	3,4	3,3	2,9
Bénin	2,7	3,2	3,2	2,0	3,1	2,8	2,7	2,7
Burkina Faso	3,2	4,2	3,1	3,4	3,0	4,3	3,5	2,7
Éthiopie	3,9	7,5	5,6	6,4	5,7	6,2	5,3	4,4
Ghana	3,3	5,2	6,1	5,4	3,8	4,2	3,4	3,7
Kenya	0,3	0,4	0,0	0,0	0,3	0,2	0,0	0,0
Madagascar	0,9	2,5	3,7	1,2	1,2	0,4	1,0	0,8
Malawi	7,3	5,3	7,0	9,2	13,3	14,0	11,9	14,3
Mali	1,8	2,6	2,0	2,2	2,7	1,9	1,9	1,3
Mozambique	5,5	5,0	5,7	5,4	6,3	6,4	7,7	7,1
Niger	2,7	2,9	2,5	3,3	2,3	1,3	3,4	2,4
Ouganda	6,5	7,3	9,2	8,0	4,6	4,6	4,9	4,6
Rwanda	9,1	5,8	14,0	14,6	8,6	10,9	11,5	6,8
Sénégal	2,0	1,8	1,7	1,4	0,6	1,3	1,5	1,0
Tanzanie	4,1	3,1	3,2	4,1	3,5	3,0	3,2	2,7
Zambie	1,8	1,0	0,4	1,8	1,9	2,6	2,3	2,1
États fragiles	2,3	2,5	2,2	2,4	3,0	2,7	3,8	2,4
Zimbabwe compris	2,0	2,2	2,0	2,1	2,8	2,5
Burundi	6,8	16,5	17,4	27,9	21,8	21,7	11,6	18,8
Comores	2,3	0,0	0,1	0,4	1,6	2,8	5,9	0,5
Congo, Rép. dém. du	4,6	7,3	5,5	5,4	7,7	5,2	2,4	2,7
Côte d'Ivoire	0,4	0,3	-0,1	-0,1	-0,2	0,8	4,7	1,4
Érythrée	9,5	18,8	15,1	9,3	4,1	2,5	2,0	1,7
Gambie	8,0	8,5	8,5	5,1	3,2	1,2	2,0	3,1
Guinée	1,0	0,6	0,3	0,4	0,7	0,5	0,5	0,1
Guinée-Bissau	11,3	6,9	11,8	7,6	13,4	10,0	19,1	2,3
Libéria	...	4,8	41,3	50,0	34,9	40,4	34,5	32,4
République Centrafricaine	3,6	2,7	6,2	2,4	5,2	3,5	2,9	2,4
São Tomé-et-Principe	18,6	22,5	21,0	29,2	25,0	21,9	19,9	15,6
Sierra Leone	7,7	5,9	7,3	7,1	5,3	3,5	3,8	2,8
Togo	2,4	0,6	0,8	1,2	1,4	1,7	2,8	4,0
Zimbabwe	0,8	0,4	0,5	0,6	1,0	0,5
Afrique subsaharienne	1,0	1,0	0,8	0,7	0,7	0,8	0,9	0,7
Zimbabwe compris	1,0	1,0	0,8	0,7	0,7	0,8
Hors Afrique du Sud et Nigéria	2,7	2,8	2,9	2,9	2,7	2,8	2,6	2,2
Pays importateurs de pétrole	1,2	1,3	1,1	1,0	1,1	1,3	1,4	1,2
Hors Afrique du Sud	3,3	3,5	3,8	4,0	4,0	4,2	4,1	3,5
Zone franc	1,2	1,3	1,1	1,1	1,0	1,2	1,8	1,1
UEMOA	1,6	1,8	1,4	1,4	1,3	1,8	3,3	1,8
CEMAC	0,7	0,7	0,6	0,8	0,7	0,7	0,6	0,6
EAC-5	3,2	3,0	3,7	4,0	2,9	2,7	2,7	2,4
SADC	0,7	0,6	0,4	0,2	0,5	0,5	0,5	0,5
Union douanière d'Afrique australe	0,0	0,0	-0,1	-0,4	-0,1	0,0	0,0	0,0
COMESA	3,2	3,6	3,5	3,4	3,0	2,9	2,3	2,1
Pays à forte intensité de ressources	1,0	0,7	0,7	0,8	0,7	0,8	0,8	0,6
Pétrolières	0,2	0,2	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Non pétrolières	2,8	2,5	3,0	3,4	4,0	4,8	5,6	4,1
Pays à faible intensité de ressources	1,0	1,1	0,9	0,7	0,7	0,9	0,9	0,9
Pays côtiers	0,2	0,2	0,0	-0,3	-0,3	-0,2	-0,1	-0,1
Pays enclavés	5,1	6,2	6,4	6,9	6,6	6,6	5,6	5,2
IADM	3,3	3,6	3,8	4,0	3,4	3,6	3,5	3,2
Régime de taux de change fixe	2,4	2,3	2,4	2,6	2,8	3,2	3,3	2,6
Régime de taux de change flottant	0,6	0,6	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (3 octobre 2008) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (3 octobre 2008).

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES : AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Tableau AS21. Taux de change effectifs réels						
<i>(Moyenne annuelle; indice, 2000 = 100)</i>						
	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007
Pays exportateurs de pétrole	116,9	109,0	114,3	127,0	137,5	138,9
Hors Nigéria	104,1	114,6	123,5	130,2	143,1	149,8
Angola	103,3	117,5	140,0	158,5	190,6	206,9
Cameroun	106,5	110,5	110,6	109,7	113,2	114,6
Congo, Rép. du	105,3	111,2	116,1	115,4	117,4	120,4
Guinée équatoriale	107,8	134,4	143,8	147,7	150,8	161,5
Gabon	104,7	104,8	105,1	103,8	100,5	105,6
Nigéria	131,6	105,0	107,8	124,2	133,1	130,6
Tchad	110,5	119,1	114,2	119,8	126,7	116,7
Pays à revenu intermédiaire	98,8	98,8	108,1	108,6	104,6	95,8
Hors Afrique du Sud	98,1	106,9	107,5	105,3	103,0	99,1
Afrique du Sud	99,0	97,4	107,6	108,5	104,2	94,6
Botswana	99,3	115,0	110,2	107,1	104,0	97,2
Cap-Vert	104,6	103,3	100,1	97,6	100,1	102,6
Lesotho	102,1	112,2	132,1	132,8	129,4	128,8
Maurice	96,2	94,3	92,0	88,4	87,6	88,8
Namibie	97,7	104,6	111,9	112,7	109,8	105,1
Seychelles	98,7	100,9	94,2	92,1	87,5	71,3
Swaziland	96,3	102,8	113,2	113,2	110,9	106,3
Pays à faible revenu	101,5	97,8	94,6	100,2	105,2	107,7
Bénin	104,0	115,1	117,9	120,6	121,9	123,0
Burkina Faso	105,8	112,1	111,5	114,8	115,1	114,5
Éthiopie	97,0	90,1	84,9	91,2	99,2	104,1
Ghana	125,7	100,9	99,5	109,7	115,3	114,7
Kenya	101,0	106,6	104,2	116,2	135,2	146,5
Madagascar	101,8	105,8	80,2	84,7	85,2	99,8
Malawi	106,4	80,4	73,3	75,2	73,3	64,3
Mali	107,3	109,9	106,6	109,8	108,3	108,8
Mozambique	89,1	128,2	134,2	137,0	137,6	137,4
Niger	105,1	108,2	108,8	113,3	110,6	110,7
Ouganda	107,2	81,8	84,6	88,7	87,8	89,9
Rwanda	102,1	72,7	69,6	75,2	79,0	79,2
Sénégal	104,7	106,6	106,7	105,4	105,1	110,7
Tanzanie	97,4	75,0	67,7	65,6	60,9	60,3
Zambie	104,2	101,7	107,8	134,7	176,6	150,4
États fragiles	92,8	85,3	83,6	81,6	82,8	86,9
Zimbabwe compris	94,0	92,1	88,3	86,0	87,9	121,3
Burundi	103,1	63,6	64,2	71,0	73,2	68,7
Comores	104,5	116,7	120,4	121,3	123,9	129,1
Congo, Rép. dém. du	74,2	31,7	30,1	29,4	32,8	31,8
Cote d'Ivoire	104,0	115,0	116,5	116,4	115,9	117,9
Érythrée	94,7	95,0	83,6	105,9	118,3	118,5
Gambie	96,3	51,8	51,2	54,5	54,3	60,1
Guinée	105,5	88,3	83,2	65,5	58,9	84,5
Guinée-Bissau	102,2	107,2	108,9	106,9	108,0	111,4
Libéria
République Centrafricaine	104,8	123,3	122,3	122,3	129,3	130,1
São Tomé-et-Principe	90,9	86,9	84,2	89,7	90,3	90,8
Sierra Leone	102,2	77,7	69,5	70,9	73,5	73,8
Togo	104,2	109,5	110,9	113,7	112,5	113,5
Zimbabwe	143,0	199,2	69,3	63,8	79,5	1.140,8
Afrique subsaharienne	102,7	101,9	106,1	111,4	114,2	112,1
Zimbabwe compris	102,7	102,4	106,5	111,8	114,6	114,7
Hors Afrique du Sud et Nigéria	100,0	100,9	101,1	105,2	110,7	113,7
Pays importateurs de pétrole	98,7	98,6	102,4	104,7	104,6	101,2
Hors Afrique du Sud	98,9	96,7	94,2	97,6	101,0	103,0
Zone franc	105,5	112,2	112,9	113,9	114,9	116,6
UEMOA	104,7	111,7	112,1	113,4	112,9	114,8
CEMAC	106,3	112,8	113,9	114,5	117,0	118,5
EAC-5	101,0	88,9	85,9	90,6	94,9	98,2
SADC	96,4	98,7	106,2	108,5	108,5	103,0
Union douanière d'Afrique australe	98,9	98,7	108,5	109,1	104,9	95,9
COMESA	96,3	95,0	96,4	104,6	116,4	121,3
Pays à forte intensité de ressources	112,4	108,7	112,9	123,3	132,2	133,4
Pétrolières	116,9	109,0	114,3	127,0	137,5	138,9
Non pétrolières	102,2	107,7	107,7	108,7	111,7	111,8
Pays à faible intensité de ressources	98,3	97,3	101,5	103,9	103,5	99,7
Pays côtiers	99,3	100,0	105,8	107,8	106,3	101,2
Pays enclavés	95,0	85,3	83,6	87,2	90,4	91,1
IADM	102,3	97,7	94,6	98,5	101,3	102,5
Régime de taux de change fixe	104,2	112,0	112,9	113,5	113,7	114,1
Régime de taux de change flottant	102,4	99,3	104,3	110,6	114,0	111,3

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (3 octobre 2008) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (3 octobre 2008).
 Note : Une augmentation correspond à une appréciation.

Tableau AS22. Taux de change effectifs nominaux
(Moyenne annuelle; indice, 2000 = 100)

	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007
Pays exportateurs de pétrole	131,6	66,7	62,3	61,6	63,3	62,0
Hors Nigéria	138,1	56,6	54,2	52,8	54,8	55,3
Angola	782,3	10,8	9,0	8,4	9,2	9,1
Cameroun	103,8	108,6	110,8	110,1	110,3	113,0
Congo, Rép. du	104,6	112,8	116,6	116,2	115,8	118,7
Guinée équatoriale	106,4	114,0	119,8	119,6	120,2	126,2
Gabon	103,1	106,3	108,5	108,1	108,3	110,6
Nigéria	132,6	74,2	67,9	68,0	69,2	66,3
Tchad	104,2	109,3	113,2	112,8	113,3	116,8
Pays à revenu intermédiaire	100,7	91,4	103,2	104,7	102,7	97,4
Hors Afrique du Sud	100,2	100,0	98,8	95,1	90,5	87,8
Afrique du Sud	100,9	89,8	103,1	105,3	103,6	97,8
Botswana	101,5	112,4	105,1	99,0	93,3	92,6
Cap-Vert	102,7	107,9	109,3	108,8	108,8	109,9
Lesotho	105,8	92,0	105,8	106,4	100,1	94,6
Maurice	97,8	86,7	82,9	76,8	71,4	68,3
Namibie	100,5	89,6	93,9	95,0	91,0	85,2
Seychelles	99,9	100,5	92,7	92,5	92,0	73,7
Swaziland	100,0	98,5	109,5	110,6	112,3	112,9
Pays à faible revenu	104,5	88,1	82,6	82,5	82,6	81,6
Bénin	104,8	112,1	117,0	116,4	116,1	119,1
Burkina Faso	102,4	114,3	117,7	117,8	118,6	121,7
Éthiopie	100,5	90,3	84,9	84,0	83,3	76,4
Ghana	141,9	55,2	49,5	48,6	47,6	44,0
Kenya	105,0	97,5	87,8	91,4	96,0	98,1
Madagascar	105,8	92,8	63,9	57,9	54,0	58,7
Malawi	137,9	68,0	61,9	60,5	61,3	66,1
Mali	103,2	109,2	111,8	111,2	111,5	114,3
Mozambique	85,9	99,7	94,4	92,8	84,9	82,0
Niger	103,6	111,4	114,7	114,0	114,0	116,9
Ouganda	108,4	80,7	83,7	84,1	81,6	82,6
Rwanda	101,2	69,5	61,3	63,0	63,5	60,7
Sénégal	102,7	109,1	111,5	111,2	111,4	113,5
Tanzanie	102,1	73,8	65,8	63,0	57,0	54,7
Zambie	120,1	70,8	69,0	78,6	107,7	103,0
États fragiles	110,8	68,6	65,2	58,9	56,4	55,7
Zimbabwe compris	111,5	67,2	61,9	54,9	51,2	49,7
Burundi	115,6	61,4	56,9	57,5	59,6	53,7
Comores	103,5	112,3	113,3	113,4	115,3	120,2
Congo, Rép. dém. du	438,3	3,6	3,2	2,6	2,7	2,2
Cote d'Ivoire	103,0	112,2	114,9	113,6	113,1	115,6
Érythrée	100,4	62,9	45,5	52,4	51,6	48,6
Gambie	94,9	42,3	37,5	39,1	39,3	42,2
Guinée	106,5	80,2	66,9	41,5	28,4	34,0
Guinée-Bissau	104,1	112,0	116,2	115,2	115,4	117,3
Libéria
République Centrafricaine	103,2	106,3	108,1	107,9	108,1	110,1
São Tomé-et-Principe	103,1	72,6	63,7	59,4	49,9	43,7
Sierra Leone	120,0	78,4	62,7	58,3	56,5	52,2
Togo	102,0	115,7	120,5	120,0	119,8	123,5
Zimbabwe	142,2	18,1	1,0	0,3	0,0	0,0
Afrique subsaharienne	108,4	82,7	83,5	83,2	83,1	80,7
Zimbabwe compris	108,5	82,5	83,2	82,8	82,6	80,1
Hors Afrique du Sud et Nigéria	109,7	78,1	74,1	72,4	72,5	72,0
Pays importateurs de pétrole	102,7	89,6	93,5	93,4	92,1	89,1
Hors Afrique du Sud	104,7	86,0	81,4	79,6	78,6	77,5
Zone franc	103,4	110,6	113,7	113,1	113,2	116,2
UEMOA	103,0	111,7	114,8	114,1	114,2	116,8
CEMAC	103,9	109,3	112,4	112,0	112,2	115,3
EAC-5	104,7	84,4	78,1	78,6	77,6	77,2
SADC	107,3	75,9	80,5	80,3	79,8	76,5
Union douanière d'Afrique australe	100,9	91,3	103,6	105,4	103,4	98,2
COMESA	122,4	57,6	52,3	51,3	53,3	52,2
Pays à forte intensité de ressources	122,2	72,8	68,4	67,3	68,8	67,7
Pétrolières	131,6	66,7	62,3	61,6	63,3	62,0
Non pétrolières	104,5	98,4	95,2	91,3	91,5	91,8
Pays à faible intensité de ressources	102,6	88,3	93,0	93,4	91,9	88,5
Pays côtiers	101,4	90,9	97,4	98,4	96,6	92,9
Pays enclavés	108,0	76,2	74,5	72,9	72,6	70,2
IADM	104,4	88,9	84,7	83,9	83,3	82,1
Régime de taux de change fixe	102,9	109,5	112,0	111,0	110,3	112,1
Régime de taux de change flottant	110,6	76,5	77,1	76,9	76,9	73,8

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (3 octobre 2008) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (3 octobre 2008).

Note : Une augmentation correspond à une appréciation.

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES : AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Tableau AS23. Dette extérieure envers les créanciers publics
(En pourcentage du PIB)

	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Pays exportateurs de pétrole	67,4	49,5	41,7	21,6	8,0	6,8	4,5	4,2
Hors Nigéria	73,3	55,3	46,1	29,2	17,0	13,2	8,0	7,4
Angola	65,8	44,3	33,3	23,8	12,1	6,7	4,3	4,1
Cameroun	61,0	44,9	42,0	35,5	5,4	4,9	5,2	6,1
Congo, Rép. du	182,2	176,2	176,5	76,5	62,0	70,2	41,4	29,9
Guinée équatoriale	39,3	10,4	6,1	3,0	1,6	1,1	0,6	0,6
Gabon	69,0	58,3	40,3	29,4	33,9	28,2	7,5	6,4
Nigéria	63,3	45,7	38,8	16,4	2,1	2,2	1,7	1,8
Tchad	62,3	50,5	37,1	27,6	27,5	29,5	23,4	21,8
Pays à revenu intermédiaire	5,2	4,4	3,5	3,1	2,8	2,7	2,5	2,4
Hors Afrique du Sud	17,3	14,7	12,9	11,2	10,2	10,1	9,4	9,1
Afrique du Sud	3,6	3,0	2,3	2,1	2,0	1,8	1,7	1,6
Botswana	9,8	5,3	4,5	3,8	3,4	2,8	2,5	2,5
Cap-Vert	53,7	60,7	58,1	49,0	48,0	44,0	36,8	35,4
Lesotho	66,5	60,6	49,3	41,9	38,3	39,4	39,4	37,8
Maurice	23,8	17,6	14,0	12,6	10,8	10,0	9,2	8,5
Namibie	3,1	5,4	6,0	5,1	5,2	5,8	5,5	5,5
Seychelles	24,2	34,8	39,6	44,9	29,2	35,2	32,6	36,4
Swaziland	15,8	17,5	16,4	12,5	12,0	12,8	12,9	11,9
Pays à faible revenu	79,2	67,7	60,8	47,7	25,8	19,1	17,8	18,4
Bénin	68,1	49,2	41,3	36,3	10,8	11,9	12,1	13,1
Burkina Faso	53,5	41,0	41,8	38,9	21,1	19,8	21,2	23,8
Éthiopie	63,3	83,4	72,4	48,2	36,7	11,3	10,6	12,6
Ghana	112,9	109,9	95,7	59,2	17,1	23,7	24,4	26,8
Kenya	37,6	31,7	29,7	25,4	20,9	18,8	16,9	16,2
Madagascar	111,9	79,5	74,8	68,1	28,5	24,4	23,0	22,8
Malawi	132,2	119,7	112,6	104,0	14,3	14,5	17,0	18,7
Mali	97,6	49,3	48,8	47,7	22,2	22,7	21,2	22,8
Mozambique	122,5	85,2	76,6	72,0	44,7	21,6	23,5	27,4
Niger	90,9	69,9	58,8	52,3	16,1	16,3	14,9	17,1
Ouganda	57,5	63,7	61,8	47,9	44,8	12,4	11,7	13,1
Rwanda	76,0	88,5	85,0	63,3	16,7	17,4	16,4	19,8
Sénégal	66,1	54,0	46,3	40,3	18,7	19,2	18,7	20,0
Tanzanie	69,9	48,8	44,9	41,2	41,7	36,6	30,3	27,5
Zambie	195,3	154,5	114,4	56,8	4,9	5,9	5,2	5,4
États fragiles	122,0	108,5	100,2	93,8	69,9	62,1	49,5	36,5
Zimbabwe compris	104,4	97,1	97,0	88,7	66,9	57,9
Burundi	145,9	224,0	207,3	182,0	164,5	153,6	162,1	29,9
Comores	99,1	90,5	81,6	67,7	72,5	60,3	49,8	44,7
Congo, Rép. dém. du	250,2	184,7	163,8	153,1	59,5	50,1	39,5	32,9
Côte d'Ivoire	72,0	66,0	61,8	55,4	59,2	59,3	46,0	35,6
Érythrée	38,5	62,3	54,0	65,7	60,9	64,6	59,2	56,9
Gambie	112,3	145,5	133,8	121,8	116,0	36,2	33,4	35,4
Guinée	96,7	97,4	87,8	107,6	111,8	77,6	68,7	30,0
Guinée-Bissau	381,5	386,9	378,7	332,0	322,5	284,4	235,3	223,5
Libéria	...	1084,2	988,6	876,8	822,8	643,2	514,3	435,1
République Centrafricaine	83,1	93,9	88,4	86,1	73,5	56,6	47,1	42,8
São Tomé-et-Principe	377,2	325,4	302,9	282,8	261,2	105,7	70,0	65,5
Sierra Leone	172,7	160,9	165,9	117,6	8,3	7,1	5,9	5,1
Togo	91,9	103,3	96,6	81,9	82,8	85,8	63,3	60,2
Zimbabwe	33,8	33,7	76,8	55,1	44,4	20,1
Afrique subsaharienne	45,3	37,0	31,1	22,3	12,5	10,5	8,8	8,1
Zimbabwe compris	45,1	36,9	31,5	22,6	12,7	10,6
Hors Afrique du Sud et Nigéria	77,9	64,6	56,8	44,1	26,8	21,4	16,8	15,4
Pays importateurs de pétrole	39,3	32,5	27,0	22,6	14,9	12,6	11,8	10,9
Hors Afrique du Sud	79,3	67,4	60,7	50,4	31,4	25,6	22,4	20,4
Zone franc	76,0	61,6	55,3	42,5	29,9	28,8	21,2	19,1
UEMOA	75,9	61,3	56,5	50,7	37,5	37,2	30,9	28,1
CEMAC	76,7	61,9	54,0	34,5	22,8	21,0	13,1	12,0
EAC-5	55,9	49,2	46,6	39,7	33,9	24,6	21,4	19,2
SADC	27,7	20,4	16,0	13,8	7,9	6,5	5,8	5,6
Union douanière d'Afrique australe	4,3	3,7	2,9	2,5	2,4	2,2	2,1	2,0
COMESA	78,7	67,0	57,4	43,5	22,4	14,4	11,5	10,9
Pays à forte intensité de ressources	68,5	52,4	44,2	25,5	11,8	10,5	7,3	6,0
Pétrolières	67,4	49,5	41,7	21,6	8,0	6,8	4,5	4,2
Non pétrolières	72,6	61,4	53,1	42,1	29,9	29,3	23,5	17,0
Pays à faible intensité de ressources	35,0	28,7	23,8	20,3	13,0	10,5	10,2	10,1
Pays côtiers	23,2	18,6	14,8	12,6	8,8	8,1	8,0	7,9
Pays enclavés	97,3	86,5	78,7	66,1	36,8	23,2	20,6	19,4
IADM	85,1	71,3	63,9	50,3	23,7	17,1	16,2	17,1
Régime de taux de change fixe	63,8	52,1	46,7	36,4	26,2	25,5	19,4	17,7
Régime de taux de change flottant	40,7	33,1	27,2	19,0	9,5	7,2	6,4	6,0

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (3 octobre 2008) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (3 octobre 2008).

Tableau AS24. Termes de l'échange
(Indice, 2000 = 100)

	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Pays exportateurs de pétrole	77,5	92,7	107,2	141,9	165,4	178,6	246,8	231,6
Hors Nigéria	79,3	94,8	102,7	127,6	146,0	146,1	194,5	185,1
Angola	70,7	80,8	97,6	126,4	152,2	153,5	219,1	206,6
Cameroun	92,0	102,1	99,9	122,1	137,1	122,3	146,9	128,1
Congo, Rép. du	79,2	107,0	119,6	125,5	143,0	147,7	180,7	200,9
Guinée équatoriale	67,8	92,3	103,0	137,2	159,4	165,5	212,4	215,3
Gabon	77,8	98,4	106,7	129,1	140,3	147,1	171,5	164,4
Nigéria	76,7	91,3	109,9	151,6	178,9	203,3	289,1	268,6
Tchad	96,6	100,8	83,1	95,3	80,5	86,7	107,0	87,3
Pays à revenu intermédiaire	103,5	102,9	103,7	105,2	109,4	113,8	116,4	116,8
Hors Afrique du Sud	100,0	98,6	99,9	107,0	108,2	111,3	107,4	107,1
Afrique du Sud	104,0	103,5	104,3	105,1	109,6	114,2	117,6	118,1
Botswana	99,7	89,5	91,8	104,8	105,0	104,8	91,8	92,2
Cap-Vert	92,4	96,3	105,3	125,2	127,4	122,5	140,2	145,6
Lesotho	99,9	115,0	118,2	121,1	127,5	135,8	148,5	160,6
Maurice	106,4	102,1	99,4	94,2	90,1	89,9	83,9	83,7
Namibie	93,3	96,6	95,7	104,3	109,1	120,6	120,5	115,6
Seychelles	123,2	150,0	133,3	107,3	109,1	100,4	111,1	109,0
Swaziland	98,6	98,5	109,6	119,2	125,3	135,5	156,4	155,3
Pays à faible revenu	105,6	95,5	93,2	87,8	97,4	102,7	97,0	95,8
Bénin	142,0	86,9	91,7	80,7	85,6	81,5	70,5	74,4
Burkina Faso	127,4	118,6	102,3	75,5	84,7	83,5	80,1	80,5
Éthiopie	127,9	81,6	71,9	76,7	82,7	81,6	85,3	79,9
Ghana	117,9	127,2	107,9	100,5	105,2	116,9	122,2	118,2
Kenya	102,0	84,0	78,2	72,6	70,4	65,3	60,1	59,2
Madagascar	103,6	114,0	94,7	59,4	55,1	55,1	47,2	48,3
Malawi	128,0	247,2	382,4	332,2	323,7	330,0	296,8	287,5
Mali	111,6	96,5	96,6	86,3	102,6	107,3	110,1	110,5
Mozambique	98,2	92,0	100,6	106,1	135,1	140,9	121,9	117,8
Niger	108,6	111,0	112,7	120,6	123,9	148,3	161,3	167,6
Ouganda	110,3	75,5	72,0	50,6	71,7	107,0	79,6	73,7
Rwanda	107,9	84,4	97,5	107,9	112,5	128,0	120,6	111,5
Sénégal	99,5	100,6	98,0	96,3	106,6	99,0	107,3	108,1
Tanzanie	86,5	65,3	60,0	53,9	47,1	51,3	50,3	54,0
Zambie	105,6	98,1	127,8	140,8	215,5	232,5	228,6	215,1
États fragiles	112,3	123,7	108,4	105,9	113,2	123,9	122,7	120,1
Zimbabwe compris	109,8	118,1	104,0	101,0	106,5	116,0
Burundi	103,6	78,4	100,4	111,4	105,9	86,6	79,4	80,0
Comores	93,7	303,1	190,1	100,2	82,1	61,2	47,2	62,4
Congo, Rép. dém. du	105,0	124,4	133,1	153,1	173,2	227,7	230,9	214,1
Cote d'Ivoire	123,9	135,5	104,5	96,0	103,6	111,4	114,3	111,6
Érythrée	102,0	83,4	61,9	73,3	71,7	77,1	56,3	73,6
Gambie	98,7	118,9	140,6	96,9	111,8	89,6	72,2	68,3
Guinée	108,1	98,3	87,5	81,7	90,0	82,7	71,0	71,5
Guinée-Bissau	86,9	74,4	69,6	74,6	56,8	52,8	47,7	50,5
Libéria
République centrafricaine	96,5	85,0	70,7	74,3	72,0	70,2	66,8	71,1
São Tomé-et-Príncipe	61,8	69,5	51,9	54,6	42,9	45,3	48,6	45,0
Sierra Leone	113,4	100,4	95,7	90,8	85,0	84,5	69,4	69,8
Togo	105,0	121,4	104,9	97,8	96,6	102,2	107,7	112,7
Zimbabwe	100,7	94,6	85,9	80,0	76,4	78,4
Afrique subsaharienne	95,5	100,2	103,7	113,4	124,6	132,1	152,1	147,8
Zimbabwe compris	95,6	100,1	103,5	113,1	124,1	131,5
Hors Afrique du Sud et Nigéria	97,9	100,3	99,7	104,8	115,9	120,4	132,5	129,0
Pays importateurs de pétrole	104,8	102,7	101,5	100,6	106,9	112,1	111,4	111,0
Hors Afrique du Sud	106,0	101,6	97,7	94,8	103,0	109,0	104,1	102,8
Zone franc	97,5	110,2	104,7	113,4	124,1	125,5	139,0	137,2
UEMOA	115,8	117,9	105,6	101,5	111,8	115,3	112,5	114,5
CEMAC	83,7	100,6	101,7	122,4	133,2	132,2	160,5	154,6
EAC-5	97,2	76,5	72,5	64,3	66,5	72,7	65,6	65,2
SADC	100,3	101,5	104,3	107,7	115,4	120,5	131,3	130,0
Union douanière d'Afrique australe	103,4	102,8	103,7	105,3	109,8	114,3	117,1	117,5
COMESA	98,3	97,9	102,8	108,1	123,7	130,4	149,0	142,0
Pays à forte intensité de ressources	83,2	97,6	108,3	137,2	159,6	171,5	226,7	213,9
Pétrolières	77,5	92,7	107,2	141,9	165,4	178,6	246,8	231,6
Non pétrolières	109,1	111,8	105,9	108,8	125,2	131,4	126,9	123,6
Pays à faible intensité de ressources	104,3	101,3	100,6	99,3	104,4	109,5	109,3	109,1
Pays côtiers	103,1	100,5	99,6	98,1	101,5	104,6	105,6	106,2
Pays enclavés	112,3	105,6	106,3	105,9	121,5	139,2	130,9	126,7
IADM	103,0	98,3	96,6	95,1	107,7	113,6	111,4	108,6
Régime de taux de change fixe	97,5	108,2	104,3	113,2	122,3	124,2	134,7	133,4
Régime de taux de change flottant	95,1	98,2	103,3	113,3	124,9	133,6	155,9	150,9

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (3 octobre 2008) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (3 octobre 2008).

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES : AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Tableau AS25. Réserves (Mois d'importations de biens et de services)								
	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Pays exportateurs de pétrole	3,8	2,3	4,8	6,6	9,3	9,1	10,7	11,9
Hors Nigéria	1,0	1,2	1,9	3,0	5,7	5,5	7,0	9,6
Angola	1,2	0,9	1,6	2,5	6,0	5,7	7,4	9,8
Cameroun	0,9	2,4	2,5	2,6	4,2	5,6	5,7	5,8
Congo, Rép. du	0,7	0,2	0,7	2,8	5,0	4,0	9,1	17,2
Guinée équatoriale	0,3	1,3	3,9	7,0	11,6	10,9	9,2	7,8
Gabon	0,7	1,3	2,3	3,3	4,4	3,3	3,8	7,1
Nigéria	6,3	3,1	7,5	9,8	12,5	12,5	14,4	13,9
Tchad	2,4	1,3	1,0	1,0	2,3	3,2	3,8	7,0
Pays à revenu intermédiaire	3,9	3,3	3,6	4,0	4,1	4,5	4,2	4,4
Hors Afrique du Sud	9,7	8,5	7,3	7,0	8,2	8,8	8,7	9,2
Afrique du Sud	2,2	1,9	2,7	3,3	3,3	3,7	3,4	3,5
Botswana	30,7	23,0	18,5	21,1	27,7	26,6	23,3	25,3
Cap-Vert	1,2	2,0	2,6	3,2	3,8	4,0	3,6	3,8
Lesotho	6,7	5,2	4,3	4,4	5,4	6,5	7,1	8,2
Maurice	3,7	6,3	5,9	4,2	3,6	3,6	4,5	4,4
Namibie	1,9	2,0	1,6	1,4	1,8	2,8	2,6	2,7
Seychelles	0,9	1,4	0,6	0,8	1,4	0,7	0,6	0,6
Swaziland	3,0	2,2	1,9	1,3	2,0	3,5	3,6	3,4
Pays à faible revenu	3,6	5,4	5,0	4,0	4,0	4,1	3,4	3,2
Bénin	7,6	9,1	7,1	8,0	10,2	9,7	6,4	5,9
Burkina Faso	5,3	9,7	6,5	3,8	4,5	6,8	5,3	4,9
Éthiopie	3,4	4,9	5,7	3,1	1,8	1,8	1,2	1,6
Ghana	1,5	4,1	3,7	3,2	3,1	3,0	2,1	1,9
Kenya	3,0	4,2	3,4	3,2	3,7	4,2	3,3	3,5
Madagascar	2,9	2,8	2,9	2,8	3,1	2,8	2,3	2,6
Malawi	3,4	1,7	1,6	1,5	1,2	1,6	0,8	0,9
Mali	5,1	7,8	6,4	5,5	5,2	4,6	3,9	4,0
Mozambique	5,8	5,3	5,9	4,6	4,2	4,8	4,1	3,9
Niger	1,9	4,6	3,7	2,9	4,1	4,8	5,2	3,6
Ouganda	6,9	7,8	8,4	6,9	7,8	8,5	8,5	7,2
Rwanda	5,2	5,6	7,3	7,6	6,8	7,0	4,9	4,7
Sénégal	3,0	5,0	5,2	3,9	4,0	3,7	3,5	3,3
Tanzanie	5,2	10,1	9,3	6,4	5,8	5,4	5,1	4,6
Zambie	1,8	1,7	1,7	2,6	2,7	2,4	1,6	1,3
États fragiles	3,4	3,2	3,4	2,3	2,8	2,8	2,1	2,1
Zimbabwe compris	2,7	2,7	2,9	2,1	2,5	2,6
Burundi	4,9	4,9	3,5	3,7	3,5	4,5	4,3	3,3
Comores	8,1	11,2	10,4	7,4	7,2	6,6	5,1	5,1
Congo, Rép. dém. du	4,2	3,1	2,8	1,7	1,6	1,2	1,0	0,9
Cote d'Ivoire	3,0	3,3	3,3	2,2	2,9	3,3	2,5	2,6
Érythrée	1,4	0,5	0,9	-0,9	-1,8	-2,2	-2,3	-2,1
Gambie	6,0	3,6	3,6	3,8	4,7	5,5	4,8	4,5
Guinée	2,7	1,9	1,5	1,6	1,5	1,5	1,3	2,1
Guinée-Bissau	6,5	3,8	6,8	6,6	5,6	8,1	6,0	7,1
Libéria	...	0,2	0,3	0,3	0,6	0,8	0,5	0,5
République Centrafricaine	7,0	7,8	7,2	5,8	4,7	2,3	1,1	1,2
São Tomé-et-Príncipe	3,8	5,7	4,2	5,3	4,0	5,7	7,5	6,4
Sierra Leone	3,0	2,0	4,1	4,5	4,8	5,3	3,6	3,7
Togo	2,5	2,6	4,0	1,9	3,3	3,2	2,1	2,0
Zimbabwe	0,8	0,5	0,5	0,6	0,7	0,9
Afrique subsaharienne	3,8	3,4	4,3	4,7	5,6	5,8	6,1	6,7
Zimbabwe compris	3,7	3,3	4,2	4,6	5,6	5,8
Hors Afrique du Sud et Nigéria	4,1	4,4	4,3	3,9	4,9	5,0	5,1	5,9
Pays importateurs de pétrole	3,8	3,9	4,0	3,8	3,9	4,2	3,8	3,8
Hors Afrique du Sud	5,1	5,7	5,2	4,3	4,6	4,8	4,1	4,1
Zone franc	2,4	3,4	3,5	3,5	4,7	4,8	5,0	6,4
UEMOA	3,6	5,1	4,7	3,4	4,1	4,3	3,5	3,3
CEMAC	1,1	1,5	2,3	3,5	5,3	5,2	6,5	9,3
EAC-5	4,5	6,5	6,1	4,9	5,1	5,4	4,8	4,5
SADC	3,6	3,2	3,5	3,7	4,2	4,5	4,5	5,0
Union douanière d'Afrique australe	4,0	3,1	3,5	4,0	4,1	4,6	4,3	4,5
COMESA	2,8	3,1	3,2	2,9	4,0	4,1	4,5	5,3
Pays à forte intensité de ressources	5,1	3,3	5,2	6,4	8,9	8,8	9,9	11,0
Pétrolières	3,8	2,3	4,8	6,6	9,3	9,1	10,7	11,9
Non pétrolières	8,7	7,0	6,2	6,0	7,2	7,6	6,4	6,8
Pays à faible intensité de ressources	2,9	3,4	3,6	3,5	3,5	3,8	3,4	3,4
Pays côtiers	2,6	3,0	3,4	3,5	3,5	3,8	3,4	3,4
Pays enclavés	4,5	5,3	4,8	3,5	3,5	3,8	3,5	3,2
IADM	3,5	5,1	4,9	4,0	4,1	4,2	3,6	3,4
Régime de taux de change fixe	5,3	5,0	4,7	4,6	5,9	6,2	6,2	7,4
Régime de taux de change flottant	3,3	2,9	4,1	4,7	5,5	5,7	6,1	6,5

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (3 octobre 2008) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (3 octobre 2008).

Bibliographie

- Acemoglu, Daron, Simon Johnson, and James A. Robinson, 2001, "The Colonial Origins of Comparative Development: An Empirical Investigation," *American Economic Review*, Vol. 91 (December), p. 1369–1401.
- Arbache, Jorge, Delfin Go, and John Page, 2008, "Is Africa's Economy at a Turning Point?" in *Africa at a Turning Point? Growth, Aid, and External Shocks*, ed. by Delfin Go and John Page (Washington: World Bank).
- Banque mondiale et Fonds monétaire international, 2005, *Global Monitoring Report 2005: Millennium Development Goals: From Consensus to Momentum* (Washington).
- _____, 2007, *Global Monitoring Report 2007: Confronting the Challenges of Gender Equality and Fragile States* (Washington).
- _____, 2008, *Global Monitoring Report 2008: MDGs for the Environment—Agenda for Inclusive and Sustainable Development* (Washington).
- Berg, Andrew, Jonathan Ostry, and Jeromin Zettelmeyer, 2008, "What Makes Growth Sustained?" IMF Working Paper 08/59 (Washington: International Monetary Fund).
- Bosworth, B.P., and S.M. Collins, 2003, "The Empirics of Growth: An Update," *Brookings Papers on Economic Activity: 2*, Brookings Institution, p. 113–79.
- Bourguignon, François, and Mark Sundberg, 2006, "Constraints to Achieving the MDGs with Scaled-Up Aid," DESA Working Paper No. 15 (New York: United Nations, Department of Economics and Social Affairs).
- Carey, Kevin, Sanjeev Gupta, and Ulrich Jacoby, 2007, *Sub-Saharan Africa: Forging New Trade Links with Asia* (Washington: International Monetary Fund).
- Chen, Shaohua, and Martin Ravallion, 2007, "Absolute Poverty Measures for the Developing World, 1981–2004," Policy Research Working Paper No. 4211 (Washington: World Bank).
- _____, 2008, "The Developing World Is Poorer Than We Thought, But No Less Successful in the Fight Against Poverty," Policy Research Working Paper No. 4703 (Washington: World Bank).
- Clément, J.A., and S. Peiris, 2008, *Post-Stabilization Economics in Sub-Saharan Africa: Lessons from Mozambique* (Washington: International Monetary Fund).
- Collier, Paul, 1999, "On the Economic Consequences of Civil War," *Oxford Economic Papers*, Vol. 51 (January), p. 168–83.
- _____, 2007, *The Bottom Billion: Why the Poorest Countries Are Failing and What Can Be Done About It* (Oxford: Oxford University Press).
- _____, and Benedikt Goderik, 2007, "Commodity Prices, Growth, and the Natural Resource Curse: Reconciling a Conundrum," CSAE Working Paper No. 2007-15 (Oxford: Center for the Study of African Economies, University of Oxford).
- Commission sur la croissance et le développement, 2008, *The Growth Report: Strategies for Sustained Growth and Inclusive Development* (Washington: World Bank).
- Deaton, Angus, 1999, "Commodity Prices and Growth in Africa," *Journal of Economic Perspectives*, Vol. 13 (Summer), p. 23–40.
- Dollar, David, and Aart Kraay, 2002, "Growth Is Good for the Poor," *Journal of Economic Growth*, Vol. 7 (September), p. 195–225.
- Easterly, William, Jozef Ritzén, and Michael Woolcock, 2006, "Social Cohesion, Institutions, and Growth," Working Paper No. 94 (Washington: Center for Global Development).
- Fonds monétaire international, 2003, *Perspectives de l'économie mondiale, Études économiques et financières* (Washington, Avril).
- _____, 2008, "Structural Reforms and Economic Performance in Advanced and Developing Countries" (Washington, June 10).
- Gelb, Alan, 2007, "African Renaissance: Is It Sustainable?" (unpublished; Washington: DECVP, World Bank).
- Hausmann, Ricardo, Lant Pritchett, and Dani Rodrik, 2004, "Growth Accelerations," NBER Working Paper No. 10566 (Cambridge, Massachusetts: National Bureau of Economic Research).
- Hausmann, Ricardo, Dani Rodrik, and Andrés Velasco, 2005, "Growth Diagnostics" (unpublished; Cambridge, Massachusetts: John F. Kennedy School of Government, Harvard University).
- Ivanic, Maros, and Will Martin, 2008, "Implications of Higher Global Food Prices for Poverty in Low-

- Income Countries," Policy Research Working Paper No. 4594 (Washington: World Bank).
- Johnson, Simon, Jonathan D. Ostry, and Arvind Subramanian, 2007, "The Prospects for Sustained Growth in Africa: Benchmarking the Constraints," IMF Working Paper 07/52 (Washington: International Monetary Fund).
- Jones, S., 2008, "Sustaining Growth in the Long Term," in *Post-Stabilization Economics in Sub-Saharan Africa: Lessons from Mozambique*, ed. by J.A. Clément and S. Peiris (Washington: International Monetary Fund), p. 82–125.
- Kraay, Aart, and Claudio Raddatz, 2007, "Poverty Traps, Aid, and Growth," *Journal of Development Economics*, Vol. 82 (March), p. 315–47.
- Masson, Paul, and Catherine Pattillo, 2004, *The Monetary Geography of Africa* (Washington: Brookings Institution Press).
- Mengistae, Taye, and Catherine Pattillo, 2004, "Export Orientation and Productivity in Sub-Saharan Africa," IMF Working Paper 02/89 (Washington: International Monetary Fund).
- Ndulu, Benno, L. Chakraborti, L. Lijane, V. Ramachandran, and J. Wolgin, 2007, *Challenges of African Growth, Opportunities, Constraints, and Strategic Directions* (Washington: World Bank).
- Ndulu, Benno, and Stephen O'Connell, 2007, "Policy Plus: African Growth Performance, 1960–2000," in *The Political Economy of Economic Growth in Africa, 1960–2000*, ed. by Benno Ndulu, Stephen O'Connell, Robert Bates, Paul Collier, Chukwuma Soludo, Jean-Paul Azam, Augustin Fosu, Jan Willem Gunning, and Dominique Njinkeu (Cambridge, United Kingdom: Cambridge University Press).
- _____, Robert Bates, Paul Collier, Chukwuma Soludo, Jean-Paul Azam, Augustin Fosu, Jan Willem Gunning, and Dominique Njinkeu, 2007, *The Political Economy of Economic Growth in Africa, 1960–2000* (Cambridge, United Kingdom: Cambridge University Press).
- North, Douglass C., 1990, *Institutions, Institutional Change and Economic Performance* (Cambridge, United Kingdom: Cambridge University Press).
- Pattillo, Catherine, Sanjeev Gupta, and Kevin Carey, 2006, *Sustaining and Accelerating Pro-Poor Growth in Africa* (Washington: International Monetary Fund).
- Ravallion, Martin, 1997, "Can High-Inequality Developing Countries Escape Absolute Poverty?" *Economic Letters*, Vol. 56 (September), p. 51–57.
- Rodrik, Dani, 1999, "Where Did All the Growth Go? External Shocks, Social Conflict, and Growth Collapses," *Journal of Economic Growth*, Vol. 4 (December), p. 385–412.
- _____, 2007, "The Real Exchange Rate and Economic Growth: Theory and Evidence" (Cambridge, Massachusetts: John F. Kennedy School of Government, Harvard University). Available via the Internet: http://www.cid.harvard.edu/neudc07/docs/neudc07_s1_p04_rodrik.pdf
- Rogoff, Kenneth S., Aasim H. Husain, Ashoka Mody, Robin Brooks, and Nienke Oomes, 2004, *Evolution and Performance of Exchange Rate Regimes*, IMF Occasional Paper No. 229 (Washington: International Monetary Fund).
- Roodman, David, 2006, "An Index of Donor Performance," Working Paper No. 67 (Washington: Center for Global Development).
- Sachs, Jeffrey, John W. McArthur, Guido Schmidt-Traub, Margaret Kruk, Chandrika Bahadur, Michael Faye, and Gordon McCord, 2004, "Ending Africa's Poverty Trap," *Brookings Papers on Economic Activity: 1*, Brookings Institution, p. 117–240.
- Wacziarg, Romain, and Karen Horn Welch, 2008, "Trade Liberalization and Growth: New Evidence," *World Bank Economic Review*, Vol. 22, No. 2, p. 187–231.
- Wodon, Quentin T., 2008, "The Food Price Crisis in Africa: Impact on Poverty and Policy Responses" (unpublished; Washington: World Bank).

Publications du Département Afrique du FMI, 2004–08

LIVRES ET MONOGRAPHIES

2008

The CFA Franc Zone: Common Currency, Uncommon Challenges

Gulde, Anne-Marie, and Charalambos Tsangarides, eds.

Post-Stabilization Economics in Sub-Saharan Africa: Lessons from Mozambique

Clément, Jean A.P., and Shanaka J. Peiris, eds.

2007

Sub-Saharan Africa: Forging New Links with Asia

Carey, Kevin, Sanjeev Gupta, and Ulrich Jacoby

2006

Sub-Saharan Africa: Financial Sector Challenges

Gulde, Anne-Marie, Catherine Pattillo, Jakob Christensen, Kevin Carey, and Smita Wagh

Macroeconomic Challenges of Scaling Up Aid to Africa

Gupta, Sanjeev, Robert Powell, and Yongzheng Yang

Sustaining and Accelerating Pro-Poor Growth in Africa

Pattillo, Catherine, Sanjeev Gupta, and Kevin Carey

Regional Trade Arrangements in Africa

Yang, Yongzheng, and Sanjeev Gupta

Post-Apartheid South Africa: The First Ten Years

Nowak, Michael, and Luca Ricci, eds.

2005

"The ICT Sector and the Global Economy: Counting the Gains" in *The Global Information Technology Report 2004/05*

Haacker, Markus

Lifting the Oil Curse: Improving Petroleum Revenue Management in Sub-Saharan Africa

Bartxch, Ulrich, Milan Cuc, Menachem Katz, and Harinder Malothra

The Macroeconomics of HIV/AIDS

Haacker, Markus

Mauritius: Challenges to Sustained Growth

Sacerdoti, Emilio, Gamal El Masry, Padamia Khandelwal, and Yudong Yao

Postconflict Economics in Sub-Saharan Africa: Lessons from the Democratic Republic of the Congo

Clément, Jean A.P.

DOCUMENTS DE TRAVAIL

08/231 Beyond Macroeconomic Stability: The Quest for Industrialization in Uganda	Selassie, Abebe Aemro
08/212 Mauritius: A Competitiveness Assessment	Imam, Patrick A., and Camelia Minoiu
08/172 Africa's Oil Abundance and External Competitiveness: Do Institutions Matter?	Qureshi, Mahvash Saeed
08/156 Modeling Macro-Critical Energy Sectors in Low-Income Countries: A General Framework and an Application to Côte d'Ivoire	Fabig, Holger
08/152 A Model of Sovereign Debt in Democracies	Alichi, Ali
08/150 Foreign Reserve Adequacy in Sub-Saharan Africa	Drummond, Paulo, and Anubha Dhasmana
08/138 Tanzania's Equilibrium Real Exchange Rate	Hobdari, Niko
08/131 Crude Oil Prices: Trends and Forecast	Krichene, Noureddine
08/130 Recent Inflationary Trends in World Commodities Markets	Krichene, Noureddine
08/121 Fiscal and Monetary Anchors for Price Stability: Evidence from Sub-Saharan Africa	Baldini, Alfredo, and Marcos Poplawski Ribeiro
08/120 Investment and Growth Dynamics: An Empirical Assessment Applied to Benin	Samaké, Issouf
08/118 The Choice of Monetary and Exchange Rate Arrangements for a Small, Open, Low-Income Economy: The Case of São Tomé and Príncipe	Wang, Jian-Ye, Márcio Valério Ronci, Nisreen Farhan, Misa Takebe, and Amar Shanghavi
08/117 Calculating Sustainable Non-Mineral Balances as Benchmarks for Fiscal Policy: The Case of Botswana	Clausen, Jens R.
08/114 Do IMF Programs Improve Economic Governance?	Honda, Jiro

08/101 Welfare Gains of Aid Indexation in Small Open Economies	Dhasmana, Anubha
08/83 Exchange Rate Assessment in a Resource-Dependent Economy: The Case of Botswana	Deléchat, Corinne, and Matthew Gaertner
08/81 High and Volatile Treasury Yields in Tanzania: The Role of Strategic Bidding and Auction Microstructure	Abbas, S. M. Ali, and Yuri Vladimirovich Sobolev
08/80 Are Diamonds Forever? Using the Permanent Income Hypothesis to Analyze Botswana's Reliance on Diamond Revenue	Basdevant, Olivier
08/75 Testing for Structural Breaks in Small Samples	Antoshin, Sergei, Andrew Berg, and Marcos Souto
08/68 Trade in the WAEMU: Developments and Reform Opportunities	Weisfeld, Hans, and Manuela Goretti
08/62 Financial Development and Poverty Reduction: Can There Be a Benefit Without a Cost?	Jeanneney, Sylviane Guillaumont, and Kangni Kpodar
08/59 What Makes Growth Sustained?	Berg, Andrew, Jonathan Ostry, and Jeromin Zettelmeyer
08/39 Big Government, High Debt, and Fiscal Adjustment in Small States	Medina Case, Stephanie, and Rui Ota
08/36 Terms of Trade Shocks and Economic Recovery	Funke, Norbert, Eleonora Granziera, and Patrick A. Iman
08/34 Where Did All the Aid Go? An Empirical Analysis of Absorption and Spending	Aiyar, Shekhar, and Umal Ruthbah
08/32 The Determinants of Stock Market Development in Emerging Economies	Yartey, Charles Amo
07/295 Modeling Inflation for Mali	Diouf, Mame Astour

07/282

An Estimated DSGE Model for Monetary Policy Analysis in Low-Income Countries

Peiris, Shanaka J., and Magnus Saxegaard

7/253

Optimal Taxation in the Forestry Sector in the Congo Basin: The Case of Gabon

Melhado, Oscar

07/243

Implications of Oil Inflows for Savings and Reserves Management in the CEMAC

Drummond, Paulo

07/232

Fiscal Reaction Functions in the CFA Zone: An Analytical Perspective

Adedeji, Olumuyiwa, and Oral Williams

07/213

Inter-Sectoral Linkages and Local Content in Extractive Industries and Beyond—The Case of São Tomé and Príncipe

Kleuh, Ulrich, Gonzalo Pastor, Alonso Segura, and Walter Zarate

07/212

Competitiveness in the CFA Franc Zone

Ramirez, Gustavo, and Charalambos Tsangarides

07/211

What Drives China's Growing Role in Africa?

Wang, Jian-Ye

07/209

Stock Market Development in Sub-Saharan Africa: Critical Issues and Challenges

Yartey, Charles Amo, and Charles Komla Adjasi

07/203

Financial Deepening in Sub-Saharan Africa: Empirical Evidence on the Role of Creditor Rights

McDonald, Calvin, and Liliana Schumacher

07/194

Estimation of Equilibrium Exchange Rates in the WAEMU: A Robustness Approach

Roudet, Stephane, Magnus Saxegaard, and Charalambos Tsangarides

07/180

Monetary Policy Rules for Managing Aid Surges in Africa

Adam, Christopher, Stephen O'Connell, Edward Buffie, and Catherine Pattillo

07/158

The Common Monetary Area in Southern Africa: Shocks, Adjustment, and Policy Challenges

Wang, Jian-Ye, Iyabo Maska, Kazuko Shirono, and Leighton Harris

07/155

Estimation of a Behavioral Equilibrium Exchange Rate Model for Ghana

Iossifov, Plamen, and Elena Loukoianova

- 07/145**
Measuring the Effect of Foreign Aid on Growth and Poverty Reduction, or the Pitfalls of Interaction Variables
Pattillo, Catherine, J.J. Polak, and JoyDeep Roy
- 07/137**
Trade Reform in the CEMAC: Developments and Opportunities
Martijn, Jan-Kees, and Charalambos Tsangarides
- 07/135**
An Oil and Gas Model
Krichene, Noureddine
- 07/127**
The Role of Domestic Debt Markets in Economic Growth: An Empirical Investigation for Low-Income Countries and Emerging Markets
Abbas, S.M. Ali, and Jakob Christensen
- 07/123**
Monetary Policy Transparency and Financial Market Forecasts in South Africa
Arora, Vivek
- 07/107**
Old Curses, New Approaches? Fiscal Benchmarks for Oil-Producing Countries in Sub-Saharan Africa
Olters, Jan-Peter
- 07/99**
Lessons from High Inflation Episodes for Stabilizing the Economy in Zimbabwe
Coorey, Sharmini, Jens R. Clausen, Norbert Funke, Sònia Muñoz, and Bakar Ould-Abdallah
- 07/98**
Central Bank Quasi-Fiscal Losses and High Inflation in Zimbabwe: A Note
Muñoz, Sònia
- 07/90**
In Search of Equilibrium: Estimating Equilibrium Real Exchange Rates in Sub-Saharan African Countries
Chudik, Alexander, and Joannes Mongardini
- 07/40**
Do South-South Trade Agreements Increase Trade? Commodity-Level Evidence from COMESA
Mayda, Anna Maria, and Chad Steinberg
- 07/38**
Impact of Remittances on Poverty and Financial Development in Sub-Saharan Africa
Gupta, Sanjeev, Catherine Pattillo, and Smita Wagh
- 07/34**
Fixed Exchange Rates and the Autonomy of Monetary Policy: The Franc Zone Case
Veyrune, Romain
- 07/32**
Sources of Inflation in Sub-Saharan Africa
Barnichon, Régis, and Shanaka J. Peiris

06/303

Assessing Competitiveness After Conflict: The Case of the Central African Republic

Bakhache, Said, Mark Lewis, Kadima Kalonji, and Jean-Claude Nachegea

06/300

A VAR Analysis of Kenya's Monetary Policy Transmission Mechanism: How Does the Central Bank's REPO Rate Affect the Economy?

Cheng, Kevin C.

06/236

FEER for the CFA Franc

Abdih, Yasser, and Charalambos Tsangarides

06/208

Economic Growth and Total Factor Productivity in Niger

Nachegea, Jean-Claude, and Thomson Fontaine

06/193

Natural-Resource Depletion, Habit Formation, and Sustainable Fiscal Policy: Lessons from Gabon

Leigh, Daniel, and Jan-Peter Olters

06/185

Oil and Growth in the Republic of Congo

Bhattacharya, Rina, and Dhaneshwar Ghura

06/183

Management of Oil Wealth Under the Permanent Income Hypothesis: The Case of São Tomé and Príncipe

Segura, Alonso

06/150

An Empirical Investigation of the Exchange Rate Pass-Through to Inflation in Tanzania

Mwase, Nkunde

06/140

Exchange Rate Misalignment: An Application of the Behavioral Equilibrium Exchange Rate (BEER) to Botswana

Iimi, Atsushi

06/138

Did Botswana Escape from the Resource Curse?

Iimi, Atsushi

06/132

Determinants of Emigrant Deposits in Cape Verde

Karpowicz, Izabela

06/115

Excess Liquidity and the Effectiveness of Monetary Policy: Evidence from Sub-Saharan Africa

Saxegaard, Magnus

06/91

Distributional Effects of Oil Price Changes on Household Expenditures: Evidence from Mali

Kpodar, Kangni

06/90 What Is Fuzzy About Clustering in West Africa?	Tsangarides, Charalambos G., and Mahvash Saeed Qureshi
06/82 Adopting Full Dollarization in Postconflict Economies: Would the Gains Compensate for the Losses in Liberia?	Honda, Jiro, and Liliana Schumacher
06/31 Stylized Facts on Bilateral Trade and Currency Unions: Implications for Africa	Tsangarides, Charalambos G., Pierre Ewencyk, and Michael Hulej
06/28 Zimbabwe's Export Performance: The Impact of the Parallel Market and Governance Factors	Muñoz, Sònia
06/24 Implications of Quasi-Fiscal Activities in Ghana	Chivakul, Mali, and Robert C. York
06/15 Suppressed Inflation and Money Demand in Zimbabwe	Muñoz, Sònia
06/01 Are Donor Countries Giving More or Less Aid?	Gupta, Sanjeev, Catherine Pattillo, and Smita Wagh
05/240 Bank Efficiency and Competition in Low-Income Countries: The Case of Uganda	Haunner, David, and Shanaka J. Peiris
05/236 Money Demand and Inflation in Madagascar	Nassar, Koffie
05/221 Fiscal Dominance and Inflation in the Democratic Republic of the Congo	Nachege, Jean-Claude
05/195 Sustaining Growth Accelerations and Pro-Poor Growth in Africa	Pattillo, Catherine, Sanjeev Gupta, and Kevin Carey
05/179 The Macroeconomic Challenges of Scaling Up Aid to Africa	Gupta, Sanjeev, Robert Powell, and Yongzheng Yang
05/178 How Useful Is Monetary Econometrics in Low-Income Countries? The Case of Money Demand and the Multipliers in Rwanda	Hauner, David, and Gabriel Di Bella

05/174 Subordinated Levy Processes and Applications to Crude Oil Options	Krichene, Noureddine
05/172 Inflation Targeting Lite in Small Open Economies: The Case of Mauritius	Porter, Nathan, and James Y. Yao
05/156 Forestry Taxation in Africa: The Case of Liberia	Schwidrowski, Arnim, and Saji Thomas
05/145 Ten Years After the CFA Franc Devaluation: Progress Toward Regional Integration in the WAEMU	van den Boogaerde, Pierre, and Charalambos Tsangarides
05/143 Trade Integration in the East African Community: An Assessment for Kenya	McIntyre, Meredith A.
05/58 The Implications of South African Economic Growth for the Rest of Africa	Arora, Vivek B., and Athanasios Vamvakidis
05/47 The Disconcerting Pyramids of Poverty and Inequality of Sub-Saharan Africa	Lopes, Paulo Silva
05/40 The Composition of Capital Flows—Is South Africa Different?	Ahmed, Faisal, Rabah Arezki, and Norbert Funke
05/36 Regional Trade Arrangements in Africa—Past Performance and the Way Forward	Yang, Yongzheng, and Sanjeev Gupta
05/35 Tanzania's Growth Process and Success in Reducing Poverty	Treichel, Volker
05/32 A Simultaneous Equations Model for World Crude Oil and Natural Gas Markets	Krichene, Noureddine
05/18 Growth Empirics Under Model Uncertainty—Is Africa Different?	Tsangarides, Charalambos
05/17 Competition and Efficiency in Banking—Behavioral Evidence from Ghana	Buchs, Thierry D., and Johan Mathisen

05/13 Currency Crises in Developed and Emerging Market Economies—A Comparative Empirical Treatment	Fontaine, Thomson
04/238 Local Financial Development and the Aid-Growth Relationship	Nkusu, Mwanza, and Selin Sayek
04/223 Inflation and Monetary Pass-Through in Guinea	Blavy, Rodolphe
04/212 Are There Negative Returns to Aid? A Comment	Nkusu, Mwanza
04/198 Growth and Convergence in WAEMU Countries	Wane, Abdoul Aziz
04/196 Deriving Market Expectations for the Euro-Dollar Exchange Rate from Option Prices	Krichene, Noureddine
04/189 Can Higher Reserves Help Reduce Exchange Rate Volatility?	Hviding, Cetil, Michael Nowak, and Luca Antonio Ricci
04/176 Sources of Growth in Sub-Saharan Africa	Tahari, Amor, Dhaneshwar Ghura, Bernardin Akitoby, and Emmanuel Brou Aka
04/174 Microfinance in Africa—Experience and Lessons from Selected African Countries	Basu, Anupam, Rodolphe Blavy, and Murat Yulek
04/170 Financing Uganda's Poverty Reduction Strategy—Is Aid Causing More Pain Than Gain?	Nkusu, Mwanza
04/158 Dimensions of Land Inequality and Economic Development	Erickson, Lennart, and Dietrich Vollrath
04/130 Zimbabwe—A Quest for a Nominal Anchor	Kovanen, Arto
04/117 On Fixed and Variable Fiscal Surplus Rules	Basci, Erdem, Fatih M. Ekinici, and Murat Yulek
04/114 Sources of Growth in the Democratic Republic of the Congo—A Cointegration Approach	Akitoby, Bernardin, and Matthias Cinyabuguma

04/83

Angola's Fragile Stabilization

Gasha, Jose Giancarlo, and Gonzalo Pastor

04/80

Political Instability and Growth—The Central African Republic

Ghura, Dhaneshwar, and Benoit Mercereau

04/68

A Bayesian Approach to Model Uncertainty

Tsangarides, Charalambos

04/49

Aid and Dutch Disease in Low-Income Countries—Informed Diagnoses for Prudent Prognoses

Nkusu, Mwanza

04/46

Domestic Debt Markets in Sub-Saharan Africa

Christensen, Jakob

04/40

And Schumpeter Said, "This Is How Thou Shalt Grow": The Further Quest for Economic Growth in Poor Countries

Beaugrand, Philippe

04/30

Fiscal Sustainability in Heavily Indebted Countries Dependent on Nonrenewable Resources—The Case of Gabon

Ntamatungiro, Joseph

04/26

How Much Do Trading Partners Matter for Economic Growth?

Arora, Vivek B., and Athanasios Vamvakidis

04/25

Rational Speculation, Financial Crises, and Optimal Policy Responses

Surti, Jay

04/07

Fiscal Sustainability—The Case of Eritrea

Yamauchi, Ayumu



Regional Economic Outlook
Sub-Saharan Africa, October 2008 (French)

